



VILLE DE
HOUILLES



ENEIS

by **KPMG**

Analyse des besoins sociaux de Houilles

Rapport de diagnostic

Votre contact

Thomas BOYER

Chef de projet

thomasboyer@kpmg.fr

06 18 95 70 98



Sommaire



Synthèse – Page 7



Analyse socio-démographique – Page 12

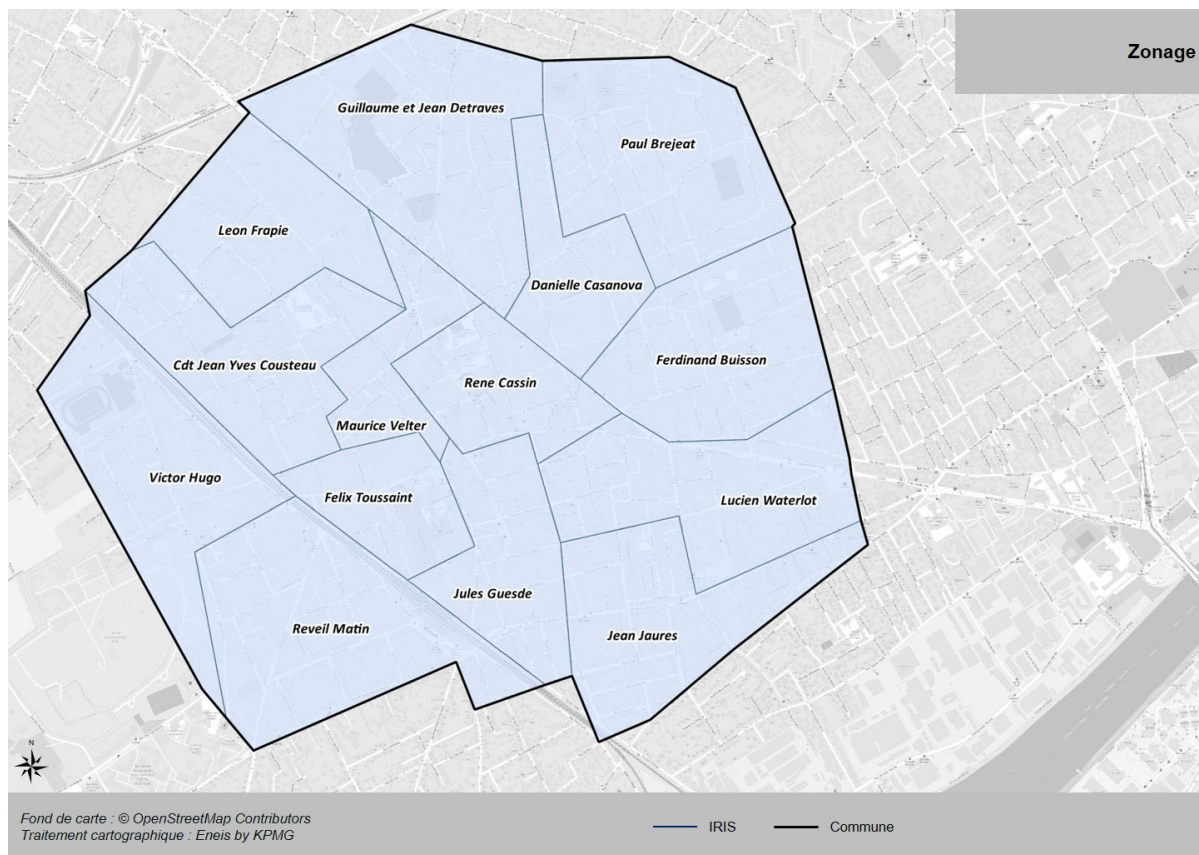


Annexe 1 - Portrait des IRIS – Page 113



Annexe 2 – Projections démographiques détaillées – Page 122

Cartographie



Précautions de lecture

Le portrait statistique de territoire analyse un certain nombre d'indicateurs issus de :

- **Données publiques** (INSEE, FILOSOFI, BPE, RPLS...)
- **Données produites par les partenaires institutionnels** (CAF, ARS DRIHL...)
- **Données produites directement par la commune de Houilles**

L'exploitation des données INSEE – quelques précisions :

Les données du Recensement Général de la Population (RGP) sont publiées chaque année au mois de juin pour les données à l'échelle communale.

Désormais les enquêtes de recensement de la population sont annuelles et le calcul des indicateurs proposés prend en compte 5 années d'enquêtes

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans

Les données INSEE présentées dans le portrait statistique correspondent aux données millésimées à l'année 2017 **et sont issues des enquêtes de 2019, 2018, 2017, 2016, et 2015.**

Ainsi, le calcul des évolutions ne peut se faire qu'à la suite d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes afin que les comparaisons d'une donnée du recensement n'intègrent pas la même année d'enquête. De ce fait, les données 2017 sont comparées à celle du RGP 2012.

Glossaire

La population et les familles

Famille selon l'INSEE : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage (avec enfant(s) le cas échéant), soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale)

Famille nombreuse selon l'INSEE : famille comprenant trois enfants ou plus

Foyer fiscal : ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenu (il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux au sein d'un même ménage)

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique. Les communes d'au-moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infra-communales, constitue une partition du territoire de ces communes en "quartiers" dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants.

Ménage selon l'INSEE : ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient forcément unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

La petite enfance et l'enfance

ALSH : Accueil de Loisir Sans Hébergement

Crèche familiale : lieu d'accueil des enfants de moins de 3 ans au domicile d'une assistante maternelle. Les enfants découvrent cependant la vie en collectivité au sein des locaux de la crèche familiale de façon régulière par journée ou demi-journée.

CTG : Convention Territoriale Globale

EAJE : Equipement d'Accueil du Jeune Enfant

Halte-garderie : lieu d'accueil des enfants de moins de 3 ans de façon occasionnelle, à raison de quelques heures ou demi-journées par semaine. Il s'agit d'une aide pour favoriser la conciliation de la vie personnelle et professionnelle des parents, notamment pour les situations de recherche d'emploi.

LAEP : Lieu d'Accueil Enfant Parent

MAM : Maison d'Assistantes Maternelles

Micro-crèche : lieu d'accueil des enfants de moins de 3 ans pouvant accueillir un maximum de 10 enfants. A la différence des crèches traditionnelles, les enfants sont tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge. L'objectif est d'offrir un accueil individualisé aux enfants, tout en permettant aux plus jeunes d'être « tirés vers le haut » et aux plus grands d'apprendre à prendre soins des petits.

Multi-accueil : lieu d'accueil des enfants, offrant un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Par ailleurs, les multi-accueil peuvent coupler une crèche classique à d'autres modes de garde comme l'accueil périscolaire ou la halte-garderie.

RAM : Relais Assistantes Maternelles

Taux de couverture global : capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les assistantes maternelles et les structures collectives

Taux de couverture en accueil collectif : nombre de places en établissement d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèche familiale, micro-crèche, halte-garderie) pour 100 enfants de moins de 3 ans

Taux de couverture en accueil individuel : nombre de places pour l'accueil par une assistante maternelle pour 100 enfants de moins de 3 ans

Les séniors

Aidant : personne qui vient en aide, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes et activités de la vie quotidienne

CLIC : Centre Local d'information et de coordination gérontologique

Gérontocroissance : phénomène d'augmentation du nombre de personnes âgées.

Indice de vieillissement : nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans

L'emploi, la formation et le niveau de vie

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CSP : Catégorie Socio-professionnelle

Emploi précaire selon l'INSEE : actif employé en CDD, en intérim, en emploi aidé, en apprentissage ou en stage

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Médiane de revenu : valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement également (la moitié de la population gagne plus de ce seuil, l'autre moitié gagne moins)

NEET : Not In Education, Employment or Training (population ni étudiante, ni employée, ni stagiaire)

Ratio CSP + / CSP - : ratio entre d'un côté le nombre d'actifs cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires (les CSP +) et de l'autre côté le nombre d'employés et d'ouvriers (les CSP -)

RSA : Revenu de solidarité active

Taux de chômage selon l'INSEE : pourcentage de chômeurs parmi la population active (actifs occupés et chômeurs)

Taux de création d'entreprises : rapport entre le nombre des créations d'entreprises en année N par rapport au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année N-1

Taux de dépendance aux prestations sociales à 50% : proportion des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50% des prestations de la CAF

Taux de pauvreté à 60% : seuil de pauvreté monétaire qui correspond à 60% du niveau de revenu médian de la population

Le logement

DPE : Diagnostic de performance énergétique

Logement vacant selon l'INSEE : logement étant inoccupé et soit proposé à la vente ou à la location, soit attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, soit en attente de règlement de succession, soit conservé par un employeur pour un usage futur, soit sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste...)

PLH : Programme Local de l'Habitat

Taux de pression des logements sociaux : rapport entre le nombre de demandeurs de logement social et le nombre d'attribution de logement social sur une année

Le handicap

AAH : Allocation aux adultes handicapés

AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Taux de pénétration de l'AAH/AEEH : nombre de bénéficiaires de l'AAH pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans ou de bénéficiaires de l'AEEH pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.

Synthèse



La population et les familles

Une légère diminution de la population sur 2012-2017 liée à un solde migratoire négatif, alors que le solde naturel reste positif, traduisant un enjeu d'attractivité de la commune

Des projections démographiques qui anticipent une hausse du nombre d'habitants entre 2017 et 2032 à hauteur de 0,9% par an selon le scénario central

Une population familiale, les familles représentant les deux tiers des ménages vivant sur la commune en 2017

Une proportion importante de couples avec enfants, qui connaît cependant une légère baisse entre 2012 et 2017

Une faible proportion de familles monoparentales, dont le nombre diminue légèrement entre 2012 et 2017

Une faible proportion de familles nombreuses, dont le nombre diminue rapidement entre 2012 et 2017

Une baisse du nombre de naissances depuis 2013, mais un léger rebond entre 2017 et 2018



La petite enfance

Une sur-représentation du nombre de jeunes enfants de moins de 6 ans mais une forte baisse du nombre d'enfants de 0-2 ans entre 2012 et 2017.

Des projections démographiques qui anticipent cependant une hausse significative du nombre de jeunes enfants sur 2017-2032, ce qui pose des enjeux d'adaptation des modes d'accueil collectif et des capacités des écoles maternelles

Intégrer tableau atouts / enjeux



26 634 habitants

-0,2% par an
entre 2012 et 2017

Projections démographiques

+0,9% / an
habitants entre 2017 et 2032

8896 ménages avec famille

66,3%
des ménages

4 470 couples avec enfants

-0,6% par an
entre 2012 et 2017

1 310 familles monoparentales

-0,6% par an
entre 2012 et 2017

794 familles nombreuses

-2,8% par an
entre 2012 et 2017

482 naissances en 2018

-46 naissances annuelles
depuis 2013

1 249 enfants de 0-2 ans

-2,8% par an
entre 2012 et 2017

1 383 enfants de 3-5 ans

-0,9% par an
entre 2012 et 2017

Projections démographiques

+1,3% / an
0-2 ans entre 2017 et 2032

+0,6% / an
3-5 ans entre 2017 et 2032

Un taux de couverture élevé, reposant majoritairement sur l'accueil individuel des jeunes enfants par des assistants maternels

75,8%

Taux de couverture global

Un faible taux de préscolarisation des enfants de 2 ans lié à l'absence de classe de toute petite section sur les écoles maternelles de la commune, mais un bon taux de scolarisation des 3-5 ans

3,6%

Préscolarisation à 2 ans



L'enfance

Une sous-représentation des enfants de 6-10 ans par rapport à la moyenne départementale et une forte baisse de cette classe d'âge sur la commune entre 2012 et 2017

2 090 enfants de 6-10 ans

-1,3% par an
entre 2012 et 2017

Une sous-représentation des enfants de 11-17 ans par rapport à la moyenne départementale et une stagnation des effectifs sur 2012-2017

2 867 enfants de 11-17 ans

+0,1% par an
entre 2012 et 2017

Des projections démographiques qui anticipent une stabilisation du nombre d'enfants de 6-10 ans sur 2017-2025 puis une hausse sur 2025-2032

Projections démographiques

+0,6% / an

6-10 ans entre 2017 et 2032

Des projections démographiques qui anticipent une hausse du nombre d'enfants de 11-17 ans sur 2017-2022 puis une légère diminution sur 2022-2032

Projections démographiques

+0,0% / an

11-17 ans entre 2017 et 2032

De bons taux de scolarisation des enfants de 6 à 17 ans, avec un léger décrochage pour les 15-17 ans moins important que celui observé en moyenne à l'échelle nationale

97,5%

Scolarisation 15-17 ans



Les jeunes adultes

Une sous-représentation des jeunes adultes de 18-24 ans sur la commune et une baisse des effectifs de cette tranche d'âge sur 2012-2017

2 409 jeunes de 18-24 ans

-1,7% par an
entre 2012 et 2017

Des projections démographiques qui anticipent une très légère hausse du nombre de jeunes adultes sur 2017-2032

Projections démographiques

+0,4% / an

18-24 ans entre 2017 et 2032

Un taux de scolarisation des jeunes adultes de 18-24 ans supérieur aux moyennes départementale et nationale, qui s'explique par la proximité de l'Université de Nanterre

61,2%

Scolarisation 18-24 ans

Une faible proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi (les NEET)

11,5%

Jeunes non scolarisés et sans emploi

Un faible taux de chômage des jeunes de 15-24 ans

281 chômeurs de 15-24 ans

20,9%
de chômage

Un taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans supérieur à la moyenne de la population de la commune

13,0%
Taux de pauvreté moins de
30 ans



Les séniors

Une proportion de séniors de 60-74 ans plus faible qu'à l'échelle du département et de la France métropolitaine, mais une forte hausse du nombre de jeunes séniors entre 2012 et 2017

3 973 séniors de 60-74 ans

+2,4% par an
entre 2012 et 2017

Une proportion de séniors de plus de 75 ans plus faible qu'à l'échelle du département et de la France métropolitaine, mais une forte hausse du nombre de séniors de cette tranche d'âge entre 2012 et 2017

2 232 séniors de plus de 75 ans

+1,8% par an
entre 2012 et 2017

Des projections démographiques qui anticipent une forte croissance du nombre de séniors de plus de 65 ans entre 2017 et 2032 et une accentuation du poids des séniors dans la population globale de la commune

Projections démographiques

+2,4% / an
Plus de 65 ans entre 2017 et 2032

Un ratio aidant / aidés en diminution entre 2012 et 2017, posant des enjeux importants d'accompagnement des séniors en perte d'autonomie et de soutien aux aidants

4,9

Ratio aidants / aidés



Le logement

Une hausse régulière du nombre de logements sur la commune entre 2012 et 2017 liée à un nombre important de construction de nouveaux logements

+0,9% par an

logements entre 2012 et
2017

Un taux de vacance des logements optimal mais en forte croissance entre 2012 et 2017

5,3

nouvelles constructions par
an pour 1000 habitants

Des résidences plus petites qu'aux échelles départementale et nationale avec une proportion importante de logements T1-T2

993 logements vacants

+5,9% par an
entre 2012 et 2017

Un coût du logement inférieur à la moyenne de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucle de Seine mais supérieur à la moyenne départementale

24,2%

Logements T1-T2

4 680€ / m²

Coût médian de vente

Un taux de logements sociaux plus faible que la moyenne départementale et très inférieur à l'objectif de 25% de logements sociaux fixé par la loi SRU

Un parc de logements sociaux relativement récent mais une performance énergétique moyenne

Un indicateur de pression global inférieur à la moyenne francilienne mais supérieur à la moyenne départementale

Une sous-représentation de petits logements sociaux par rapport à la demande

Une bonne représentation des logements PLAI par rapport aux échelons de comparaison, mais insuffisante par rapport aux profils des demandeurs de logement social

Une durée d'attente d'un logement social supérieur à Houilles par rapport aux échelons de comparaison, mettant en avant l'insuffisance du parc de logements sociaux par rapport à la demande

Une surreprésentation des personnes de moins de 40 ans et des familles monoparentales parmi les demandeurs d'un logement social par rapport aux échelons de comparaison

Une attribution des logements sociaux aux ménages DALO qui peut encore progresser sur Houilles

1 926 logements sociaux

15%

de logements sociaux en 2019

15,0%

Logements sociaux construits il y a – 5 ans

8,8

Indicateur de pression global en 2019

10,1

Indicateur de pression T1-T2 en 2019

7,4%

Logements sociaux PLAI en 2019

30,3%

Demandes logement social + 3 ans en 2019

32,3%

Demandeurs logement social 30-39 ans

27,2%

Demandeurs logement social familles monoparentales

20,7%

Attribution aux ménages DALO en 2019

23,9%

Taux de création d'entreprises en 2019

2,0

Ratio CSP+ / CSP- en 2017

5 083 bac +5 ou plus

22,4%

Habitants +15 ans non scolarisés

1 554 chômeurs de 15-64 ans

9,1%

de chômage

7,0%

Taux de pauvreté



L'emploi, la formation et le niveau de vie

Un territoire attractif pour les créations d'entreprises

Une sur-représentation des cadres et des professions intermédiaires, deux fois plus nombreux que les employés et les ouvriers

Une population surdiplômée

Une très forte sécurité de l'emploi et un faible taux de chômage

Un revenu médian élevé et un taux de pauvreté inférieur aux moyennes départementale et nationale



La santé et le handicap

Un risque de désertification médicale avec une proportion de médecins généralistes inférieure aux moyennes départementale et nationale

Une sous-représentation de plusieurs spécialités médicales sur la commune : dentistes, infirmiers, sages-femmes, gynécologues, podologues, kinésithérapeutes, psychologues

Une faible proportion d'adultes bénéficiaires de l'AAH par rapport aux moyennes départementale et nationale

Une forte proportion d'enfants bénéficiaires de l'AEEH par rapport aux moyennes départementale et nationale

19 médecins généralistes

59,1

Pour 100 000 habitants

242 allocataires AAH

13,7

Taux de pénétration

212 allocataires AEEH

25,7

Taux de pénétration

La population

Une diminution de la population sur 2012-2017 liée à un solde migratoire négatif

La population de Houilles a connu une dynamique démographique positive entre 1999 et 2012, avec une hausse annuelle moyenne de 0,6% sur 1999-2007 et de 0,9% sur 2007-2012. Cette tendance s'est cependant inversée entre 2012 et 2017, avec **une baisse annuelle moyenne de la population de 0,2%**. La commune est passée de 32 399 habitants en 2012 à 32 151 habitants en 2017 (soit **une diminution de 248 habitants**).



29 634 habitants

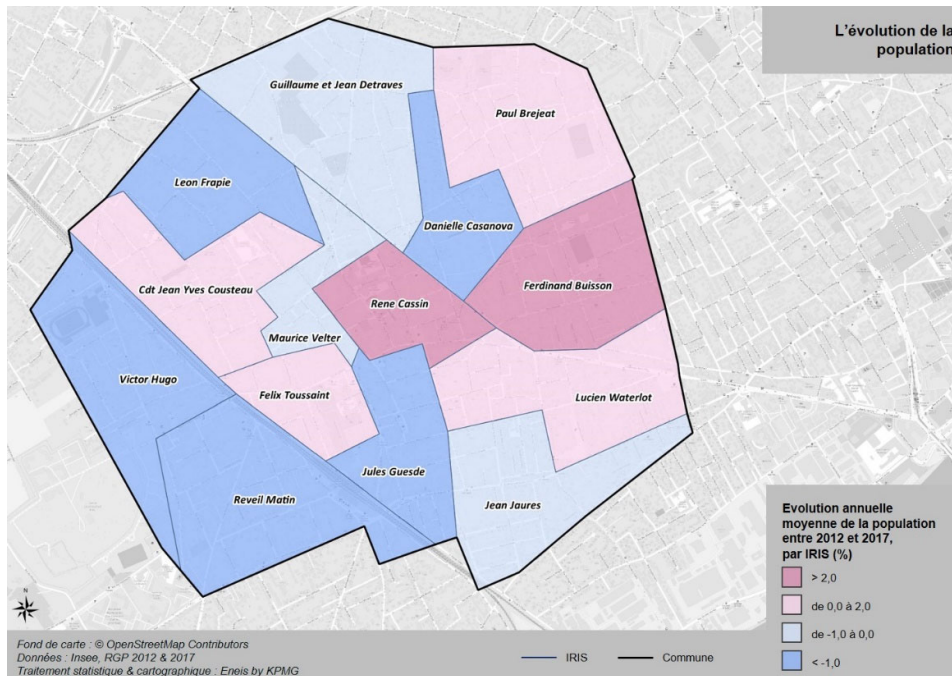
-0,2% par an

entre 2012 et 2017

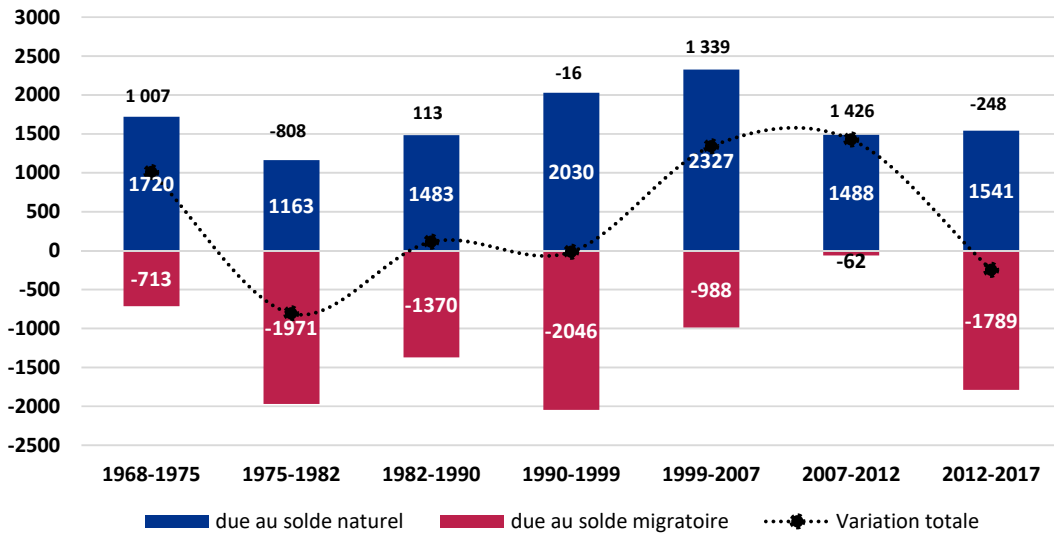
La baisse de la population observée sur Houilles entre 2012 et 2017 est contraire à l'évolution observée sur la majorité des échelons de comparaison : +0,1% par an sur Sartrouville, +0,4% par an sur les Yvelines et +0,4% par an sur l'ensemble de la France métropolitaine.

La dynamique démographique est cependant **hétérogène en fonction des quartiers de la commune**. Le nombre d'habitants a connu une augmentation sur 6 IRIS entre 2012 et 2017, avec une hausse rapide sur René Cassin (+4,9% par an). A l'inverse, le nombre d'habitants a diminué sur 8 IRIS, avec une chute importante sur Jules Guesde (-4,3% par an).

La baisse du nombre d'habitants observée à Houilles s'explique par **un solde migratoire négatif** (-1,1% par an). Si le solde migratoire de la commune a toujours été négatif ou nul, cette baisse observée entre 2012 et 2017 est plus forte que sur les périodes précédentes (0,0% sur 2007-2012 ; -0,4% sur 1999-2007 ; -0,8% sur 1990-1999). Par ailleurs, ce solde migratoire négatif est plus important sur Houilles que sur l'ensemble des Yvelines (-0,4% par an entre 2012 et 2017). A l'inverse, **le solde naturel de Houilles est positif et globalement stable** depuis le début des années 1990 (+1,0% par an sur 2012-2017 ; +0,9% sur 2007-2012 ; +1,0% sur 1999-2007 ; +0,8% sur 1990-1999). Le solde naturel de la commune est même plus élevé que celui du département (+0,8% par an) et que la moyenne de la France métropolitaine (+0,4% par an).

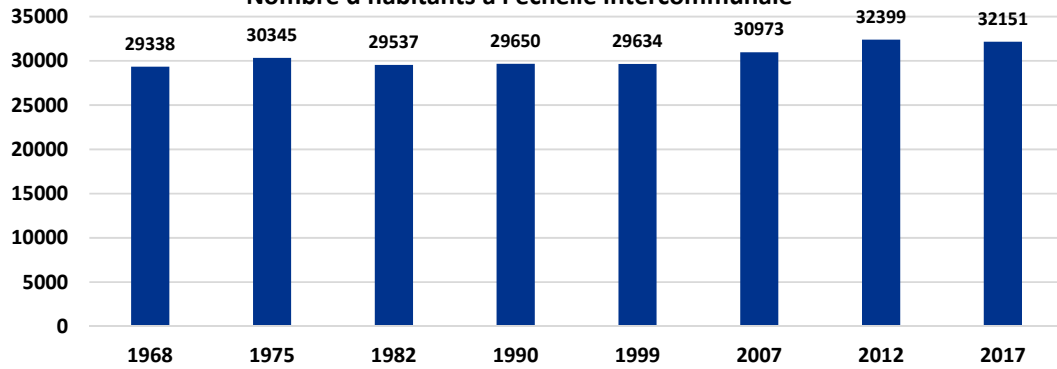


Variation du nombre d'habitants entre 1968 et 2017 selon le solde naturel et migratoire à l'échelle communale



Source : Insee, RGP 1968 à 2017, Etat civil

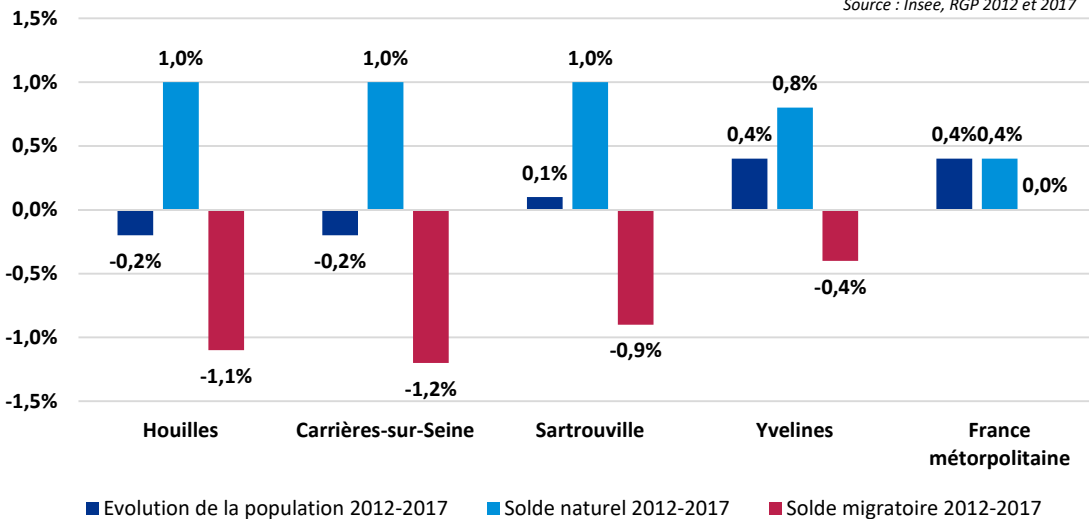
Nombre d'habitants à l'échelle intercommunale



Source : Insee, RGP 1968 à 2016

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017

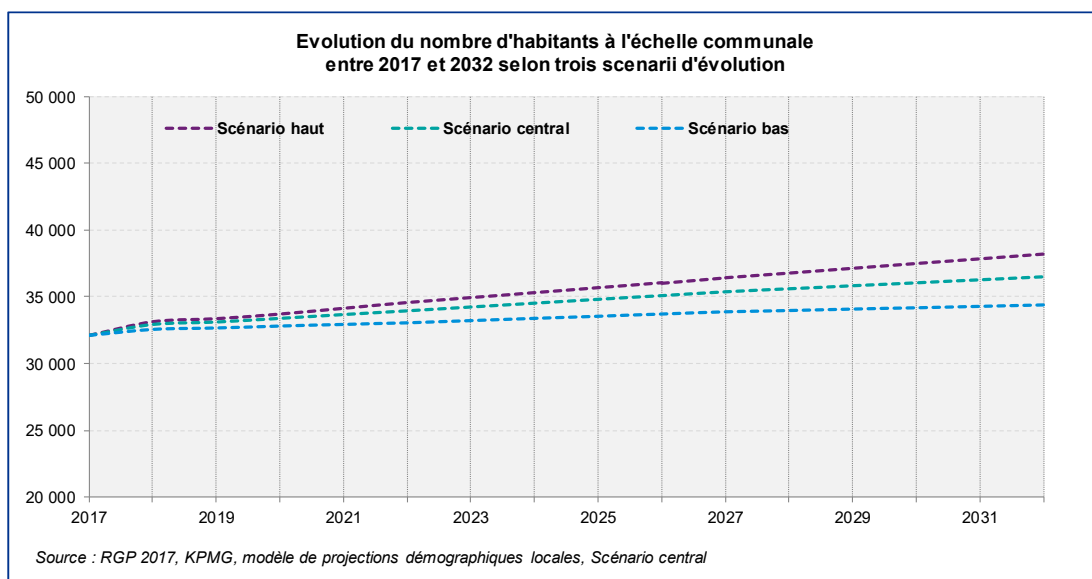
Source : Insee, RGP 2012 et 2017



Projections démographiques – vers une augmentation du nombre d’habitants

Les projections démographiques se basent sur trois scénarii d’évolution (*voir note méthodologique en annexe*). **Quel que soit le scénario envisagé, le nombre d’habitants devrait augmenter.** Le solde naturel serait le principal moteur de la croissance démographique de par son intensité comparativement au solde migratoire. Pour les trois scénarii, le solde naturel serait toujours positif (plus de naissances que de décès) et d’une intensité plus ou moins importante selon le scénario faisant varier de façon plus ou moins modérée le nombre total d’habitants.

- Si les hypothèses définissant le scénario central se confirment, le nombre d’habitants devrait augmenter, passant de 32 151 habitants à 36 500 entre 2017 et 2032, soit **une hausse annuelle moyenne de 0,9%**.
- Si les hypothèses du scénario haut, caractérisées par une intensification de certains phénomènes socio-démographiques et une production plus accentuée de logements permettant la venue de ménages de grande taille, se confirment, le nombre d’habitants devrait augmenter à hauteur de 38 200 résidents en 2032.
- A l’inverse, si la réalité à venir en termes de fécondité, mortalité, migrations et production de logements se rapproche des hypothèses posées via le scénario bas, la population de la commune devrait augmenter de façon plus modérée d’ici 2032.



Une population majoritairement composée d'adultes de 20-59 ans, mais une augmentation du nombre de séniors

Une majorité d'habitants entre 20 et 59 ans

La population de Houilles est **majoritairement composée d'adultes âgés entre 20-59 ans** (55,1%, soit 17 711 habitants), un phénomène légèrement plus marqué que sur les échelons de comparaison (51,5% sur les Yvelines, 50,1% à l'échelle nationale). Cette classe d'âge représente même près des deux tiers de la population des quartiers de Jules Guesde (61,8%) et de Réveil Matin (62,9%), contre seulement la moitié sur Danielle Casanova (50,2%), Paul Brejeat (50,2%) et Jacques Yves Cousteau (50,7%).



17 711 adultes

-0,5% par an
entre 2012 et
2017

La population de 20-59 ans connaît cependant **une légère baisse** (-0,5% par an entre 2012 et 2017), plus marquée que sur le département (-0,2% par an) et que sur la France métropolitaine (-0,3% par an), mais moins forte que les diminutions observées sur Carrières-sur-Seine (-2,0% par an) et sur Sartrouville (-0,7% par an). Cette baisse est marquée sur deux quartiers (-3,1% par an sur Danielle Casanova et -3,2% par an sur Jules Guesde), alors qu'une hausse de 4,7% par an est observée sur René Cassin.

Une baisse du nombre de jeunes de moins de 20 ans

Houilles compte **une proportion de jeunes de moins de 20 ans** (25,6%) **légèrement supérieure à la moyenne nationale** (24,1%) mais inférieure aux moyennes observées sur le département (27,0%) et les communes de Sartrouville (26,2%) et de Carrières-sur-Seine (29,7%). Cette répartition est assez hétérogène sur la commune, avec plus de 30% de jeunes de moins de 20 ans sur Félix Toussaint (30,4%) mais seulement 20,9% sur Jules Guesde.



8 235 jeunes

-1,1% par an
entre 2012 et
2017

Par ailleurs, Houilles connaît **une baisse annuelle de 1,1% de son nombre de jeunes habitants de moins de 20 ans** (8 235 jeunes en 2017 contre 8 694 en 2012). Cette baisse est particulièrement marquée sur Réveil Matin (-5,3% par an) et sur Jules Guesde (-9,4% par an). A l'inverse, le nombre de jeunes augmente rapidement sur Ferdinand Buisson (+4,3% par an), René Cassin (+4,5% par an) et Félix Toussaint (+5,1% par an).

Une hausse du nombre de jeunes séniors de 60-74 ans

Houilles compte 3 973 jeunes séniors de 60-74 ans, représentant 12,4% de la population. **Cette proportion est plus faible** que celles observées sur Sartrouville (13,3%), le département (13,9%) et la France métropolitaine (16,3%), mais elle reste supérieure à celle de Carrières-sur-Seine (11,7%). Alors que deux quartiers comptent moins de 10% de jeunes séniors (8,9% sur Jules Guesde et 9,6% sur René Cassin), la part de jeunes séniors monte à plus de 15% sur Danielle Casanova (16,4%), Paul Brejeat (16,4%) et Jean Jaurès (17,5%).



3 973 jeunes
séniors

+2,4% par an
entre 2012 et
2017

Le nombre de jeunes séniors a **augmenté de 2,4% par an** sur la commune entre 2012 et 2017, passant ainsi de 3 526 personnes en 2012 à 3 973 en 2017. Si cette hausse est plus rapide que la moyenne départementale (+1,9% par an), elle reste inférieure à la moyenne nationale (+2,6% par an) et aux moyennes des communes de comparaison (+3,9% par an sur Carrières-sur-Seine et +2,8% par an sur Sartrouville). Les tendances sont par ailleurs très

hétérogènes en fonction des quartiers. Alors que le nombre de jeunes séniors connaît une baisse de 4,2% par an sur Jules Guesde et de 6,5% par an sur Guillaume et Jean Détraves, il augmente de 7,9% par an sur Jacques Yves Cousteau, de 8,7% par an sur Ferdinand Buisson et de 11,6% par an sur René Cassin.

Un phénomène de gérontocroissance également observé chez les plus de 75 ans

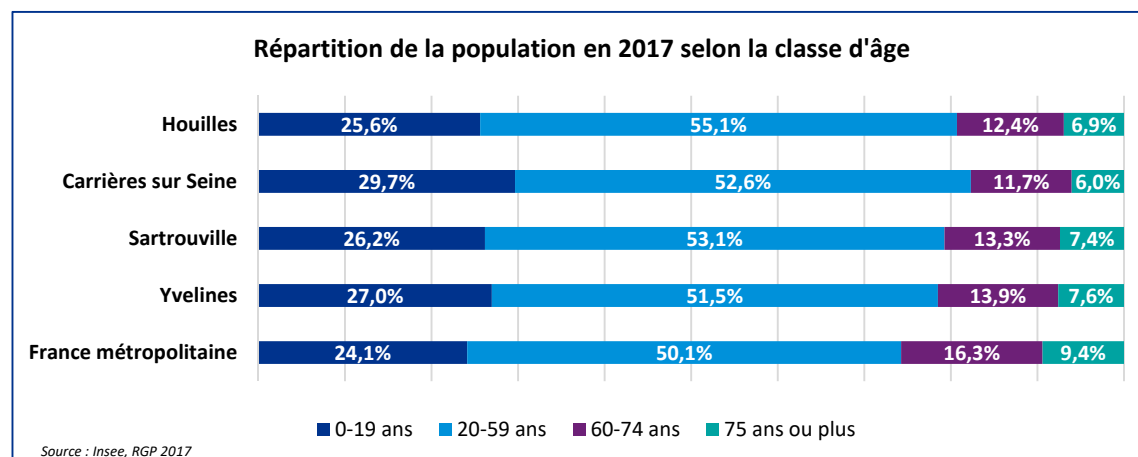
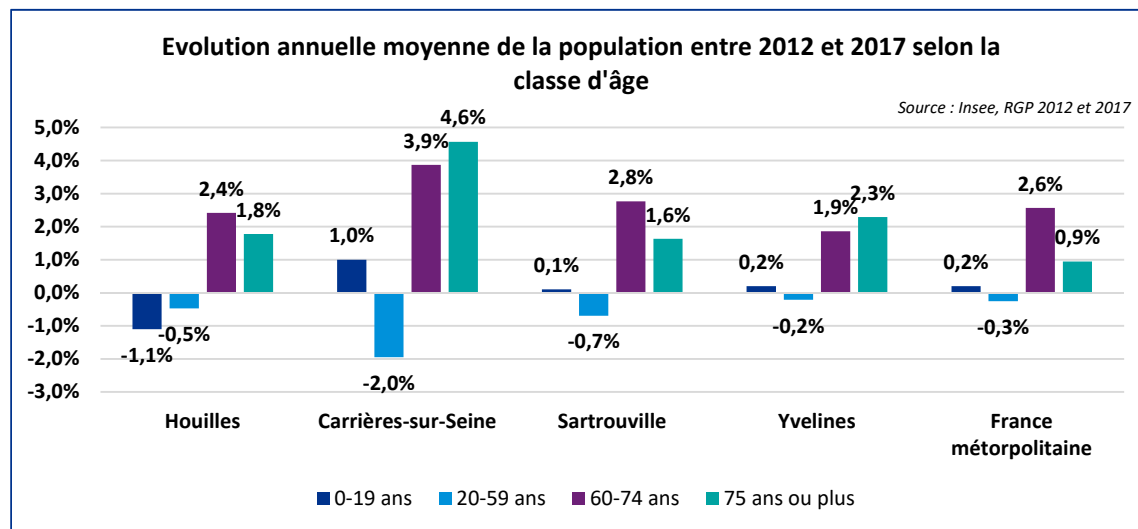
Houilles compte également **une faible proportion de séniors de plus de 75 ans** (6,9%) en comparaison avec les moyennes départementale (7,6%) et nationale (9,4%). Comme pour les autres tranches d'âge, les séniors de plus de 75 ans sont répartis de façon hétérogène sur les quartiers de la commune. Ainsi, ils représentent près de 10% des habitants sur Jacques Yves Cousteau (9,2%) et sur Paul Brejeat (9,4%), mais seulement 4,7% sur Réveil Matin.

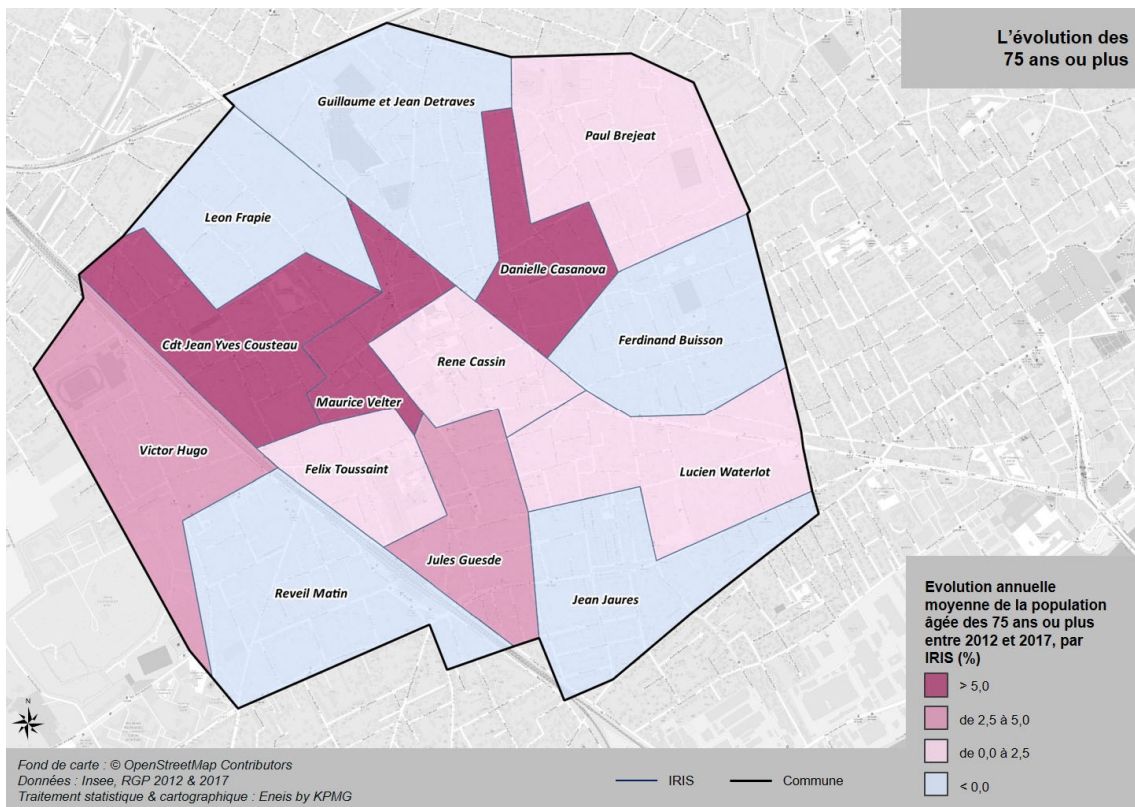
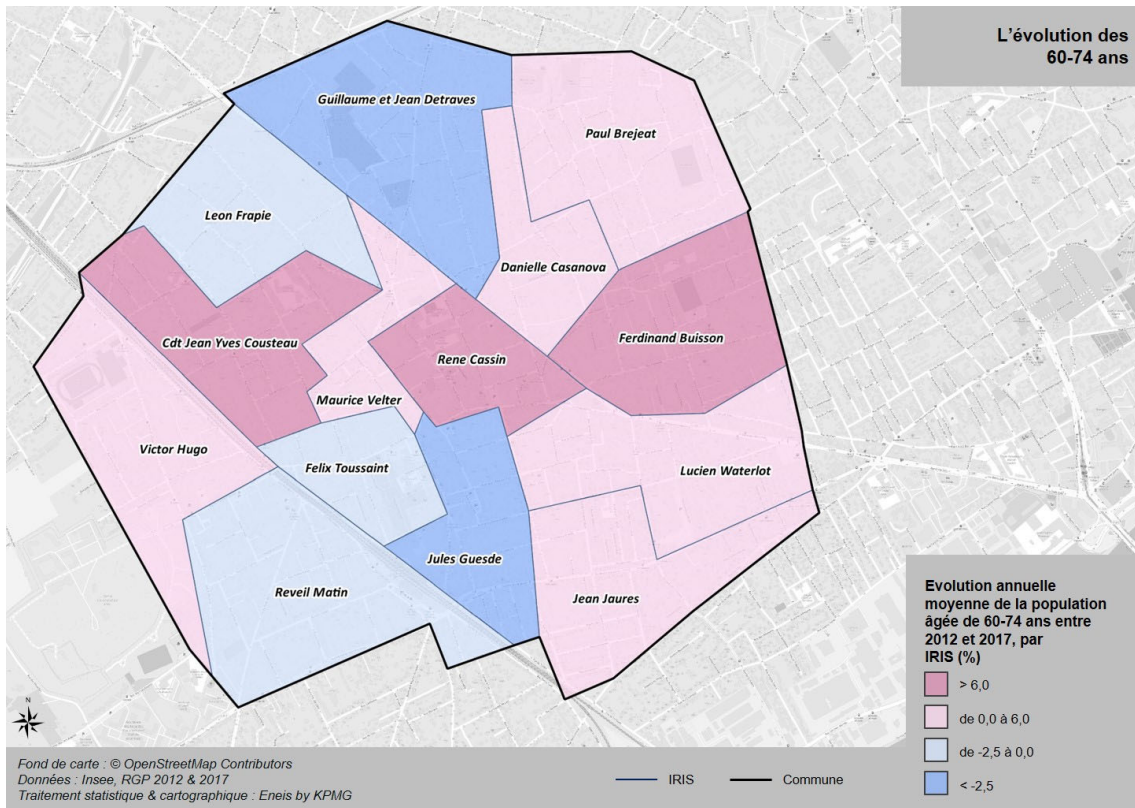


2 232 séniors
de plus de 75 ans

+1,8% par an
entre 2012 et 2017

Cependant, **la hausse du nombre de séniors de plus de 75 ans est plus rapide sur Houilles** (+1,8% par an) que sur l'ensemble des Yvelines (+2,3% par an) et sur la France Métropolitaine (+0,9% par an). Cette hausse est cependant bien plus marquée sur Carrières-sur-Seine (+4,6% par an) que sur Houilles. Un quartier de la commune connaît une baisse particulièrement marquée du nombre de séniors de plus de 75 ans (-6,8% par an à Jean Jaurès), quand le nombre de séniors de cette tranche d'âge augmente de 12,4% par an sur Maurice Velter sur la même période.



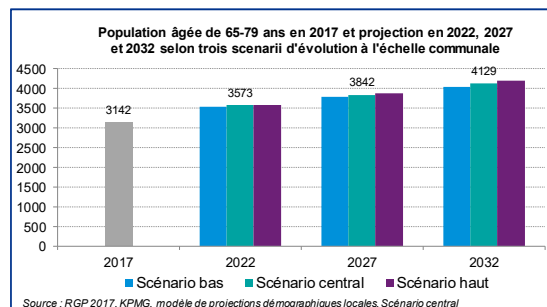
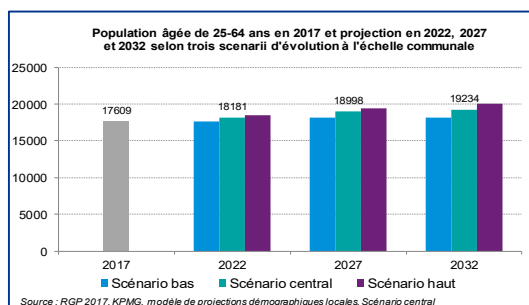
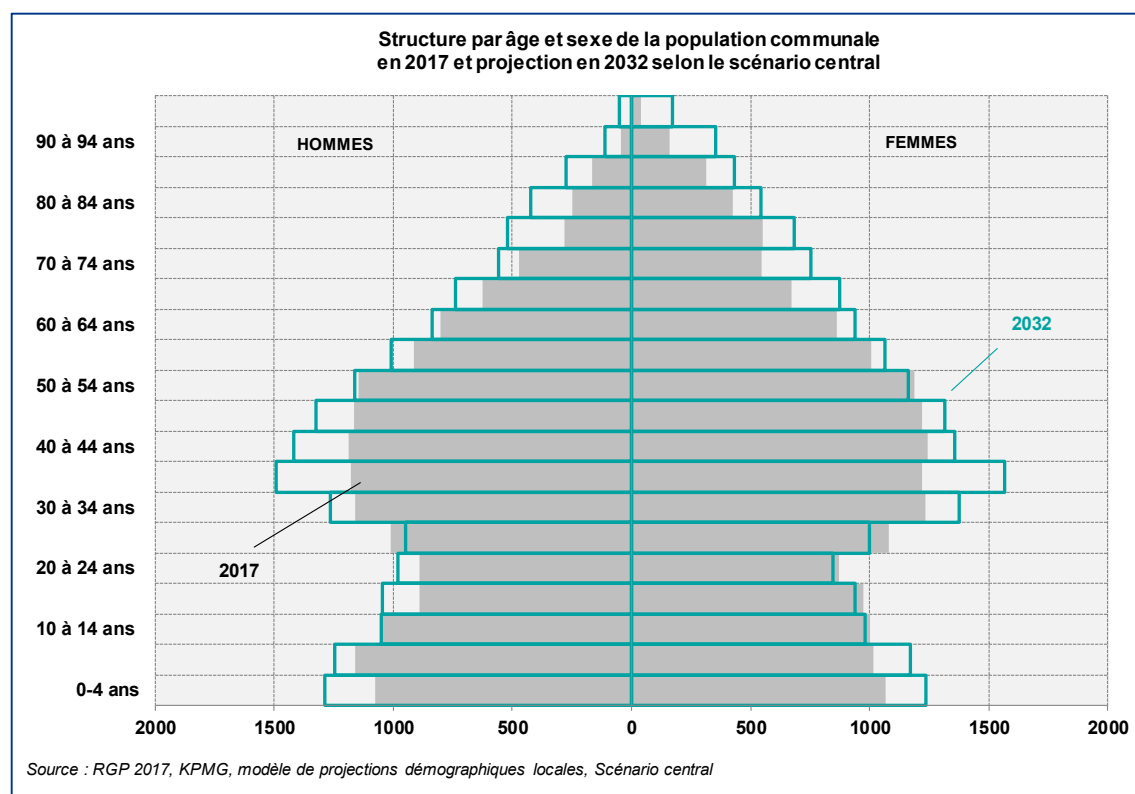


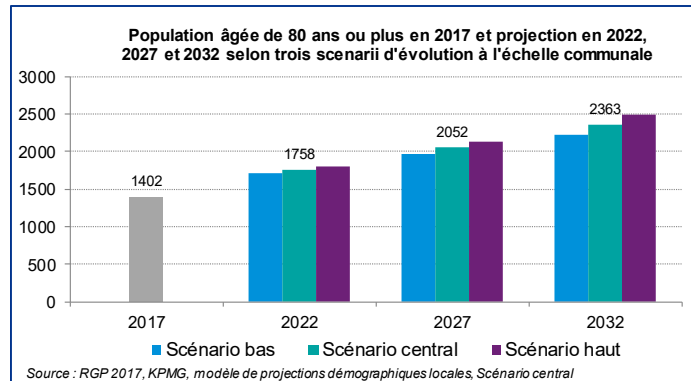
Projections démographiques – vers une croissance importante du nombre de séniors à l'échelle de la commune

La comparaison de la pyramide des âges en 2017 avec celle de 2032 fait ainsi ressortir des évolutions d'une intensité variable selon les principaux groupes d'âges considérés. Deux principales distinctions sont observables (selon le scénario central) :

- Au-delà de 65 ans **la population augmenterait fortement aussi bien en volume** (+2,4%/an en moyenne entre 2017 et 2032, confirmant le phénomène de gérontocroissance déjà observé ces dernières années) **qu'en proportion**, la part d'habitants âgés de 65 ans ou plus passant de 14,1% en 2017 à 17,8% en 2032.
- En deçà de 65 ans, les effectifs augmenteraient mais de façon plus modérée.

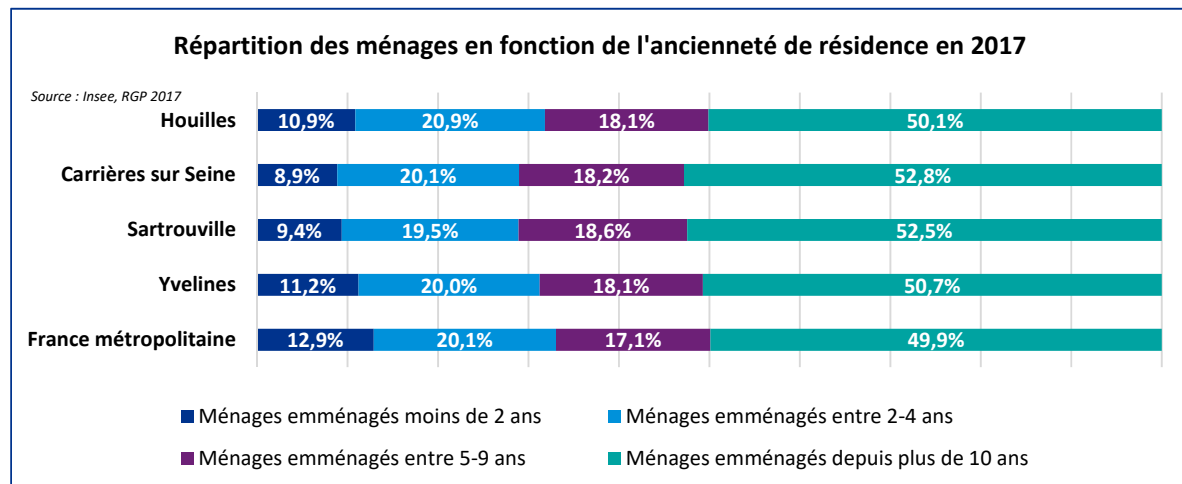
Ainsi, la croissance globale de la population à l'échelle communale est expliquée, en partie, par la hausse du nombre de personnes âgées. Cette croissance est due, d'une part, à la montée en âge d'habitants appartenant à des générations dont les effectifs initiaux sont nombreux et d'autre part à une augmentation de l'espérance de vie aux âges élevés.



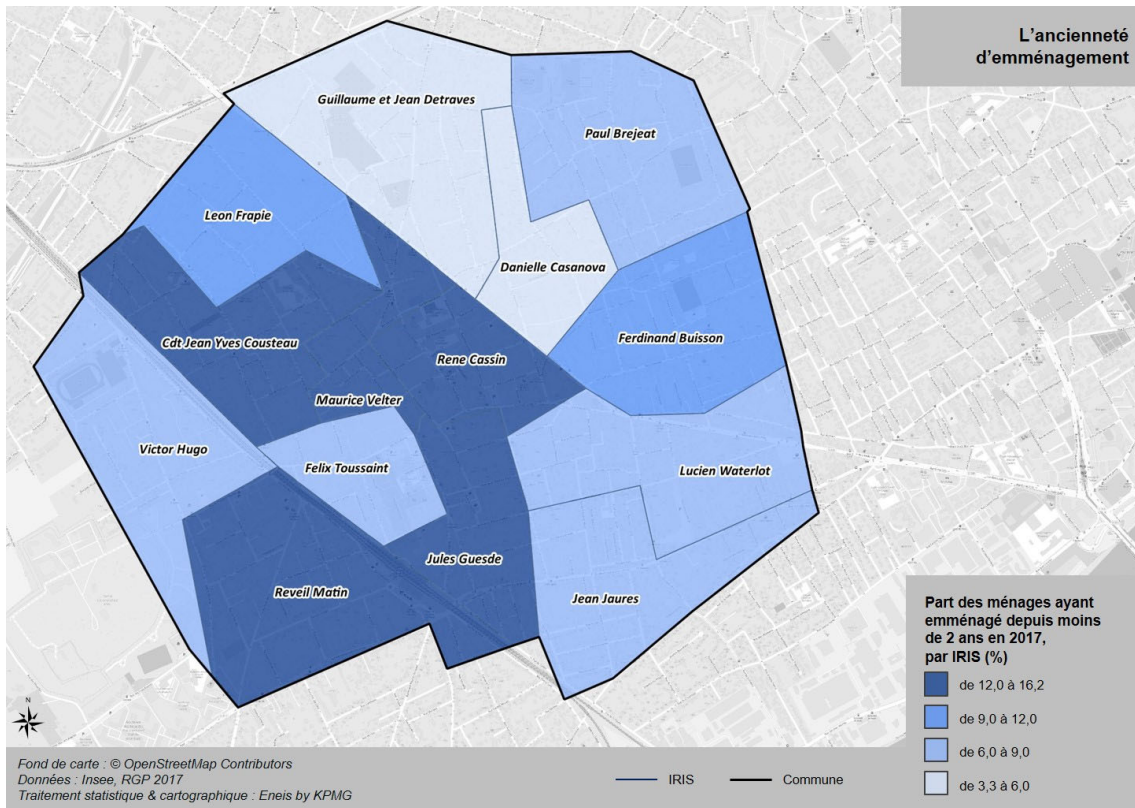


Un taux de rotation des ménages moins important qu'à l'échelle départementale

Houilles compte 10,9% de ménages installés sur son territoire depuis moins de 2 ans, contre 11,2% à l'échelle du département. Si le taux de rotation des ménages est légèrement plus faible sur Houilles que sur les Yvelines, il reste cependant plus élevé que sur Carrières-sur-Seine (8,9%) et sur Sartrouville (9,4%).



L'ancienneté d'emménagement



Une population plus familiale que la moyenne nationale

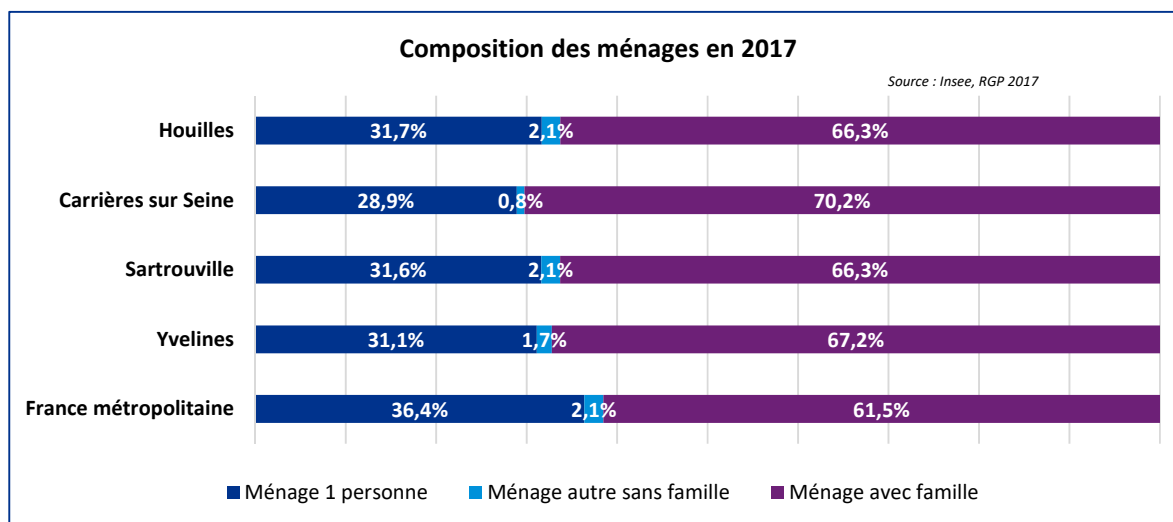
Houilles compte 13 424 ménages, dont **8 896 ménages avec famille**, représentant **les deux tiers des ménages de la commune** (66,3%). La population de Houilles est donc **plus familiale que la moyenne nationale** (61,5% de ménages avec famille), mais moins que la moyenne départementale (67,2% de ménages avec famille).



8 896 ménages avec famille

66,3%
des ménages

La structure des ménages varie beaucoup d'un quartier à un autre. Alors que la part de ménages avec familles dépasse les trois quarts sur deux quartiers (76,3% sur Jacques Yves Cousteau et 78,1% sur Guillaume et Jean Détraves), elle reste inférieure aux deux tiers sur quatre quartiers (54,8% sur Réveil Matin ; 56,0% sur Jules Guesde ; 57,7% sur René Cassin et 63,3% sur Léon Frapié).



Les familles

Une forte proportion de couples avec enfant(s) malgré une légère hausse du nombre de couples sans enfant

Une proportion importante de couples avec enfant(s) qui connaît cependant une légère baisse

Houilles compte un total de 9 002 familles en 2017, dont **4 470 couples avec enfant(s)**, représentant ainsi **près de la moitié des familles** (49,7%). Cette proportion est supérieure à celle observée sur l'ensemble des échelons de comparaison (49,0% à Sartrouville, 48,7% sur les Yvelines, 41,6% à l'échelle nationale), à l'exception de Carrières-sur-Seine (53,8%).



4 470 couples avec enfants

-0,6% par an
entre 2012 et 2017

Le nombre de couples avec enfant(s) connaît cependant **une légère baisse sur Houilles** (-0,6% par an), passant de 4 609 familles en 2012 à 4 470 en 2017. Cette diminution est plus rapide que celle observée à l'échelle nationale (-0,2% par an).

La composition des familles varie significativement d'un quartier à l'autre de la commune. Alors que quatre quartiers comptent moins de 45% de couples avec enfants (42,2% sur Danielle Casanova ; 42,9% sur Jules Guesde ; 44,1% sur Réveil Matin et 44,5% sur Jean Jaurès), cette proportion dépasse les 55% sur deux quartiers (55,4% sur Ferdinand Buisson et 58,5% sur Guillaume et Jean Détraves).

Le nombre de couples avec enfant(s) est en diminution sur sept quartiers de la commune, avec un pic atteint à Jules Guesde (-9,2% par an). A l'inverse, ce nombre augmente sur les sept autres quartiers de Houilles, avec une hausse particulièrement forte sur Félix Toussaint (+3,8% par an), Ferdinand Buisson (+4,3% par an) et René Cassin (+7,6% par an).

Une faible proportion de couples sans enfant, en légère hausse

Avec 35,8% de couples sans enfant, Houilles compte une proportion équivalente de cette typologie de familles par rapport à l'échelle départementale (36,1%) mais plus faible qu'à l'échelle nationale (42,8%). Les couples sans enfant se concentrent majoritairement sur les quartiers de Lucien Waterlot (38,2%), Réveil Matin (39,9%), Jean Jaurès (41,9%) et Jules Guesde (43,1%). A l'inverse, on comptabilise moins de 30% de couples sans enfant sur Félix Toussaint (24,2%) et sur Guillaume et Jean Détraves (29,8%).



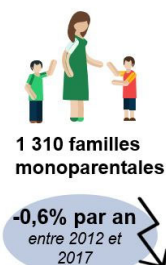
3 222 couples sans enfant

+0,5% par an
entre 2012 et 2017

Le nombre de couples sans enfant augmente légèrement, passant de 3 143 familles en 2012 à 3 222 en 2017. Le nombre de couples sans enfant a chuté sur Guillaume et Jean Détraves (-7,1% par an) et sur Félix Toussaint (-7,7% par an). A l'inverse, il a augmenté de plus de 5% par an sur René Cassin (+5,9% par an), Jules Guesde (+6,4% par an) et Maurice Velter (+10,5% par an).

Une faible proportion de familles monoparentales en légère baisse

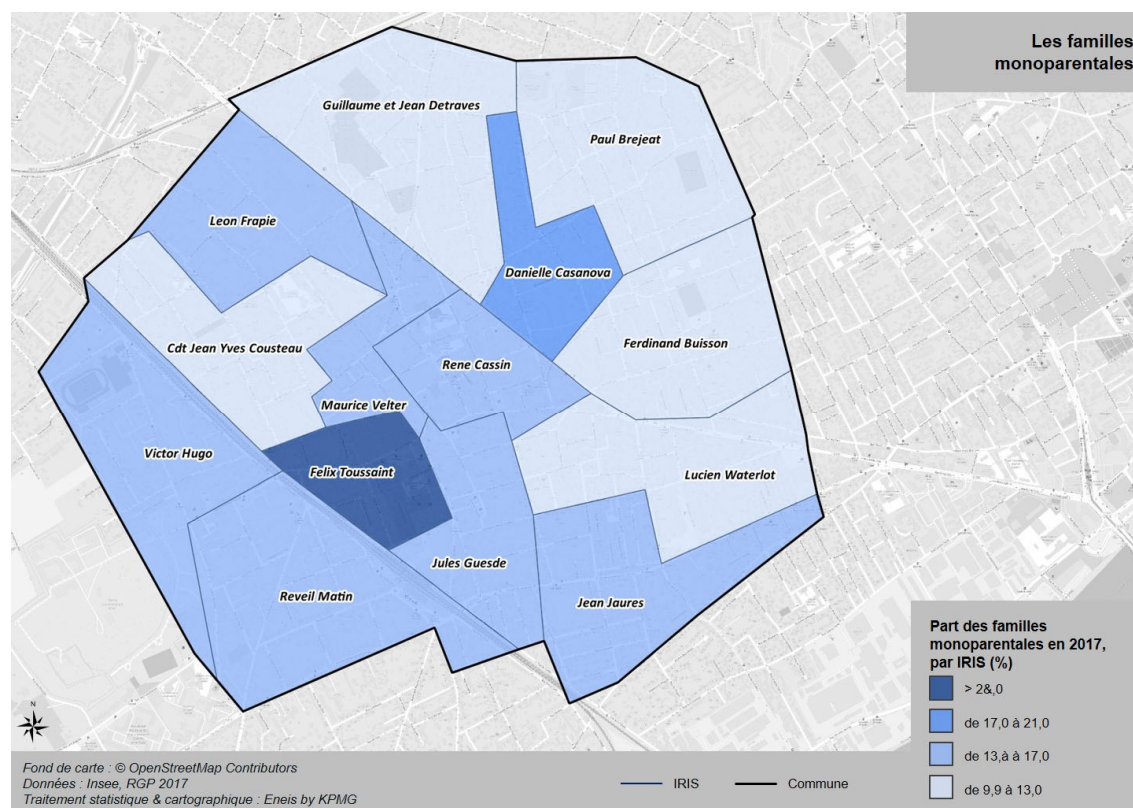
Avec 1 310 familles en 2017, Houilles compte **une plus faible proportion de familles monoparentales** (14,6%) que sur l'ensemble des échelons de comparaison (15,2% sur le département ; 15,6% en France métropolitaine ; 15,1% à Carrières-sur-Seine ; 16,6% à Sartrouville).

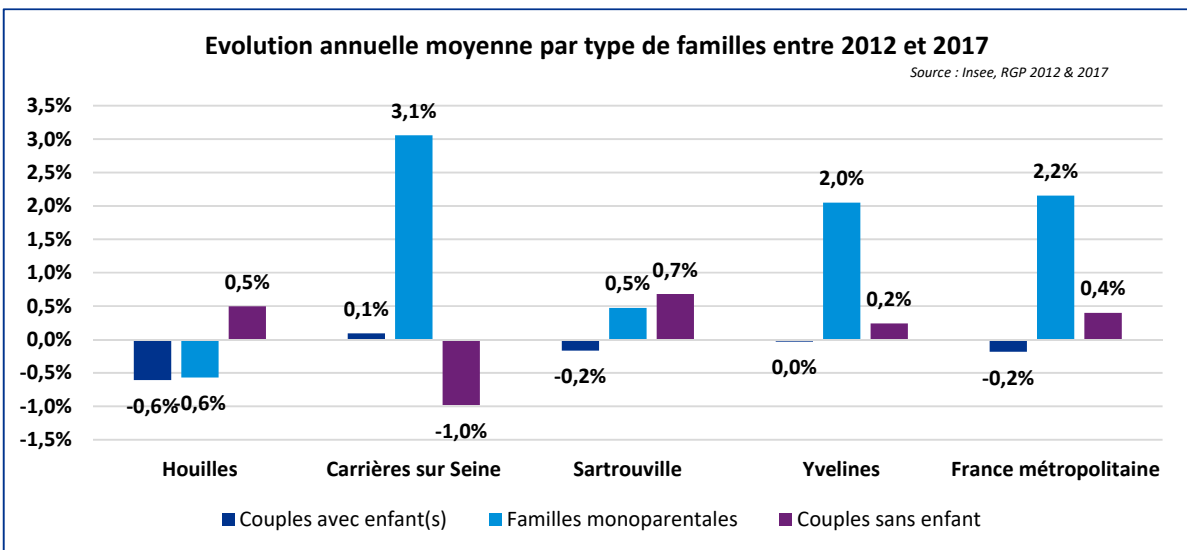
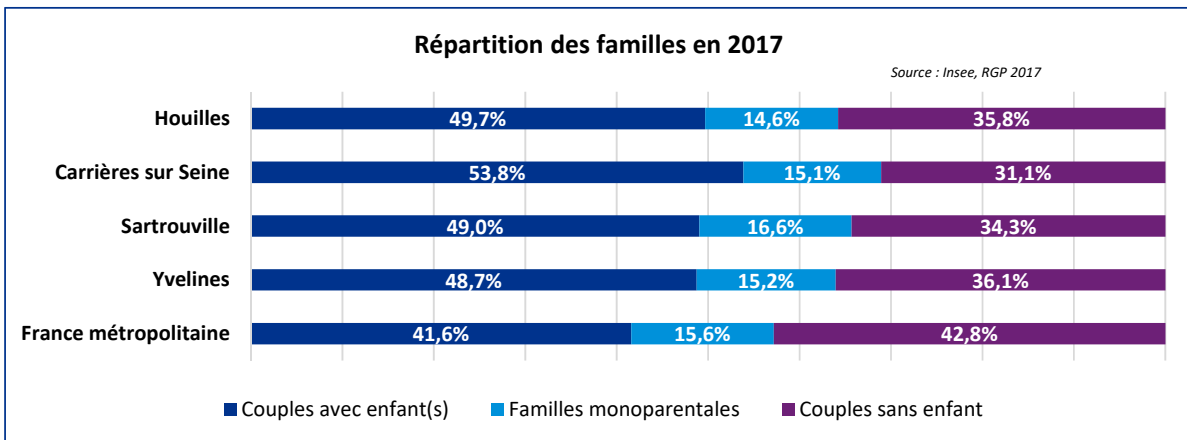


Deux quartiers comptent plus de 20% de familles monoparentales : Danielle Casanova (20,1%) et Félix Toussaint (26,7%). A l'inverse, on recense seulement 9,9% de familles monoparentales sur Lucien Waterlot.

Houilles compte une faible proportion de familles monoparentales, dont **le nombre a diminué** entre 2012 et 2017, passant de 1 348 familles en 2012 à 1 310 en 2017 (soit une baisse annuelle moyenne de 0,6%). **Cette évolution est contraire à la hausse du nombre de familles monoparentales observée sur tous les échelons de comparaison :** +3,1% par an sur Carrières-sur-Seine ; +0,5% par an sur Sartrouville ; +2,0% par an sur les Yvelines et +2,2% par an sur la France métropolitaine.

Le nombre de familles monoparentales diminue sur cinq quartiers de Houilles, avec une baisse très forte sur Maurice Velter (-13,8% par an, passant de 182 familles en 2012 à 86 en 2017). A l'inverse **il augmente sur neuf quartiers**, avec une hausse dépassant les 5% par an sur Paul Bréjeat (+5,1% par an), Lucien Waterlot (+5,9% par an) et Victor Hugo (+6,8% par an).





Des familles nombreuses en forte baisse

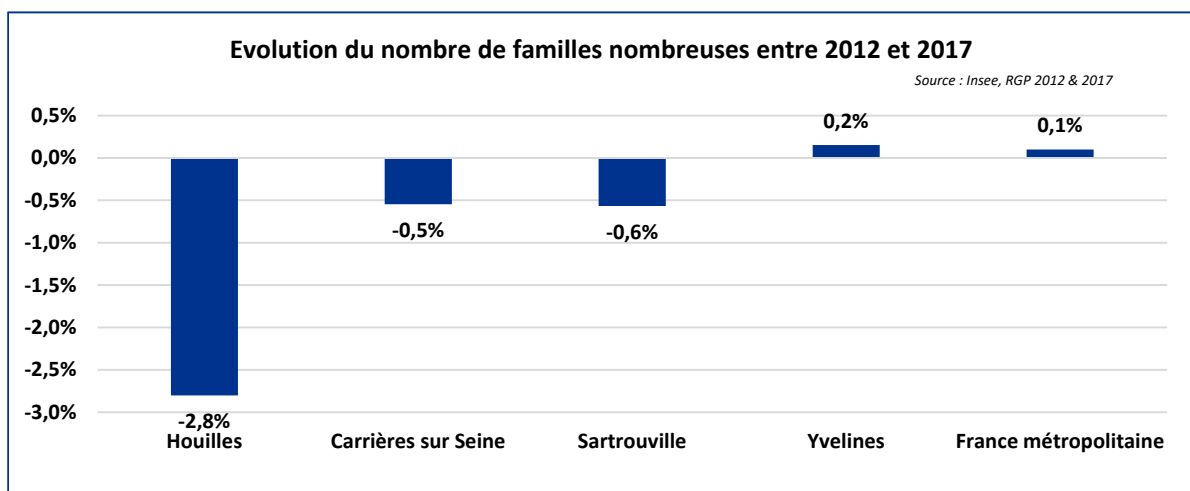
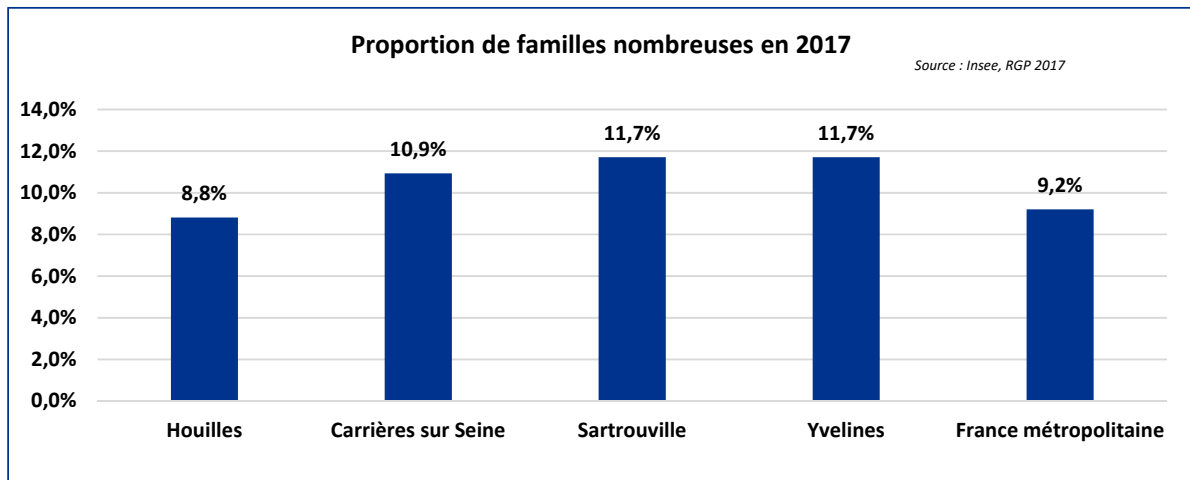
Houilles compte 794 familles nombreuses (trois enfants ou plus), représentant 8,8% des familles de la commune. **Cette proportion est inférieure à celle constatée sur l'ensemble des échelons de comparaison** : 10,9% sur Carrières-sur-Seine ; 11,7% sur Sartrouville ; 11,7% sur les Yvelines et 9,2% sur l'ensemble de la France métropolitaine.



Le nombre de familles nombreuses de Houilles connaît par ailleurs **une forte baisse** (-2,8% par an), passant ainsi de 915 familles en 2012 à 794 en 2017. Cette baisse est bien supérieure à celles observées sur Carrières-sur-Seine (-0,5% par an) et sur Sartrouville (-0,6% par an) et contraire aux tendances départementale (+0,2% par an) et nationale (+0,1% par an).

La part de familles nombreuses est faible sur Jean Jaurès (7,0%), René Cassin (7,2%) et Victor Hugo (7,3%), alors qu'elle dépasse les 10% sur Félix Toussaint (12,1%) et sur Maurice Velter (13,1%).

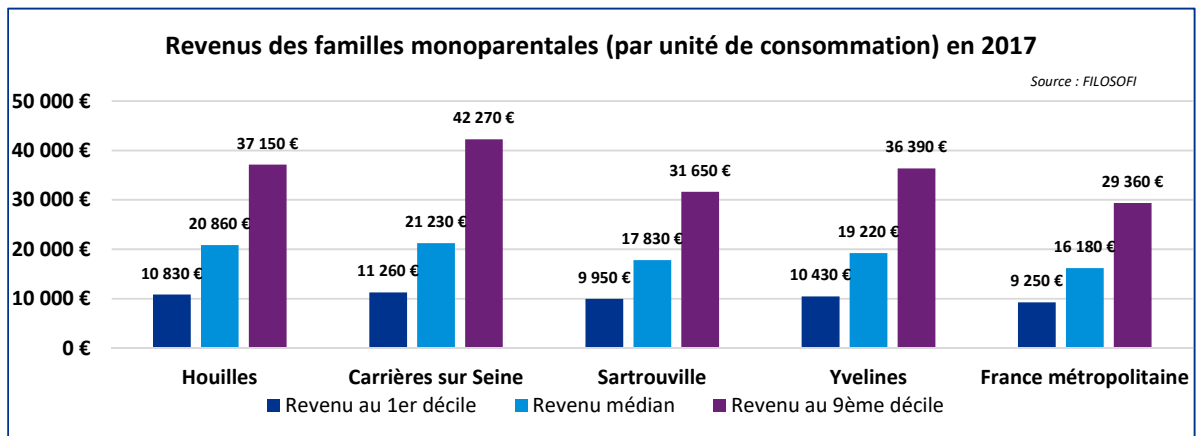
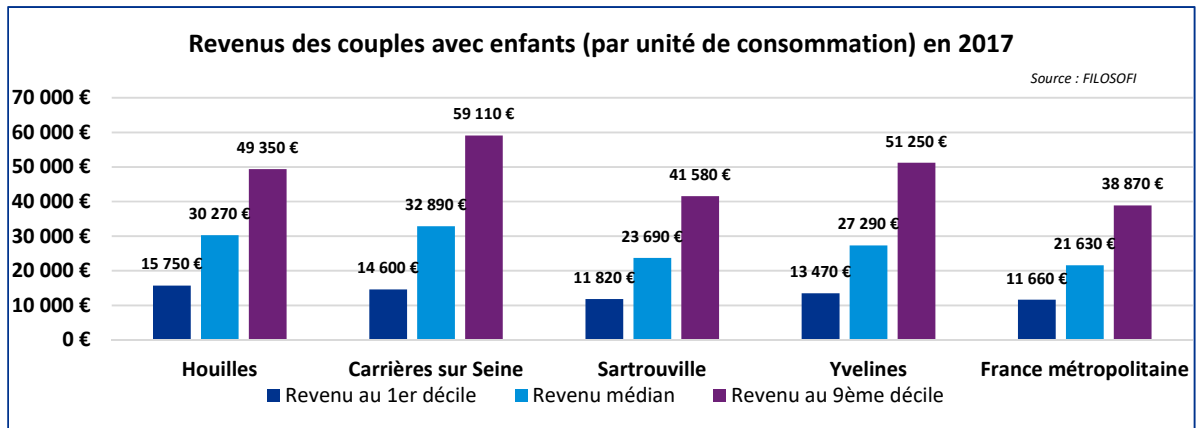
Le nombre de familles nombreuses diminue sur neuf quartiers de la commune avec un pic atteint sur Jules Guesde (-11,2% par an), contre une hausse supérieure à 6% par an sur Félix Toussaint (+6,4% par an) et sur Jacques Yves Cousteau (+7,0% par an).



Des familles monoparentales plus précaires que les couples avec enfants

Le revenu médian des couples avec enfants et des familles monoparentales est significativement plus élevé sur Houilles que les moyennes départementale et nationale. Ces revenus médians sont également plus élevés à Houilles qu'à Sartrouville, mais moins élevés qu'à Sartrouville.

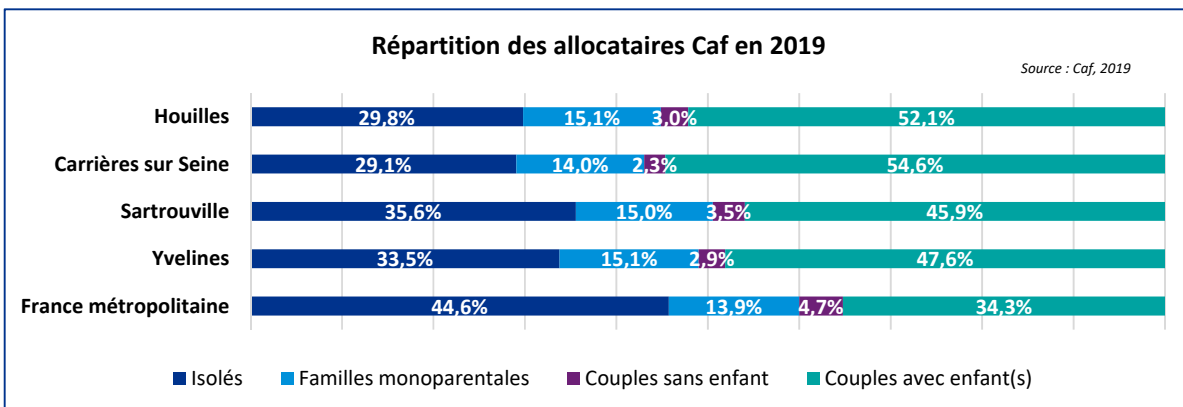
Conformément aux tendances observées sur l'ensemble des échelons de comparaison, on constate cependant que le revenu médian des familles monoparentales est significativement inférieur à celui des couples avec enfants sur Houilles (avec un écart de 9 410 euros par unité de consommation). Ce différentiel est plus élevé sur Houilles qu'à l'échelle des Yvelines (8 070 euros par unité de consommation) et de la moyenne nationale (5450 euros par unité de consommation).



Une plus forte proportion de familles monoparentales parmi les allocataires Caf

La population de Houilles étant plus familiale qu'à l'échelle nationale, on retrouve logiquement ce découpage au sein des allocataires de la Caf sur le territoire. Ainsi, plus de la moitié des allocataires Caf sont des couples avec enfants sur Houilles (52,1%), contre seulement un tiers à l'échelle nationale (34,3%). La tendance observée sur Houilles est plus proche de la moyenne départementale (47,6% d'allocataires en couples avec des enfants).

On constate cependant que la proportion de familles monoparentales parmi les allocataires Caf est légèrement plus élevée à Houilles (15,1%) qu'à l'échelle nationale (13,9%), alors que la part des familles monoparentales est plus faible sur Houilles (14,6%) qu'au niveau national (15,6%). Cette donnée souligne le niveau de vulnérabilité des familles monoparentales résidant sur la commune et le besoin d'aides financières de ces dernières.





L'association « Le chemin 78 » est une association d'accompagnement des femmes victimes de violence qui agit sur l'ensemble du département. L'association accompagne 106 personnes victimes de violence. Une part importante de ces accompagnements a lieu sur la ville de Houilles. L'association regroupe plusieurs pôles : pôle police/ gendarmerie/ justice, pôle social, pôle psycho et écoutant, pôle reconstruction et réinsertion à l'emploi et un pôle enfants/adolescents est en cours de création. Actuellement sur Houilles, il n'y a pas de logement de répit pour les femmes victimes de violence. Il y a un enjeu autour de l'élaboration de partenariat pour orienter vers d'autres communes en fonction des besoins. Un projet d'un lieu associatif d'accompagnement des victimes est en cours sur Houilles (10 000€ reçu du département pour la création de cet accueil).

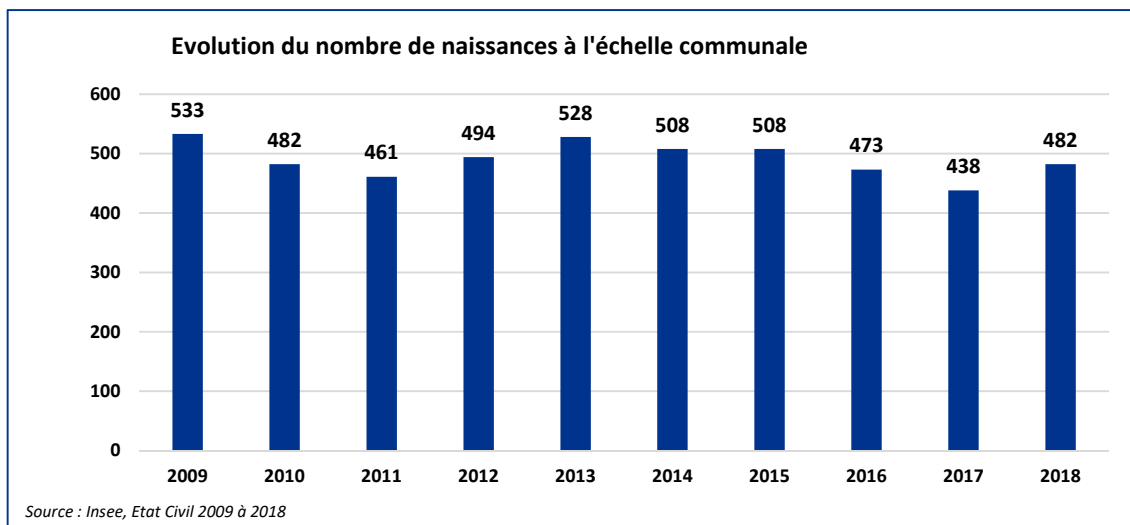


Sur le **volet protection de l'enfance** : 60 enfants sont en mesure de protection sur la commune dont 50 AEMO. Une permanence éducative hebdomadaire a été créée pour renforcer la communication auprès des services et des habitants. Un travail est en cours pour construire des temps de partage et de suivi avec les familles en difficulté. Il y a également un enjeu de sensibilisation des intervenants (petite enfance et enfance-jeunesse) autour des alertes et des IP (informations préoccupantes).

Les jeunes enfants

Une légère baisse du nombre de naissances depuis 2013

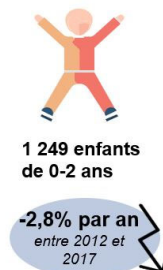
Le nombre de naissances fluctue d'année en année, avec toutefois une tendance à la baisse depuis 2013 : on comptait en effet 528 naissances en 2013 contre 438 en 2017, soit une diminution de 17%. Le nombre de naissances est cependant reparti à la hausse en 2018 avec 482 naissances.



Une sur-représentation mais une diminution du nombre de jeunes enfants de moins de 6 ans sur la commune

Une chute importante du nombre de jeunes enfants de moins de 3 ans

Houilles compte en 2017 1 249 enfants de 0-2 ans, représentant 3,9% de la population de la commune. **Les jeunes enfants sont donc sur-représentés** sur Houilles par rapport à la moyenne nationale (3,3%). Cette proportion s'inscrit cependant dans la moyenne départementale (3,8%), elle est même inférieure à la moyenne observée sur Sartrouville (4,2%). Deux quartiers comptent une proportion particulièrement importante de jeunes enfants de moins de 3 ans : Félix Toussaint (4,9%) et René Cassin (6,5%).

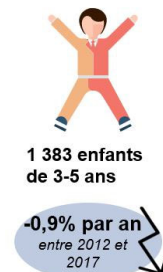


Cependant, **le nombre de jeunes enfants connaît une baisse importante sur Houilles**, passant de 1 438 enfants de moins de 3 ans en 2012 à 1 249 en 2017, soit une diminution de 2,8% par an sur la période. Cette baisse est légèrement inférieure à celle observée sur Carrières-sur-Seine (-3,1% par an), mais elle reste plus importante que les baisses départementale (-0,7% par an) et nationale (-1,2% par an).

Quatre quartiers connaissent une chute de leur nombre d'enfants de moins de 3 ans : Jules Guesde (-8,4% par an), Jacques Yves Cousteau (-9,5% par an), Jean Jaurès (-9,7% par an) et Danielle Casanova (-13,5% par an). A l'inverse, le nombre de jeunes enfants augmente rapidement sur Lucien Waterlot (+6,3% par an), Ferdinand Buisson (+7,9% par an) et sur René Cassin (+13,6% par an).

Une baisse plus mesurée du nombre d'enfants de 3-5 ans

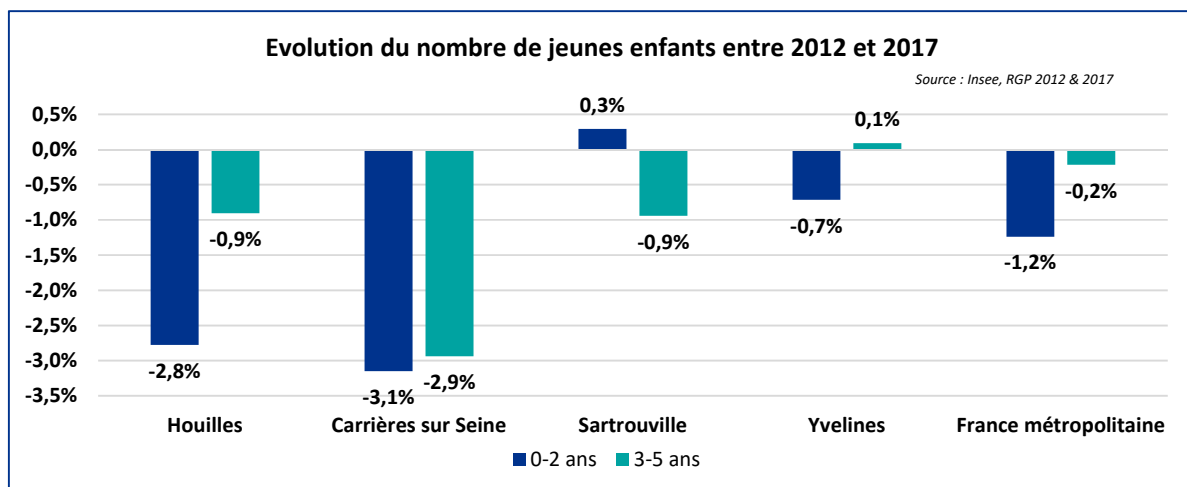
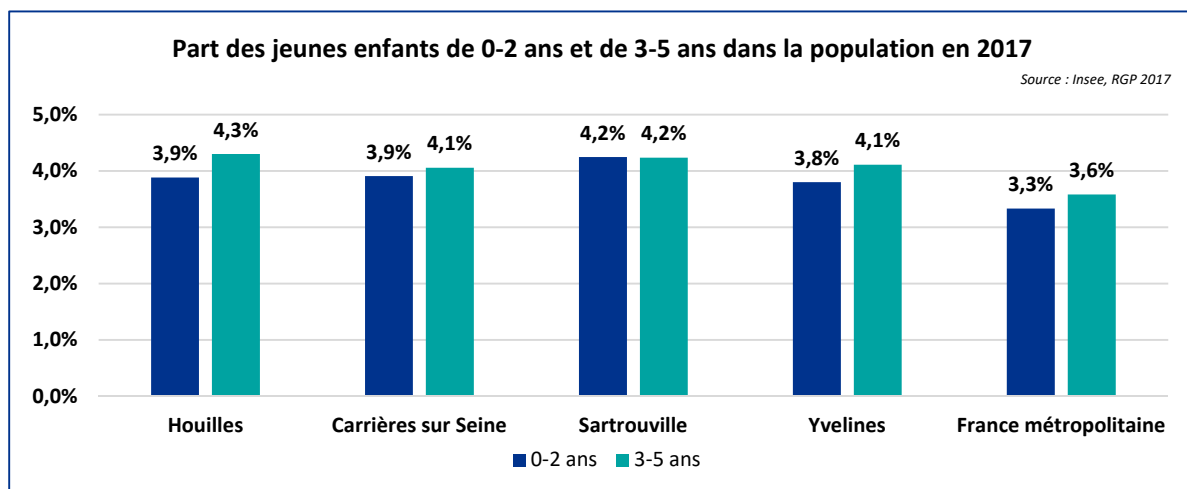
Avec 1 383 enfants de 3-5 ans, Houilles compte 4,3% d'enfants de cette tranche d'âge, une proportion supérieure à celle observée sur l'ensemble des échelons de comparaison (4,1% sur Carrières-sur-Seine ; 4,2% sur Sartrouville ; 4,1% sur les Yvelines ; 3,6% en France métropolitaine).

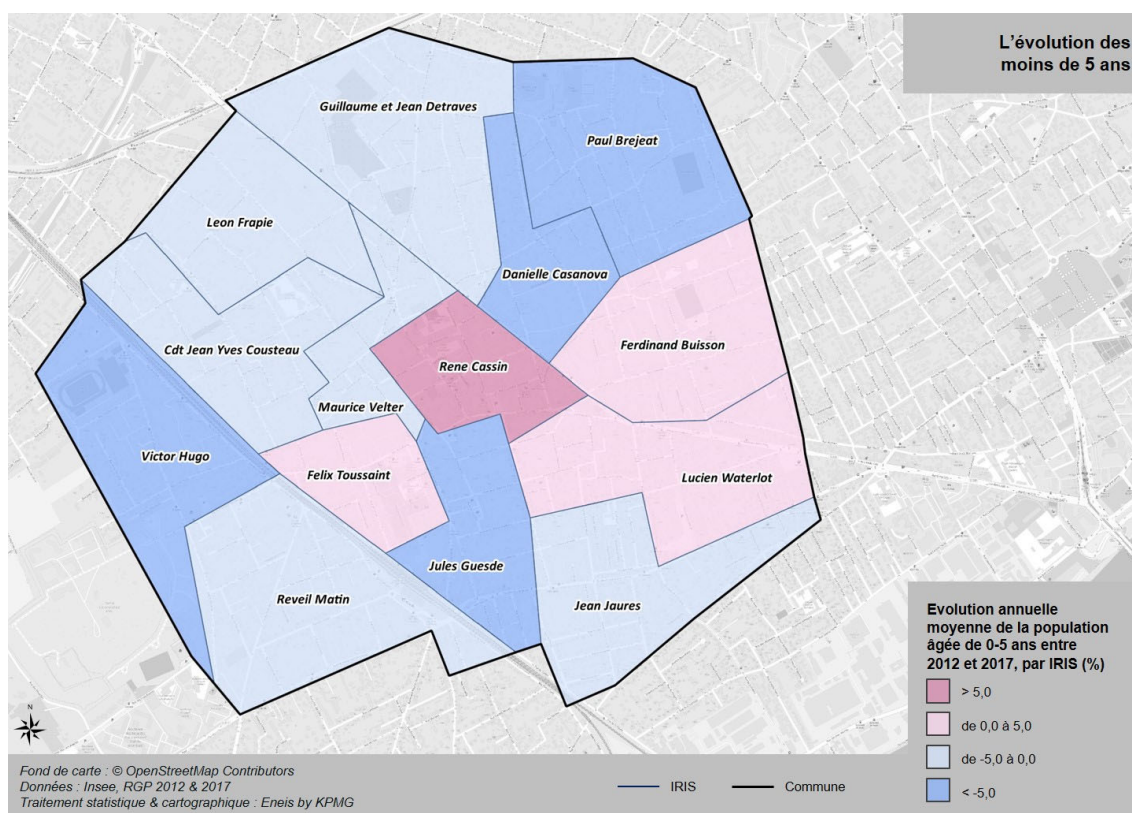


Malgré cette **sur-représentation des enfants de 3-5 ans**, cette catégorie de la population connaît **une légère baisse sur la commune**, passant de 1 448 enfants en 2012 à 1 383 enfants en 2017, soit une baisse de 0,9% par an. Cette diminution est identique à celle observée sur Sartrouville et inférieure à celle de Carrières-sur-Seine (-2,9% par an). Elle reste cependant plus forte que la baisse moyenne nationale (-0,2% par an) et contraire à la tendance départementale (+0,1% par an).

La part d'enfants de 3-5 ans est supérieure à 5% sur Jacques Yves Cousteau (5,1%), René Cassin (5,5%), Félix Toussaint (5,8%) et Maurice Velter (5,9%). A l'inverse, elle ne dépasse pas 3% sur Paul Bréjeat (2,7%) et Jules Guesde (2,9%).

Le nombre d'enfants de 3-5 ans augmente sur cinq quartiers, avec une hausse particulièrement significative sur Félix Toussaint (+5,7% par an) et René Cassin (+9,8% par an). Deux quartiers connaissent à l'inverse une baisse de leur nombre d'enfants de 3-5 ans supérieure à 8% par an : Paul Bréjeat (-8,2% par an) et Jules Guesde (-8,2% par an).





Projections démographiques – vers une hausse du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans

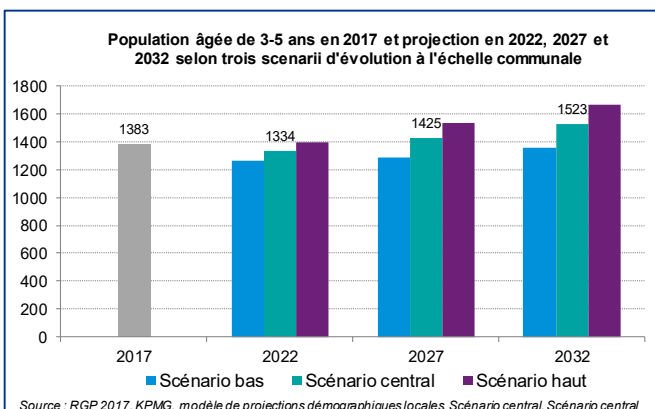
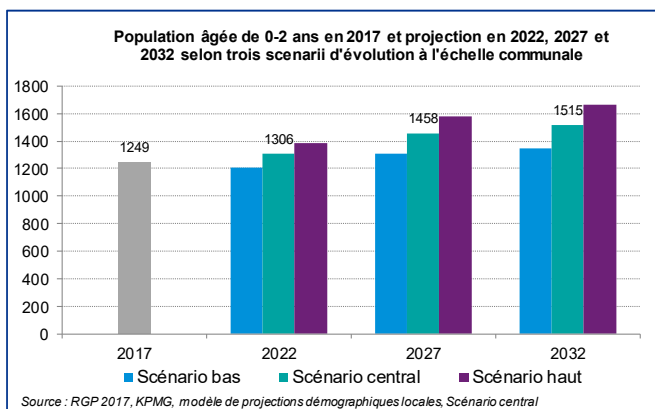
En diminution durant la période 2012-2017, le nombre d'habitants âgés de 0-5 ans devrait repartir à la hausse, les effectifs passant de 1 250 à un peu plus de 1 500. Ils représenteraient en 2032 8,3% de la population (8,2% en 2017).

L'intensité de la fécondité prise en compte dans le scénario central étant la même que celle observée entre 2007 et 2017, l'augmentation des effectifs âgés de moins de 6 ans s'expliquerait par la hausse du nombre d'habitants en âge d'avoir des enfants, notamment des 25-44 ans.

Le scénario haut fait état d'une hausse plus importante des effectifs âgés de moins de 6 ans, à l'horizon 2032, comparativement au scénario central. Cette croissance accentuée est le résultat de la simulation d'une fécondité plus importante et d'une arrivée plus massive de nouveaux habitants en âge d'avoir des enfants. A l'inverse, le scénario bas fait état d'une croissance plus modérée du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans due à une diminution de la fécondité (hypothèse émise) ainsi qu'à une arrivée moins importante d'habitants en âge d'avoir des enfants comparativement aux deux autres scénarii.

A noter qu'au sein de la classe d'âge des 0-5 ans, la croissance des effectifs serait plus importante chez les 0-2 ans que chez les 3-5 ans entre 2017 et 2032, respectivement +1,3%/an et +0,6%/ans. Ce constat est similaire pour tous les scénarii réalisés.

Ces projections doivent être prises en compte par la commune afin d'anticiper le nombre de places nécessaires dans les structures d'accueil du jeune enfant et dans les écoles maternelles de la commune.

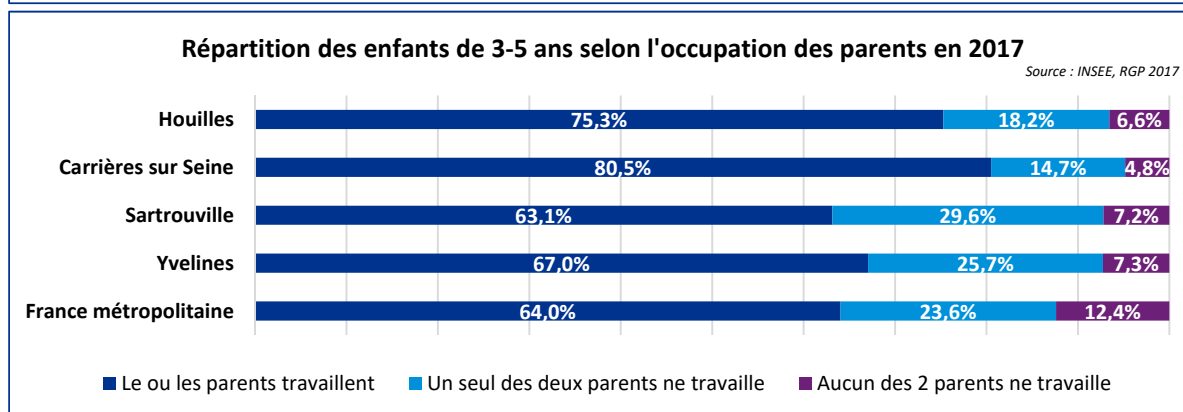
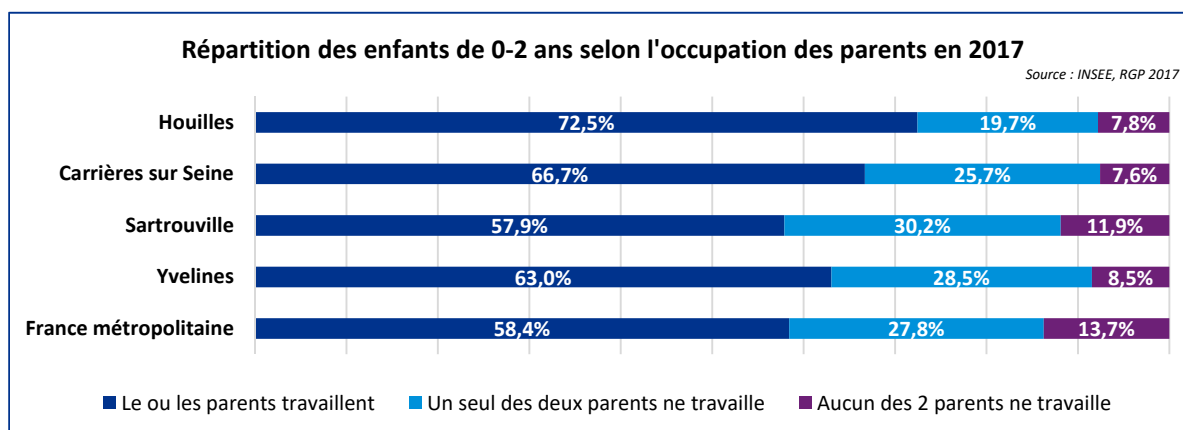


Des parents de jeunes enfants plus actifs que la moyenne

Le taux d'emploi des parents de jeunes enfants est particulièrement élevé sur Houilles.

Les deux parents de près des trois quarts des enfants de moins de 3 ans travaillent (72,5%), contre les deux tiers à l'échelle départementale (63,0%) et seulement 58,4% à l'échelle nationale. Cette tendance reste identique pour les parents d'enfants de 3-5 ans, avec plus des trois quarts des enfants de cette tranche d'âge ayant leurs deux parents qui travaillent (75,3%), contre les deux tiers à l'échelle départementale (67,0%) et nationale (64,0%).

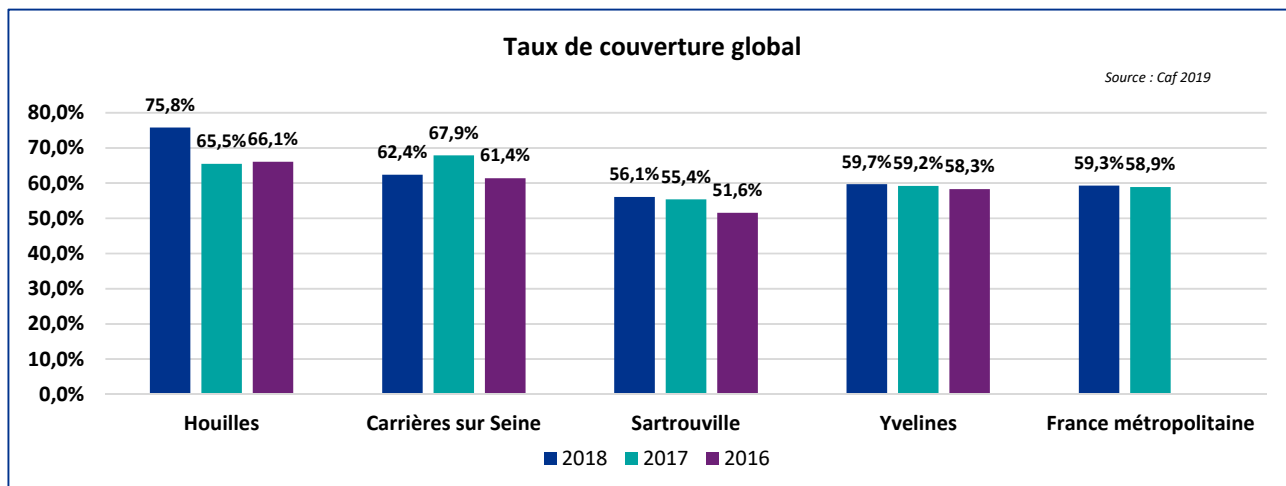
Cette proportion élevée de parents en emploi peut souligner des **besoins en termes d'adaptation des modes d'accueil et des dispositifs d'accompagnement à la parentalité aux horaires professionnels** notamment.



Un taux de couverture élevé, reposant majoritairement sur l'accueil individuel des jeunes enfants par des assistants maternels

Un taux de couverture global plus élevé que sur les échelons de comparaison

Le taux de couverture reflète l'ensemble des capacités d'accueil (accueil collectif, accueil individuel, préscolarisation) par rapport au nombre total de jeunes enfants résidant sur la commune. Selon les données de la Caf, ce taux de couverture est **en augmentation** à Houilles entre 2017 et 2018, passant de 65,5% en 2017 à 75,8% en 2018. Il est largement **supérieur à celui observé sur l'ensemble des échelons de comparaison** (59,7% sur les Yvelines et 59,3% de moyenne nationale).

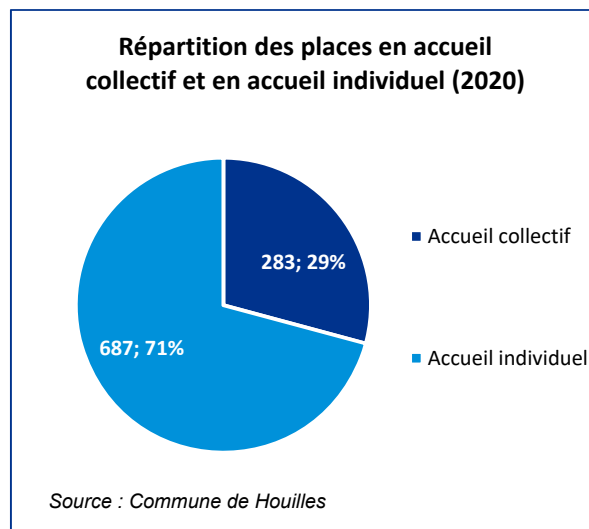


Une prédominance de l'accueil individuel mais un enjeu important relatif au remplacement des assistants maternels après leur départ en retraite

Tous modes d'accueil confondus, municipaux et privés, Houilles compte **970 places d'accueil de jeunes enfants**, dont **283 places en accueil collectif** et **687 places en accueil individuel**. L'accueil collectif représente donc plus du quart des modes d'accueil des jeunes enfants sur la commune (29%) et l'accueil individuel près des trois quart (71%).

Houilles est cependant confronté à un **vieillessement de ses assistants maternels**. Selon les données de la Caf, un quart des assistants maternels sont âgés de plus de 60 ans (25%), un ratio conforme à la moyenne nationale (26%) mais supérieur à la moyenne départementale (22%).

Ce constat pose un enjeu important de renouvellement des assistants maternels sur la commune et éventuellement de développement des capacités d'accueil en collectif pour pallier aux besoins.



Les structures d'accueil collectif et individuel sur la commune de Houilles

Les établissements gérés par la commune

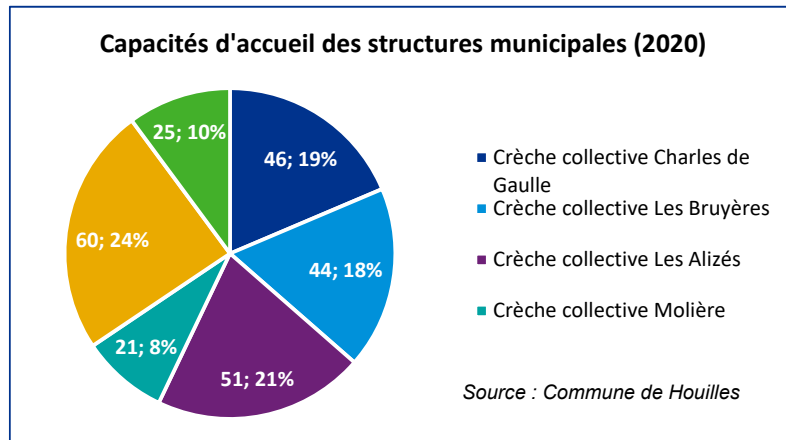
Le service petite enfance de la commune de Houilles gère six établissements d'accueil du jeune enfant, pour **une capacité d'accueil total de 247 places** (dont 187 en collectif).

- **La crèche collective « Charles de Gaulle »**, capacité d'accueil de 46 enfants
- **La crèche collective « Les Bruyères »**, capacité d'accueil de 44 enfants (42 + possibilité d'accueil en surnombre de 2 enfants supplémentaires)
- **La crèche collective « Les Alizés »**, capacité d'accueil de 51 enfants
- **La crèche collective « Molière »**, capacité d'accueil de 21 enfants, qui a la particularité d'accueillir uniquement les enfants pour leur dernière année avant l'entrée à l'école maternelle (accueil proposé en priorité aux enfants de la crèche familiale). La crèche réalise un travail accru avec les enfants sur l'acquisition du langage, en particulier auprès des enfants bilingues.
- **La crèche familiale**, capacité d'accueil de 60 enfants. La crèche familiale compte 20 assistants maternels qui accueille en 2020 55 enfants (les places non-utilisées permettant d'organiser 2 places d'accueil d'urgence et de maintenir l'accueil des enfants chez un autre assistant maternel en cas d'absence pour congé, maladie ou formation)
- **Le multi-accueil « Les Genêts »**, capacité d'accueil de 25 enfants (**dont 18 places réservées pour l'accueil occasionnel**)

Malgré le nombre et la diversité des structures d'accueil des jeunes enfants sur la commune et le bon taux de couverture global, **344 enfants étaient en attente d'une place en crèche au 1^{er} août 2020** :

- 13 enfants sur la liste d'attente de 2018
- 130 enfants sur la liste d'attente de 2019
- 201 enfants sur la liste d'attente de 2020

La croissance des effectifs de jeunes enfants sur la période 2017-2032 anticipée par les projections démographiques pose ainsi un enjeu relatif aux capacités d'accueil des structures présentes sur la commune pour répondre aux besoins des parents dans les prochaines années.





Les entretiens avec les services de la commune ont fait ressortir **un enjeu relatif à la mise aux normes** des bâtiments d'accueil des jeunes enfants.



L'adjointe à la petite enfance souhaite également **retravailler les critères d'accès** en commission d'attribution (notamment sur les deux parents actifs ou sur les situations de handicap). Elle souhaiterait également mettre en place **une allocation différentielle** de l'accueil en EAJE.



Les acteurs constatent unanimement **les grandes difficultés du service petite enfance de la commune** « sinistré » (absence de coordinateur petite enfance depuis plus d'un an)



Initiative inspirante : La PMI de Chatou organise des **formations pour les professionnels de crèches** sur l'éveil corporel tactile ainsi que des activités avec les parents pour renforcer le lien avec les familles et l'accompagnement parental. Par ailleurs, les acteurs lors des groupes de travail ont fait ressortir des besoins constants de formation des professionnels sur la ville de Houilles.



Les acteurs lors des groupes de travail ont fait ressortir le constat **d'un manque d'offre d'accueil collectif** des jeunes enfants sur la commune. Il y a en particulier **un manque d'offre occasionnelle** (assuré uniquement par le multi-accueil municipal) afin de répondre aux besoins des parents en recherche d'emploi par exemple. Il y a également **un manque de structure d'accueil à horaires atypiques** (tôt le matin, tard le soir) pour répondre par exemple aux besoins des cadres ayant de longues journées de travail, des personnels des hôtels et de ménage travaillant en horaires décalées ou encore des familles nombreuses.

La répartition géographique des établissements

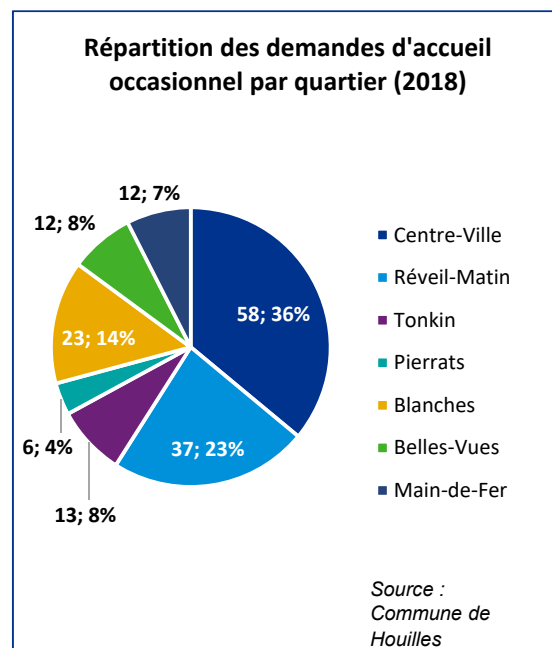
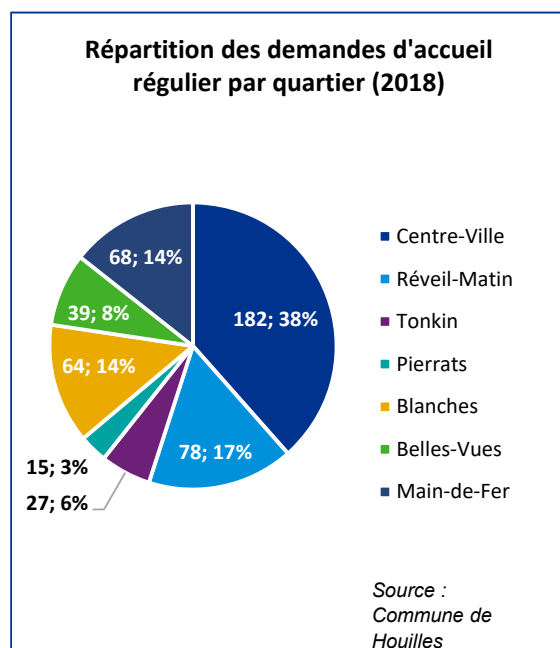


On note **une concentration des structures d'accueil municipales** sur le quartier du centre-ville (multi-accueil Les Genêts, crèche Les Alizés, crèche Charles de Gaulle), au détriment des quartiers à l'ouest, au nord et à l'est de la commune. Pourtant, des demandes émanent des familles habitants sur ces quartiers (voir graphique ci-dessous).



L'enjeu relatif à **la répartition géographique des lieux d'accueil collectifs** a également été identifié durant les groupes de travail avec la présence d'établissements majoritairement dans le centre-ville et proches de la gare.

La diversification des offres et leurs implantations représentent un facteur important favorisant la mixité sociale dès les plus jeunes âges.

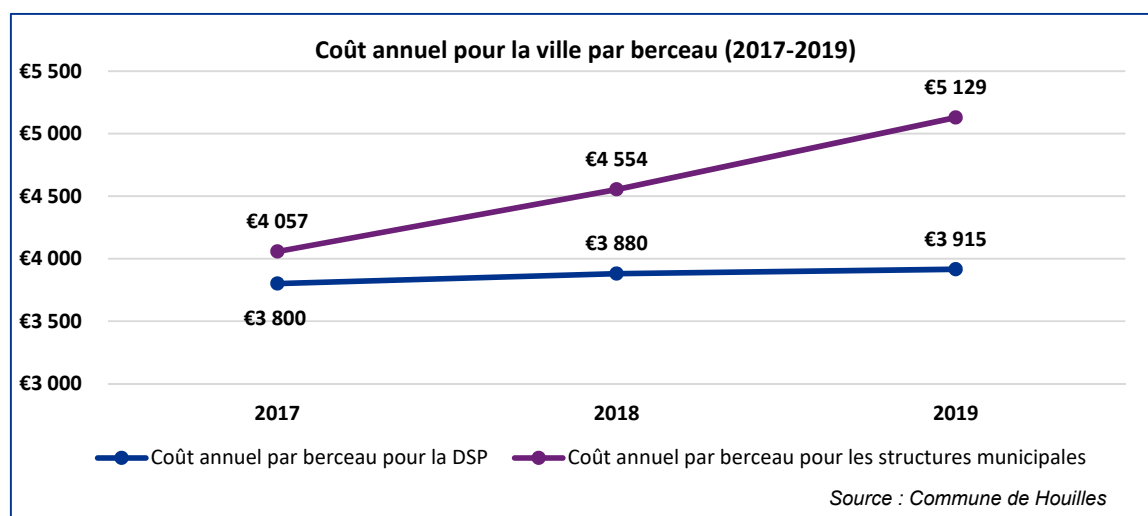


La délégation de service public

Afin de développer sa politique d'accueil du jeune enfant et de répondre aux besoins croissants des familles, Houilles s'est orientée en 2015 vers **l'ouverture d'un nouveau multi-accueil** « Les Lutins », **d'une capacité d'accueil de 26 enfants** (25 réguliers + 1 occasionnel). Cette structure constitue une **délégation de service public** faite au groupe « La Maison Bleue » par la commune, propriétaire des locaux.

La commune tire **un bilan très satisfaisant** de cette délégation de service public, au-delà de la satisfaction des familles exprimée dans une enquête. Houilles constate en effet que la DSP permet une meilleure anticipation des dépenses publiques. Le coût annuel pour la ville par berceau en 2019 reste inférieur à 4000 euros sur le multi-accueil géré par la Baleine Bleue (3915 euros) quand il dépasse les 5000 euros sur les autres structures (5129 euros). Par ailleurs, l'évolution des coûts est mieux maîtrisée avec la délégation de service public (+3% entre 2017 et 2019) par rapport aux autres structures municipales (+26% sur la même période).

Dans ce cadre, le service petite enfance et le groupe La Maison Bleue portent pour projet d'accroître le nombre de places dans le multi-accueil (+2 places envisagées).

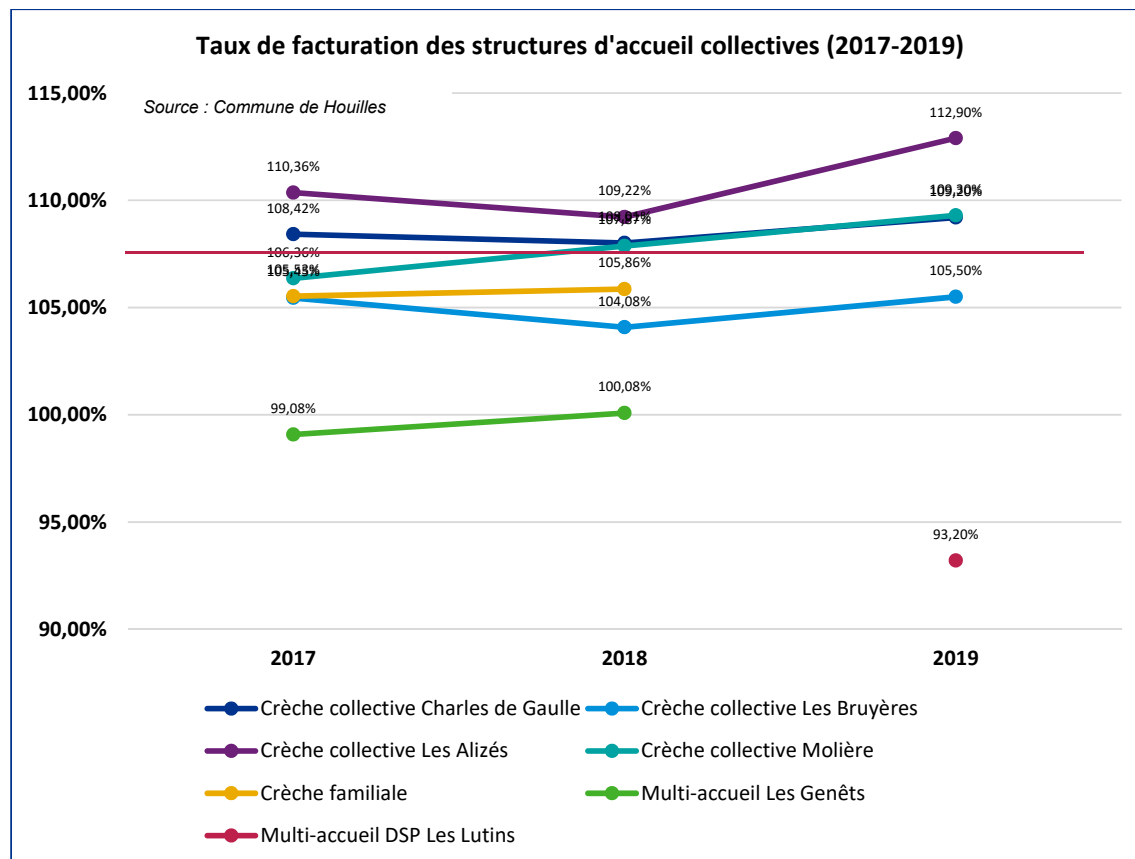


Un taux de facturation plus faible en délégation de service public

La Caf verse aux gestionnaires de structures d'accueil des jeunes enfants une prestation de service unique (PSU), calculé sur la base des heures facturées aux familles. Le montant de la PSU versée par la Caf dépend donc du taux de facturation de l'établissement d'accueil :

- Le montant de la PSU est élevé lorsque le taux de facturation est faible (inférieur à 107%)
- Le montant de la PSU est intermédiaire lorsque le taux de facturation est modéré (compris entre 107 et 117%)
- Le montant de la PSU est plus faible lorsque le taux de facturation est élevé (supérieur à 117%)

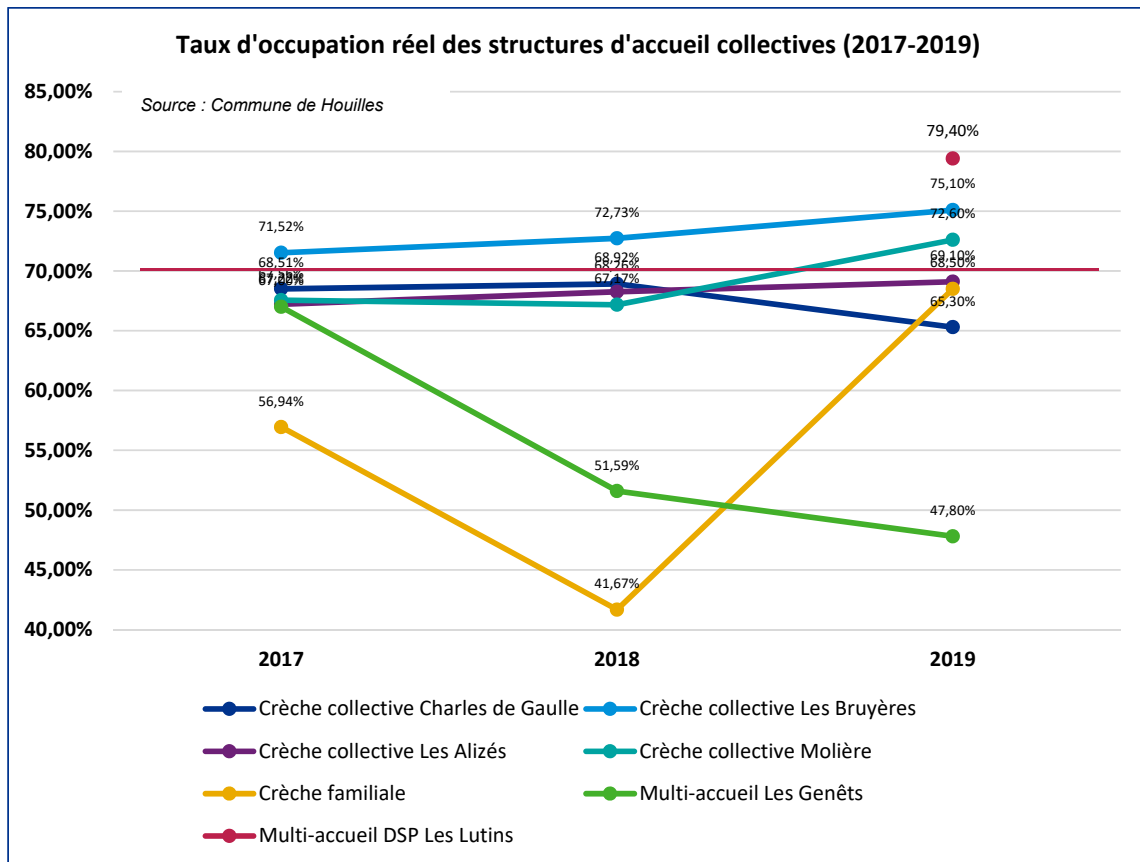
Parmi les structures gérées directement par la municipalité, on constate que **seule la crèche collective Les Bruyères a un taux de facturation inférieur à 107%**, ce taux étant situé entre 107% et 117% pour les autres établissements. **Le taux de facturation du multi-accueil Les Lutins, en délégation de service public, est significativement inférieur** à ceux des structures en gestion directe par la commune.



Un taux d'occupation plus élevé en délégation de service public

Le taux d'occupation affiche l'utilisation de l'équipement par rapport à son potentiel théorique. Cet indicateur est affecté par l'amplitude d'ouverture journalière : quand elle est importante, il peut être difficile de connaître une bonne fréquentation tôt le matin, ou tard en fin d'après-midi. Le taux d'occupation réel est calculé en tenant compte des heures effectives de présence des enfants, il reflète l'usage concret de la structure. La Caf fixe **un seuil d'alerte à 70%**.

Le taux d'occupation du multi-accueil Les Lutins, en délégation de service public, est plus élevé (79,40%) que les taux d'occupation des structures municipales. **Parmi les structures municipales, seules deux affichent un taux d'occupation supérieur à 70%** : la crèche Les Bruyères (75,10%) et la crèche Molière (72,60%). En particulier, le taux d'occupation du multi-accueil municipal Les Genêts a connu une diminution rapide ces dernières années, passant de 67,0% en 2017 à 47,8% en 2019. Alors que le taux d'occupation de la crèche familiale était également inférieur à 50% en 2018 (41,67%), ce dernier est reparti à la hausse en 2019 (65,30%) et se rapproche des 70% préconisés par la CAF.



Les micro-crèches privées

Houilles compte également six micro-crèches privées, gérées par trois groupes, pour **une capacité d'accueil total de 70 places** :

- Le groupe « Les P'tits Bababins » qui gère trois micro-crèche d'une capacité d'accueil de 10 enfants chacune
- Le groupe « La Maison Bleue » qui gère deux micro-crèche, l'une d'une capacité d'accueil de 20 enfants et l'autre de 10 enfants
- Le groupe « Les petits chaperons rouges, grandir » qui gère une micro-crèche, d'une capacité d'accueil de 10 enfants



Le taux de couverture global est élevé (75%) sur la commune de Houilles, conduisant à **l'impossibilité pour la CAF de financer la création de nouvelles crèches privées** alors que la commune manque de structures d'accueil collectif.

L'accueil individuel des jeunes enfants



L'accueil individuel représente près des trois quarts des modes d'accueil sur la commune, qui ne dispose cependant pas d'un **Relai Assistantes Maternelles (RAM)**. La construction d'un RAM fait partie des projets de la municipalité. Il n'existe pas non plus de **Maison des Assistantes Maternelles (MAM)** sur la commune.



Le projet de création d'un RAM est structurant pour la CAF. L'interaction avec l'association des assistantes maternelles déjà présente reste à définir.



Il est ressorti lors des groupes de travail **une volonté de l'ensemble des parties-prenantes de mettre en place un RAM** sur la commune et d'articuler le RAM avec la crèche familiale, les assistantes maternelles libérales et l'association « La voix des Assistantes Maternelles »



Les acteurs ont identifié plusieurs enjeux autour de l'accueil individuel sur la commune : **le coût de financement d'un mode de garde individuel ou en micro-crèches** pour les familles vulnérables via la Paje demeurant beaucoup élevé qu'en accueil collectif avec la PSU ; **les horaires d'accueil** des assistantes maternelles souvent moins élargis que celui des structures et ne correspondent pas forcément aux besoins des familles ayant une activité professionnelle en décalé. Enfin, **l'attractivité du métier d'assistante maternelle** demeure un constat remarquable sur une majeure partie du territoire comme sur la commune de Houilles. De façon plus large, la question de **la diversité de l'offre en matière d'accueil du jeune enfant** représente un enjeu fort notamment pour garantir une mixité sociale au sein des Eaje. Des communes voisines, situées elle- aussi sur la ligne A du RER, ont ainsi vu une part conséquente de leur offre se développer via des micro-crèches Paje localisées sur certains quartiers de leur commune et pouvant potentiellement nuire à une forme de mixité sociale.



L'association « La voix des assistantes maternelles » est présente à Houilles afin d'orienter les assistantes maternelles et les parents.

Un projet a été lancé par « La voix des assistantes maternelles » avec la médiathèque de Houilles visant à développer les activités proposées par les médiathèques à destination des jeunes enfants (nouvelles activités, nouveaux créneaux).

Les actions de soutien à la parentalité

"Les mercredis des Parents" sont des conférences-débats soutenues par le réseau du **REAAPY** (Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines). L'objectif est de faciliter l'accès à l'information des parents, et de faciliter le contact avec les professionnels.

Les Mercredis des Parents répondent à un objectif de prévention et de réassurance des parents dans l'intérêt des enfants. Ils permettent aux parents de se réunir afin d'assister à

une conférence puis de participer à un débat éclairé par des professionnels de l'enfance et de l'éducation. L'objectif est de leur donner l'occasion de s'informer, de s'exprimer et de partager leurs expériences avec d'autres ainsi qu'avec des professionnels autour de problématiques qui concernent le plus grand nombre. L'un des objectifs est de répondre aux difficultés de communication que rencontrent certains parents avec leurs enfants.

Les conférences-débats sont animées par un intervenant spécialiste du thème abordé. Les rencontres sont divisées en deux temps. Tout d'abord les parents assistent à un exposé de trente minutes mené par l'intervenant spécialiste au cours duquel ce dernier amorce le débat à suivre. Les parents présents ont ensuite la parole et peuvent ainsi s'exprimer en s'adressant à l'intervenant spécialiste ainsi qu'aux autres parents.



Les acteurs ont fait ressortir lors des groupes de travail qu'il n'existait pas d'action spécifique pour les parents de jeunes enfants lors des conférences-débats « Les mercredis des Parents ». Un besoin de renforcer le partenariat avec la petite enfance a été identifié.

Il existe cependant deux LAEP : un **Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)** : « La Balle au bond », dont les permanences sont organisées dans les locaux du Gingko, les actions du LAEP s'adressent aux parents d'enfants âgés de 0 à 4 ans ainsi qu'aux futurs parents, avec une participation de 0,50 euros par famille et par accueil ; un LAEP réservé aux familles suivies par la PMI.



Les acteurs ont fait ressortir le besoin de **renforcer le partenariat avec les structures petite enfance**.



Les acteurs lors des groupes de travail ont identifié un réel manque sur la commune concernant les actions de soutien à la parentalité notamment dû à l'absence de RAM ou à des difficultés d'accès au LAEP. Un enjeu a été identifié concernant les **créneaux d'ouverture du LAEP** qui n'est pas ouvert le samedi, de nouveaux créneaux horaires permettraient de toucher les familles dont les 2 parents travaillent la semaine par exemple.



Un enjeu spécifique est ressorti des groupes de travail concernant **l'accompagnement des familles habitant en centre-ville** qui peuvent être plus fragiles et globalement ne fréquentent pas les médiathèques et les ludothèques. La question, ici aussi, de la **mixité sociale** mais également **de la sociabilisation et d'apprentissage** de ces enfants peuvent se poser.



Les actions de soutien à la parentalité semblent peu connues de l'équipe municipale (élus et agents). Elles pourraient être développées plus largement sur la commune.



Des ateliers « grandir et s'amuser » sont mis en place à destination des familles sur Houilles et sur Chatou afin de créer du lien entre parents et enfants autour du jeu par la PMI.



Le Service jeunesse organise des **conférences de soutien à la parentalité**. La communication autour de ces conférences est efficace mais il se pose la question de l'accessibilité des conférences à l'ensemble du public visé (garde d'enfants pour les femmes seules, coût, etc.).



Une initiative inspirante : La Maison de la Famille à Sartrouville regroupe dans un même lieu, un LAEP, des activités de baby gym, de langue des signes, de musique, un lieu d'accueil pour adolescents et des actions de soutien à la parentalité.

Les enfants en situation de handicap



Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans les crèches collectives et des partenariats entre les crèches municipales et les écoles maternelles sont mis en place pour accueillir à mi-temps à l'école et à mi-temps à la crèche les enfants en situation de handicap.



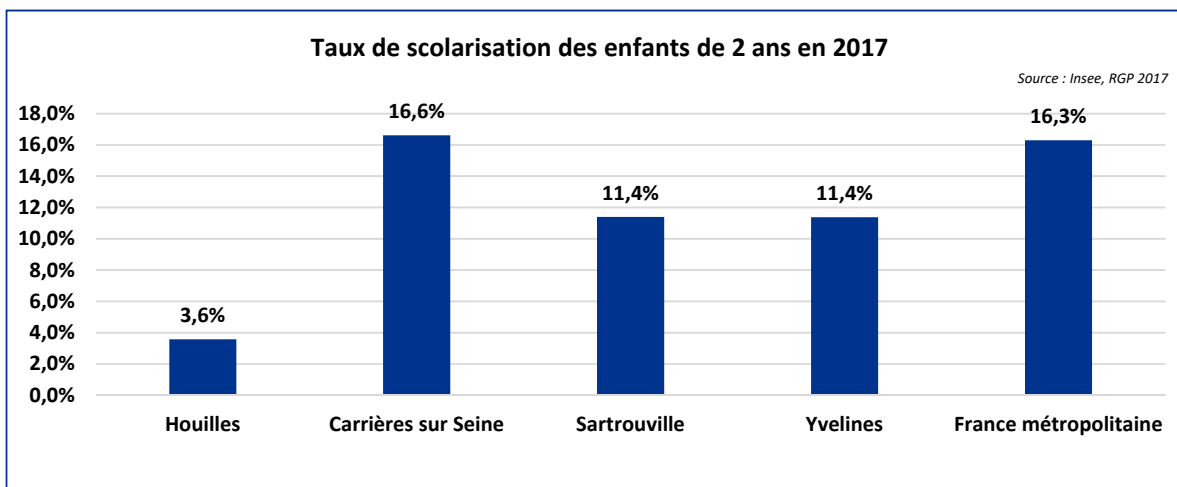
Les acteurs ont fait ressortir des difficultés pour les familles avec un enfant en situation de handicap d'obtenir un accompagnement en dehors de la crèche (orientation, accompagnement psychologique, etc.) notamment lors de l'entrée en école maternelle (AVS dont le forfait « éducation nationale » ne permet pas d'être présentes pour l'accompagnement durant les pauses méridiennes notamment).

Un taux de scolarisation des jeunes enfants inégal en fonction des âges

Un faible taux de préscolarisation des enfants de 2 ans

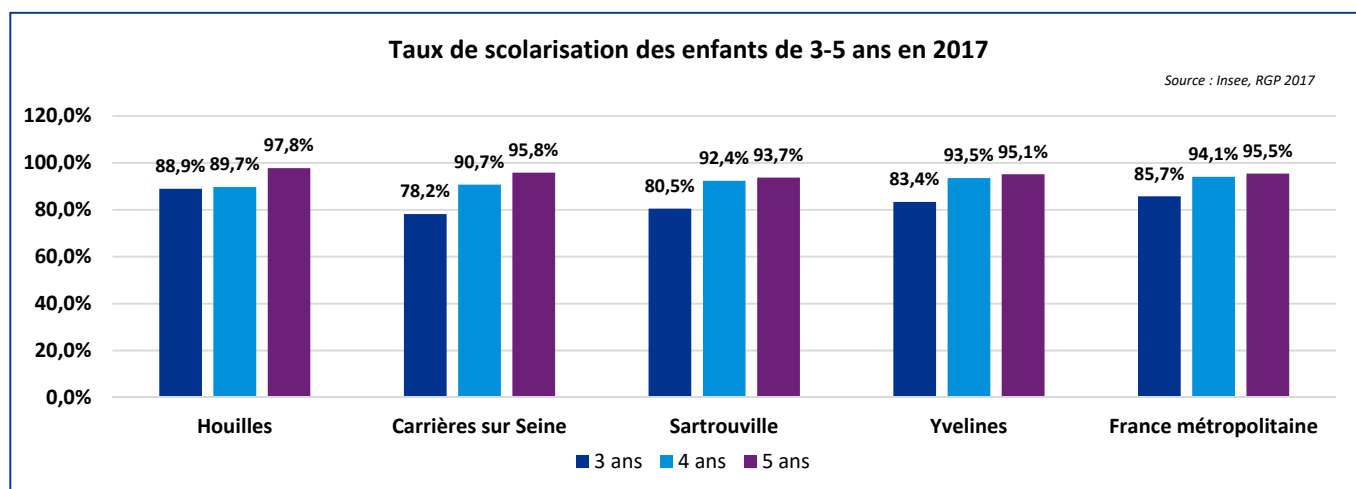
Le taux de préscolarisation des enfants de 2 ans est particulièrement faible sur Houilles (3,6%, représentant 16 enfants de 2 ans sur un total de 435) en comparaison avec la moyenne départementale (11,4%) et nationale (16,3%), mais aussi avec les communes de Carrières-sur-Seine (16,6%) et de Sartrouville (11,4%). Ce constat s'explique par **l'absence de classe de préscolarisation** sur la commune, **l'accent étant mis au niveau national sur la scolarisation des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires**. Une éventuelle reconnaissance de certains quartiers de Houilles comme prioritaires permettrait probablement de développer ce type de classe et répondre à un besoin important de préparation à la maternelle pour des enfants qui n'auraient pas eu de socialisation habituelle via un Eaje ou une assistante maternelle notamment.

Un besoin de préscolarisation important dès l'âge de 2 ans, notamment pour les familles vulnérables, a été identifié par les acteurs lors des groupes de travail. Les avantages sont nombreux : favorise la sociabilisation, l'apprentissage du langage, la détection de troubles du langage ou de troubles du comportement.



Un bon taux de scolarisation des enfants de 3-5 ans

A l'inverse, le taux de scolarisation des enfants de 3 ans (88,9%) et des enfants de 5 ans (97,5%) est supérieur sur Houilles par rapport à la moyenne nationale. On note cependant que le taux de scolarisation des enfants de 4 ans reste inférieur sur la commune (89,7%) par rapport aux moyennes départementale (93,5%) et nationale (94,1%).



Les écoles maternelles de la commune

Houilles compte au total 8 écoles maternelles municipales :

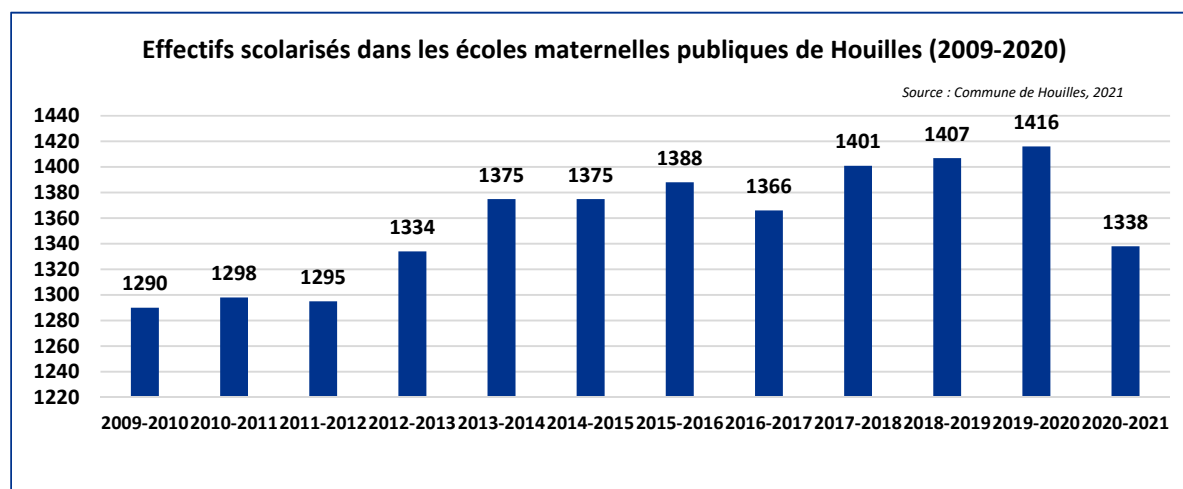
- L'école maternelle Danielle Casanova
- L'école maternelle Pauline Kergomard
- L'école maternelle Francis Julliard
- L'école maternelle Léon Frapié
- L'école maternelle Lucien Waterlot
- L'école maternelle Victor Schoelcher
- L'école maternelle Jean Piaget
- L'école maternelle Salvador Allende

La commune compte également une école maternelle privée, l'Institut Sainte-Thérèse, qui compte en 2020/2021 111 enfants scolarisés (contre 108 en 2019/2020).

Alors que les effectifs des écoles maternelles ont régulièrement augmenté au cours des années 2010, on constate **une diminution importante du nombre d'enfants scolarisés en école maternelle sur 2020-2021** par rapport à l'année précédente (-5,5%). Cette diminution concerne l'ensemble des écoles, à l'exception de l'école maternelle Lucien Waterlot où les effectifs sont restés stables.

Cette baisse peut s'expliquer en partie par la crise sanitaire, et la crainte de certains parents relative à une transmission du virus dans les écoles. En particulier, on peut noter que la baisse du nombre d'enfants scolarisés en petite section est bien plus rapide puisqu'elle s'élève à 14% en un an, venant renforcer cette hypothèse.

Selon les projections démographiques, **cette tendance à la baisse ne devrait pas se poursuivre sur les années à venir**, puisque le nombre de jeunes enfants de moins de 6 ans est amené à croître à horizon 2032, passant de 1 250 à un peu plus de 1 500.



Les enfants

Une proportion d'enfants inférieure par rapport à la moyenne départementale

Une baisse significative du nombre d'enfants de 6-10 ans

Houilles compte en 2017 2 090 enfants de 6-10 ans, représentant 6,5% de la population de la commune. Si **cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne nationale** (6,2%), elle reste inférieure à la moyenne départementale (7,0%) et aux moyennes de Carrières-sur-Seine (7,2%) et de Sartrouville (6,8%). Par ailleurs, **le nombre d'enfants de 6-10 ans diminue sur Houilles**, passant de 2 230 enfants en 2012 à 2 090 enfants en 2017, soit une baisse de 1,3% par an. Cette évolution est contraire à la hausse observée à l'échelle du département (+0,5% par an) et de la France métropolitaine (+0,7% par an).



2 090 enfants de 6-10 ans

-1,3% par an
entre 2012 et 2017

Les deux quartiers comptant la plus forte proportion d'enfants de 6-10 ans sont Félix Toussaint (8,1%) et Maurice Velter (8,1%). A l'inverse, on compte seulement 4,6% d'enfants de cette tranche d'âge sur Réveil Matin et 5,0% sur René Cassin. **Certains quartiers observent une chute du nombre d'enfants de 6-10 ans supérieure à 5% par an** : -5,6% par an sur Victor Hugo ; -9,2% par an sur Léon Frapié et -10,8% par an sur Réveil Matin. A l'inverse, cette hausse est supérieure à 5% par an sur deux quartiers (+5,5% par an sur Lucien Waterlot et +6,6% par an sur Félix Toussaint).

Une stagnation du nombre d'enfants de 11-17 ans

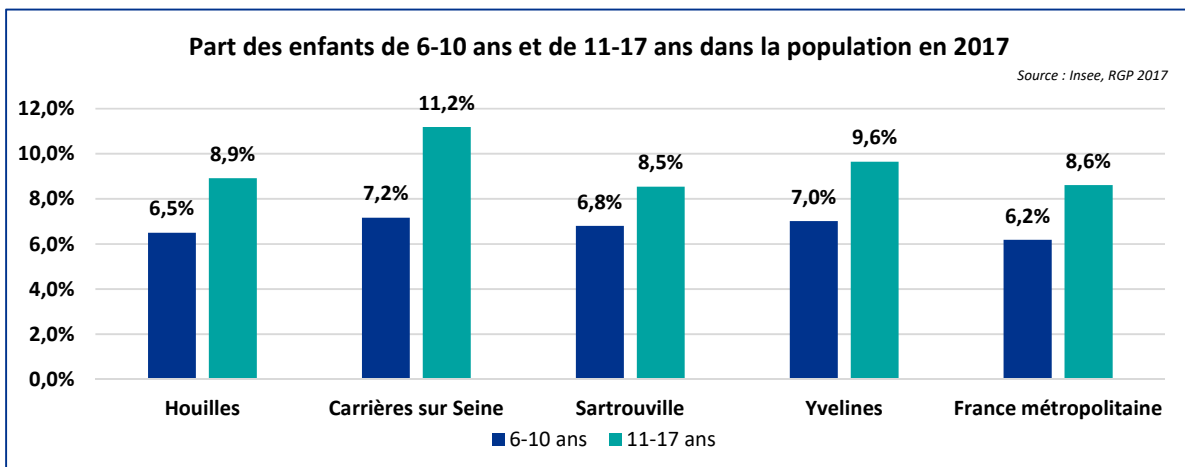
La part du nombre d'enfants de 11-17 ans est également légèrement supérieure à Houilles (8,9%) par rapport à la moyenne nationale (8,6%), et elle reste inférieure à la moyenne départementale (7,0%). Cette proportion dépasse les 10% sur deux quartiers : Ferdinand Buisson (10,4%) et Léon Frapié (11,3%).



2 867 enfants de 11-17 ans

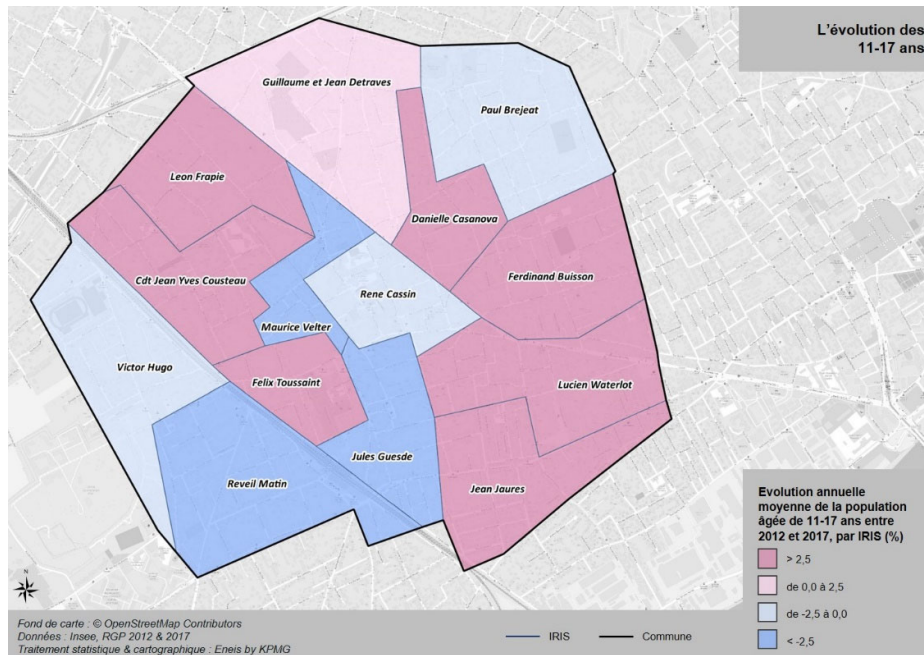
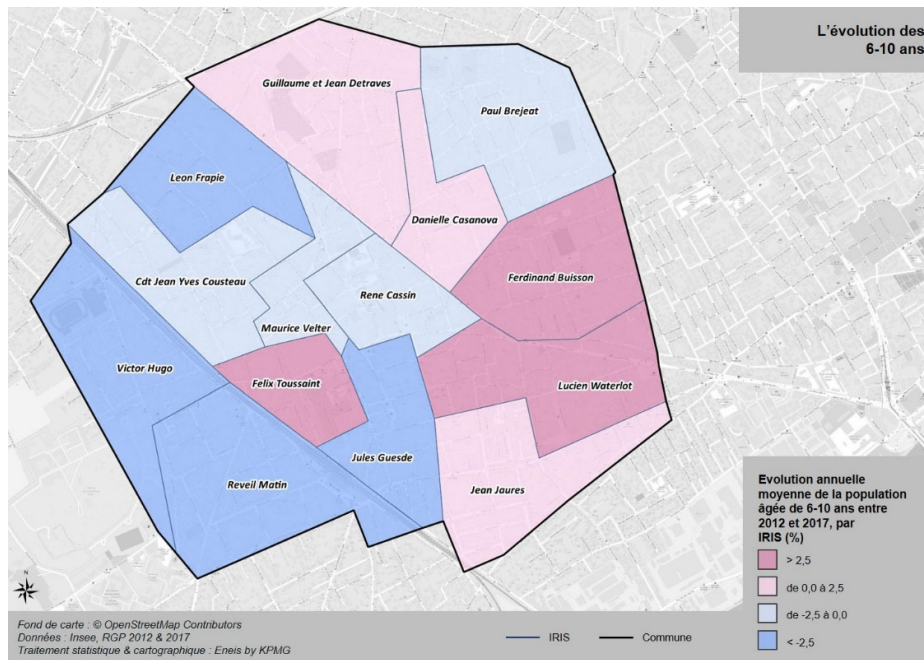
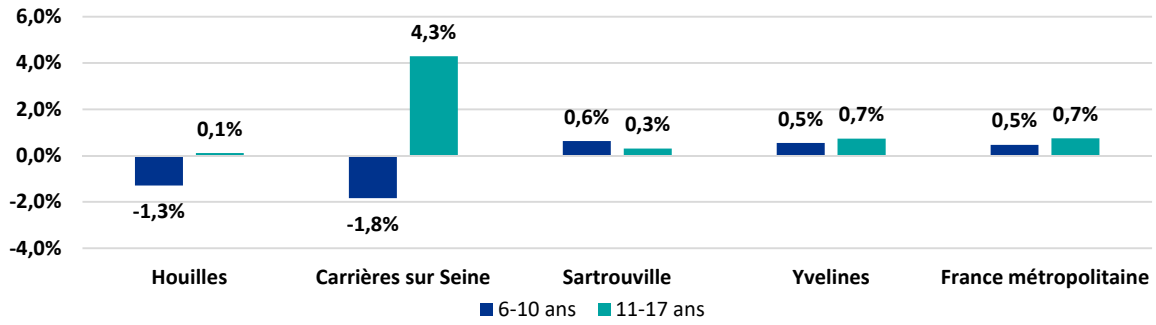
+0,1% par an
entre 2012 et 2017

Le nombre d'enfants de 11-17 ans a peu évolué sur Houilles, passant de 2 850 enfants en 2012 à 2 867 en 2017, soit une hausse de 0,1% par an. Cette augmentation est moins forte que celles observées sur le département (+0,7% par an) et sur la France métropolitaine (+0,7% par an). Elle est cependant très hétérogène en fonction des quartiers : on note ainsi une baisse de 6,1% par an sur Maurice Velter et de 12,4% par an sur Jules Guesde, contre une hausse de 6,1% par an sur Ferdinand Buisson et de 6,4% par an sur Félix Toussaint.



Evolution du nombre d'enfants entre 2012 et 2017

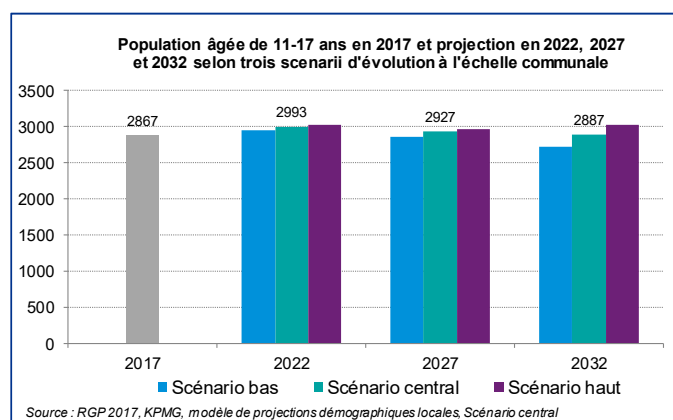
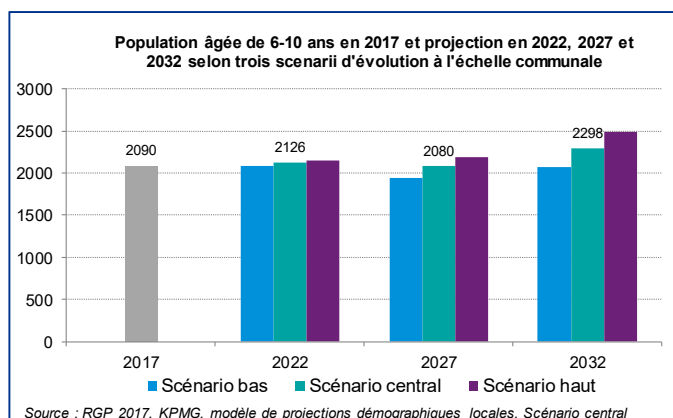
Source : Insee, RGP 2012 & 2017



Projections démographiques – vers une hausse du nombre d'enfants de 6-10 ans et une stabilisation du nombre d'enfants de 11-17 ans

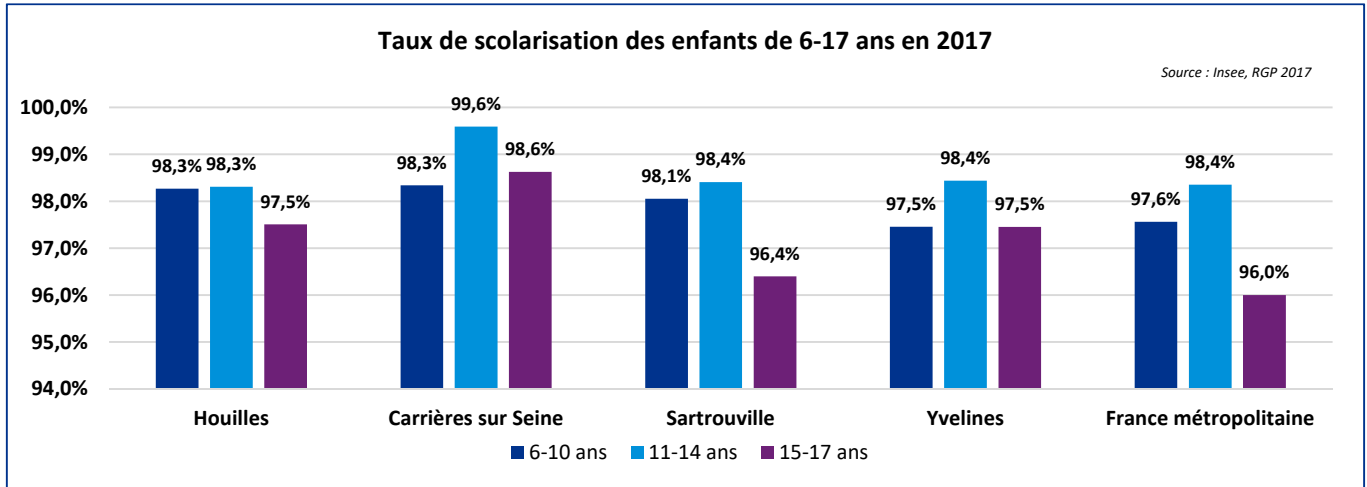
Contrairement à ce qui a été observé ces dernières années, **le nombre d'enfants âgés de 6-10 ans devrait également augmenter entre 2017 et 2032 selon le scénario central**. Cette croissance ne serait cependant pas homogène au cours de l'ensemble de la période, les effectifs se stabilisant globalement entre 2017 et 2027 avant de connaître une légère croissance au cours des 5 années suivantes. **Représentant 6,9% de la population en 2017, les enfants de 6-10 ans ne représenteraient plus que 6,3% des habitants en 2032** (scénario central). En considérant le scénario bas, le nombre de 6-10 ans devrait très légèrement diminuer. A l'inverse, cette classe d'âge verrait ses effectifs augmenter si la réalité à venir et les actions mises en place par la collectivité, notamment en matière de logements, se rapprochent des hypothèses émises via le scénario haut.

Les effectifs âgés de 11-17 ans connaîtraient quant à eux une relative stabilité de leurs effectifs entre 2017 et 2032, confirmant la tendance observée durant la dernière période intercensitaire (2012-2017). Le scénario haut fait état d'une croissance plus importante de la population âgée de 11-17 ans. A l'inverse, le scénario bas suggère une croissance plus modérée entre 2017 et 2032. Comme pour les 6-10 ans, la croissance ne serait pas homogène durant l'ensemble de la période. Si la tendance serait plutôt à la hausse entre 2017 et 2022, la période 2022 à 2032 indique une légère diminution ramenant les effectifs au nombre équivalent à celui de 2017.



Des taux de scolarisation des enfants similaires aux échelons de comparaison

Les taux de scolarisation des enfants sont supérieurs à 97% pour l'ensemble des tranches d'âge, une moyenne conforme aux tendances départementale et nationale. On constate un léger décrochage pour la tranche d'âge des 15-17 ans, mais celui-ci est moins important sur Houilles qu'en moyenne à l'échelle nationale.



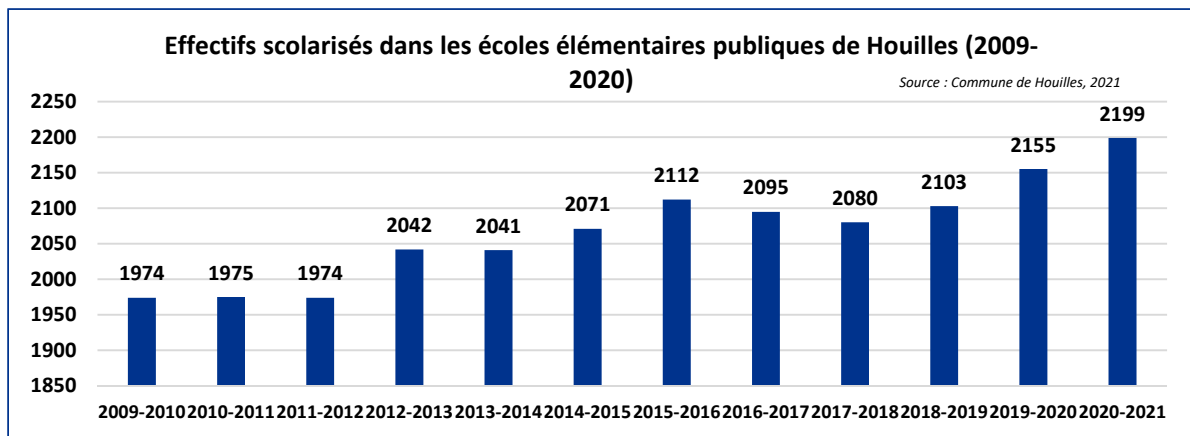
Les écoles élémentaires de la commune

Houilles compte au total 7 écoles élémentaires municipales :

- L'école élémentaire Félix Toussaint
- L'école élémentaire du Réveil Matin (ouverture d'une classe en 2019)
- L'école élémentaire Guillaume et Jean Détraves
- L'école élémentaire Ferdinand Buisson
- L'école élémentaire Maurice Velter (ouverture d'une classe en 2020)
- L'école élémentaire Jules Guesde
- L'école élémentaire Paul Bréjeat (fermeture d'une classe en 2018)

La commune compte également une école élémentaire privée, l'Institut Sainte-Thérèse, qui compte en 2020/2021 236 enfants scolarisés (contre 232 en 2019/2020).

Le nombre d'enfants scolarisés en école élémentaire augmente régulièrement sur Houilles depuis l'année 2017-2018 : on observe en effet **une hausse des effectifs de 5,7% en quatre ans**.





La construction d'un nouveau groupe scolaire est prévue pour septembre 2024 (à la place de l'ALSH Cousteau), afin de désengorger les écoles existantes qui voient leurs effectifs régulièrement augmenter et de proposer une école dans un quartier qui en est aujourd'hui dépourvu. Des travaux de rénovation des écoles existantes sont également à prévoir car les bâtiments sont vieillissants.

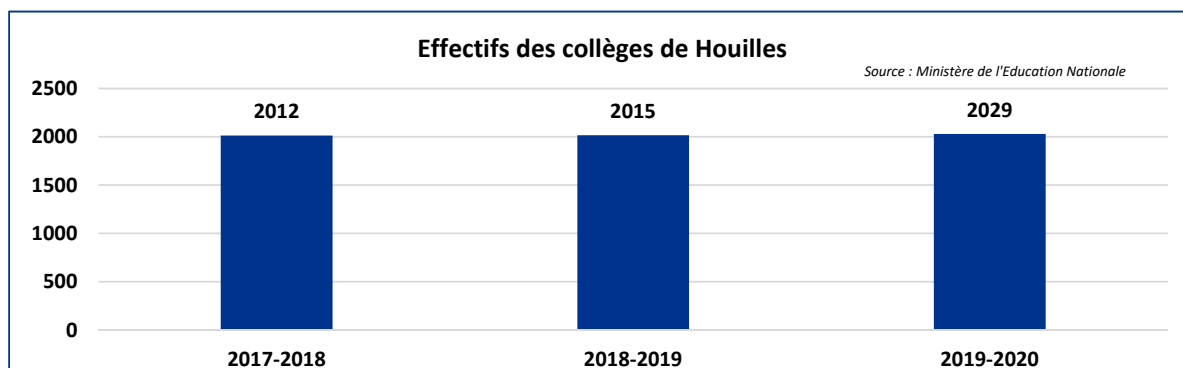
Les collèges de la commune

Houilles compte au total 2 collèges publics :

- Le collège Alphonse de Lamartine
- Le collège Guy de Maupassant

La commune compte également un collège privé, l'Institut Sainte-Thérèse.

Les effectifs des collèges de Houilles ont connu **une très légère hausse ces dernières années**, conformément à la faible augmentation de la classe d'âge des 11-17 ans sur la commune. Selon les projections démographiques, le nombre d'enfants de 11-17 ans devrait rester stable sur la commune jusqu'en 2032, permettant d'envisager une stabilité des effectifs scolarisés dans les collèges de Houilles.



L'accueil périscolaire

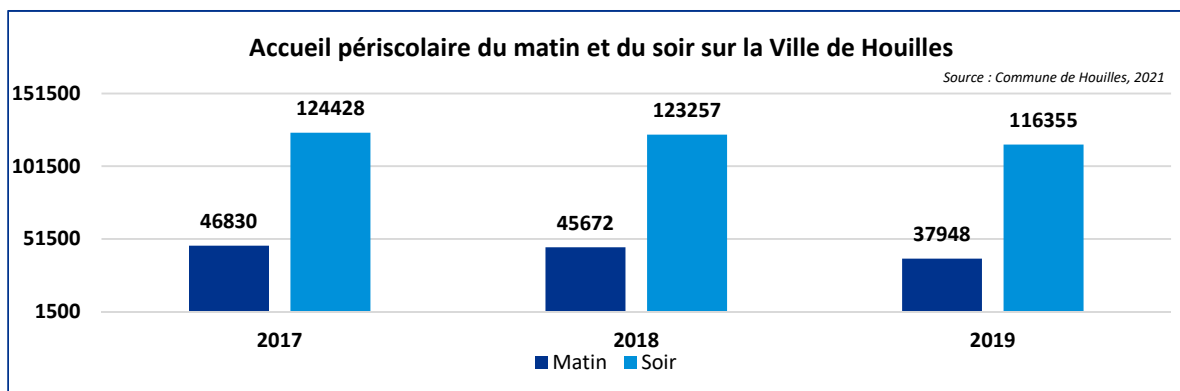
Les écoles de Houilles organisent un accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre les temps scolaires pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire :

- Le matin de 7h30 à 8h20
- Sur la pause méridienne de 11h45 à 13h35
- Le soir de 16h30 à 18h30

Par ailleurs, les enfants scolarisés en école élémentaire peuvent bénéficier de l'organisation **d'études surveillées** de 16h30 à 18 heures. Les études surveillées sont organisées sous l'autorité d'un enseignant de l'école.

L'accueil périscolaire du soir a évolué ces dernières années, avec la création à la rentrée 2018 d'un accueil périscolaire du soir pour les élémentaires en parallèle des études surveillées. Une modification des horaires d'accueil est par ailleurs prévue pour étendre l'accueil périscolaire du soir jusqu'à 19 heures à partir de la rentrée de septembre 2022.

On constate cependant entre 2017 et 2019 **une baisse régulière du nombre d'enfants bénéficiant de l'accueil périscolaire du matin (-19,0%) et de l'accueil périscolaire du soir (-6,5%)**, alors même que le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune a connu une hausse entre 2017 et 2019. Ce constat interroge sur l'accessibilité de l'accueil périscolaire pour les familles de la commune.



L'accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est organisé en dehors des temps d'école, soit **les mercredis et pendant les vacances scolaires**. Les enfants des écoles maternelles sont accueillis sur les ALSH Schoelcher, Casanova, Piaget et Julliard ; les enfants des écoles élémentaires sur les ALSH Velter et Cousteau.

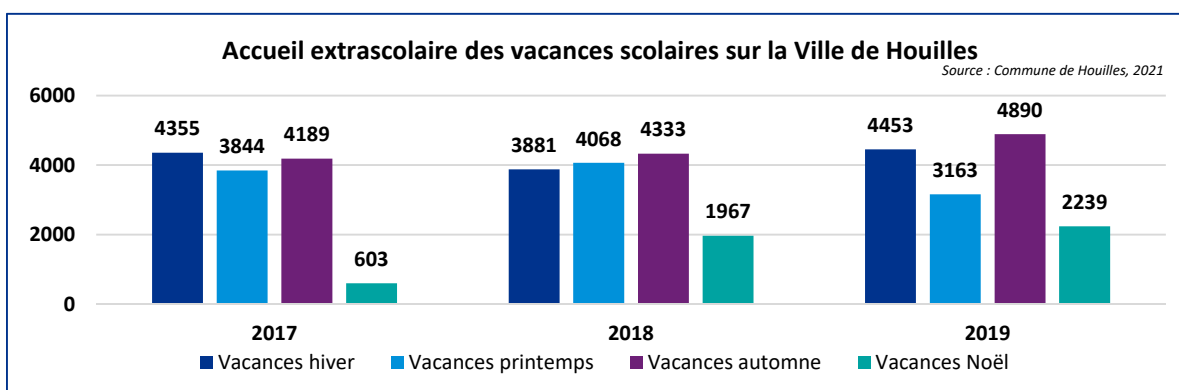
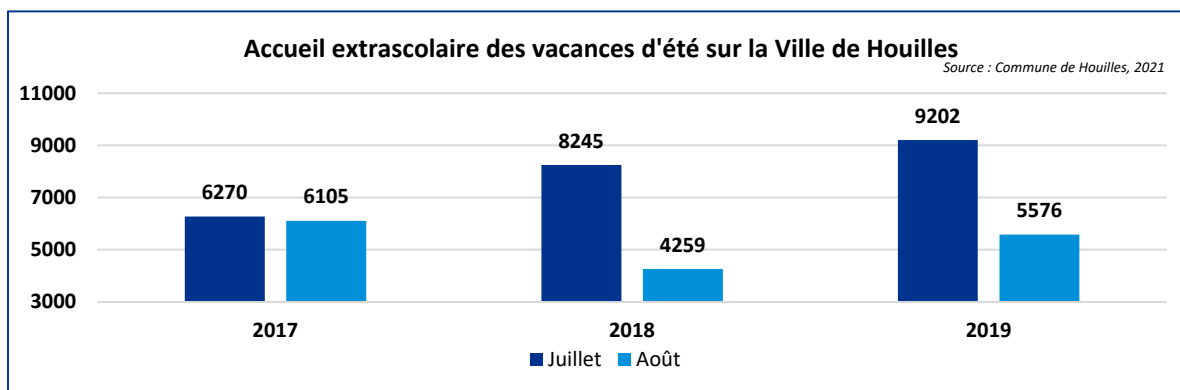
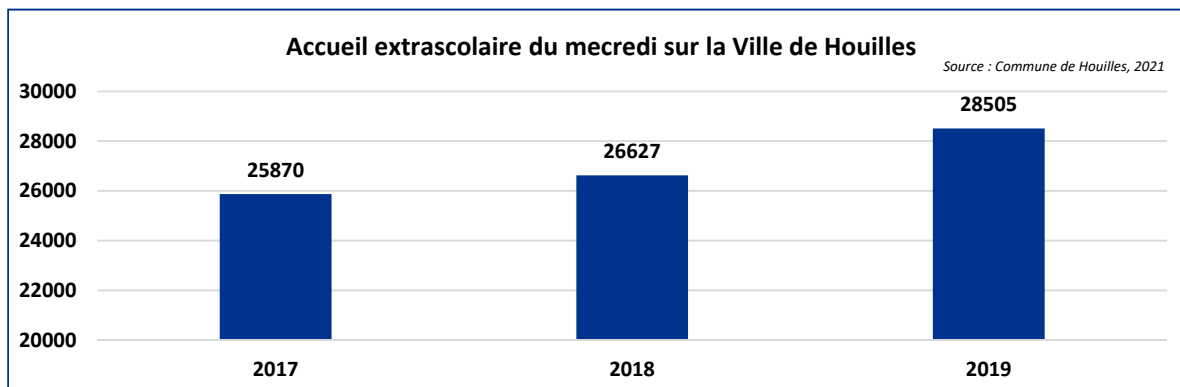
L'organisation de l'accueil du mercredi a évolué ces dernières années, avec une possibilité depuis l'année 2018 pour les parents de confier leurs enfants uniquement sur une demi-journée (matin avec restauration ou après-midi sans restauration).

L'accueil extrascolaire du mercredi a connu une hausse régulière de ses effectifs ces dernières années : +10,2% entre 2017 et 2019. Face à ce constat, l'ALSH Julliard a ouvert les mercredis à partir de 2018.

Cette tendance se retrouve sur l'accueil extrascolaire des vacances d'été (+19,4% entre 2017 et 2019) **et sur les vacances d'autonome** (+16,7%). En conséquence, l'ALSH Velter a ouvert sur les vacances d'automne et d'été à partir de l'année 2019/2020. La hausse est également particulièrement rapide sur les vacances de Noël (+271%), mais bien plus faible lors des vacances d'hiver (+2,3%). A l'inverse, **on constate une diminution des effectifs fréquentant l'accueil extrascolaire lors des vacances de printemps** (-17,7%).

Malgré l'augmentation globale des effectifs fréquentant les accueils périscolaires et extrascolaires, la commune fait face à **une difficulté de recrutement du personnel encadrant** (coordinateurs, animateurs et surveillants de restauration). En 2019 et en 2020, un travail a été mené avec les équipes RH et la Direction Générale sur l'augmentation du régime indemnitaire des coordinateurs et l'augmentation du taux horaire des animateurs.

Par ailleurs, les équipes font face à **une augmentation du nombre d'enfants nécessitant un encadrement spécifique** (33 enfants à la rentrée 2019 et 46 à la rentrée 2020). Une réflexion est en cours sur les possibilités d'amélioration de l'encadrement et de l'accueil pour les enfants et les familles. Par ailleurs, une psychologue de la petite enfance intervient afin d'accompagner les coordinateurs et les équipes. Cependant, les besoins de recrutement d'encadrement pour les enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et extrascolaires restent réels.



Les animations pour les jeunes de 7 à 17 ans

Le service Jeunesse de Houilles gère également deux accueils de loisir « **Le Ginkgo** » pour les enfants de 7-10 ans et les enfants de 11-17 ans. **Le club des 7-10 ans** peut accueillir jusqu'à 60 enfants et **le club des 11-17 ans** jusqu'à 50 enfants.

Les enfants peuvent participer à des activités sportives, culturelles, artistiques et d'expression. Des sorties sont également organisées (piscine, musées, spectacles, accrobranche...). Des balades, des grands jeux extérieurs et des veillées sont également proposés par l'équipe d'animation.



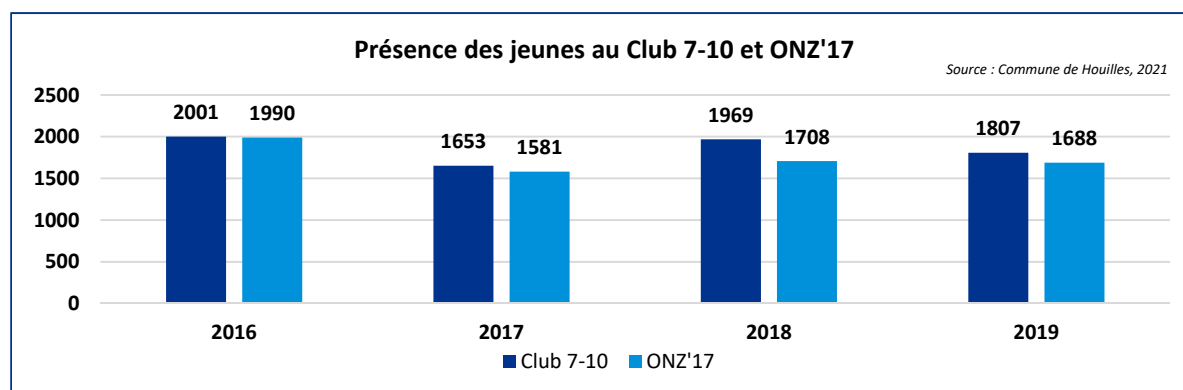
Les entretiens ont fait ressortir **un manque d'activités** pour les adolescents et des **limites au « Ginkgo »** (pas assez de places pour accueillir tous les jeunes qui le souhaitent...). L'adjointe en charge de l'éducation souhaiterait ainsi une meilleure répartition géographique des structures d'accueil de loisirs sur la commune.

Une baisse importante des effectifs accueillis au Ginkgo a eu lieu entre les années 2016 et 2017. Au-delà des attentats et des craintes des parents, elle s'est expliquée également par **un fort turn-over des équipes** (directeurs adjoints et animateurs) ayant pour conséquence de diminuer la qualité des animations proposées aux enfants et d'impacter négativement le lien avec les parents. A l'inverse, la mise en œuvre du BAFA citoyen a permis de réduire le turn-over des équipes à partir de 2018, ce qui s'est traduit par une hausse de la fréquentation de la structure sur cette année.

Entre 2018 et 2019, le nombre d'enfants accueillis au Club 7-10 a de nouveau connu une baisse significative (-8%), alors que cette dernière est restée plus modérée sur les ONZ'17 (-1%). Ce décalage s'explique notamment par **la délocalisation du club 7-10 pendant les vacances de la Toussaint en 2019** (passage du centre-ville vers un quartier plus excentré), ayant entraîné une baisse significative de la fréquentation sur cette période.

On constate en moyenne sur les années 2018 et 2019 que **les jeunes fréquentant la structure sont majoritairement issus du quartier du centre-ville** (60% des 7-10 ans et 51% des 11-17 ans en 2019). Ce pourcentage est par ailleurs **en augmentation entre 2018 et 2019**, y compris chez les enfants de 7-10 ans malgré la délocalisation à la Toussaint (+1 point) et fortement chez les 11-17 ans (+8 points de pourcentage).

Ce constat poste **un enjeu important d'accessibilité de ces accueils de loisirs aux jeunes vivant en-dehors du centre-ville**. L'accessibilité et la mixité des publics accueillis font partie des objectifs fixés par la ville pour le Ginkgo.



Des chèques PASS + sont distribués pour les collégiens par le département des Yvelines afin de financer une inscription à une activité sportive ou culturelle (licence sportive, etc.)



Un enjeu d'accessibilité financière aux sports et à la culture a été identifié par les acteurs : « *Le sport et la culture sont aujourd'hui accessibles à des privilégiés et on a laissé tomber les autres* ». L'enjeu est de pouvoir rendre accessibles à tous les jeunes le sport et la culture.



Les acteurs lors des groupes de travail ont constaté une volonté **d'inclusion positive dans les accueils de loisirs** avec de plus en plus d'enfants en situation de handicap accueillis. Cependant, il y a un manque de moyens et de personnel qualifié. 2 éducatrices spécialisées ont été recrutées mais il persiste **un enjeu de formation des animateurs** pour accueillir les enfants en situation de handicap dans de bonnes conditions.



Des activités intergénérationnelles sont proposées dans les centres de loisirs : après-midis jeux de société par exemple. Ces activités sont proposées de façon occasionnelle, il est ressorti des groupes de travail qu'il serait intéressant de les développer et de les étendre.



Les acteurs ont identifié un enjeu autour de **la centralisation de l'offre de loisirs** sur la commune, une offre décentralisée dans plusieurs quartiers permettrait un accès aux centres de loisirs renforcé pour les jeunes. **Un besoin d'accueil pour les jeunes durant les vacances scolaires, et sur d'autres créneaux durant l'année scolaire** (en soirée et le mercredi) est également ressorti des groupes de travail.



Un projet de développement « **Mercredi des jeunes** » est envisagé avec un accueil durant l'année les mercredis notamment pour les 11-17 ans.

L'accompagnement municipal à la scolarité

Le service de la jeunesse de la Ville, en lien avec la caisse des écoles de Houilles, propose des séances d'accompagnement scolaire. Ce dispositif hebdomadaire destiné **aux collégiens de la 6ème à la 3ème** a lieu le mercredi après-midi. L'objectif est de rendre les élèves plus autonomes en leur permettant d'acquérir une méthode de travail dans l'organisation et la préparation de leurs devoirs et l'apprentissage de leurs leçons. Cet accompagnement a été mis en place **en complément des actions de soutien organisées dans les collèges**.



L'accompagnement scolaire gratuit pour les collégiens porté par le Ginkgo est très demandé, il est cependant nécessaire de renforcer la communication sur ce dispositif parfois non connu des familles. Le besoin de soutien scolaire est également renforcé à la suite de la crise sanitaire notamment dans les écoles élémentaires.

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) et le Plan Mercredi

Le retour de la commune à **la semaine de 4 jours** à la rentrée de septembre 2018 a rendu nécessaire l'élaboration d'un nouveau **PEdT** sur la ville de Houilles, pour la période 2018-2021. Ce projet vise à atteindre quatre grands objectifs :

- Favoriser les apprentissages, le développement personnel et le bien-être des enfants en tenant compte de leur singularité et de leur intégration au sein du collectif.
- Favoriser le « vivre ensemble » en développant des projets autour de la citoyenneté, de la laïcité et de la prévention du harcèlement, afin de permettre à chaque enfant d'évoluer dans un climat scolaire et périscolaire serein.
- Permettre à tous les enfants d'accéder à des actions éducatives de qualité, favorisant ainsi la réussite de chacun.
- Renforcer les liens entre les membres de la communauté éducative ovilleoise (c'est-à-dire l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants oillois).

Le **Plan Mercredi** fixe également quatre grands objectifs pour la commune :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et les temps scolaires pour une meilleure articulation des différents temps de l'enfant
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants
- Proposer des activités qualitatives en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale

Les objectifs du PEdT et du Plan Mercredi restant très larges, la commune de Houilles a fait le choix de se concentrer sur trois thématiques :

- **Le développement durable et l'éco-citoyenneté**
- **La prévention et la lutte contre le harcèlement**
- **Le handicap et l'acceptation de la différence**

En ce sens, plusieurs projets ont été portés par la commune :

- **Le projet « tri des bio-déchets »** qui a débuté en mai 2019 pour sensibiliser les enfants à la réduction des déchets
- **Le projet « déplacement urbain »** avec une première sensibilisation auprès d'une quarantaine d'enfants en mai 2019 (sensibilisation au code de la route, aux sanctions encourues, bon sens lors des déplacements...)
- **Le projet « permis internet »**, action de prévention organisée par la police nationale

Les jeunes adultes

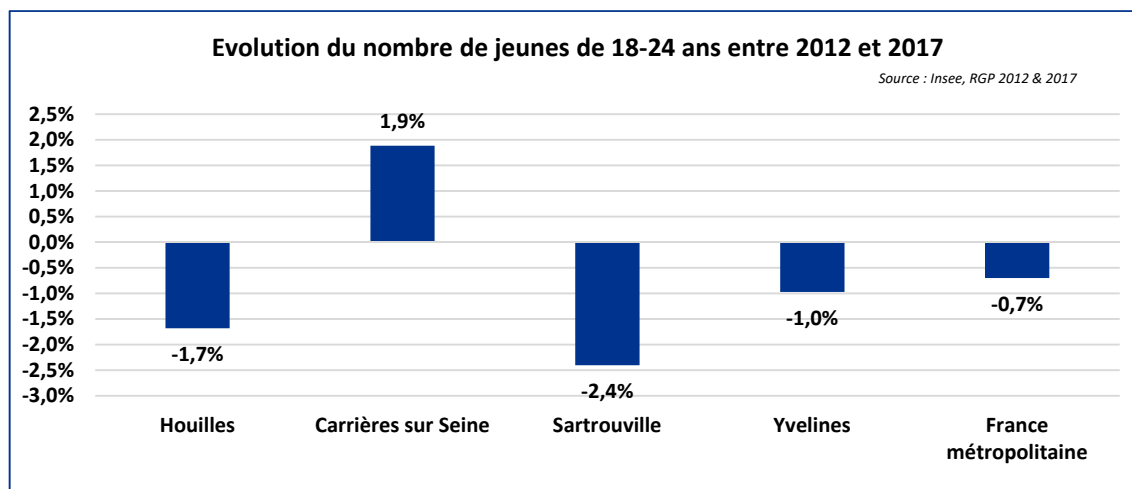
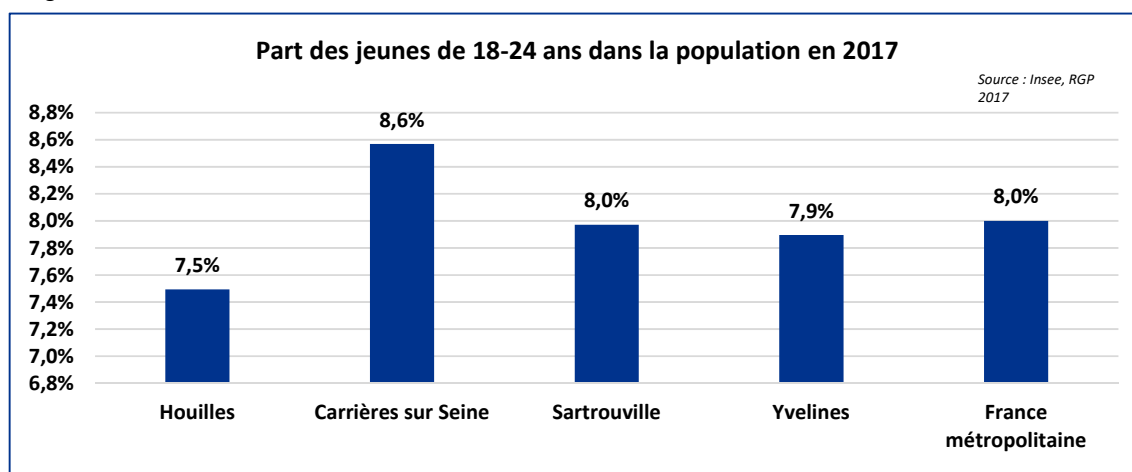
Une faible proportion de jeunes adultes en diminution sur la commune

Houilles compte 2 409 jeunes adultes de 18-24 ans en 2017, représentant 7,5% de la population de la commune. **Cette proportion est inférieure aux moyennes départementale (7,9%) et nationale (8,0%)**, mais également aux communes de comparaison (8,6% sur Carrières-sur-Seine et 8,0% sur Sartrouville).



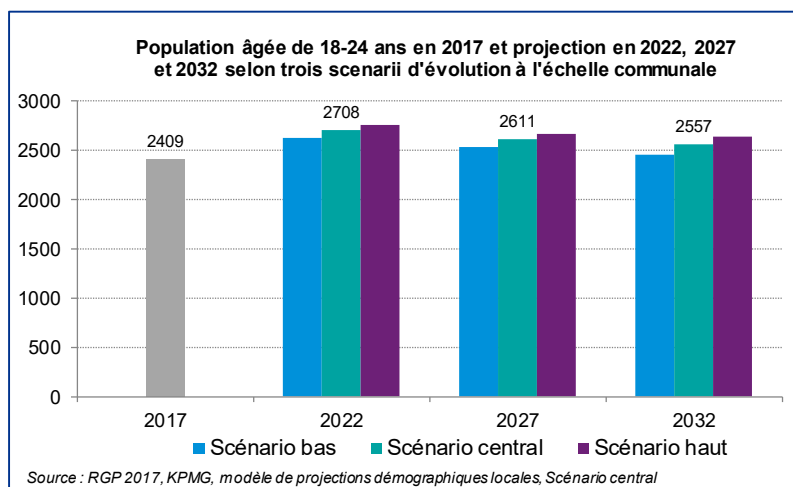
Elle est bien entendu hétérogène en fonction des quartiers de la commune, avec une part de jeunes supérieure à 8% sur trois quartiers (8,8% sur Guillaume et Jean Détraves ; 9,3% sur Jules Guesde ; 9,8% sur Réveil Matin) mais inférieur à 7% sur quatre quartiers (5,7% sur René Cassin ; 6,1% sur Ferdinand Buisson ; 6,3% sur Jean Jaurès et 6,4% sur Danielle Casanova).

Par ailleurs, **le nombre de jeunes adultes décroît sur Houilles**, passant de 2 623 habitants en 2012 à 2 409 en 2017. Cette baisse de 1,7% par an est plus rapide que celle observée sur l'ensemble des Yvelines (-1,0% par an) et sur la France métropolitaine (-0,7% par an). Cette diminution est particulièrement forte sur deux quartiers de la commune (-7,7% par an sur Jules Guesde et -7,8% par an sur Jean Jaurès) alors qu'elle augmente de 5,5% par an sur Victor Hugo.



Projections démographiques – vers une légère augmentation du nombre de jeunes adultes sur la commune

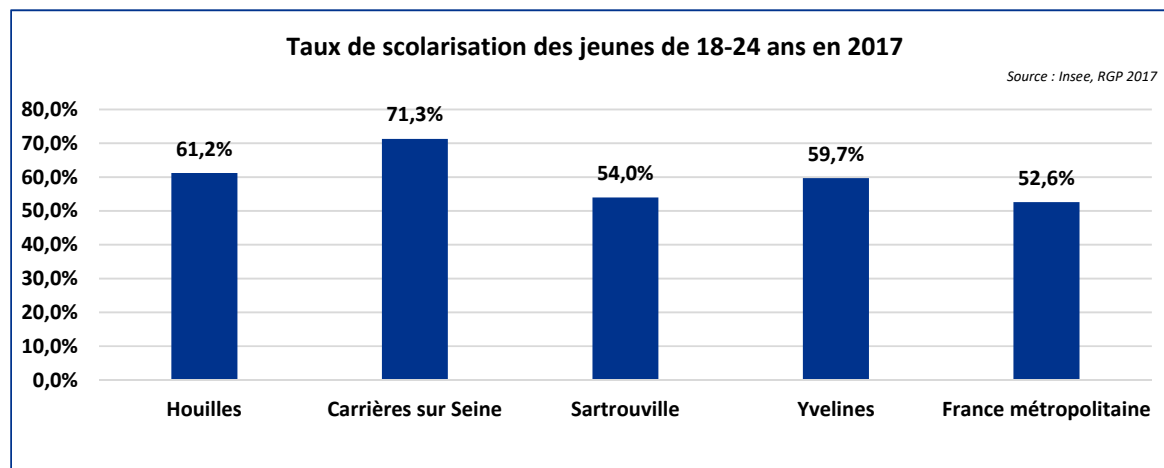
Bien que restant une classe d'âge creuse au regard des effectifs des classes d'âges entourantes, **le nombre d'habitants âgés de 18 à 24 ans devrait légèrement augmenter (+0,4%/an en moyenne) d'ici 2032** quel que soit le scénario envisagé.

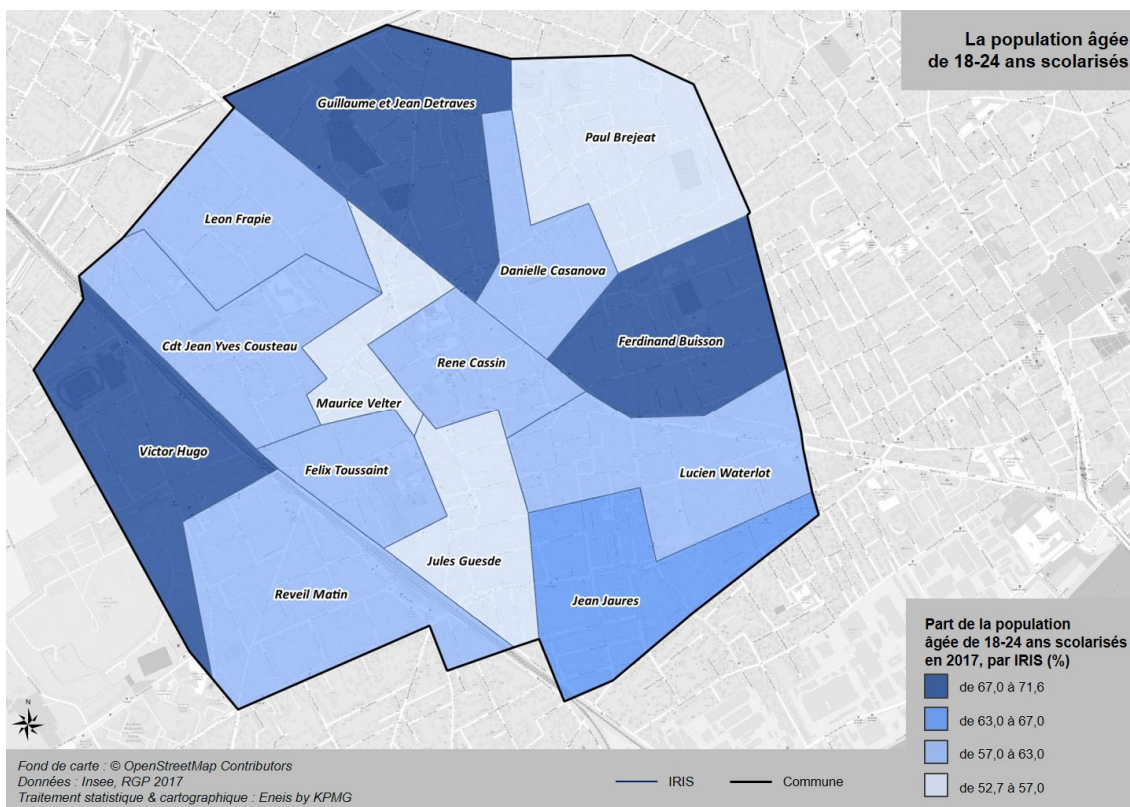


Une proportion importante de la population adulte scolarisée

Le taux de scolarisation des jeunes adultes est supérieur sur Houilles (61,2%) par rapport à la moyenne nationale (52,6%) et même par rapport à la moyenne départementale (59,7%). Ce constat peut s'expliquer par **la proximité géographique de la commune de Houilles avec l'université de Nanterre**.

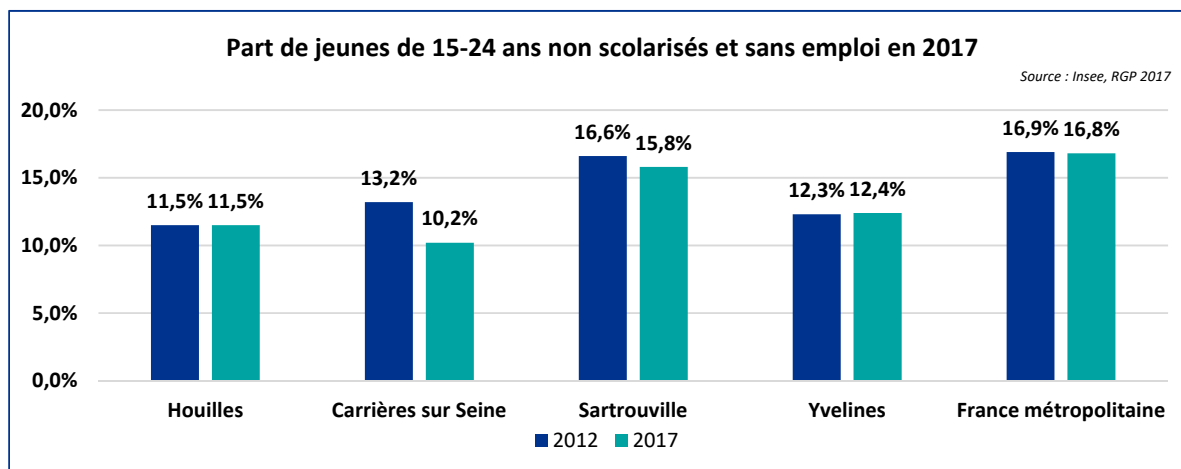
Trois quartiers comptent plus de deux tiers des jeunes adultes scolarisés : Victor Hugo (67,6%), Guillaume et Jean Détraves (70,3%) et Ferdinand Buisson (71,6%).





Une faible proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi

Houilles compte 11,5% de jeunes de 15-24 ans n'étant ni scolarisés, ni en emploi (les « NEET »). Cette proportion reste inférieure à celles observées à l'échelle du département (12,4%) et de la France métropolitaine (16,8%).



Un faible taux de chômage des jeunes

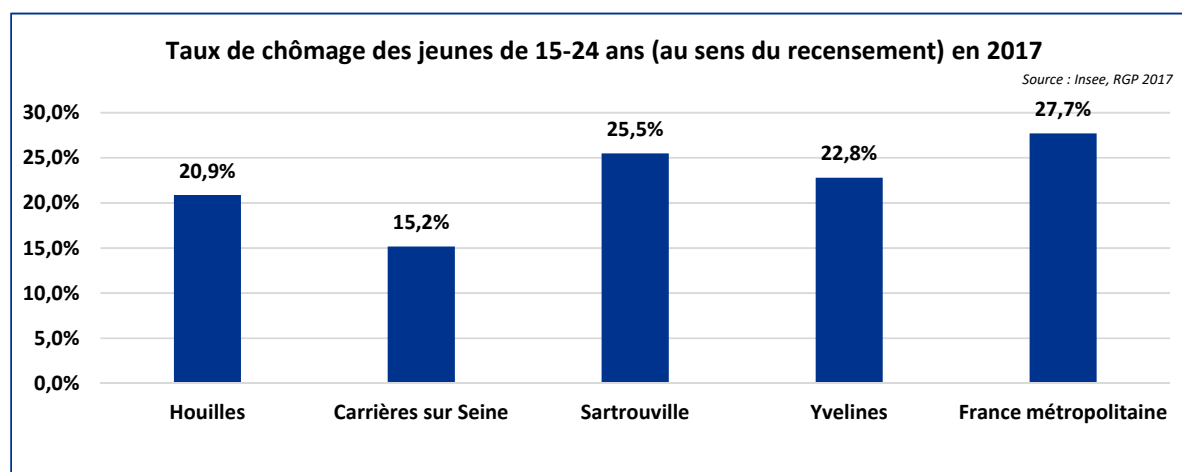
Le taux de chômage au sens du recensement calcule le ratio entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs. Houilles compte 281 chômeurs de 15-24 ans, soit un taux de chômage de cette classe d'âge de 20,9%. Le taux de chômage des jeunes est donc **très inférieur sur la commune par rapport à la moyenne départementale (22,8%) et surtout nationale (27,7%)**.



281 jeunes
chômeurs

20,9%
Taux de chômage
des jeunes

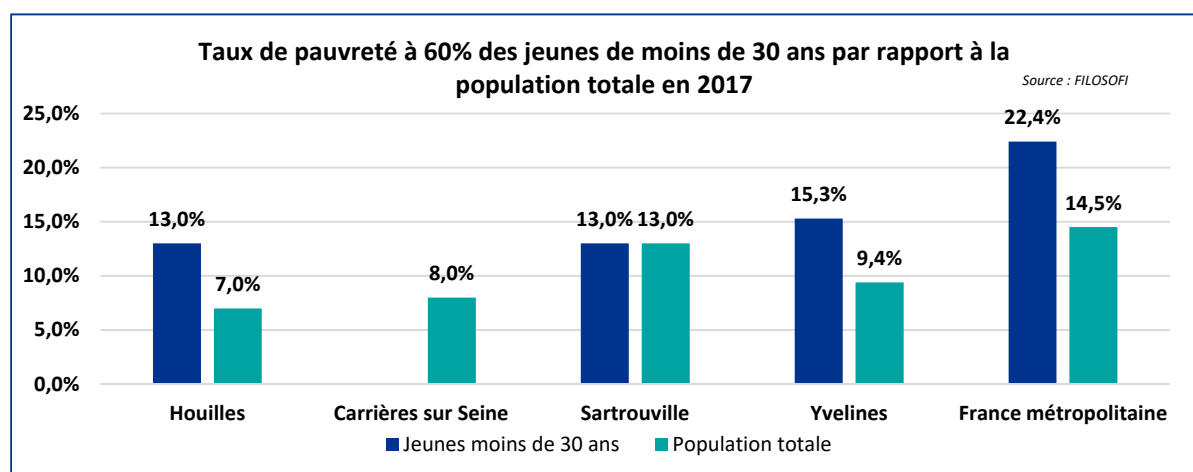
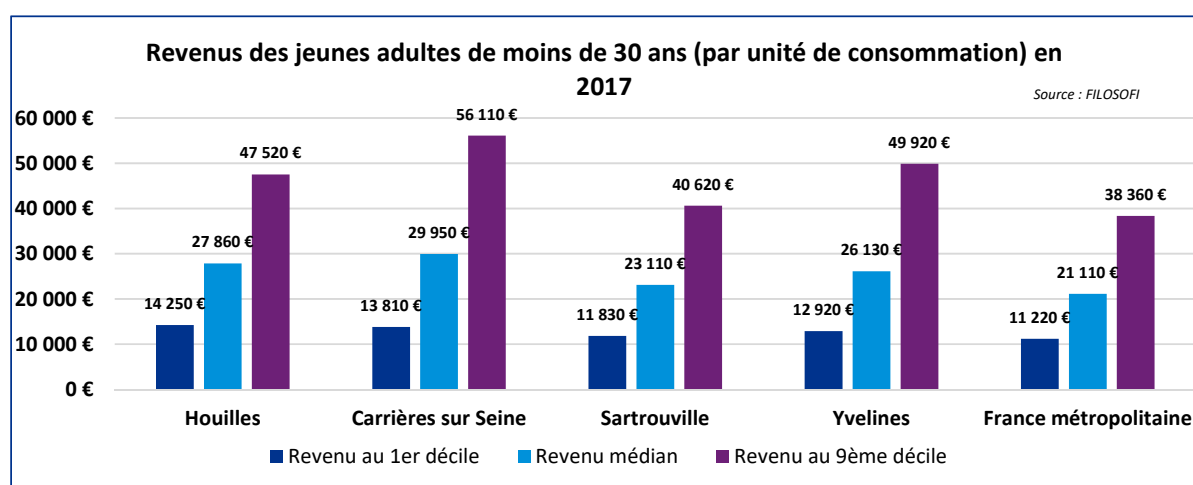
Le taux de chômage des jeunes est cependant très variable en fonction des quartiers, pouvant passer du simple au triple. Il ne dépasse pas la barre des 15% sur quatre quartiers (8,4% sur Ferdinand Buisson ; 13,4% sur Lucien Waterlot ; 14,2% sur René Cassin ; 14,8% sur Léon Frapié) alors qu'il est supérieur à 30% sur deux quartiers (32,4% sur Jacques Yves Cousteau et 36,1% sur Félix Toussaint).



Une population relativement protégée malgré des inégalités au sein de cette classe d'âge

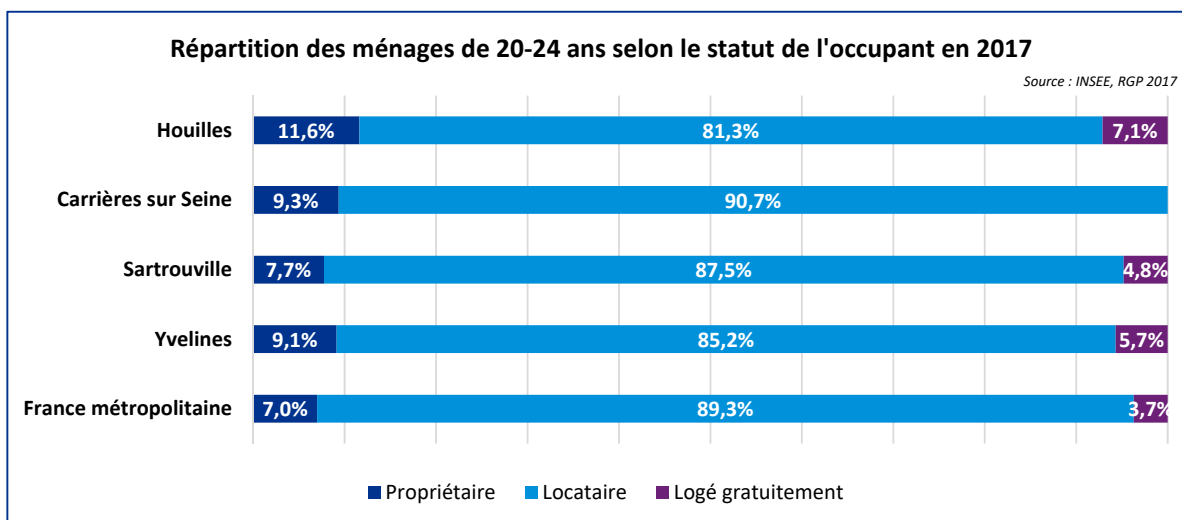
Le revenu médian des ménages de moins de 30 ans s'élève à 27 860 euros par unité de consommation, un montant équivalent à la moyenne départementale (26 130 euros) et largement supérieur à la moyenne nationale (21 110 euros).

Les jeunes de Houilles sont donc en moyenne relativement protégés. Cependant, le taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu médian indique **qu'une partie de la jeunesse de la commune vit dans une situation de précarité**, ce constat s'étant sans doute aggravé depuis le début de la crise sanitaire. Ainsi, ce sont 13% des jeunes de Houilles qui vivent sous le seuil de pauvreté en 2017, contre 7,0% pour l'ensemble de la population de la commune. Ce taux de pauvreté des jeunes est cependant près de deux fois inférieur sur Houilles par rapport à la moyenne nationale (22,4%).



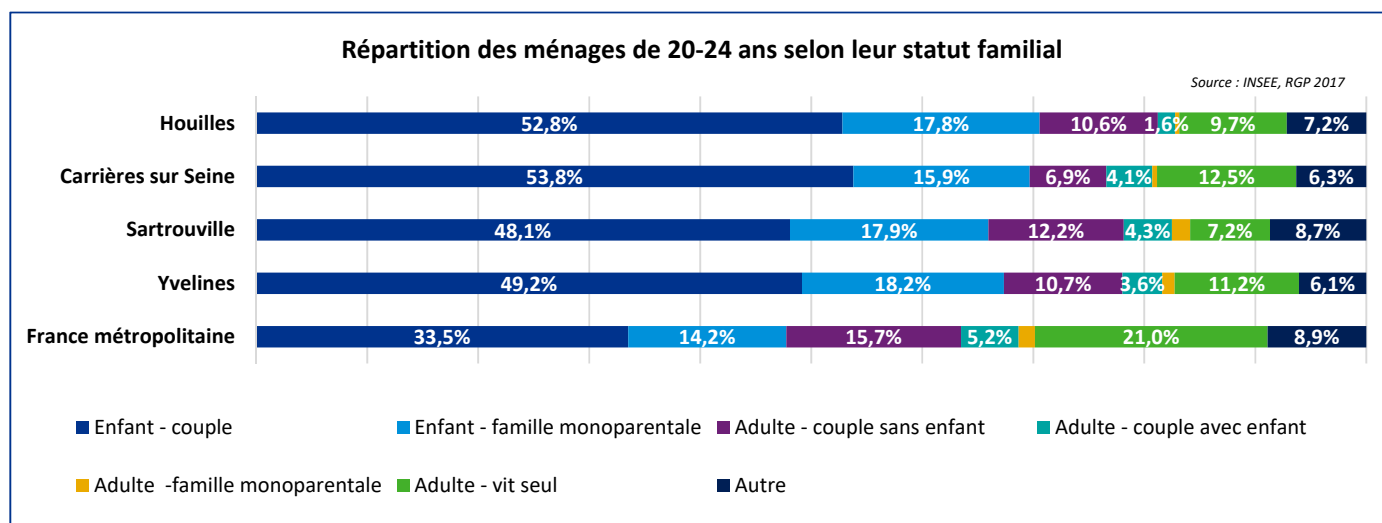
Une proportion de jeunes propriétaires plus importante qu'à l'échelle nationale

Houilles compte **30 ménages de 20-24 ans propriétaires** et 211 ménages de cette tranche d'âge locataires. Avec 11,6% de ménages de 20-24 ans propriétaires, Houilles dépasse l'ensemble des territoires de comparaison (9,3% sur Carrières-sur-Seine, 7,7% sur Sartrouville, 9,1% sur les Yvelines et 7,0% sur la France métropolitaine). Ces données indiquent une nouvelle fois le relatif niveau d'aisance financière d'une partie de la jeunesse résidant sur Houilles.



Des jeunes majoritairement rattachés au foyer de leurs parents

Plus des deux tiers des jeunes résidant sur Houilles sont rattachés au foyer sur leurs parents (70,6%), contre moins de la moitié à l'échelle nationale (47,7%). Cette tendance est cependant conforme à la moyenne départementale (67,4%).



Le Point d'Information Jeunesse

Activités proposées au public

Houilles Information Jeunesse est un espace d'information et de documentation, ainsi que d'accueil, d'écoute et de conseil, dédié **aux jeunes de 12 à 25 ans**.

Houilles Information Jeunesse tend tout au long de l'année à faciliter **l'orientation scolaire, la recherche d'un emploi alimentaire et l'insertion professionnelle** des jeunes avec :

- De la documentation relative à l'orientation scolaire et professionnelle et aux mobilités
- Un espace multimédia permettant d'effectuer des candidatures et des inscriptions à des formations
- La possibilité de consulter des offres d'emplois, d'alternance, de formation, de service civique...
- Un service de mise en relation pour du baby-sitting ou des cours de soutien

Des actions ponctuelles sont également organisées en ce sens :

- **Le baby-sitting dating**, organisé en septembre pour les jeunes de 15-25 ans et les parents à la recherche d'un baby-sitter
- **Le forum des métiers**, à destination des jeunes scolarisés en troisième qui ont la possibilité de poser leurs questions à des professionnels de différents secteurs
- **Le forum de l'alternance**, afin de permettre aux jeunes de rencontrer plusieurs CFA et écoles proposant des formations en alternance. Des partenaires comme la Mission Locale sont également présents pour détailler aux jeunes les modalités de l'alternance et les aider dans leur recherche d'une entreprise.
- **Le forum jobs d'été**, afin d'aider les jeunes à trouver un emploi saisonnier. Des professionnels sont également présents pour aider les jeunes à travailler leur CV et leur lettre de motivation. Il est également possible de trouver des informations sur les chantiers de jeunes bénévoles et sur le BAFA.
- **L'atelier « Que faire après la 3^{ème} ? »**, proposé depuis l'année 2019/2020, afin de présenter les filières post-3^{ème} et de formaliser avec eux un projet scolaire

Au-delà de ces actions, la ville de Houilles propose **une aide financière aux jeunes habitants de la commune de 17 à 26 ans à l'obtention du BAFA**.

Le Point Information Jeunesse tente enfin de déployer de nouvelles actions au-delà de la formation et de l'emploi pour répondre aux besoins des jeunes dans leur globalité (**santé, loisirs, vie pratique...**). Ainsi, il met par exemple à disposition des jeunes des préservatifs féminins et masculins.

Profil des jeunes fréquentant le PIJ

Le public fréquentant le Point Information Jeunesse est **majoritairement âgé de 21 à 25 ans** (43%). Les jeunes de moins de 18 ans représentent seulement 21% du public du PIJ. Logiquement, les lycéens représentent donc moins du quart des habitants qui fréquentent la structure (17%). **Les étudiants** constituent le public le plus nombreux à se rendre au PIJ (35%), suivis par **les jeunes en recherche d'emploi** (26%).

Le PIJ constate par ailleurs que la moitié des personnes fréquentant la structure sont des habitués, quand l'autre moitié sont des premiers visiteurs.



L'adjoint à la jeunesse déplore cependant le fait que le Point d'Information Jeunesse soit encore **trop peu connu et utilisé** des jeunes vivant à Houilles. Les forums ne semblent pas réunir beaucoup d'acteurs et d'entreprises.



L'équipe municipale a constaté **un manque important de connaissance des besoins des jeunes** résidant sur les communes, et **un nombre d'actions trop faibles à leur égard**. Selon l'adjoint dédié à ces enjeux, « il y a toute une politique jeunesse à construire ».

Plusieurs publics prioritaires ont pu être identifiés : **les jeunes résidant au centre-ville**, quartier défavorisé de la commune de Houilles, et **les jeunes en décrochage scolaire ou sans formation** qui n'arrivent pas à trouver un emploi.

L'équipe municipale souhaite notamment développer les moyens sur de nouveaux champs d'action, au-delà des ALSH et des vacances pour les enfants. **La formation, l'insertion professionnelle mais aussi l'investissement dans la vie locale** ont été identifiées comme des thématiques prioritaires de développement. La mairie souhaite par exemple créer le « **mercredi des jeunes** » pour faire de l'événementiel et de la prévention (par exemple sur la sécurité routière).



Des difficultés d'accès à l'apprentissage, aux stages et à l'emploi des jeunes ont été constatées par les acteurs lors des groupes de travail. Un besoin d'accompagnement sur l'orientation et la projection dans les études et l'avenir professionnel a été identifié, avec la nécessité d'une meilleure information, davantage de disponibilités des professionnels de l'orientation, une meilleure accessibilité aux entités types CIO et l'organisation d'événements mobilisateurs pour favoriser l'emploi des jeunes (forums emploi, job-dating).

Afin de répondre à ces enjeux a été construit un projet de structure pour la période 2021-2023 qui met l'accent sur la communication auprès des publics cibles.

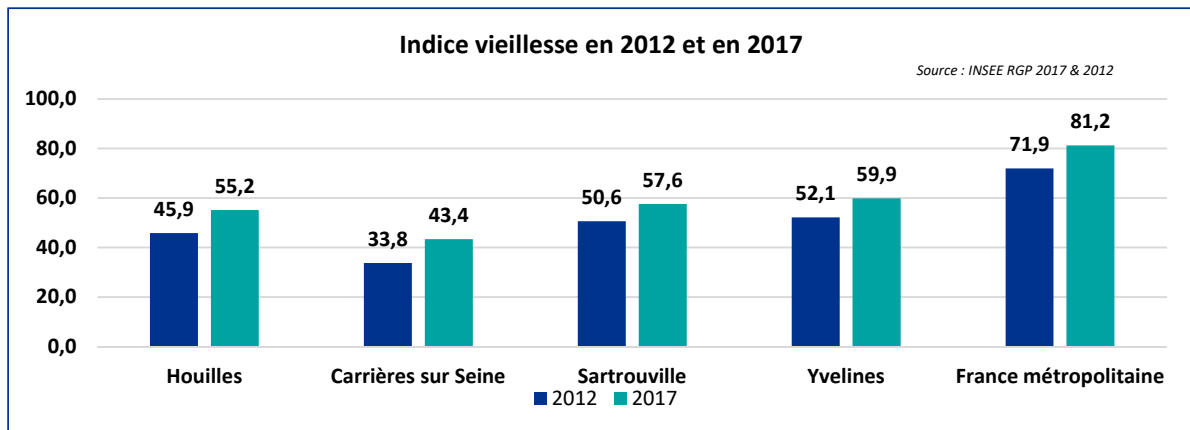
- **Des actions hors les murs** doivent permettre sur les prochaines années de faire parvenir l'information auprès des jeunes éloignés de la structure (aller à la rencontre des jeunes, participer à la mise en œuvre d'événements et d'ateliers thématiques...).
- **Le renforcement des liens avec le Point Information Jeunesse et le pôle animation** doit également permettre de proposer des actions transverses, sur le modèle des ateliers « Que faire après la 3^{ème} ? »
- **Le développement de nouveaux supports de communication** devrait permettre à la commune de toucher un public plus large, notamment via les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat)
- **L'acquisition d'une borne métier** « Explorateur de Métiers » en 2021 complète par ailleurs la documentation papier existante et facilite la transmission d'information aux jeunes par la multiplication des formats

Les séniors

Un indice vieillesse en augmentation mais qui reste inférieur à la moyenne nationale

L'indice vieillesse calcule le ratio entre le nombre de séniors de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indice connaît une légère augmentation sur Houilles entre 2012 et 2017, passant de 45,9 à 55,2, mais il reste inférieur aux moyennes départementale (59,9) et surtout nationale (81,2).

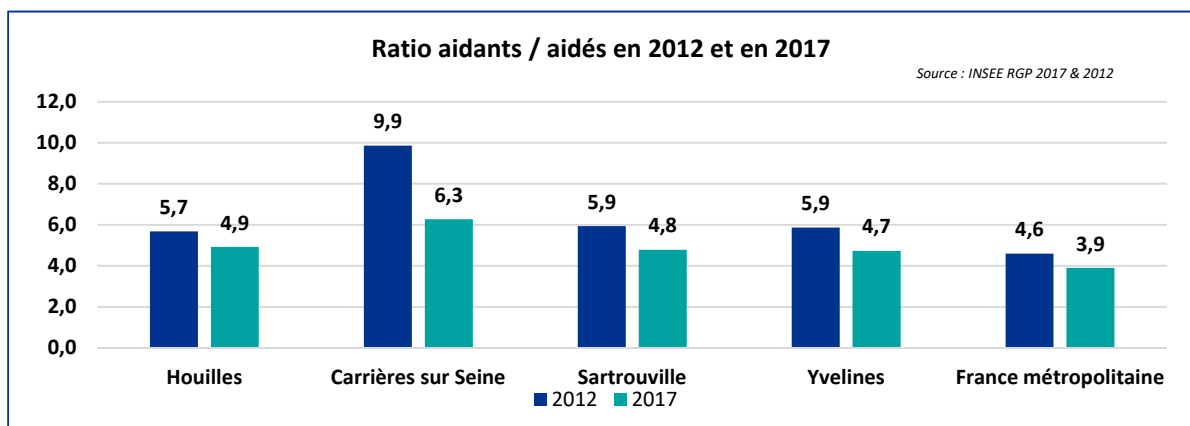
L'indice vieillesse est hétérogène en fonction des quartiers de la commune. Il est très faible sur Maurice Velter (37,9) et Félix Toussaint (39,3), mais particulièrement élevé sur Jean Jaurès (69,8), Paul Bréjeat (74,8) et Danielle Casanova (83,7).



Un ratio aidants / aidés en diminution

Le ratio aidant/aidé calcule le rapport entre la population des 55-64 ans (qui constituent la majorité des aidants) et celle des plus de 85 ans (qui constituent la majorité des aidés). Conformément aux tendances départementale et nationale, le ratio aidant/aidés a diminué entre 2012 et 2017 (passant de 5,7 à 4,9). Ce ratio reste cependant supérieur à la moyenne nationale (3,9) et équivalent à la moyenne départementale (4,7).

Certains services paraissent indispensables pour **favoriser le maintien à domicile** (adaptation du logement, portage de repas ou téléassistance) et **lutter contre l'isolement des personnes âgées** : l'ensemble de ces services peut également **soulager les aidants au quotidien**.





Il ressort des groupes de travail un enjeu autour des aidants avec **un besoin de soutien au quotidien et un besoin de lieux de répit**. La commune ne dispose pas de structure d'accueil de jour, mais **des accueils temporaires** sont organisés par l'EPHAD « Le Parc du Donjon » pour permettre des temps de répit aux aidants. Une cartographie a été réalisée par le Conseil Départemental qui recense les groupes d'entraide, les lieux de répit et les plateformes d'accompagnement des aidants.

Une part de ménages âgés vivant seuls équivalente à la moyenne nationale

655 personnes de plus de 80 ans vivent seules sur Houilles, représentant **près de la moitié des ménages de cette tranche d'âge** (49%), soit une proportion équivalente à la moyenne nationale mais légèrement supérieure à la moyenne départementale (47%).

La part de ménages de plus de 80 ans vivant seuls est très hétérogène sur les quartiers de Houilles. Elle s'élève ainsi seulement à 25% sur Lucien Waterlot et à 33% sur Jacques Yves Cousteau, mais elle dépasse les deux tiers des ménages sur Jules Guesde (66%) et sur réveil Matin (73%).

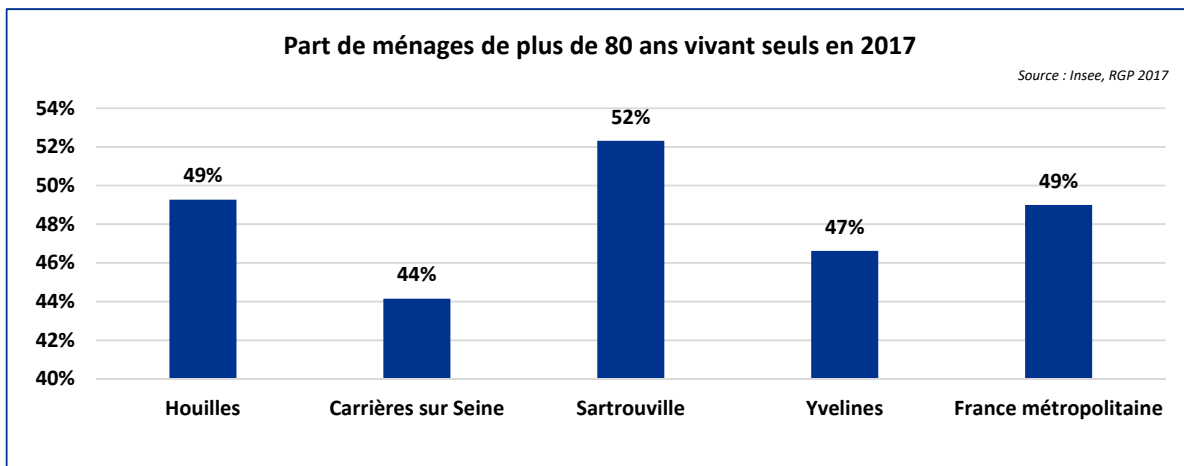
Comme sur l'ensemble des territoires de comparaison, le nombre de ménages de plus de 80 ans vivant seuls a **augmenté** entre 2012 et 2017, à hauteur de 2,5% par an sur Houilles. Cette hausse est légèrement inférieure à la moyenne départementale (+2,8% par an) mais **plus rapide que la moyenne nationale** (+1,8% par an).

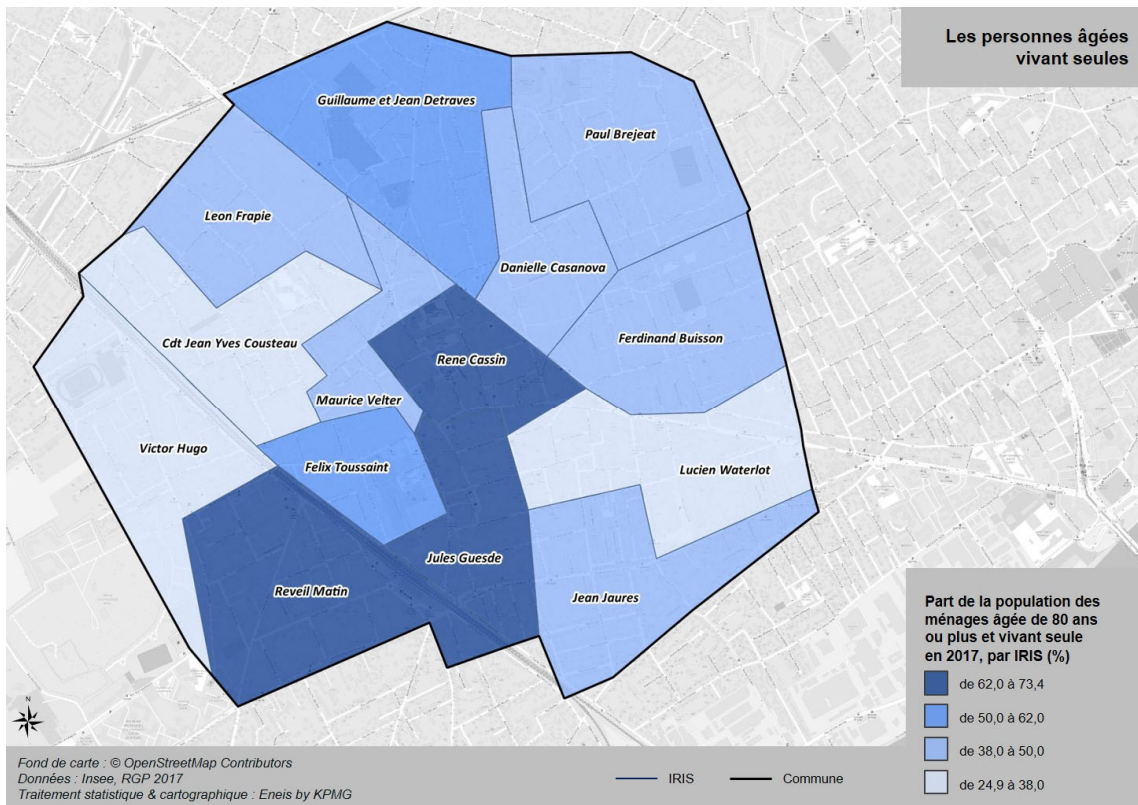
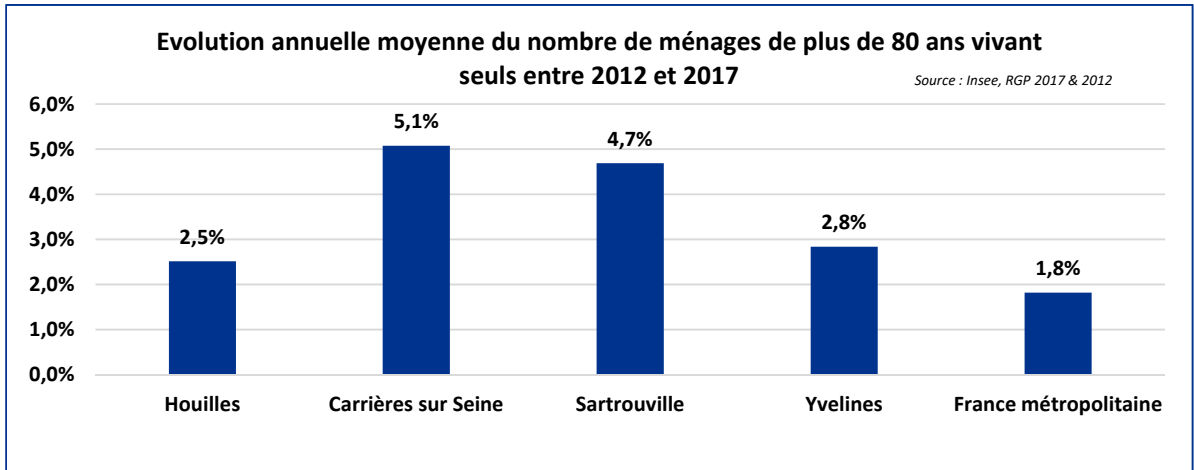
De même, **cette évolution reste hétérogène en fonction des quartiers**, même si ces chiffres sont à prendre avec précaution au vu de la faiblesse des effectifs considérés. Ainsi, le nombre de personnes de plus de 80 ans vivant seuls a chuté de plus de 10% par an sur Jean Jaurès (-10,9% par an) et sur Lucien Waterot (-11,8% par an) quand il a augmenté de plus de 10% par an sur Maurice Velter (+10,0% par an), sur Guillaume et Jean Détraves (+16,6% par an) et sur Jules Guesde (+24,8% par an).



655 seniors
de plus de 80 ans
vivant seuls

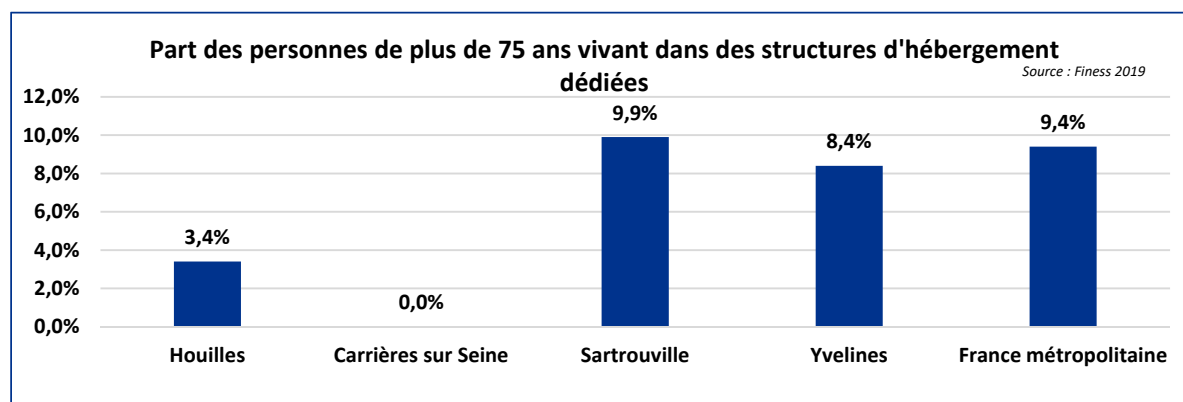
+2,5% par an
entre 2012 et
2017





Une faible proportion de personnes âgées vivant dans des établissements d'hébergement dédiés

En France, près d'une personne sur dix de plus de 75 ans vit dans une structure d'hébergement dédiée (9,4%), un taux légèrement inférieur à l'échelle du département (8,4%). Au niveau des communes, cette proportion dépend bien entendu de la présence ou de l'absence de ces structures sur le territoire. Houilles accueille en 2019 79 places dans des établissements pour personnes âgées autonomes et 78 places dans les établissements pour personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer. Au total, ce sont ainsi 3,4% des habitants de plus de 75 ans de la commune qui résident dans un établissement dédié, un taux trois fois inférieur à la moyenne nationale.



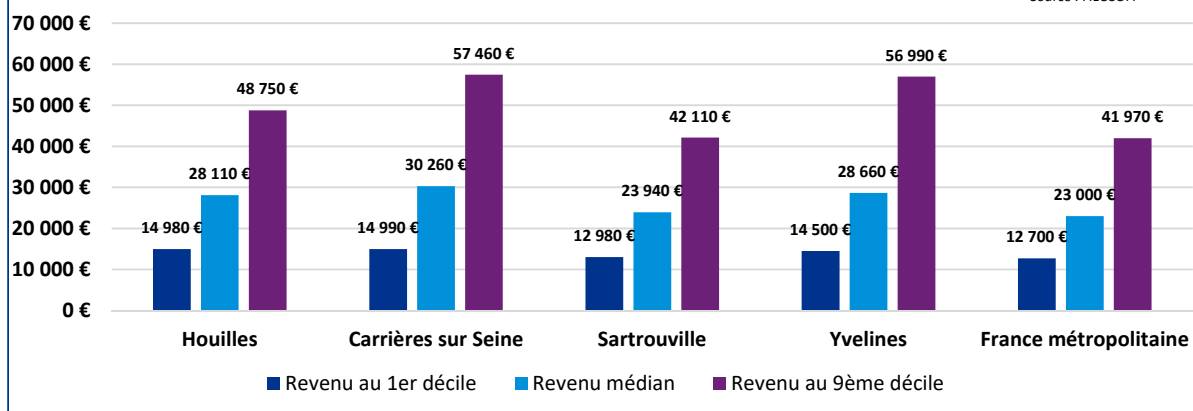
Un projet d'EHPAD à domicile est en cours de construction avec la Croix Rouge, en association avec l'EHPAD localisé à Sartrouville. 7 places sont envisagées dans le cadre de cet EHPAD à domicile.

Un niveau de revenu des séniors supérieur à la moyenne nationale mais inférieur à la moyenne départementale

Le revenu médian des séniors de 60-74 ans (28 110 euros par unité de consommation) et des séniors de plus de 75 ans (24 960 euros par unité de consommation) est supérieur sur Houilles par rapport à la moyenne nationale (23 000 euros pour les 60-74 ans et 21 150 euros pour les plus de 75 ans). Ce revenu médian est cependant inférieur sur Houilles par rapport aux moyennes départementales (28 660 euros pour les 60-74 ans et 27 740 euros pour les plus de 75 ans).

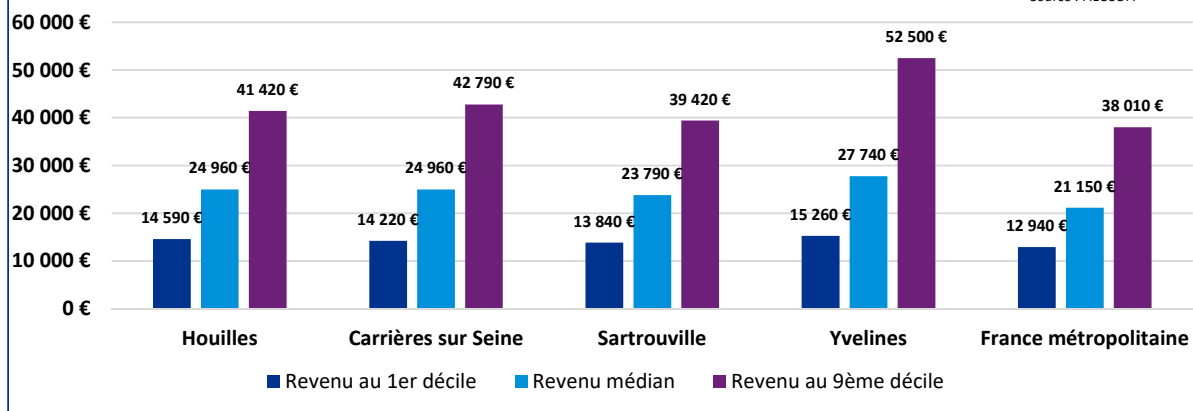
Revenus séniors de 60-74 ans (par unité de consommation) en 2017

Source : FILOSOFI



Revenus séniors de plus de 75 ans (par unité de consommation) en 2017

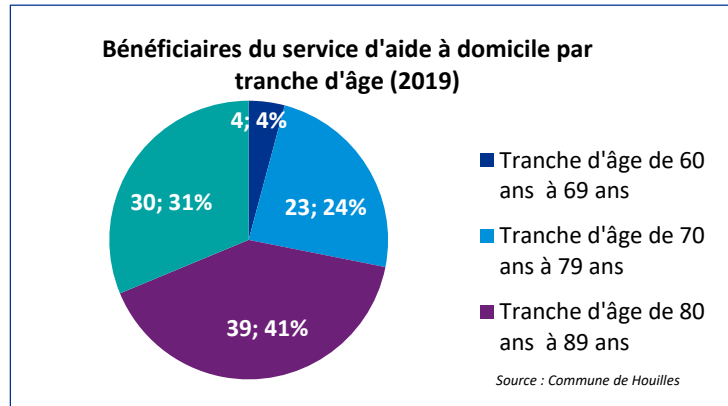
Source : FILOSOFI



Des actions du CCAS orientées vers les seniors en perte d'autonomie

Un service d'aide à domicile

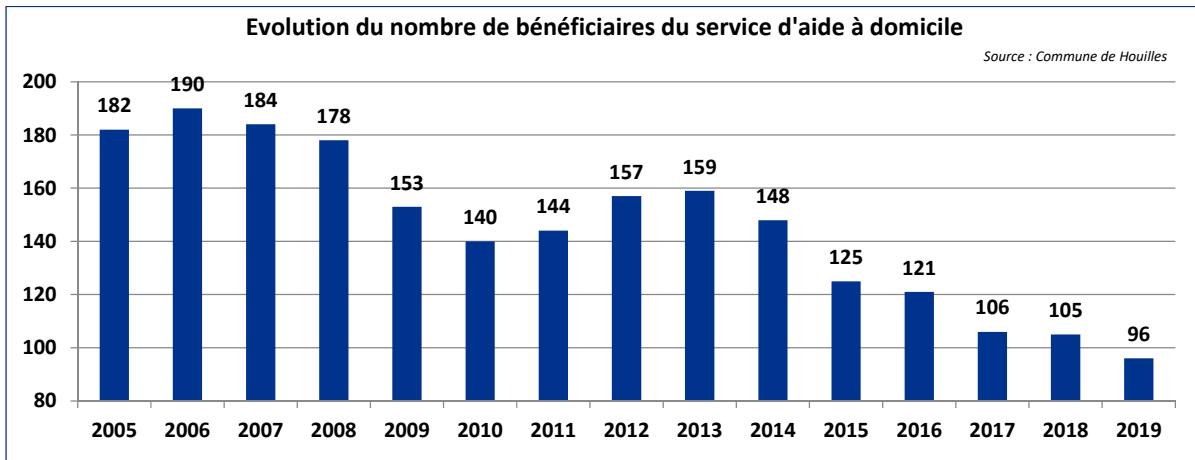
Le service de maintien à domicile géré par le CCAS de Houilles a pour objectif de contribuer au bien-être des personnes âgées en leur permettant de rester à leur domicile dans de bonnes conditions. Logiquement, les bénéficiaires du service d'aide à domicile sont majoritairement des seniors âgés : **près des trois quarts des bénéficiaires sont âgés de plus de 80 ans (72%)**.



Ce service connaît **une diminution constante du nombre de bénéficiaires** depuis 2013 (96 bénéficiaires en 2019 contre 159 en 2013, soit une baisse de 40%). Le nombre de bénéficiaires n'a jamais été aussi bas depuis le début du recensement de l'activité de ce service en 2005. Le service d'aide à domicile constate en effet être confronté à **une concurrence accrue du secteur privé**. Il fait face également au désengagement des caisses de retraite et à la baisse des plans d'aide du Département. **Plusieurs pistes sont donc à l'étude : travail sur la gestion des ressources humaines du service, développement du travail en partenariat avec le SIAD et le secteur privé etc.**



Les entretiens avec les services ont fait ressortir un enjeu important sur **ce service « en souffrance »** (postes vacants, personnel vieillissant, baisse de la qualité du service rendu...)

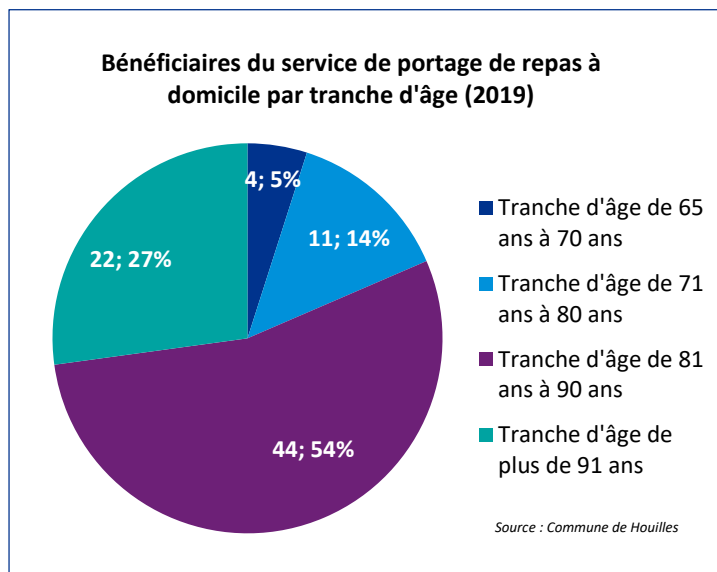




Le nombre global de bénéficiaires du service d'aide à domicile a diminué ces dernières années en lien avec **une évolution des besoins**. Il y a quelques années (années 2005, 2006, ...) les besoins des bénéficiaires étaient principalement de l'entretien de la maison et des petites courses donc des créneaux horaires courts d'intervention. Ces créneaux se sont élargis avec le temps avec des besoins de plus en plus importants (aide à la toilette, préparation des repas). En parallèle, l'offre de soins à domicile porté par le secteur associatif s'est développée.

Face aux besoins croissants de la population, le SSIAD souhaiterait pouvoir intervenir auprès d'un plus grand nombre de personnes mais fait face à **des difficultés de recrutement** très importantes : exigences du niveau de qualification plus élevées liées à l'évolution des missions.

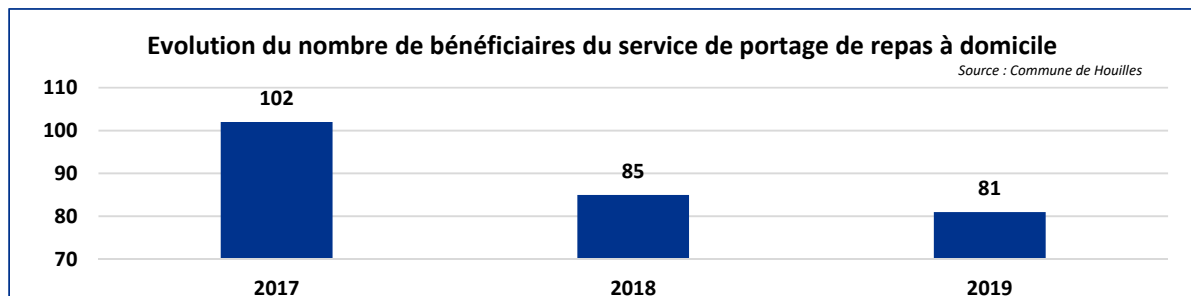
Un service de portage de repas à domicile



Depuis juillet 2018, la commune de Houilles a signé un marché avec la société ELIOR afin d'assurer le portage de repas aux seniors de plus de 65 ans rencontrant des difficultés dans la préparation de leur repas. La ville assure uniquement la gestion administrative de ce service.

Logiquement, les seniors bénéficiaires de ce service sont en perte d'autonomie et donc **pour plus des trois quarts d'entre eux âgés de plus de 80 ans (81%)**.

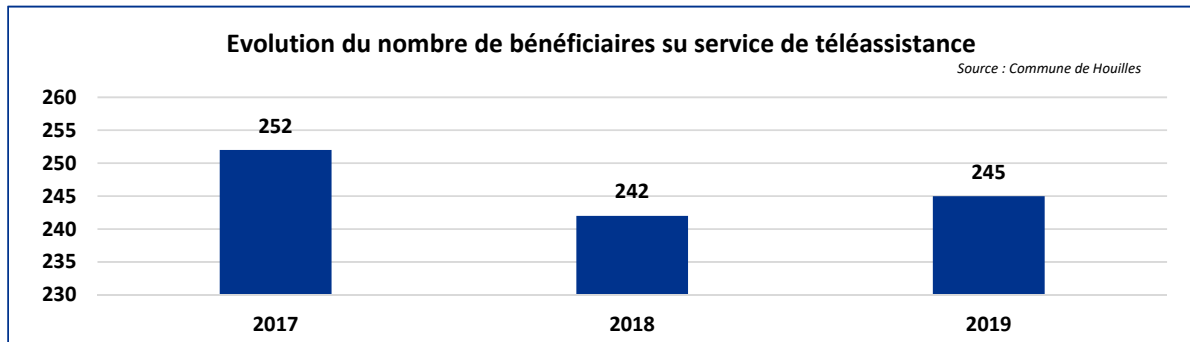
Comme pour le service d'aide à domicile, on constate **une diminution régulière du nombre de bénéficiaires** du portage de repas à domicile. **Pourtant, le nombre de seniors de plus de 75 ans a augmenté de 1,8% par an** sur la commune entre 2012 et 2017. Houilles souhaite donc inverser la tendance et faire en sorte que le nombre de bénéficiaires augmente de nouveau.



Un service de téléassistance

Houilles a signé une convention tripartite avec le Conseil Départemental et la société Vitaris relatif à la téléassistance. La ville assure la gestion des abonnements.

L'âge moyen des bénéficiaires du service de téléassistance varie entre 85 ans et 87 ans. Le nombre de bénéficiaires est par ailleurs relativement stable ces dernières années.



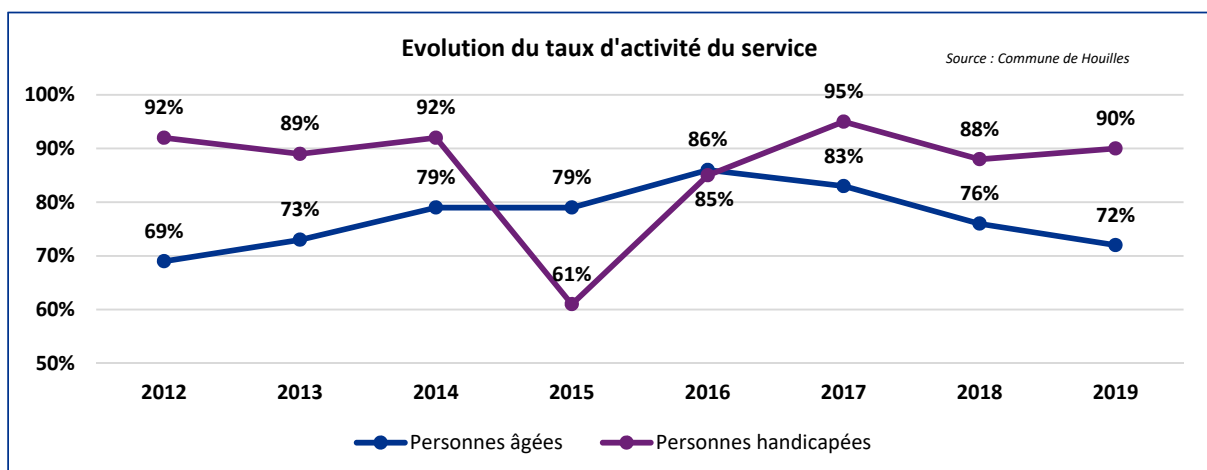
Un service de soins infirmiers à domicile

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est un établissement médico-social géré par le CCAS de Houilles. Il s'adresse :

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie
- Aux adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou une pathologie invalidante

Le SSIAD a pour mission d'assurer, sur prescription médicale, des soins infirmiers d'hygiène et de confort ainsi que des soins techniques et relationnels sur la ville de Houilles. La capacité d'accueil du SSIAD est de 52 places : **50 places pour les personnes âgées et 2 places pour les personnes en situation de handicap.**

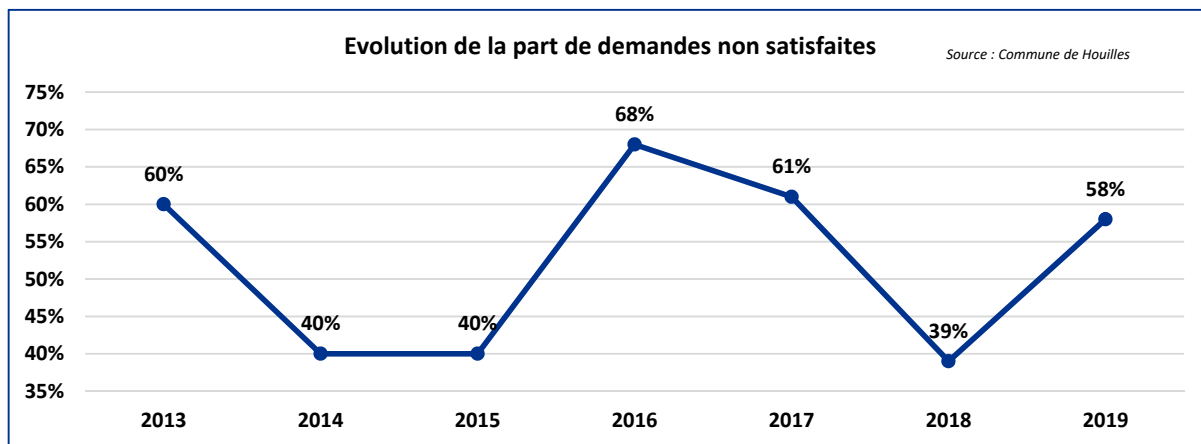
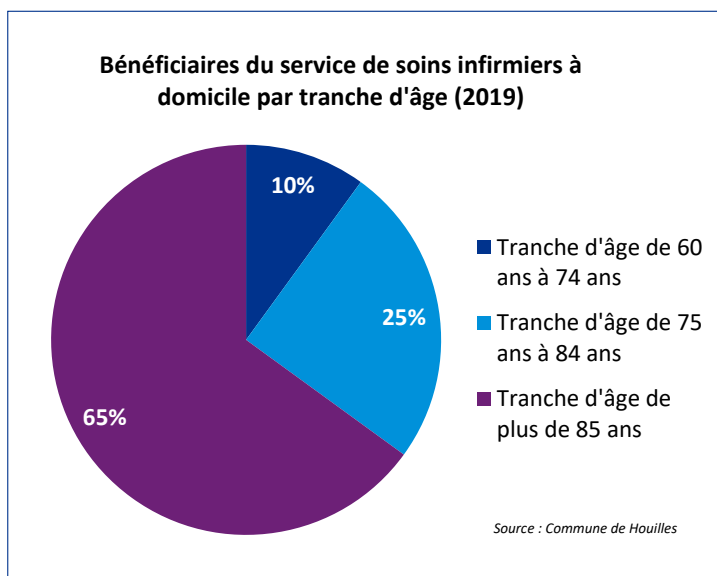
Le taux d'activité du service relatif aux personnes âgées connaît une baisse depuis plusieurs années. Il s'explique en partie par les hospitalisations de certains patients, mais également par l'absentéisme du personnel du service (difficultés à mettre en place un remplacement et recours à l'intérim trop coûteux). Le service se fixe comme un objectif un taux d'occupation par journée réalisée supérieur ou égal à 80% (taux fixés par l'ARS).



La part de demandes non-satisfaites fluctue d'une année sur l'autre. En 2019, 30 demandes de prise en charge n'ont pas pu être satisfaites. Pour un tiers de ces demandes, les personnes ont fini par refuser le service ou ne pas donner suite. Certaines personnes étaient trop autonomes, d'autres à l'inverse présentaient des pathologies trop lourdes à gérer pour le service. Enfin, **20% des demandes n'ayant pas pu être prises en charge ont été orientées vers d'autres service faute de place**. Les demandes restent donc nombreuses par rapport aux capacités du service et ne sont **pas un frein à la hausse du taux d'occupation**.

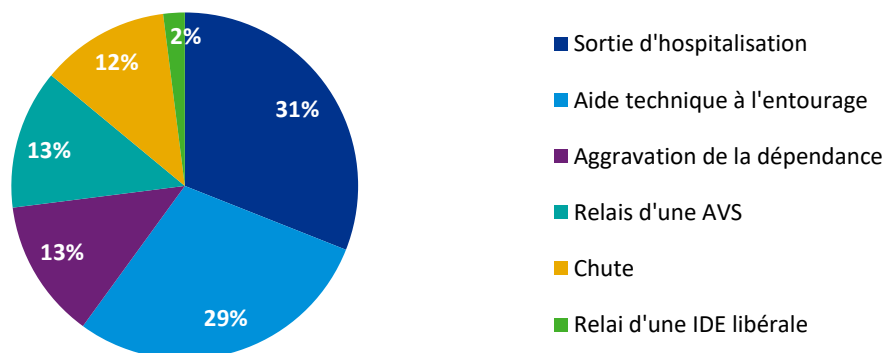
Les bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile sont des séniors en perte d'autonomie, **âgés pour les deux tiers d'entre eux de plus de 85 ans** (65%).

Près de la moitié d'entre eux vivent seuls (43%) et plus du tiers avec un conjoint ou une personne de la même génération (37%).



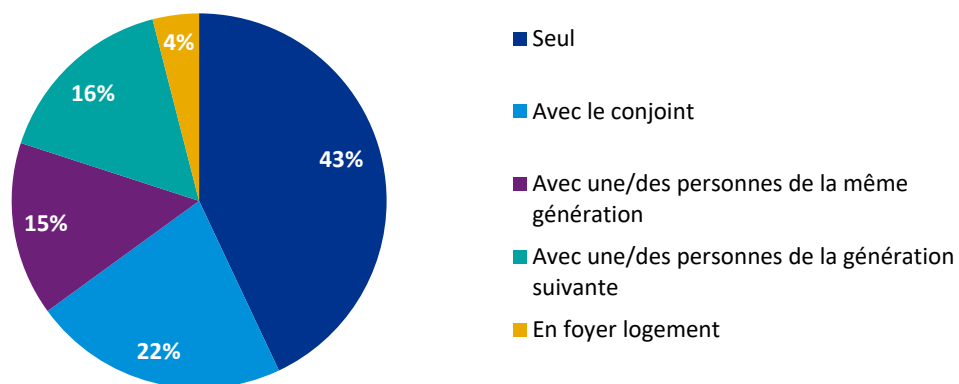
Les professionnels médicaux sont peu enclins à réaliser des visites à domicile, particulièrement importantes pour les séniors ayant des difficultés de mobilité. Les acteurs durant les groupes de travail ont donc souligné **l'importance du SSIAD pour favoriser le maintien des séniors à domicile**.

Circonstances de prises en charge par le service de soins infirmiers à domicile (2019)



Source : Commune de Houilles

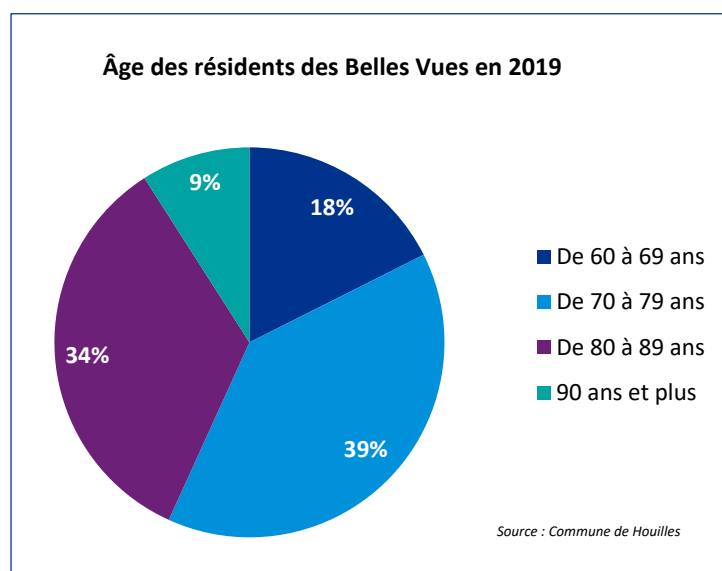
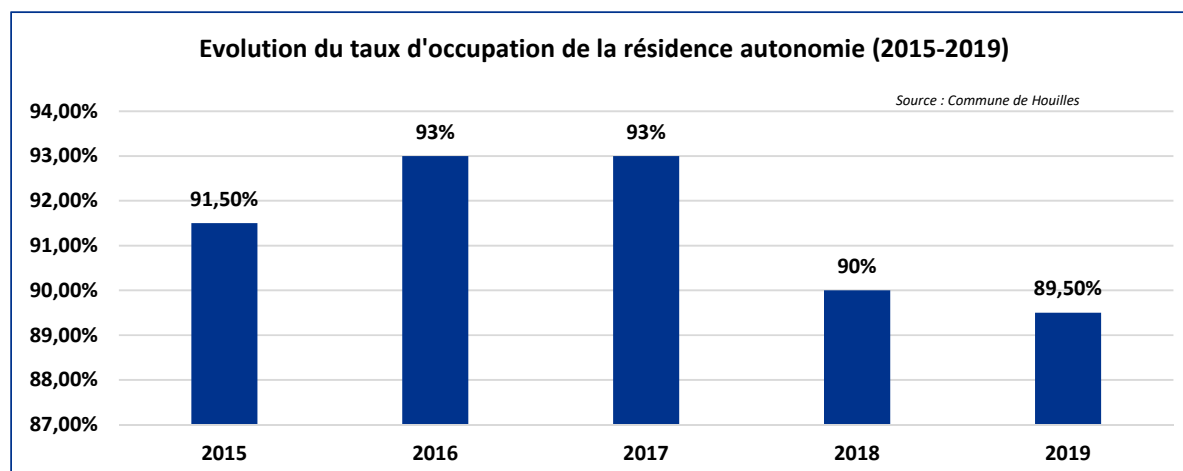
Conditions d'habitation des personnes prises en charge par le service de soins infirmiers à domicile (2019)



Source : Commune de Houilles

La résidence autonomie « Les Belles Vues »

Construite en 1978, la résidence autonomie « Les Belles Vues » est la propriété du bailleur social « 1001 vies habitat », mais la gestion en est assurée par la Mairie de Houilles. Cette résidence est destinée à accueillir **les personnes retraitées**, avec **une capacité d'accueil de 79 appartements**. Au 31 décembre 2019, 70 studios étaient loués, 2 studios bloqués en raison de travaux d'isolation et 7 studios prêts à la location. On constate ainsi ces dernières années une légère baisse du taux d'occupation de la résidence autonomie.



Les habitants de la résidence autonomie des Belles Vues sont majoritairement des seniors âgés, avec **une moyenne d'âge à 76 ans** en 2019. Cette moyenne d'âge est restée stable ces dernières années, fluctuant entre 76 et 77 ans.

Les individus de la résidence sont cependant majoritairement autonomes. Ainsi en 2019, 87% des résidences ont un GIR de niveau 6, correspondant à **une parfaite autonomie**.

Au-delà des appartements, la résidence autonomie propose de nombreuses activités aux résidents pour favoriser la vie sociale. Ainsi, **un service restauration** est proposé pour permettre aux résidents de partager un repas dans une ambiance conviviale. Des **activités ludiques** sont également organisées : anniversaires, accueil des nouveaux arrivants, fête des voisins, jeux, concerts...

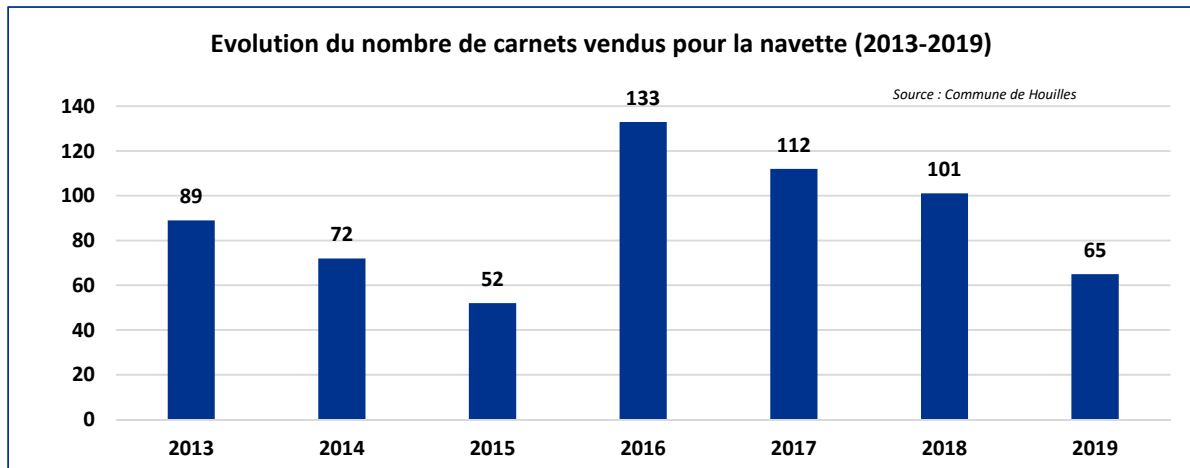
Afin de favoriser l'autonomie des résidents, des **activités de prévention** sont également organisées comme des jeux de mémoire, des dictées, de la gymnastique ou encore des repas autour des 5 sens.



Un projet de **portes ouvertes** de la résidence « Les Belles Vues » a été évoqué pour présenter cette résidence aux habitants de la commune. Il ressort que la résidence est mal connue par la population et souvent confondue avec un EHPAD. Une meilleure connaissance de la résidence permettrait **d'adapter le parcours résidentiel** en fonction des besoins et de permettre un accès à la résidence à des personnes ayant encore un certain degré d'autonomie qui ne nécessite pas un placement en maison de retraite. Une communication orientée vers les habitants mais également à destination du tissu associatif et institutionnel permettrait de mieux faire connaître ces spécificités.

Le service de transport pour les séniors

La commune de Houilles a mis en place **un service de transport pour les habitants âgés de plus de 65 ans**, avec une contrepartie financière. Face à une **baisse de la fréquentation** de ce service, la commune a pris la décision en 2015 de supprimer une tournée et en 2016 de rassembler les lignes Centre-Ville et Résidence Les Belles Vues. Ces évolutions ont également permis de diminuer de façon importante le reste à charge pour le CCAS de Houilles. Malgré un rebond de l'activité en 2016, la fréquentation de ce service connaît de nouveau une baisse continue depuis 2016.



La navette municipale qui circule les mercredis et les samedis matin ne correspond pas aux besoins des séniors selon un questionnaire diffusé en 2020. En effet, malgré des améliorations réalisées par la commune (passage d'un car à une navette), **l'accès aux véhicules** est difficile pour les séniors marchant avec un déambulateur. De plus, un besoin de **flexibilité en termes d'horaires et de trajets** est identifié, les trajets étant limités à certains jours (mercredi et samedi matin) et desservant uniquement le centre-ville.



Le dispositif départemental « Yes » mobilise des étudiants et des jeunes séniors qui rendent visite à des personnes âgées isolées durant les vacances d'été pour assurer des déplacements courts avec leur véhicule personnel.

Les freins à la mobilité des seniors



Les acteurs lors des groupes de travail ont fait ressortir plusieurs freins à la mobilité des seniors : un **manque de bancs et de toilettes publiques**, des **trottoirs peu praticables** notamment avec une canne ou un déambulateur, des **magasins peu accessibles** aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un **manque de places de parking** pour les personnes à mobilité réduite.

L'animation de la vie sociale pour les seniors organisée par le CCAS

Des animations à destination des seniors

Le CCAS de Houilles organise trois rendez-vous annuels aux habitants de plus de 65 ans :

- Le Repas de l'Amitié en début d'année
- L'après-midi dansant en mai ou en juin
- Le Spectacle de l'Amitié en octobre

Au-delà, le CCAS organise **des séjours** pour les seniors qui s'adressent à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, y compris aux personnes à mobilité réduite. Les excursions sont organisées en demi-journées ou en journées complètes avec une pause-déjeuner dans un restaurant. Les visites se déroulent posément pour permettre aux participants d'apprécier les sites à leur rythme. Les excursions sont également adaptées aux seniors ayant des difficultés à se déplacer.



Des animations sont également menées par la Société Saint Vincent de Paul en maison de retraite, au sein des foyers logements et au domicile des personnes âgées (chants, lectures, jeux, etc.)



L'offre proposée par le CCAS est considérée comme peu diversifiée et un souhait de **créer un service animation pour les seniors** a été évoqué. Les acteurs lors des groupes de travail ont fait ressortir un enjeu autour de **la distinction des activités proposées aux seniors en fonction de leur tranche d'âge** (« le troisième âge » et « quatrième âge »). Les jeunes seniors pourraient être plus réceptifs à des actions ponctuelles sur des thématiques précises (course à pied par exemple).

Une mise en avant des activités intergénérationnelles

La commune de Houilles s'attache également à développer des actions de lien intergénérationnel. De nombreuses activités sont organisées chaque année, en lien avec le centre de loisirs Cousteau, la résidence autonomie « Les Belles Vues », l'EHPAD « Le Parc du Donjon », le service éducation et jeunesse de la ville, le service culturel, le service environnement, la cuisine centrale, des associations etc. Ces actions sont renforcées pendant **la Semaine Bleue** au mois d'octobre.



L'équipe municipale porte pour projet d'adhérer au label « **ville amie des aînés** » et de renforcer les actions relatives au lien intergénérationnel.



Des activités intergénérationnelles sont mises en place par la résidence autonomie dans le cadre de la semaine bleue, de Houilles Place et des après-midi jeux avec les enfants. L'EHPAD « Le Parc du Donjon » développe également des actions intergénérationnelles (jeux, chants, organisation d'Olympiades). Il ressort des groupes de travail **que ces actions sont parfois difficiles à mettre en place du fait de la fatigue de certains séniors, il est également difficile de toucher des jeunes adultes (30-40 ans) pour participer à des actions intergénérationnelles.**



Un **projet de « Bistrot Mémoire »** est envisagé dans un café de Houilles visant à accueillir des personnes vivant avec des troubles cognitifs et leurs proches aidants. Un psychologue accueillera et accompagnera les participants avec l'aide des bénévoles.

Le logement

Une hausse régulière du nombre de logements sur la commune

Le nombre de logements a augmenté sur Houilles de 0,9% par an, passant de 13 908 logements en 2012 à 14 573 logements en 2017.

Seulement deux quartiers ont vu leur nombre de logements baisser sur la période : Léon Frapié (-0,2% par an, avec 884 logements en 2012 contre 873 en 2017) et Danielle Casanova (-0,6% par an, avec 934 logements en 2012 contre 906 en 2017). Les autres quartiers ont connu une hausse du nombre de logements dans une fourchette située entre 0 et +1% par an, à l'exception du quartier **René Cassin** qui a connu une hausse très rapide de son nombre de logements (+6,0% par an, passant de 1 142 logements en 2012 à 1 529 en 2017).



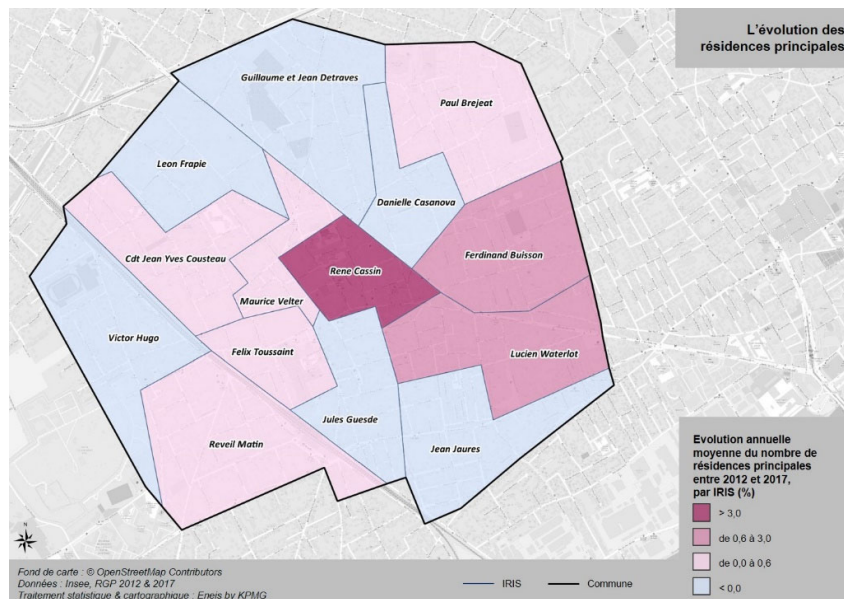
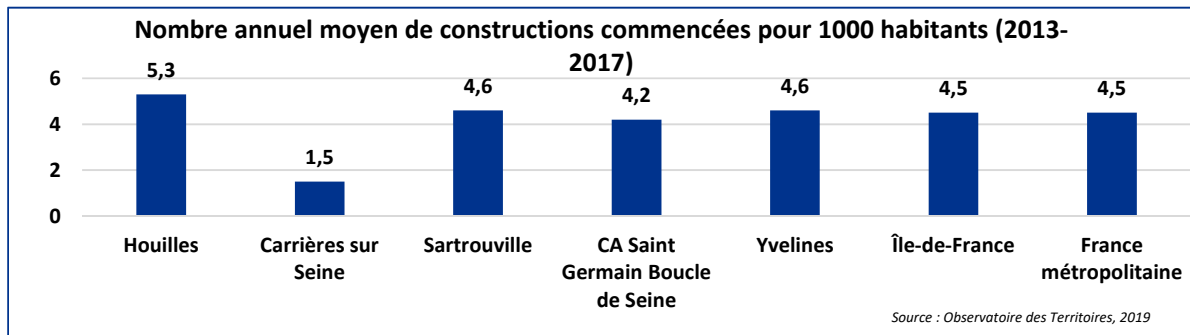
**14 573
logements**

+0,9% par an
entre 2012 et
2017

Une construction rapide de nouveaux logements sur la commune

Sur la période 2013-2017, Houilles comptabilise en moyenne **170 nouvelles constructions de logement par an**, ce qui équivaut à **5,3 nouveaux logements commencés pour 1000 habitants**. Ce ratio est supérieur à celui observé sur l'ensemble des échelons de comparaison : 4,2% sur la Communauté d'agglomération ; 4,6% sur le département ; 4,5 sur la région et 4,5 en moyenne en France métropolitaine.

A comparer avec les objectifs fixés dans le PLH



Une très large majorité de résidences principales et un taux de vacance des logements optimal

Houilles compte en 2017 14 573 logements, dont 13 423 résidences principales, 157 résidences secondaires et 993 logements vacants. **Plus de neuf logements sur dix de la commune sont donc des résidences principales** (92,1%) conformément à la moyenne départementale (91,2%), soit dix points de plus que la moyenne nationale (82,1%).



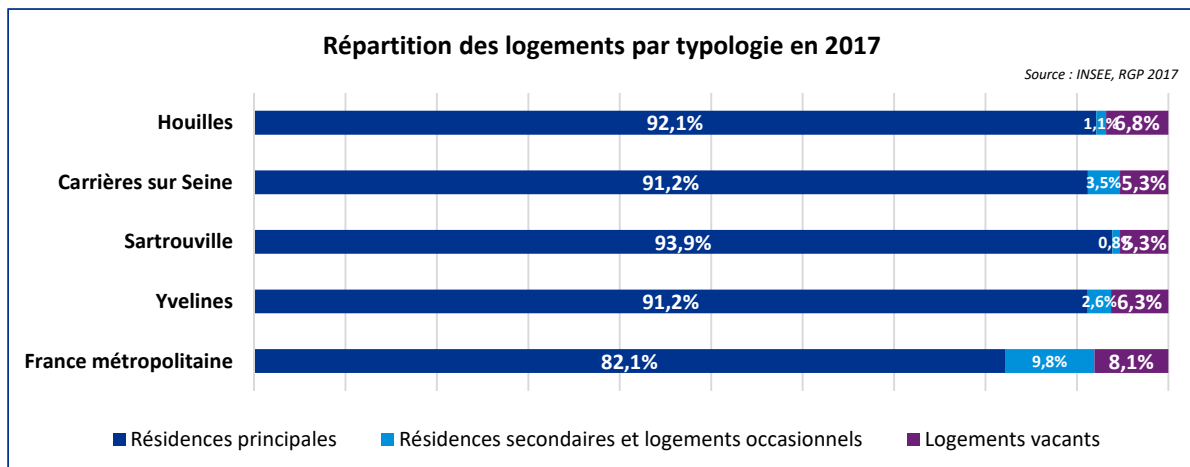
993 logements vacants

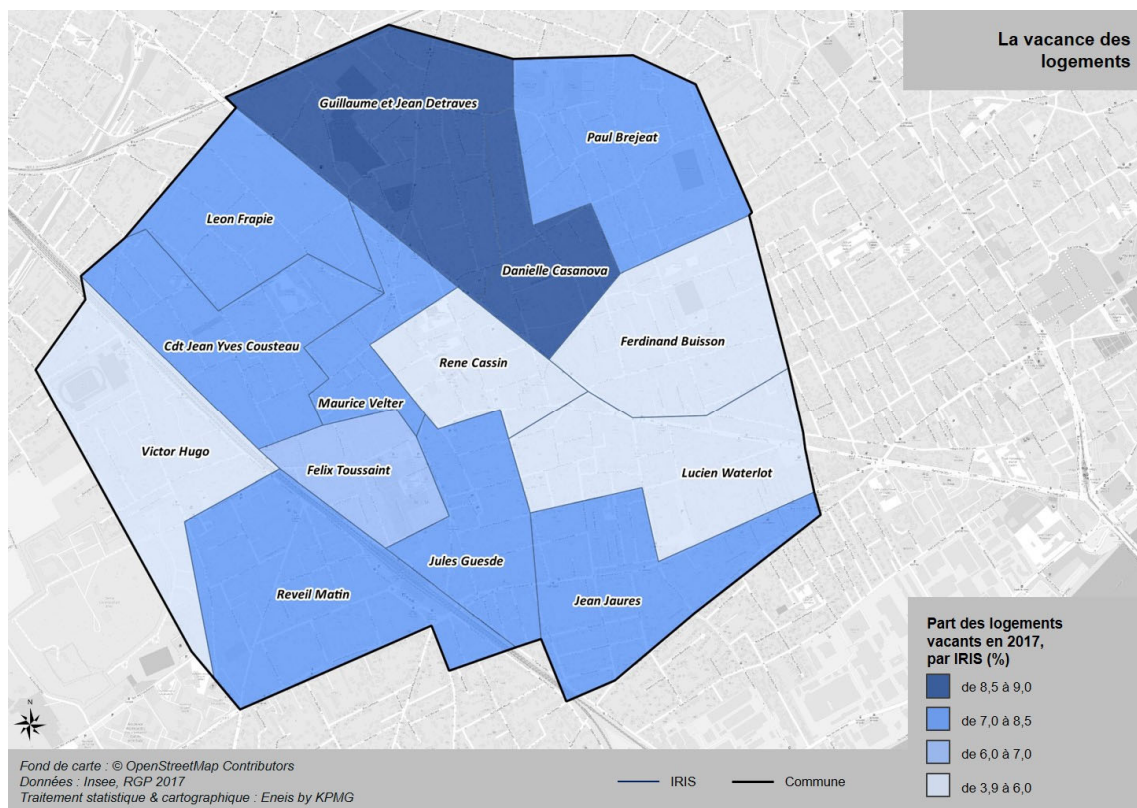
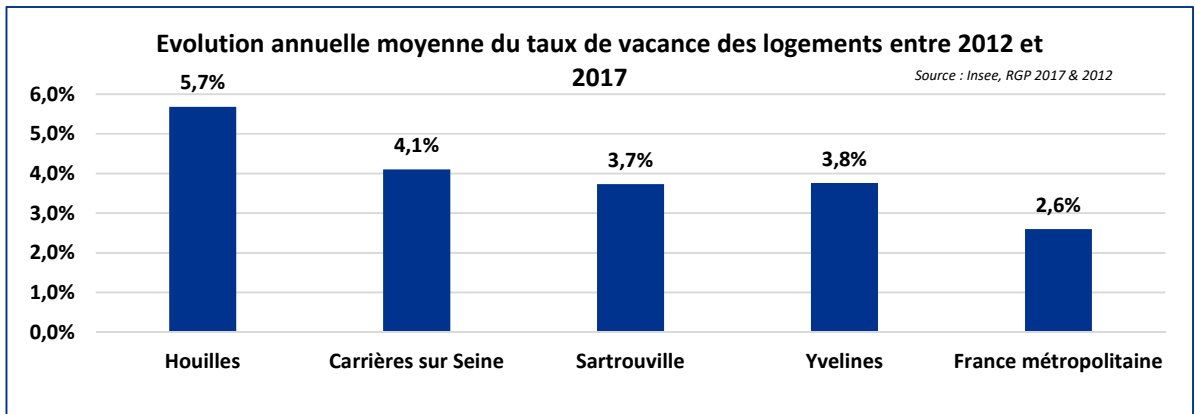
+5,7% par an
entre 2012 et 2017

La proportion de logements vacants, à 6,8% du parc de logements, est optimale. On considère en effet que le fonctionnement du marché de l'immobiliser est optimal lorsque le taux de vacance se situe entre 5,5% et 7,5%. Un taux de vacance supérieur suggère que des logements ne trouvent pas preneurs et peuvent être laissés à l'abandon ; un taux de vacance inférieure suggère une saturation du marché et de réelles difficultés pour les habitants à trouver un logement.

La part des logements vacants varie du simple au double en fonction des quartiers de Houilles. **Elle est inférieure ou égale à 5,5% sur 3 quartiers** : 3,9% sur Ferdinand Buisson ; 5,0% sur Lucien Waterlot et 5,5% sur René Cassin. A l'inverse, elle est supérieure à 7,5% sur quatre quartiers : 7,6% sur Paul Bréjeat ; 8,0% sur Jules Guesde ; 8,8% sur Guillaume et Jean Détraves et 9,1% sur Danielle Casanova.

Le nombre de logements vacants augmente cependant très rapidement sur la commune, à hauteur de 5,7% par an (soit un nombre de logements vacants étant passé de 753 en 2012 à 993 en 2017). Cette hausse est **bien plus rapide que l'augmentation du nombre de logements** (+0,9% par an) et supérieure aux tendances observées sur l'ensemble des échelons de comparaison (+4,1% par an à Carrières-sur-Seine, +3,7% à Sartrouville, +3,8% par an sur les Yvelines, +2,6% par an en France métropolitaine). Ce constat doit être surveillé sur la durée afin que le taux de vacance de logements de la commune ne dépasse pas 7,5% sur les prochaines années.

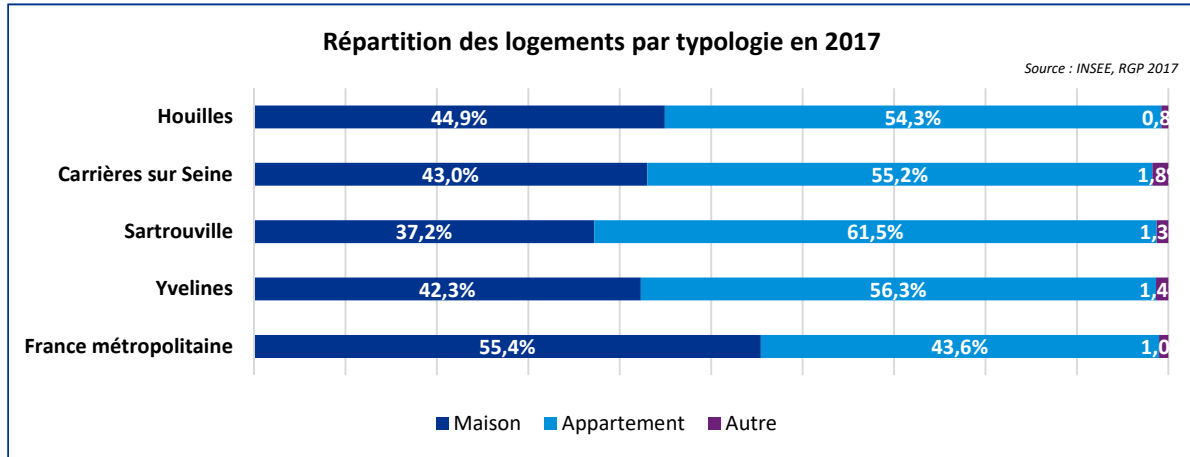




Une majorité d'appartements

Plus de la moitié des logements de Houilles sont des appartements (54,3%), une proportion similaire à la moyenne départementale (56,3%) mais largement inférieure à la moyenne nationale (43,6%).

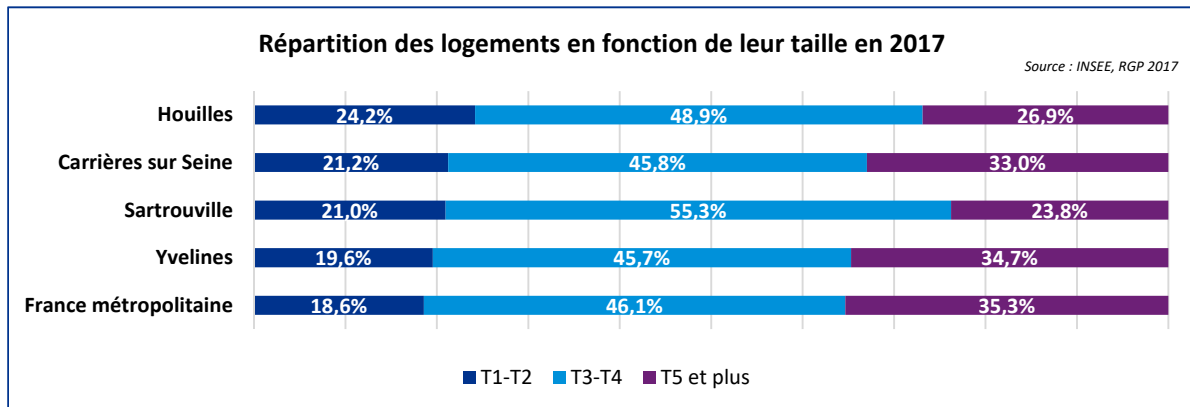
Six quartiers comptent plus de deux tiers d'appartements : Réveil Matin (66,4%), Danielle Casanova (68,3%), Jules Guesde (74,4%), Maurice Velter (75,8%), Félix Toussaint (85,2%) et René Cassin (88,2%). A l'inverse, les quartiers comptant les plus fortes proportions de maisons sont Jean Jaurès (72,7%), Lucien Waterlot (74,2%), Paul Bréjeat (79,2%), Guillaume et Jean Détraves (83,1%) et René Cassin (88,2%).



Des résidences plus petites qu'aux échelles départementale et nationale

Houilles compte 3 246 logements T1-T2, 6 568 logements T3-T4 et 3 609 logements de taille T5 ou plus. Les logements T1-T2 représentent donc près du quart de l'ensemble des logements de la commune (24,2%), une proportion supérieure à l'ensemble des échelons de comparaison (21,2% à Carrières-sur-Seine, 21,0% à Sartrouville, 19,6% sur les Yvelines, 18,6% sur la France métropolitaine). Logiquement, la proportion de logements de grande taille T5 et plus est plus faible sur Houilles (26,9%) qu'en moyenne au niveau du département (34,7%) et de la France métropolitaine (35,3%).

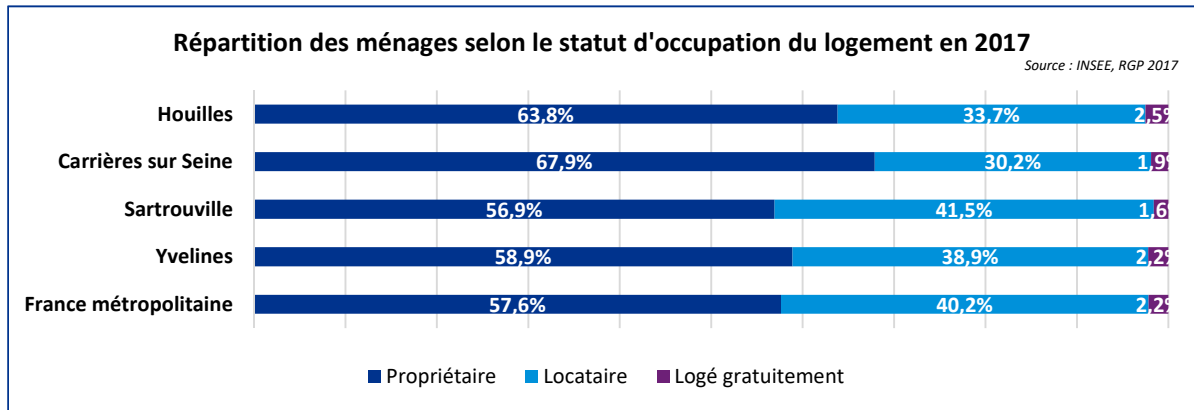
La répartition des logements en fonction de leur taille est très inégale en fonction des quartiers de la commune. Trois quartiers comptent plus du tiers de logements de taille T1-T2 : Jules Guesde (36,8%), René Cassin (37,6%) et réveil Matin (43,7%). A l'inverse, les quartiers comptant les plus fortes proportions de logements de taille T5 et plus sont Paul Bréjeat (41,1%), Guillaume et Jean Détraves (42,2%) et Jacques Yves Cousteau (45,6%).



Une proportion élevée de ménages propriétaires

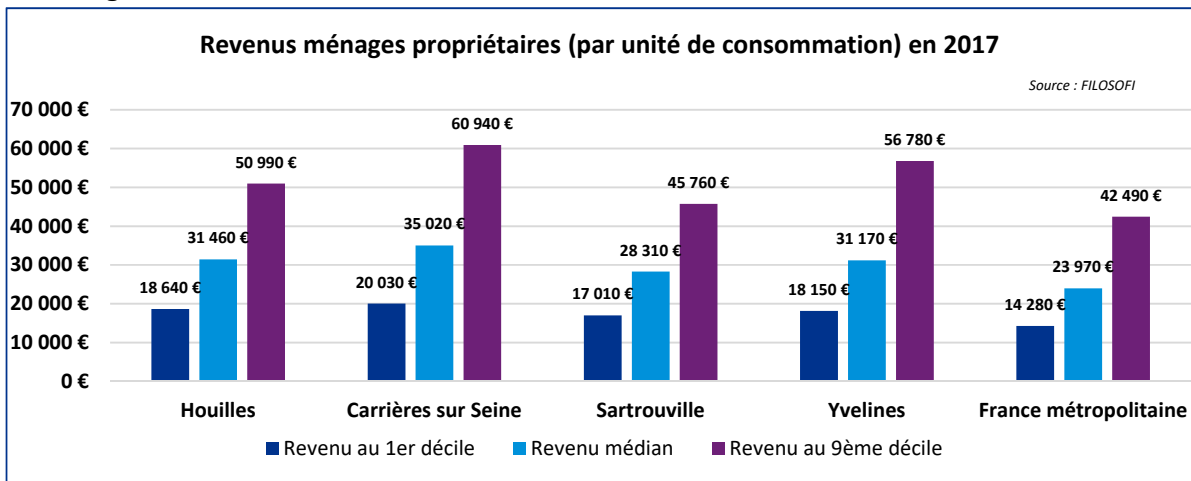
Houilles compte 8 568 résidences principales occupées par des propriétaires et 4 518 résidences principales occupées par des locataires en 2017. Ainsi, **près des deux tiers des résidences principales sont occupées par des ménages propriétaires** (63,8%), contre seulement 58,9% à l'échelle des Yvelines et 57,6% à l'échelle de la France métropolitaine.

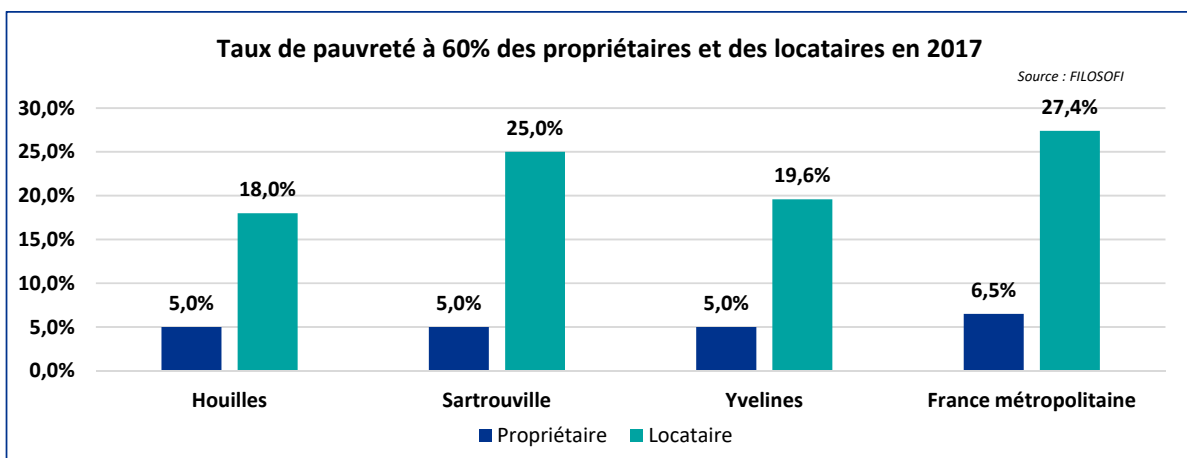
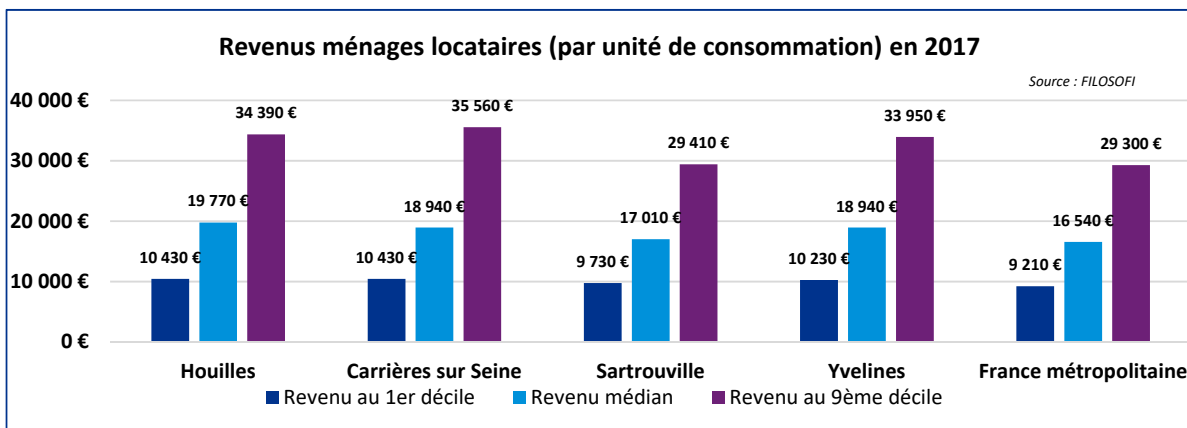
La proportion de ménages propriétaires varie du simple au double en fonction des quartiers. Elle est en effet inférieure à 50% sur cinq quartiers (40,8% à René Cassin ; 43,3% à Félix Toussaint ; 43,7% à Maurice Velter ; 45,7% à Réveil Matin ; 47,3% à Jules Guesde) alors qu'elle dépasse les 80% sur six autres quartiers (80,8% sur Jean Jaurès ; 82,0% sur Guillaume et Jean Détraves ; 82,1% sur Léon Frapié ; 83,1% sur Lucien Waterlot ; 83,9% sur Victor Hugo et 84,2% sur Jacques Yves Cousteau).



Un décalage de revenus importants entre propriétaires et locataires

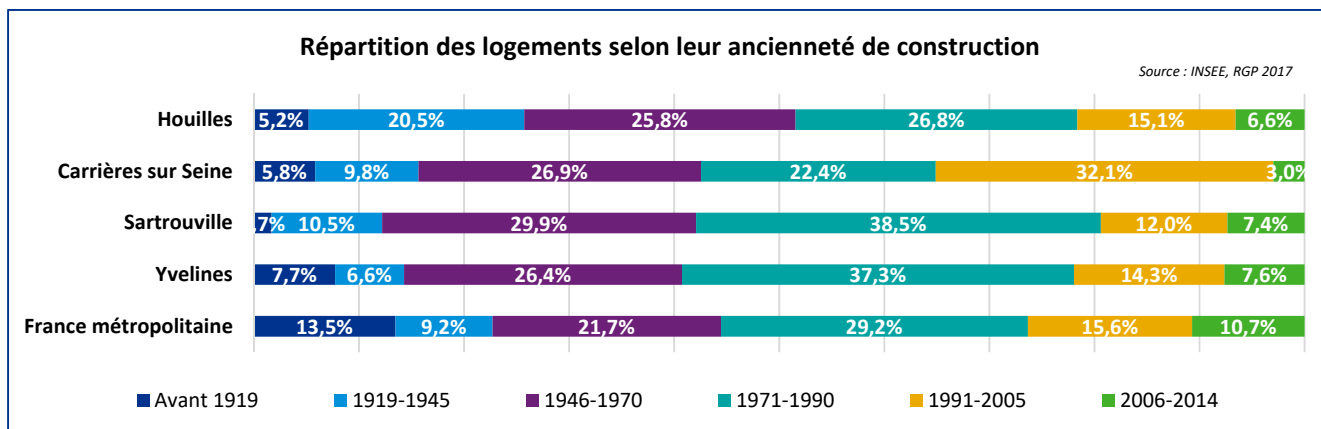
Le revenu médian des propriétaires comme des locataires est supérieur à Houilles par rapport aux moyennes départementale et nationale. Cependant, on constate **un écart de 11 690 euros entre le revenu médian des propriétaires et des locataires sur la commune**, contre un différentiel de 7 430 euros à l'échelle nationale. Les inégalités de revenus sont donc très fortes entre propriétaires et locataires sur Houilles, pouvant entraîner des difficultés de règlement du loyer pour certains ménages, comme en atteste **le taux de pauvreté à 18% des ménages locataires sur la commune.**





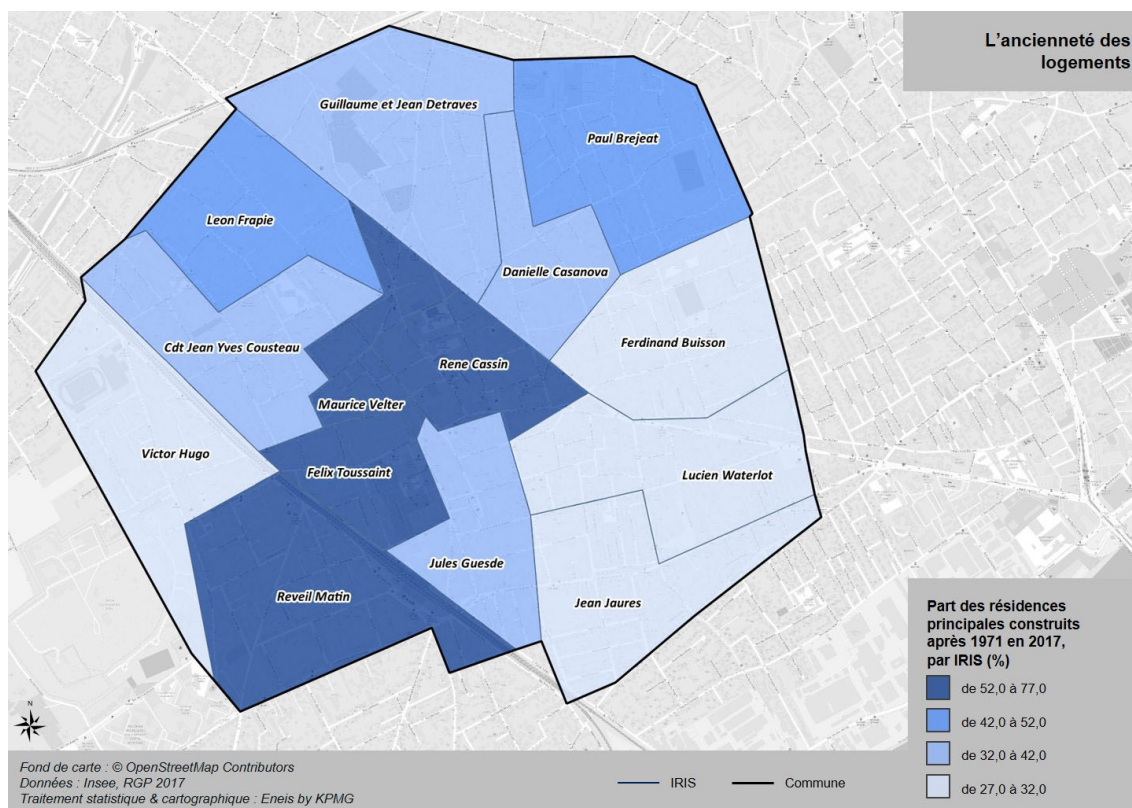
Près de la moitié des logements de la commune construits après 1970

48,5% des logements de Houilles ont été construits après 1970, décennie correspondant à l'introduction des premières normes en matière thermique. Cette proportion est légèrement inférieure aux moyennes départementale (59,2%) nationale (55,6%). En particulier, la part de logements construits entre 2006 et 2014 est près de deux fois inférieure sur Houilles (6,6%) par rapport à la moyenne nationale (10,7%). **La part de logements construits après 1970 dépasse les 50% sur quatre quartiers** : Maurice Velter (57,7%), Félix Toussaint (68,8%), Réveil Matin (68,8%) et René Cassin (76,8%). A l'inverse, **elle reste inférieure à un tiers sur quatre quartiers** : Lucien Waterlot (27,2%), Ferdinand Buisson (29,7%), Jean Jaurès (30,1%) et Victor Hugo (30,1%).





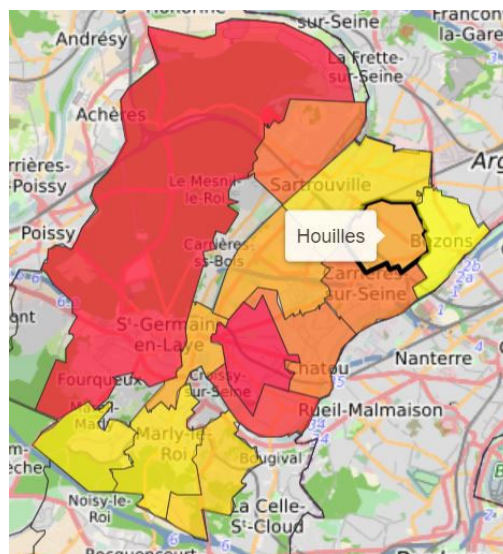
Un enjeu **d'insalubrité** des logements a été identifié sur les habitations du centre-ville de la commune.



Un coût du logement inférieur à la moyenne de l'agglomération mais supérieur à la moyenne départementale

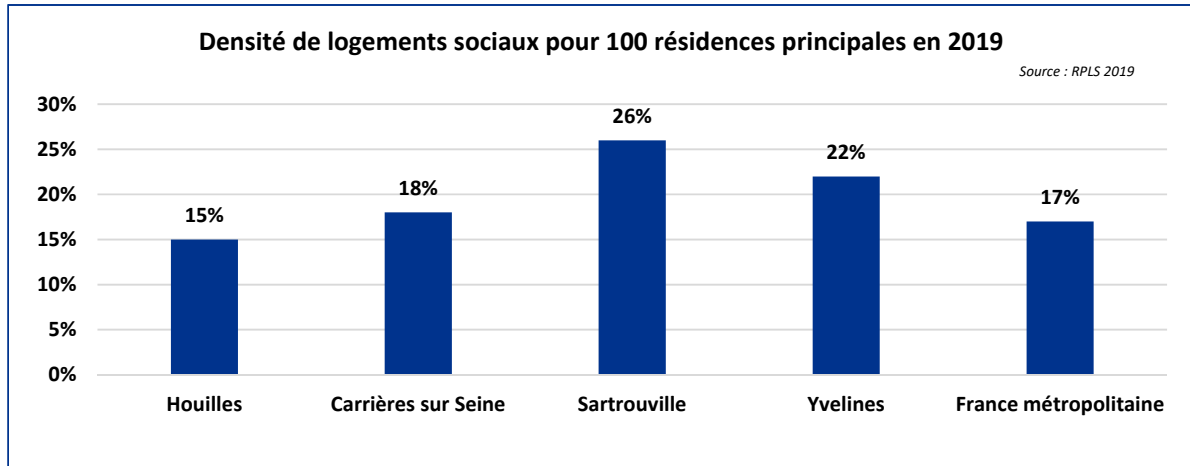
Le prix médian de vente de maisons et d'appartements anciens sur Houilles s'élève à **4 680 euros par mètre carré** (observation sur une période de juillet 2020 à septembre 2020). Le prix au premier quartile s'élève à 4 060 euros du mètre carré et au troisième quartile à 5 650 euros du mètre carré. Le prix de l'immobilier sur Houilles est donc **inférieur à la moyenne de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucle de Seine** (prix médian à 5 000 euros du mètre carré) mais **supérieur à la moyenne départementale** (prix médian à 3 570 euros du mètre carré). Par ailleurs, le coût du logement est plus élevé à Houilles qu'à Sartrouville (prix médian à 3 980 euros du mètre carré) mais moins cher qu'à Carrières-sur-Seine (prix médian à 5 270 euros du mètre carré).

Source : base de données notariales, 2020



Un taux de logements sociaux plus faible que la moyenne départementale

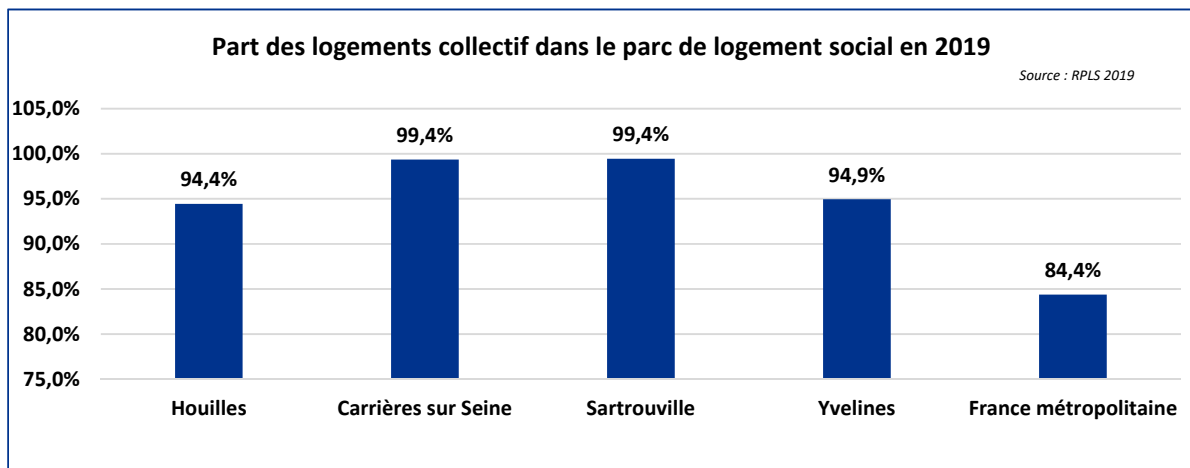
Le parc social de Houilles compte en 2019 **2 101 logements sociaux**. La commune compte ainsi 15 logements sociaux pour 100 résidences principales (14,84%), un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale (17 logements sociaux pour 100 résidences principales) et plus faible que la moyenne départementale (22 logements sociaux pour 100 résidences principales). Ce taux est également inférieur à l'objectif de 25% de logements sociaux fixé par la loi SRU pour les communes les plus peuplées d'Île-de-France pour 2025.



L'augmentation du nombre de logements sociaux constitue un « **sujet prioritaire** » pour la nouvelle équipe municipale, dans l'objectif d'atteindre le taux réglementaire de 25% de logements sociaux.

Une proportion élevée de logements sociaux collectifs, conformément à la moyenne départementale

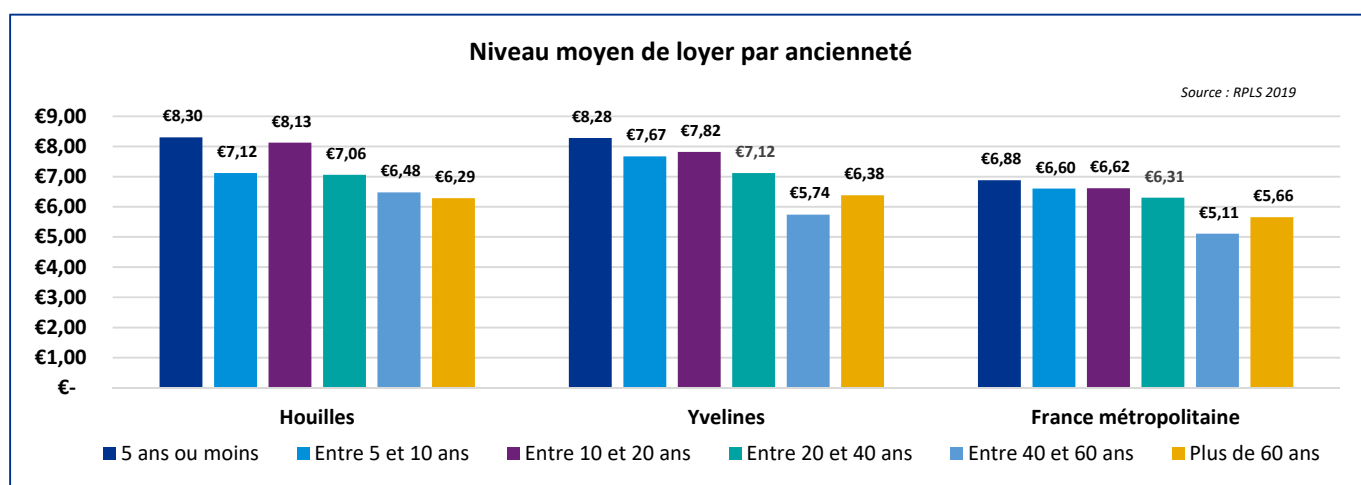
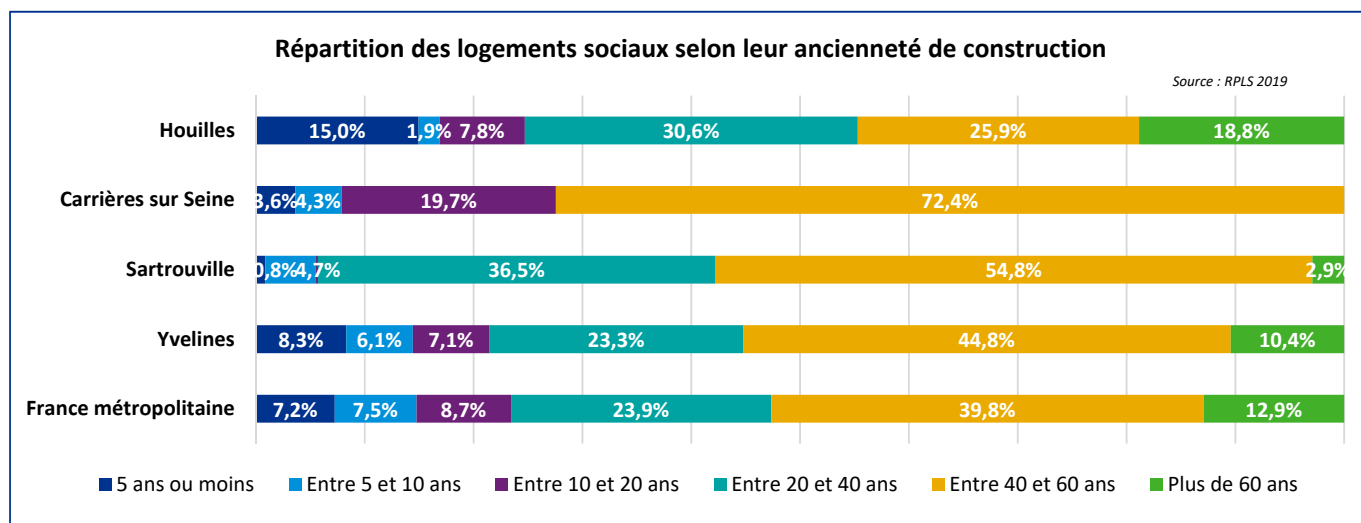
En Île-de-France et plus encore sur les Yvelines, **la quasi-totalité des logements sociaux sont des logements collectifs** (94,9%). Houilles s'inscrit dans cette tendance avec 94,9% de logements sociaux collectifs, **soit 10 points de plus que la moyenne nationale** (84,4%). On peut cependant souligner que la part de logements individuels est plus importante à Houilles que sur Carrières sur Seine ou Sartrouville où la part de collectif dépasse les 99%.



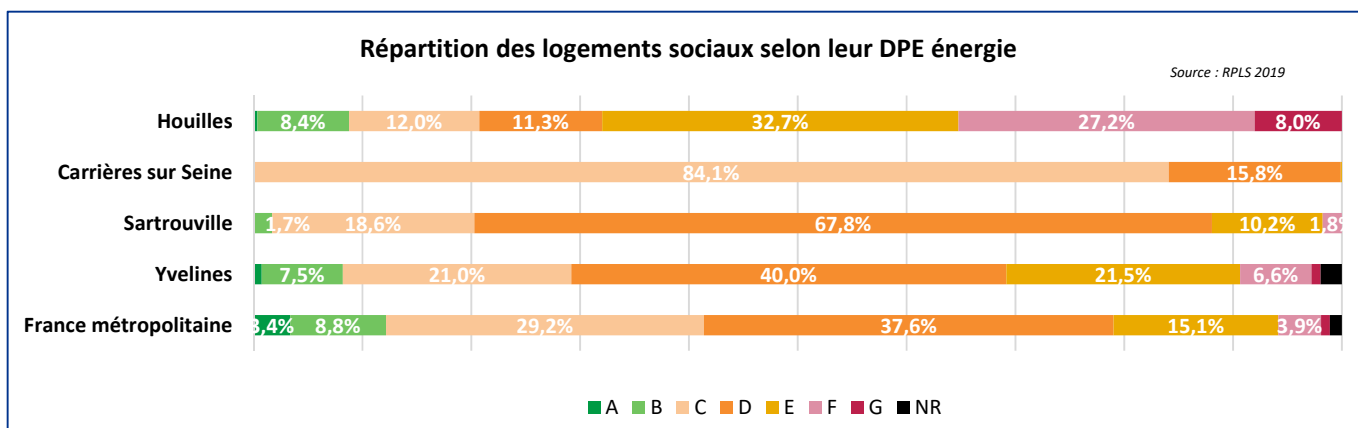
Un parc de logement social relativement récent mais une performance énergétique moyenne

15,0% du parc de logements sociaux de Houilles a été construit il y a moins de 5 ans, un taux deux fois supérieur à la moyenne départementale (8,3%) ou nationale (7,2%). Ces données soulignent l'effort de construction important mené sur la commune ces dernières années.

Par ailleurs, **plus de la moitié du parc social de Houilles a été construit il y a moins de 40 ans**, les années 1970 correspondent à l'introduction des premières normes thermiques. Ce taux est bien supérieur à la moyenne départementale (44,8%) et à la moyenne nationale (47,3%).

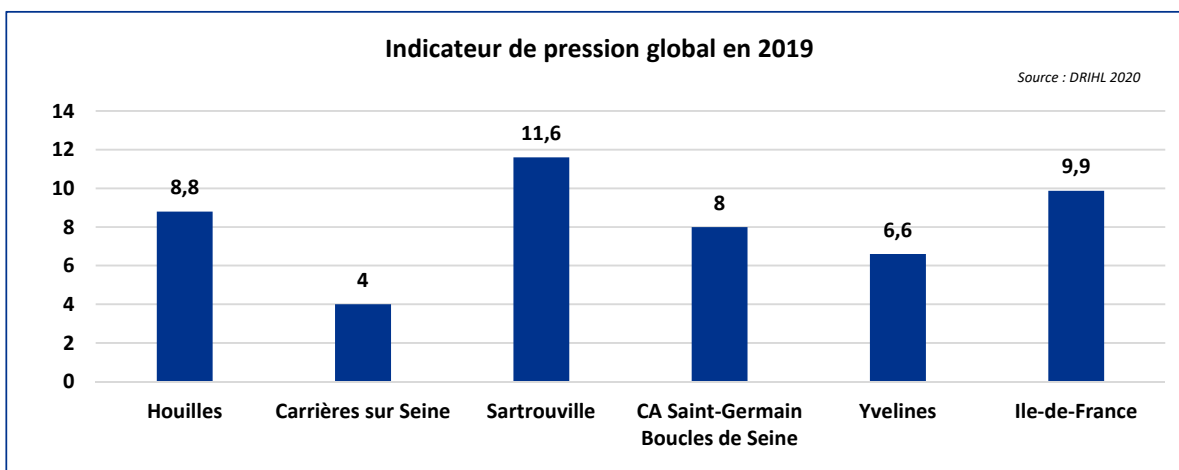


Cependant, la performance énergétique du parc de logements sociaux de Houilles reste faible avec seulement 8,4% de logements ayant un DPE énergie A ou B. A l'inverse, on s'aperçoit qu'un tiers du parc de logements sociaux de la commune a un DPE énergie F ou G. des travaux sont donc à envisager sur une partie du parc social.



Un indicateur de pression global supérieur à Houilles par rapport aux moyennes de l'agglomération et du département

Le taux de pression global mesure le rapport entre le nombre de demandes de logement social et le nombre d'attributions. Avec 1 693 demandes plaçant Houilles en premier choix et 193 attributions à Houilles en 2019, l'indicateur de pression global s'élève à 8,8 (le nombre de demandes en 2020 s'élève à 1 725). Si la pression entre l'offre et la demande de logements sociaux reste donc inférieure à Houilles par rapport à la moyenne francilienne (9,9), elle reste plus forte que la moyenne départementale (6,6) et que la moyenne sur l'agglomération (8,0).



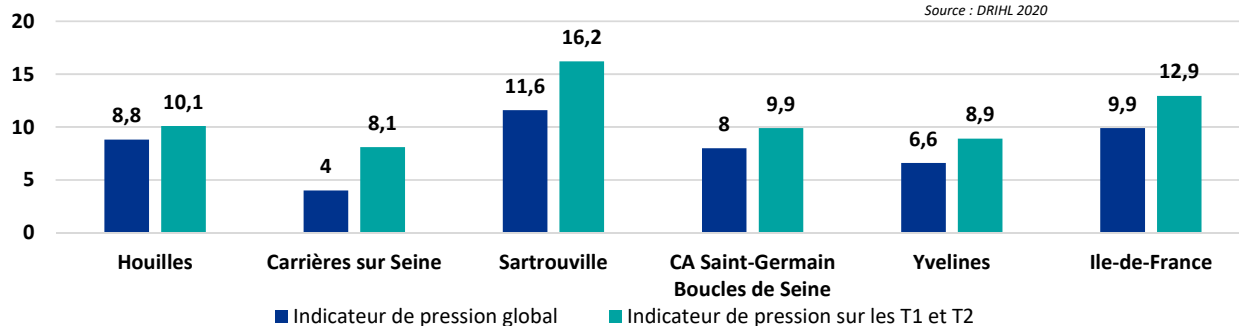
Une sous-représentation des petits logements sociaux par rapport à la demande

Près de la moitié des demandes de logement social sur Houilles concernent un logement de taille T1 ou T2 (48,5%) alors que ces logements représentent moins du tiers du parc en 2019 (30,1%). On observe à l'inverse une surreprésentation des logements T3 (44,9%) par rapport au nombre de demandes (31,3%). Enfin concernant les logements de grande taille, la demande de logements T4 ou plus (20,2%) est légèrement inférieure à l'offre (25,0%).

Ce déséquilibre se traduit concrètement par un indice de pression sur les logements T1 et T2 plus élevé (10,1) que le taux de pression global (8,8). Cette caractéristique n'est pas spécifique à Houilles puisque l'on retrouve un tel déséquilibre sur l'ensemble des échelons de comparaison.

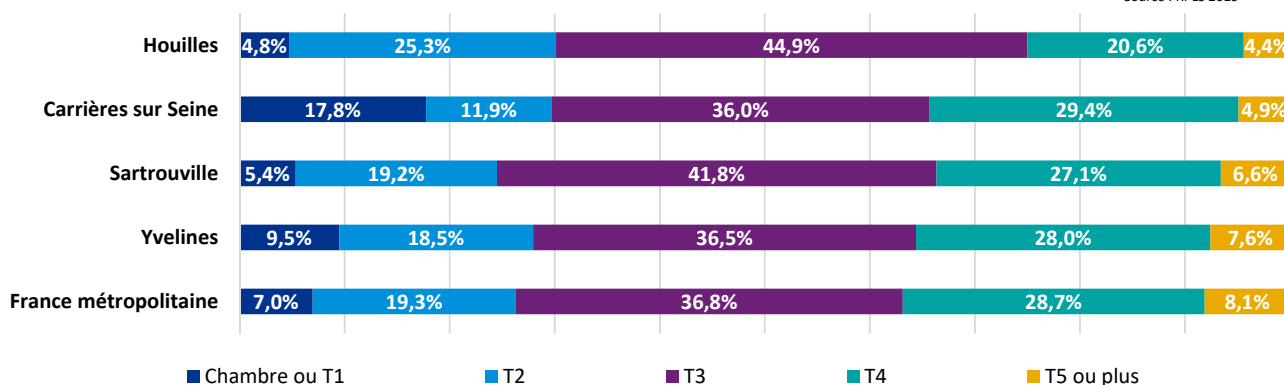
Indicateur de pression en 2019

Source : DRIHL 2020



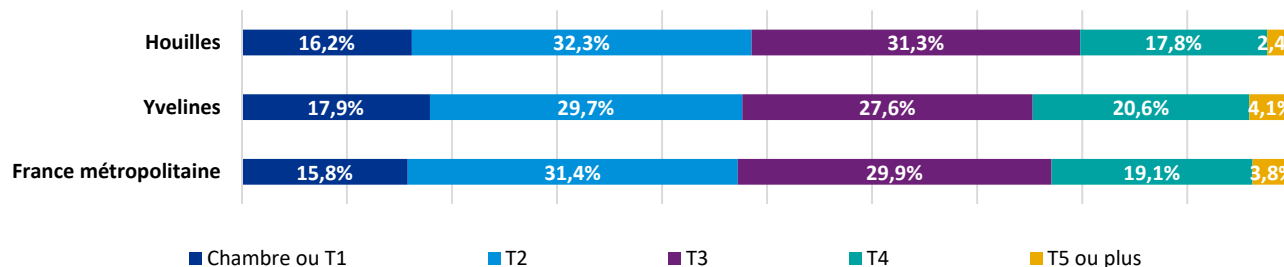
Répartition des types de logements sociaux selon leur taille en 2019

Source : RPLS 2019



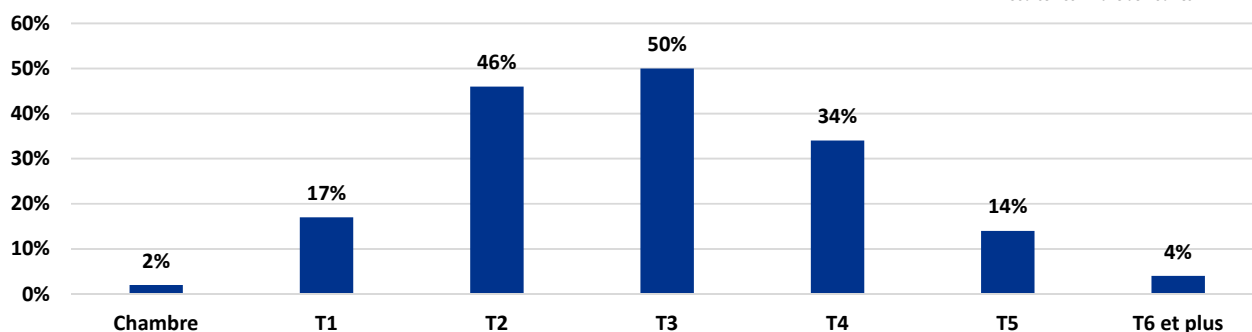
Répartition des demandes de logements sociaux en 2019

Source : Ministère du Logement



Répartition des demandes de logements sociaux en juillet 2020*

Source : Commune de Houilles



* Un demandeur pouvant solliciter plusieurs types de logement, l'ensemble des demandes ont été prises en compte par la commune, aboutissant à un total de plus de 100%

Une plus forte proportion de logements très sociaux que sur les échelons de comparaison, mais une sous-représentation des logements PLAI par rapport à la demande

Typologie des logements sociaux

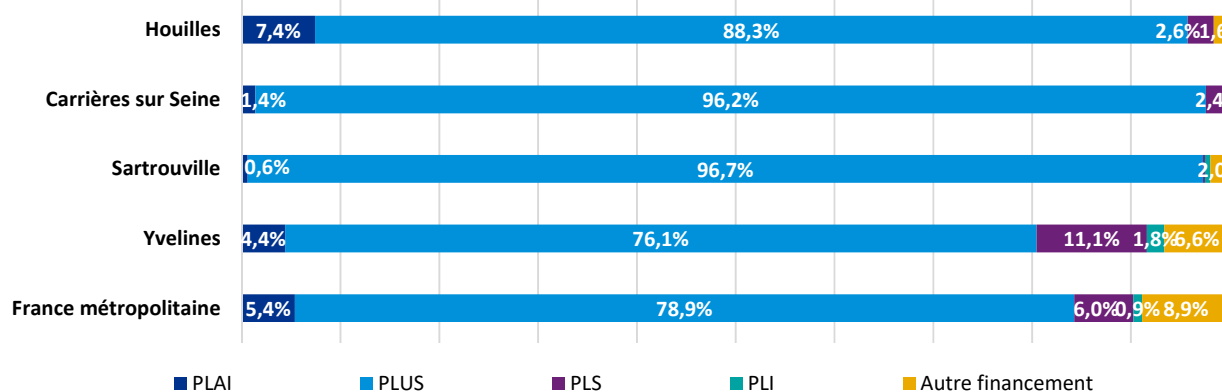
Les logements **PLAI** (prêt locatif aidé d'intégration) sont attribués aux locataires en situation de très grande précarité. Les logements **PLUS** (prêt locatif à usage social) correspondent aux locations HLM. Les logements **PLS** (prêt locatif social) et les logements **PLI** (prêt locatif intermédiaire) sont attribués aux candidats ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le parc privé.

Plus de huit logements sociaux sur dix à Houilles sont des logements **PLUS**, correspondant aux locations HLM. Ce taux est supérieur aux moyennes départementale (76,1%) et nationale (78,9%) mais inférieur aux taux observés sur les communes de comparaison (96,2% à Carrières-sur-Seine et 96,7% à Sartrouville).

On note cependant que le **taux de logements PLAI, destinés aux populations les plus précaires, est supérieur à Houilles (7,4%)** par rapport aux échelons de comparaison (4,4% sur le département et 5,4% sur la France métropolitaine).

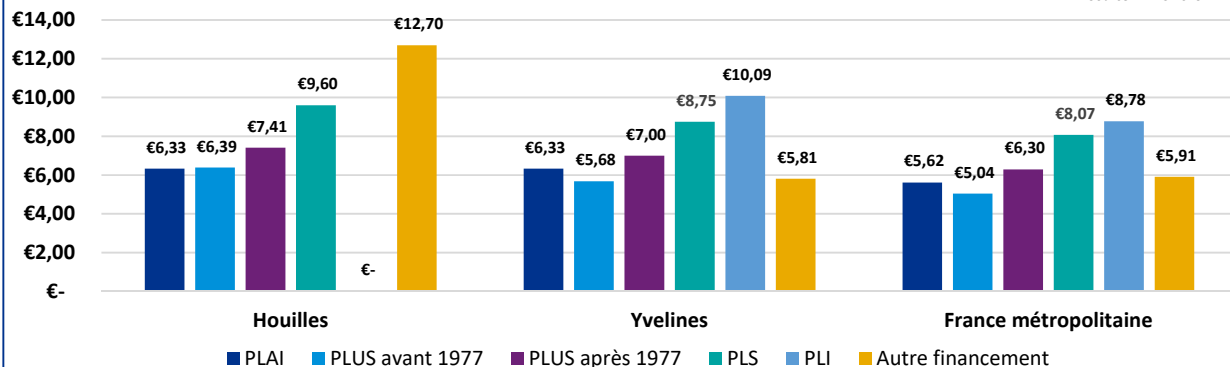
Répartition des types de logements sociaux selon leur financement d'origine en 2019

Source : RPLS 2019

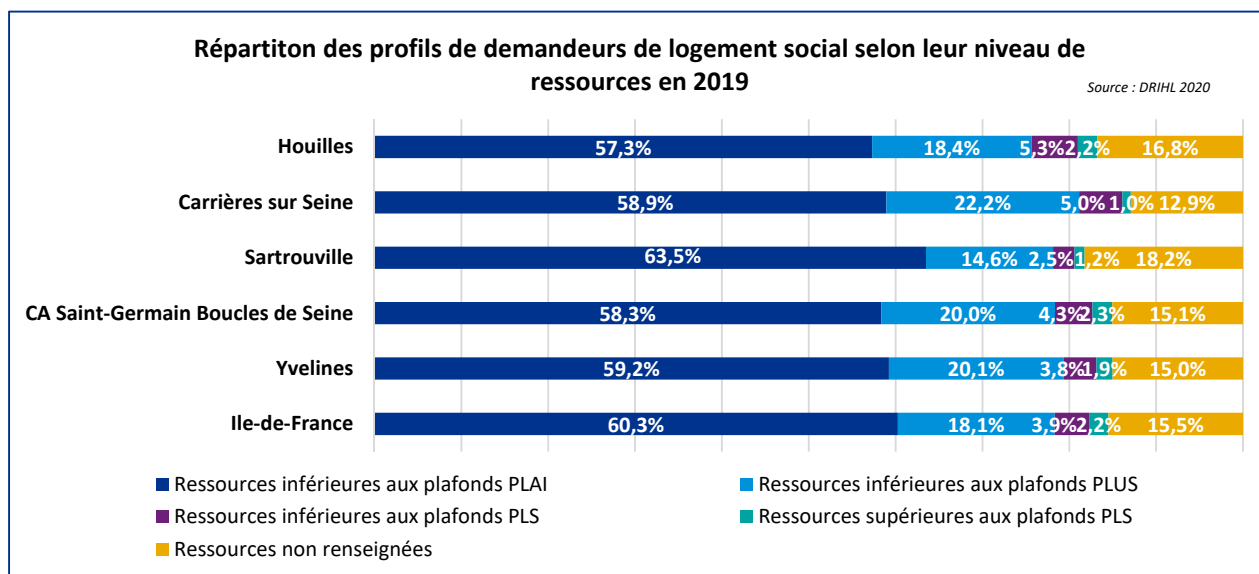


Niveau moyen de loyer par source de financement

Source : RPLS 2019



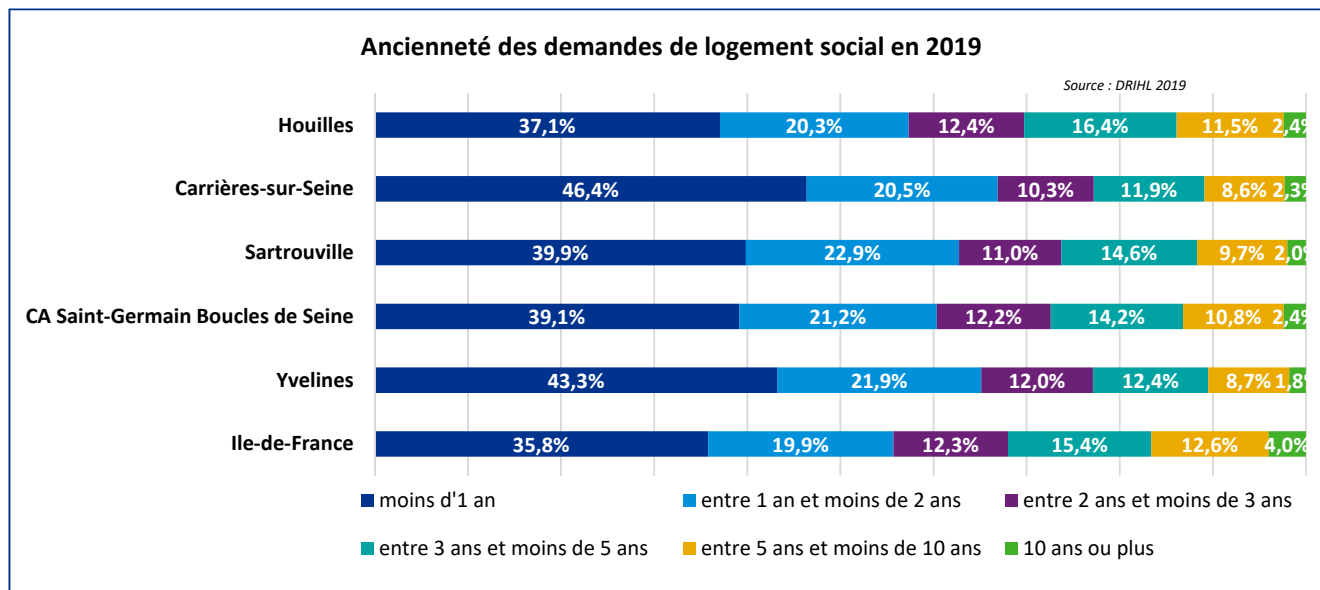
On constate cependant que plus de la moitié des ménages demandeurs d'un logement social sur Houilles ont un niveau de ressources inférieur aux plafonds PLAI (57,3%), pour seulement moins de 10% de logements PLAI sur la commune (7,7%).



Des demandes de logement social relativement anciennes sur la commune de Houilles

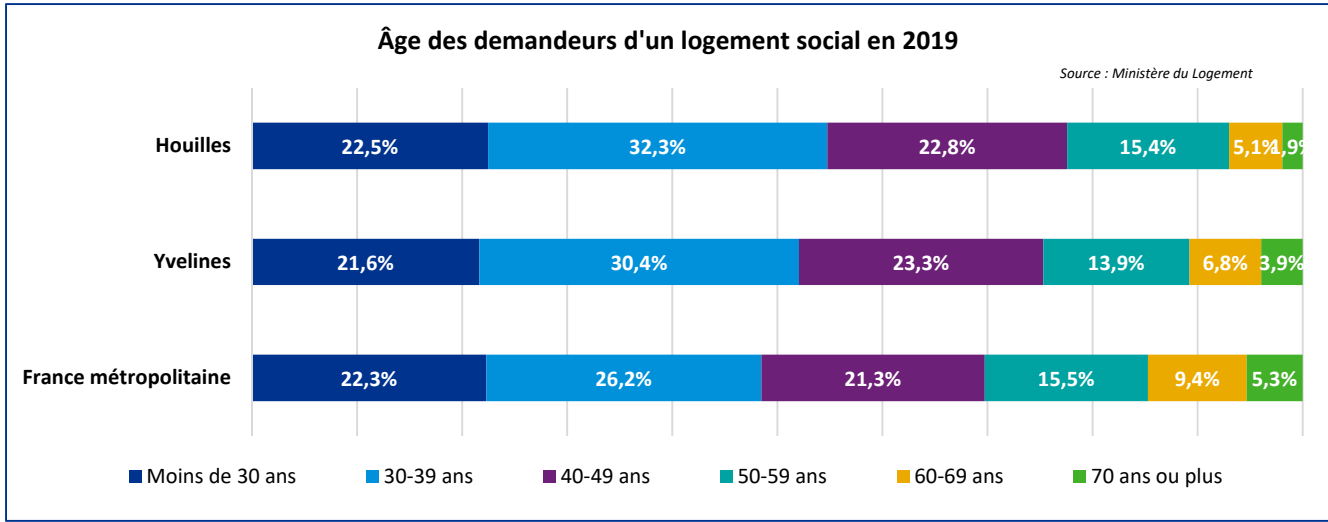
Plus du tiers des demandes de logement social à Houilles ont été émises il y a moins d'un an (37,1%), contre près de la moitié sur le département (44,9%) et 39,1% sur la Communauté d'agglomération. A l'inverse, **près du tiers des demandes sur Houilles datent de 3 ans ou plus** (30,3%) contre moins du quart sur les Yvelines (22,9%). Le temps moyen d'attente pour l'obtention d'un logement social à Houilles sur le contingent de la ville est ainsi de 5 ans.

Ces données mettent en évidence la difficulté importante des ménages à obtenir un logement social sur Houilles et **la faiblesse du parc par rapport aux demandes**.



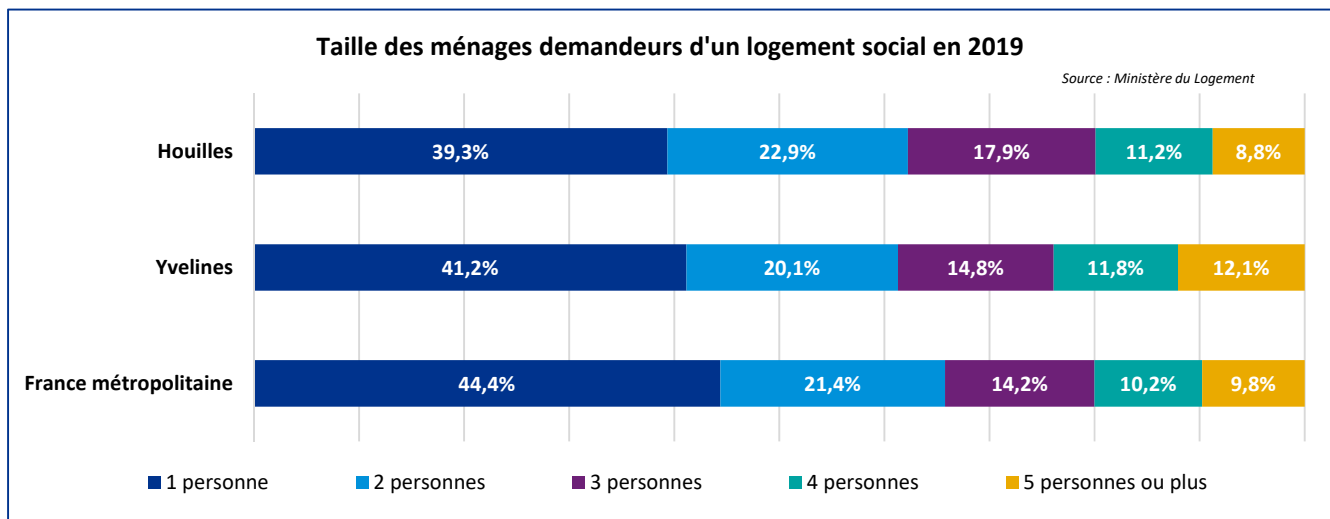
Des demandeurs de logements sociaux relativement jeunes

Si la proportion de demandeurs d'un logement social de moins de 30 ans est similaire à Houilles (22,5%) par rapport aux moyennes départementale (21,6%) et nationale (22,3%), **la part de demandeurs âgés entre 30 et 39 ans est largement plus élevée sur la commune** (32,3%) que sur les échelons de comparaison (30,4% sur le département et 26,2% sur la France métropolitaine). A l'inverse, la part de séniors de plus de 60 ans demandeurs d'un logement social est plus faible à Houilles (7,0%) par rapport aux moyennes départementale (10,7%) et nationale (14,7%).



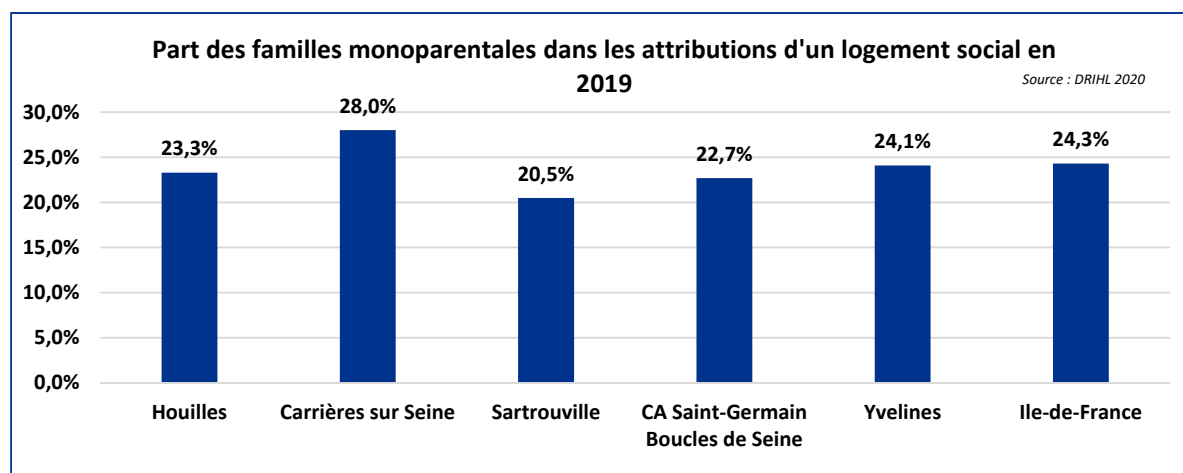
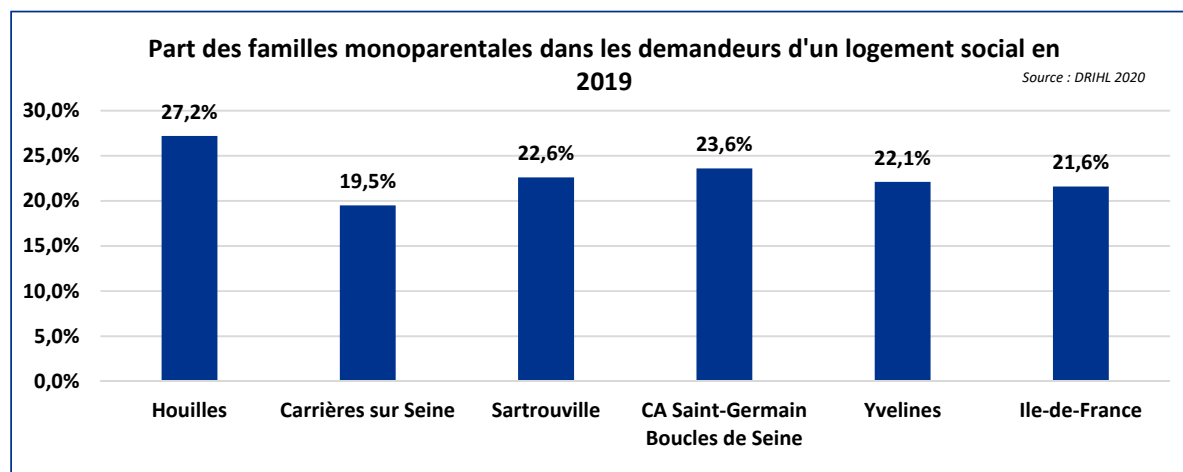
Une surreprésentation des ménages de 2 et 3 personnes parmi les demandeurs d'un logement social

La part des ménages d'une personne parmi les demandeurs d'un logement social est plus faible sur Houilles (39,3%) que sur les échelons de comparaison (41,2% sur le département et 44,4% sur la France métropolitaine). A l'inverse, **la proportion de ménages de 2 ou de 3 personnes parmi les demandeurs d'un logement social est plus forte sur Houilles** (respectivement 22,9% et 17,9%) que sur le département (respectivement 20,1% et 14,8%) et qu'à l'échelle nationale (respectivement 21,4% et 14,2%).



Une surreprésentation des familles monoparentales parmi les demandeurs d'un logement social

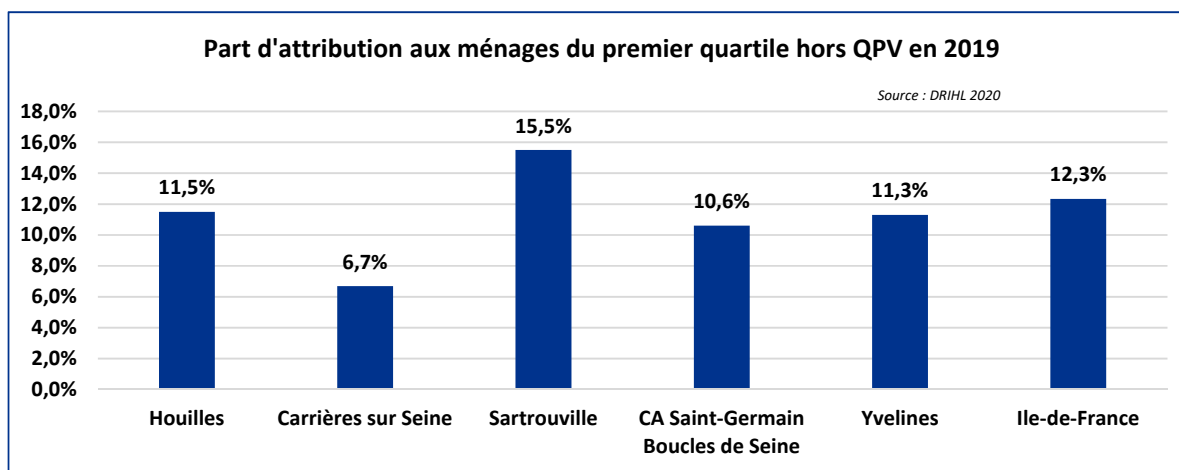
Les familles monoparentales représentent plus du quart des demandeurs d'un logement social à Houilles (27,2%), une proportion supérieure à celle observée sur l'ensemble des échelons de comparaison. Pourtant, les familles monoparentales ne représentent que 23% des attributions d'un logement social sur la commune en 2019.



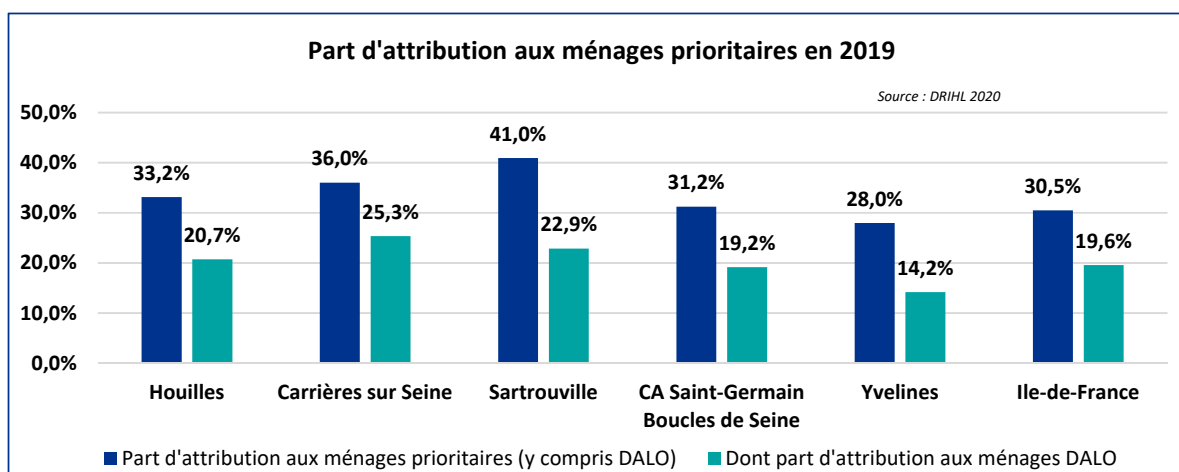
Une attribution des logements sociaux aux ménages les plus précaires qui peut encore progresser sur Houilles et sur la Communauté d'agglomération

La loi Egalité et Citoyenneté a imposé à chaque EPCI concerné par la réforme des attributions de logements HLM de consacrer **au moins 25% des attributions annuelles effectives de logements situés en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville aux demandeurs relevant du premier quartile de revenus**. L'objectif est à la fois de faciliter l'accès au logement social des ménages à très faibles revenus et d'éviter la concentration de ces derniers dans les seuls QPV.

En 2019, seulement 10,6% des attributions de logements sociaux hors QPV ont été destinées aux ménages du premier quartile sur la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. **Ce taux est légèrement plus élevé que la moyenne communautaire à Houilles (11,5%)** mais il reste bien inférieur à l'objectif des 25%.



La Loi Egalité et Citoyenneté rappelle également la nécessité que les communes attribuent réellement le quart de leurs logements sociaux aux ménages les plus en difficultés bénéficiant du droit au logement opposable (**DALO**). Sur la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucle de Seine, moins de 20% des logements sociaux sont attribués aux ménages DALO (19,2%). **Ce taux est légèrement supérieur à Houilles (20,7%)** mais il reste inférieur à l'objectif de 25%.

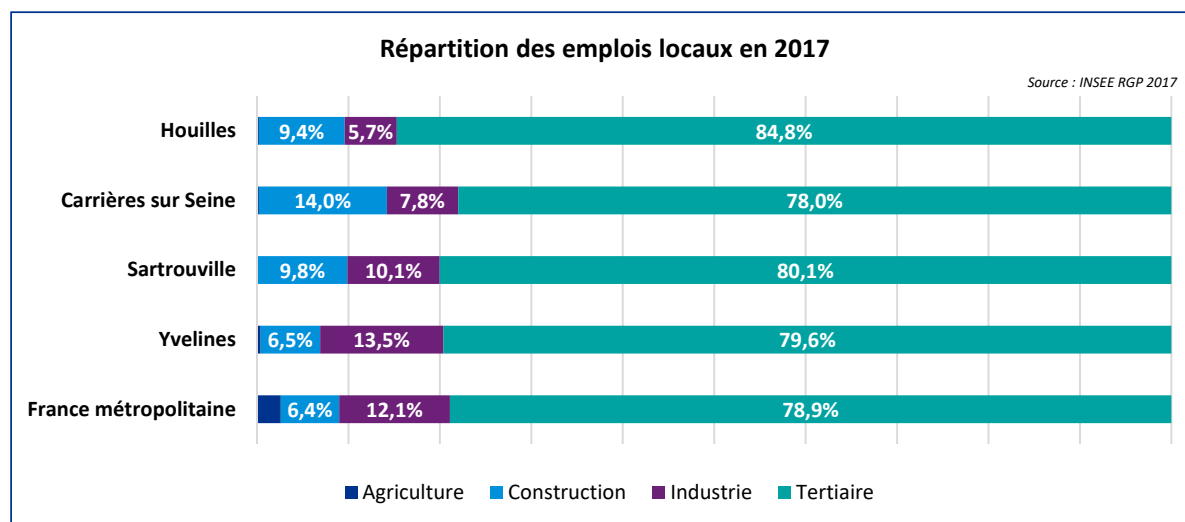


L'emploi, la formation, le niveau de vie

Une concentration des emplois dans le secteur tertiaire

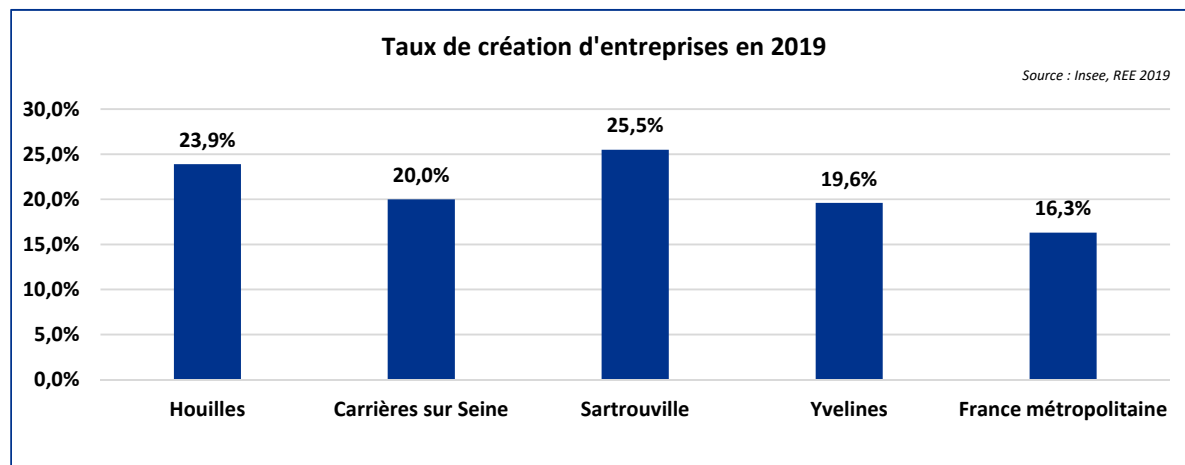
Plus de 8 emplois sur dix proposés à Houilles relèvent du secteur tertiaire (84,8%), une proportion supérieure à celle observée sur l'ensemble des échelons de comparaison (78,0% à Carrières-sur-Seine, 80,1% à Sartrouville, 79,6% sur les Yvelines et 78,9% sur l'ensemble de la France métropolitaine).

Houilles compte également une plus forte proportion d'emplois dans le secteur de la construction (9,4%) que les moyennes départementale (6,5%) et nationale (6,4%). A l'inverse, la part d'emplois dans l'industrie est deux fois plus faible à Houilles (5,7%) que la moyenne nationale (12,1%).



Un territoire attractif pour les créations d'entreprises

Le taux de création d'entreprises correspond au rapport entre le nombre de nouvelles entreprises en année N par rapport à l'ensemble des entreprises existant en année N-1. Ce taux est particulièrement élevé à Houilles (23,9%) par rapport à la moyenne nationale (16,3%) et même à la moyenne départementale (19,6%). Il est également plus important sur Houilles que sur Carrières-sur-Seine (20,0%), mais moins élevé qu'à Sartrouville (25,5%).



Une sur-représentation des cadres et des professions intermédiaires

Des cadres et des professions intellectuelles supérieures qui représentent le quart de la population de plus de 15 ans sur la commune

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures constituent la catégorie socio-professionnelle la plus représentée à Houilles (24,3%), soit **plus du double de la moyenne nationale** (9,5%). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont également plus représentés à Houilles qu'en moyenne sur le département (18,9%).



6 272 cadres et professions intellectuelles supérieures

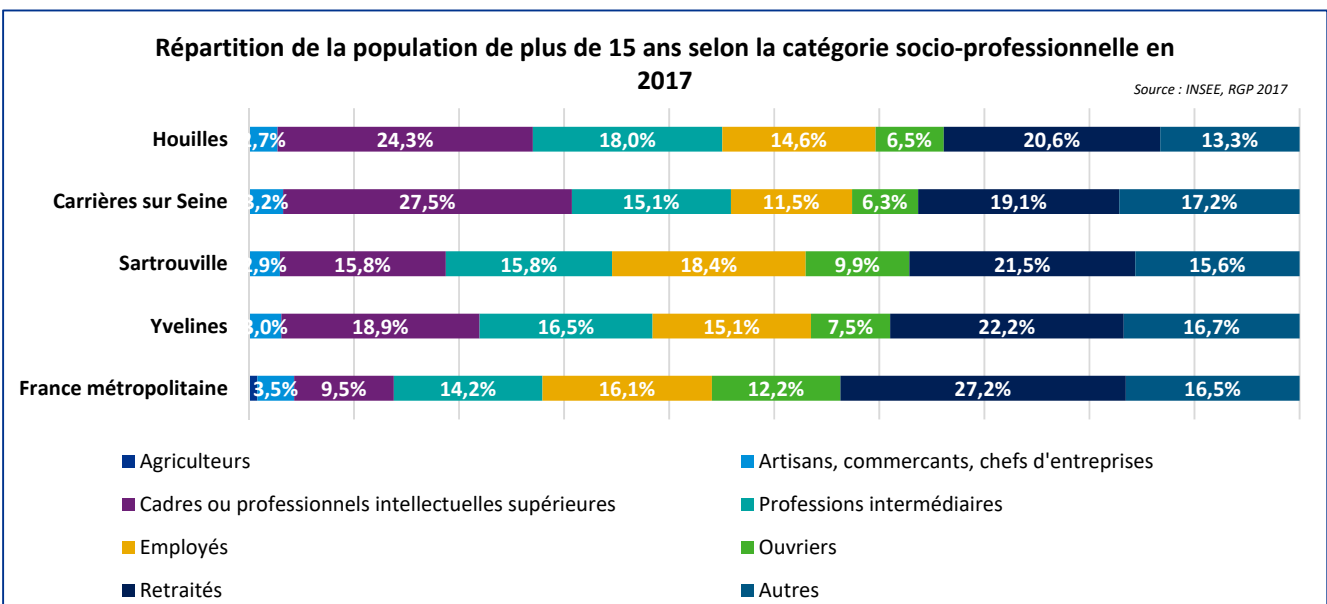
24,3% des habitants de plus de 15 ans

Deuxième catégorie socio-professionnelle sur la commune parmi les actifs, les **professions intermédiaires** représentent également **une plus large partie de la population** sur Houilles (18,0%) que sur l'ensemble des échelons de comparaison (16,5% sur le département et 14,2% en moyenne à l'échelle nationale).

Inversement, la part des **employés** parmi les catégories socio-professionnelles présentes sur la commune est **plus faible** à Houilles (14,6%) qu'au niveau du département (15,1%) et de la France métropolitaine (16,1%). La proportion **d'ouvriers** est même **deux fois inférieure sur Houilles** (6,5%) par rapport à la moyenne nationale (12,2%).

Les catégories socio-professionnelles ne sont pas réparties de façon homogènes sur la commune. **Six quartiers concentrent les plus fortes proportions de cadres et de professions intermédiaires supérieures** : Victor Hugo (26,1%), René Cassin (27,2%), Jules Guesde (27,2%), Réveil Matin (30,0%), Jacques Yves Cousteau (30,0%) et Jean Jaurès (30,5%). Ce découpage regroupe seulement partiellement les quartiers où la part de professions intermédiaires est la plus élevée : Jules Guesde (20,2%), Guillaume et Jean Détraves (20,4%), Léon Frapié (20,8%), Victor Hugo (20,9%) et René Cassin (21,2%).

A l'inverse, **le quartier Maurice Velter concentre les plus fortes proportions d'employés** (18,1%) **et d'ouvriers** (9,5%), suivi par le quartier Félix Toussaint (17,9% d'employés et 7,7% d'ouvriers). La part d'ouvriers est également élevée à Paul Bréjeat (7,9%) et à Ferdinand Buisson (8,6%).



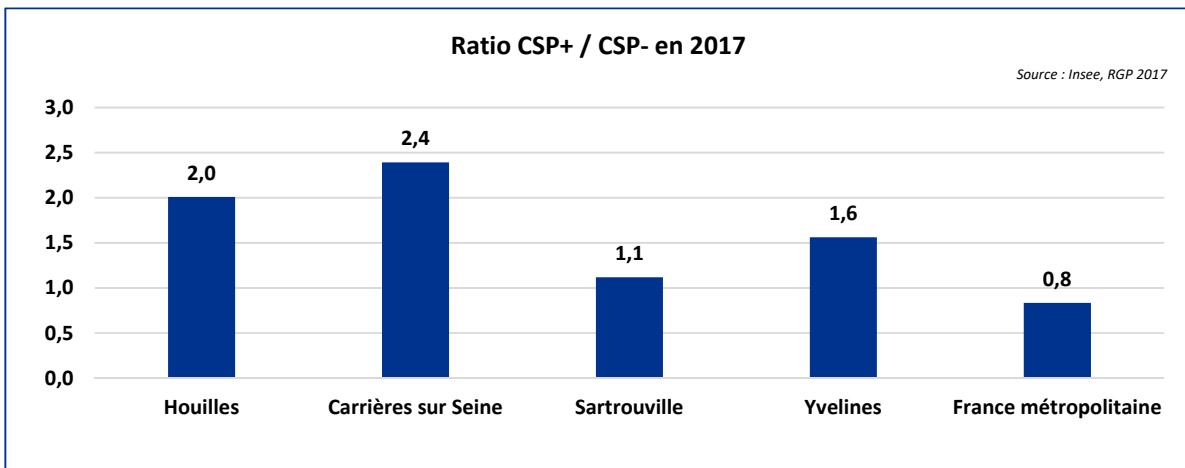
Deux fois plus de cadres et de professions intermédiaires que d'employés et d'ouvriers

Le ratio CSP+/CSP- calcule le rapport entre d'un côté les cadres et les professions intermédiaires et de l'autre les employés et les ouvriers. Ce ratio s'élève à 2,0 à Houilles, ce qui signifie que **la commune compte deux fois plus de cadres et de professions intermédiaires que d'employés et d'ouvriers.**



Le ratio CSP+ / CSP- est supérieur à Houilles par rapport à la moyenne départementale (1,6). Il indique également une composition de la population contraire à la moyenne nationale (0,8) puisque le nombre d'employés et d'ouvriers est supérieur au nombre de cadres et de professions intermédiaires en France métropolitaine.

Logiquement, le ratio CSP+ / CSP- varie en fonction des quartiers de Houilles, selon le poids de chaque catégorie socio-professionnelle. Ainsi, **il dépasse 2,5 sur trois quartiers** : Jacques Yves Cousteau (2,6), Victor Hugo (2,7) et Jean Jaurès (2,8). A l'inverse, **le ratio CSP+ / CSP- ne dépasse pas 1,5 sur quatre quartiers** : Maurice Velter (1,4), Félix Toussaint (1,5), Ferdinand Buisson (1,5) et Danielle Casanova (1,5).



Une population surdiplômée

Près du quart de la population de plus de 15 ans de Houilles non scolarisée bénéficie d'un diplôme de niveau bac+5 ou plus (22,4%), un ratio deux fois supérieur à la moyenne nationale (10,2%) et plus élevé que la moyenne départementale (19,9%). Au total, **près de la moitié de la population de plus de 15 ans non scolarisée sur la commune est diplômée de l'enseignement supérieur (47,7%),** un taux proche de la moyenne départementale (44,8%) mais largement supérieur à la moyenne nationale (30,2%).



Les habitants les plus diplômés sont inégalement répartis en fonction des quartiers de la commune. Ainsi, **six quartiers comptent plus de 25% de diplômés de niveau bac +5 ou plus** : Victor Hugo (25,1%), René Cassin (25,6%), Jacques Yves Cousteau (27,1%), Jean Jaurès (27,6%), Jules Guesde (29,7%) et Réveil Matin (32,7%). A l'inverse, la part de diplômés de niveau bac +5 ou plus chute à 11,7% sur Danielle Casanova, 14,5% sur Paul Bréjeat et 16,9% sur Ferdinand Buisson.

Une très forte sécurité de l'emploi

Une faible proportion de salariés en contrat précaire

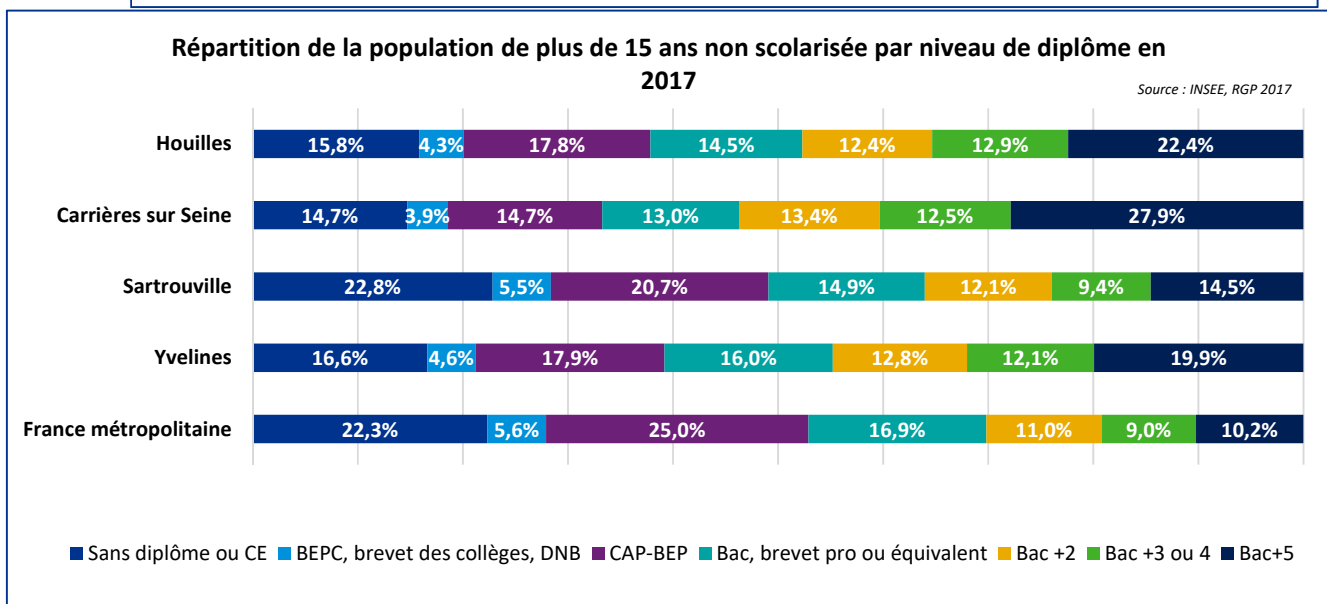
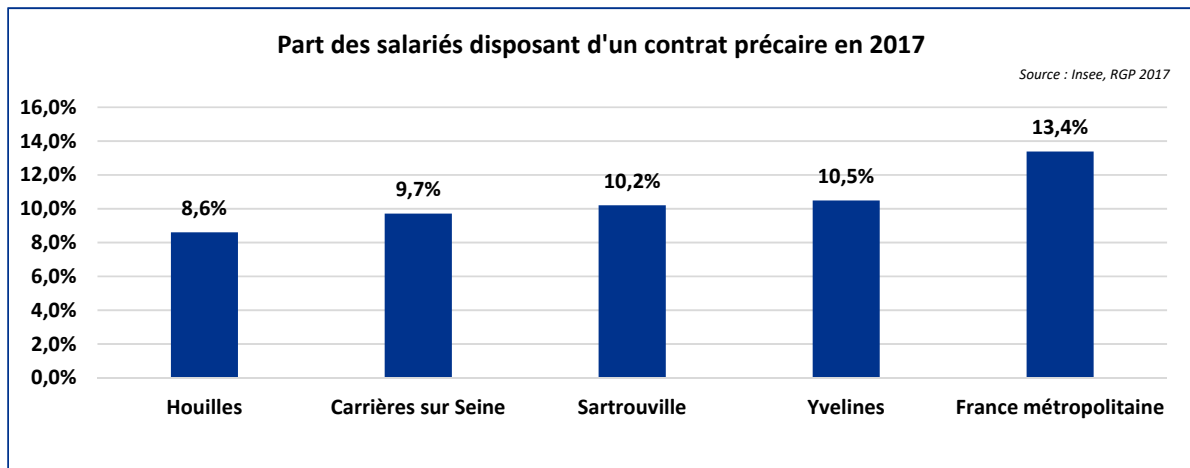
La population salariée de Houilles dispose d'une forte sécurité de l'emploi puisque 91,4% des actifs sont employés en CDI ou travaillent dans la fonction publique. A l'inverse, **8,3% des actifs disposent d'un contrat précaire** (755 sont employés en CDD, 126 en intérim, 38 en emploi aidé et 429 en apprentissage ou en stage). Cette proportion d'actifs en emploi précaire est plus faible sur Houilles qu'au niveau du département (10,5%) et de la France métropolitaine (13,4%).



1 348 salariés
en contrat
précaire

8,6%
des salariés

La proportion d'actifs en contrat précaire dépasse 9% sur quatre quartiers (9,3% sur René Cassin, 9,6% sur Félix Toussaint, 9,7% sur Guillaume et Jean Détraves, 11,3% sur Jules Guesde). A l'inverse, elle reste inférieure à 8% sur cinq quartiers (6,5% sur Paul Bréjeat, 7,0% sur Victor Hugo, 7,2% sur Lucien Waterlot, 7,8% sur Jacques Yves Cousteau et 7,9% sur Jean Jaurès).



Une faible proportion de salariés à temps partiel

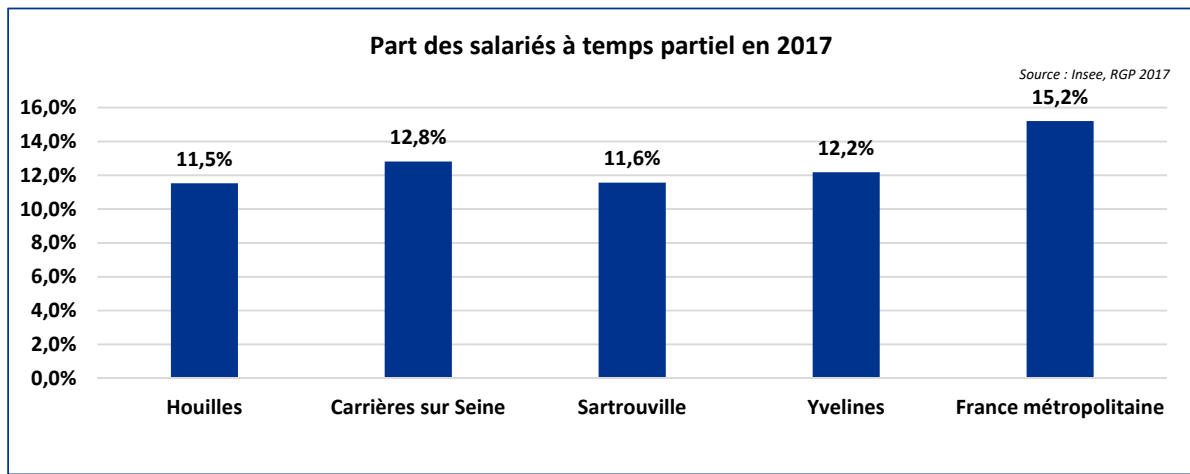
De même, Houilles compte une plus faible proportion de salariés à temps partiel (1 803 personnes, soit 11,5% des salariés) que la moyenne départementale (12,2%) ou nationale (15,2%).



1 803 salariés à temps partiel

11,5%
des salariés

La cartographie des salariés à temps partiel ne recoupe pas celle des contrats précaires puisque les quartiers comptant la plus forte part de temps partiels sont Paul Bréjeat (13,0%), Maurice Velter (13,2%), Danielle Casanova (14,1%) et Jean Jaurès (14,9%). A l'inverse, moins de 10% des salariés sont à temps partiel sur Jules Guesde (9,1%) et sur Léon Frapié (9,6%).



Un faible taux de chômage

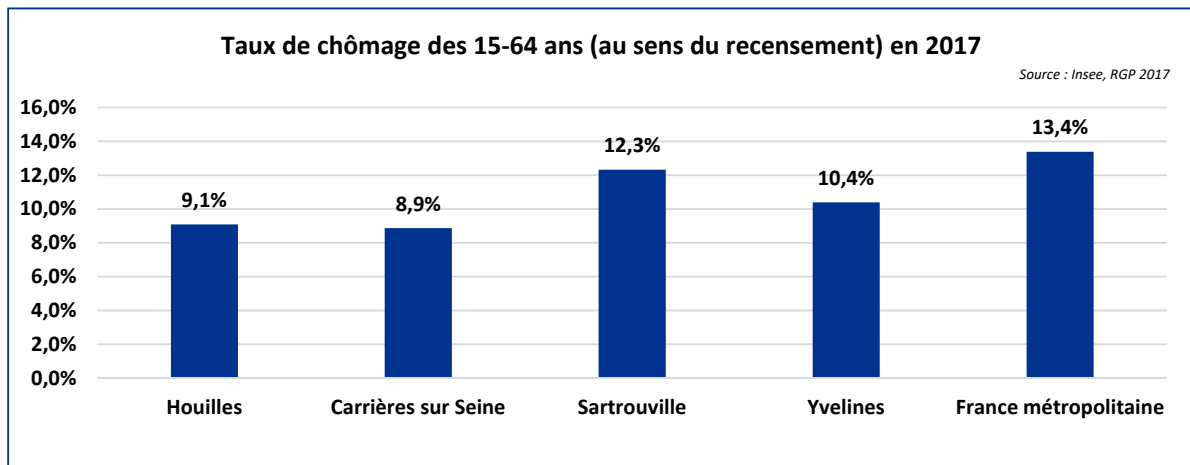
Le taux de chômage au sens du recensement (ratio entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs de 15-64 ans) s'élève à **9,1%** en 2017 à Houilles, représentant 281 chômeurs. Ce taux de chômage est **inférieur à la moyenne départementale (10,4%) et nationale (13,4%)**.

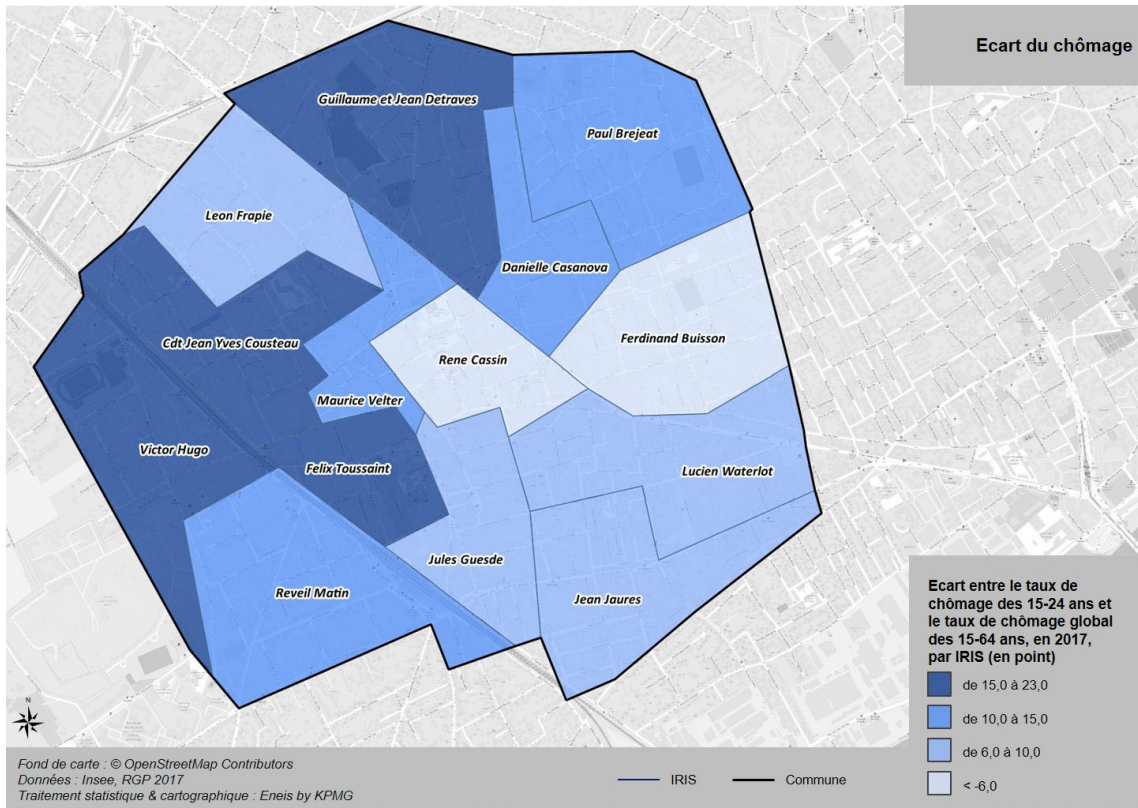


1 554 chômeurs de 15-64 ans

9,1%
de taux de chômage

Le taux de chômage des 15-64 ans est le plus élevé sur le quartier de Félix Toussaint (13,1%), suivi par Maurice Velter (12,5%) et Danielle Casanova (11,3%). A l'inverse, le taux de chômage de la population reste inférieur à 7% sur deux quartiers : 6,0% à Victor Hugo et 6,1% à Paul Bréjeat.





Une population relativement protégée malgré des inégalités

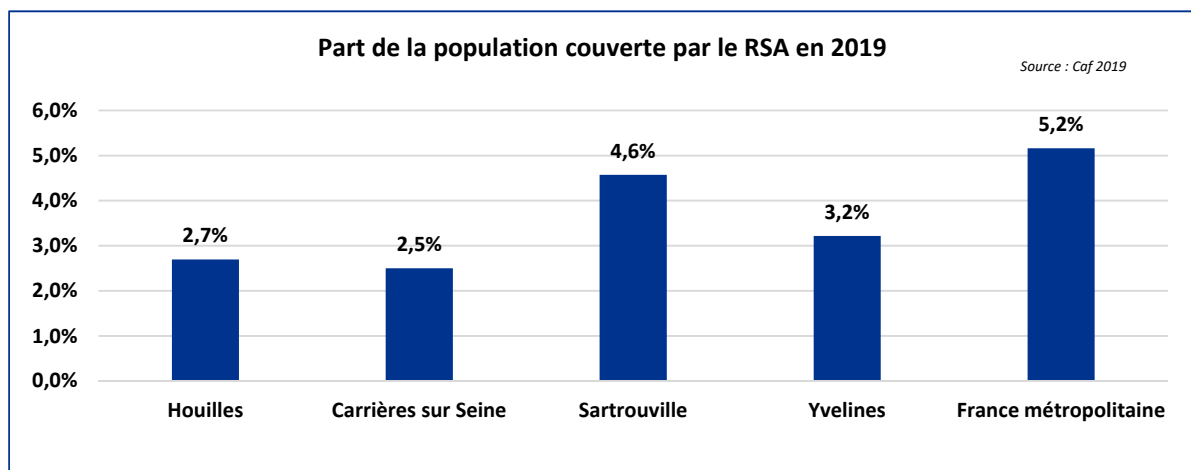
Une faible proportion de bénéficiaires du RSA

En 2019, 2,7% de la population résidant sur Houilles est couverte par le Revenu de Solidarité Active, un taux deux fois plus faible que la moyenne nationale (5,2%) et inférieur à la moyenne départementale (3,2%).



867 habitants couverts par le RSA

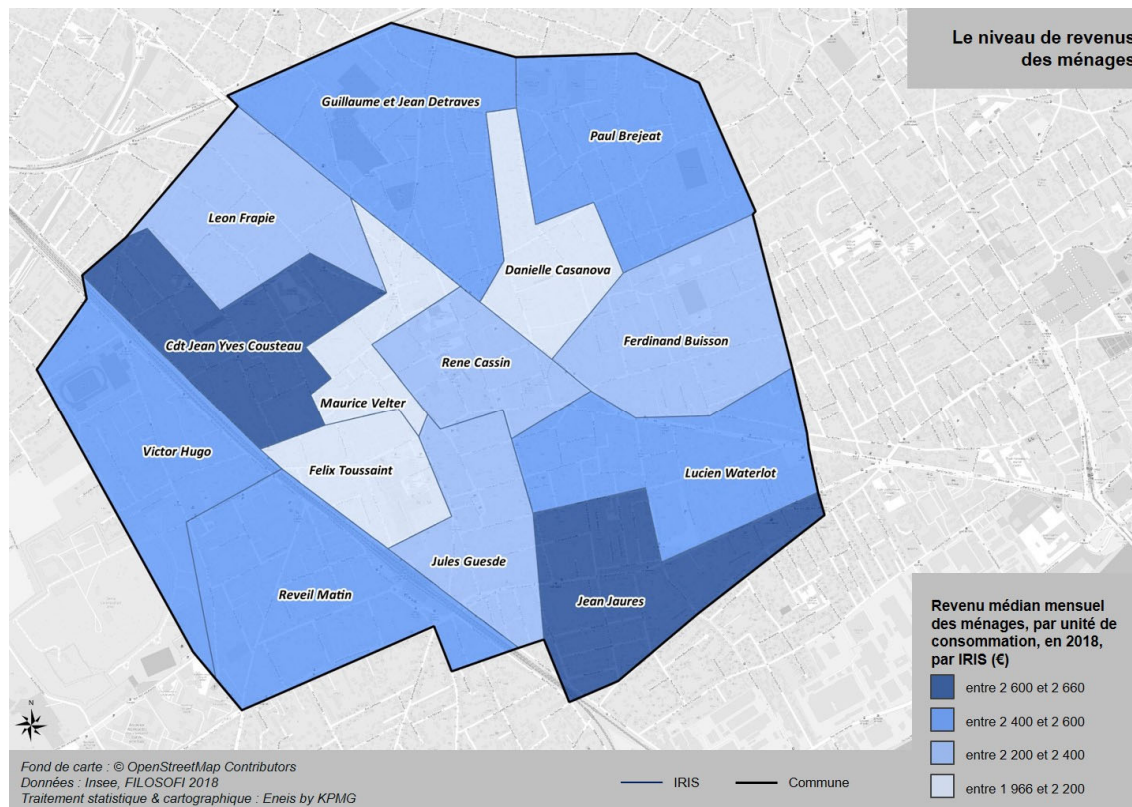
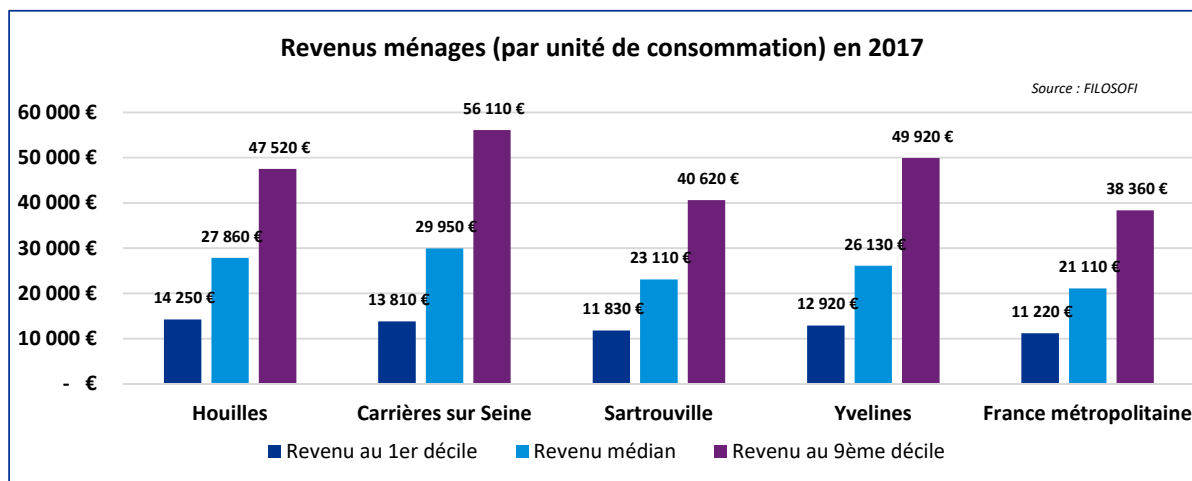
2,7%
de la population



Un revenu médian élevé

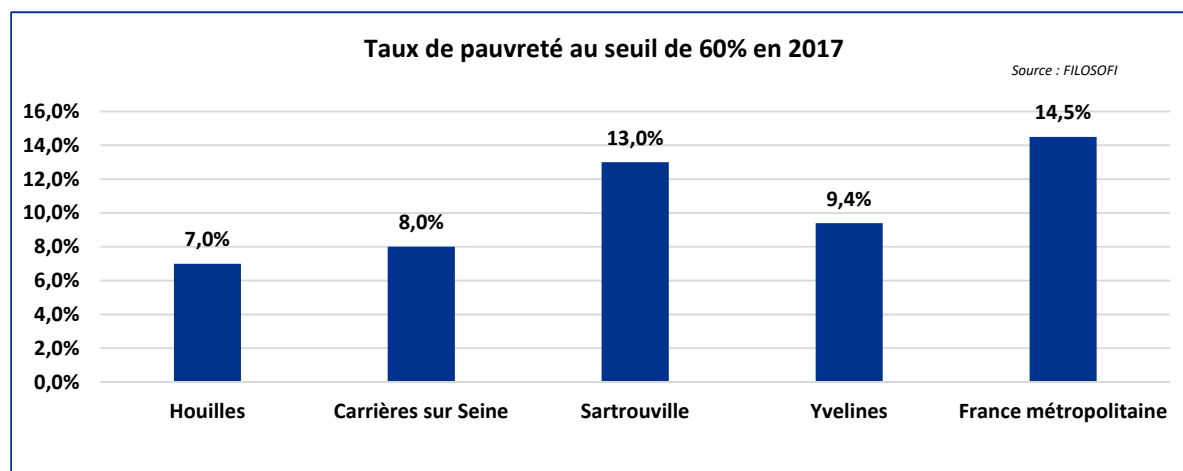
Le revenu médian des ménages par unité de consommation s'élève en 2017 à 27 860 euros à Houilles, un montant supérieur à la moyenne départementale (26 130 euros) et à la moyenne nationale (21 110 euros).

Si **de fortes inégalités existent entre les ménages à Houilles** avec un écart de 33 270 euros entre le premier et le neuvième décile, cet écart reste moins important que celui mesuré à l'échelle du département (37 000 euros) ou de Carrières-sur-Seine (42 300 euros). Il reste cependant **supérieur à l'écart mesuré à l'échelle nationale** (27 140 euros) et à celui de Sartrouville (28 790 euros).



Un taux de pauvreté inférieur aux moyennes nationale et départementale

Le taux de pauvreté au seuil de 60% s'élève à 7,0% à Houilles, un taux deux fois inférieur à la moyenne nationale (14,5%) et plus faible que la moyenne départementale (9,4%). Ce taux de pauvreté est également plus faible à Houilles qu'à Carrières-sur-Seine (8,0%) et à Sartrouville (13,0%).



Une plus faible dépendance aux prestations sociales

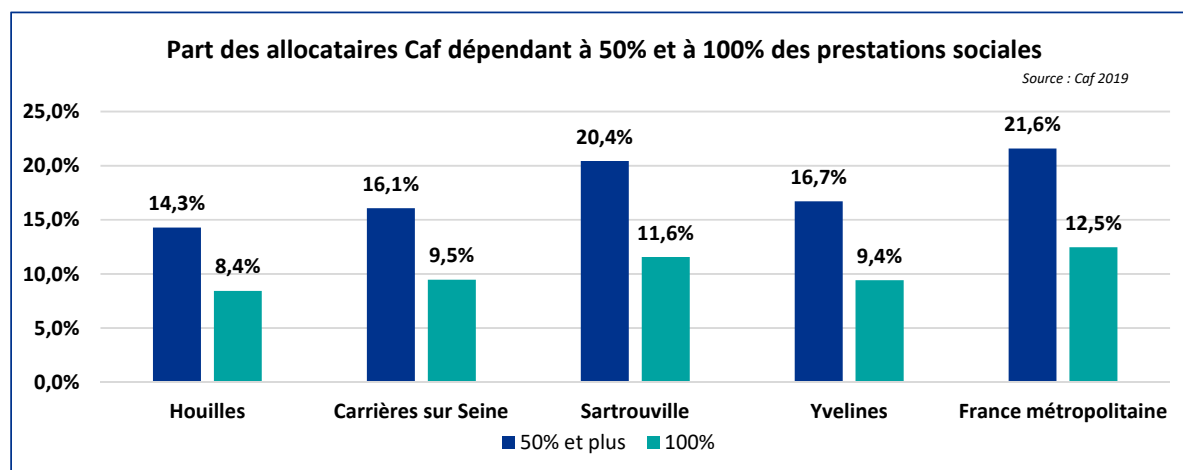
5 664 habitants de Houilles sont allocataires Caf. Parmi eux, 809 voient leur revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales, représentant 14,3% des allocataires. Pour 478 allocataires, leur revenu est même composé à 100% de prestations sociales, soit 8,4% de l'ensemble des allocataires Caf.



809 allocataires dont le revenu dépend à + de 50% des prestations sociales

14,3%
des allocataires Caf

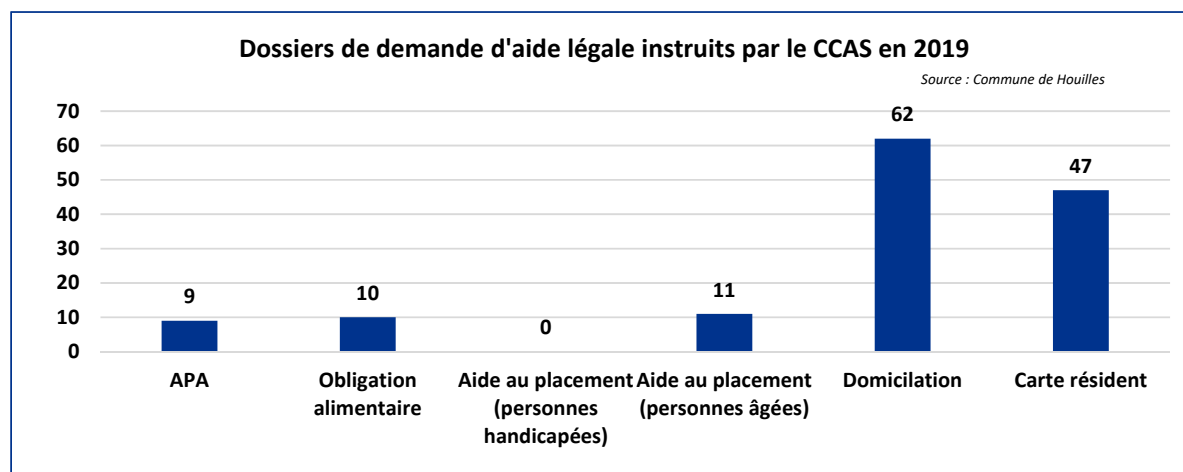
Ces taux de dépendance aux prestations sociales sont cependant inférieurs à ceux observés sur l'ensemble des échelons de comparaison.



Les aides sociales légales

Le CCAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale :

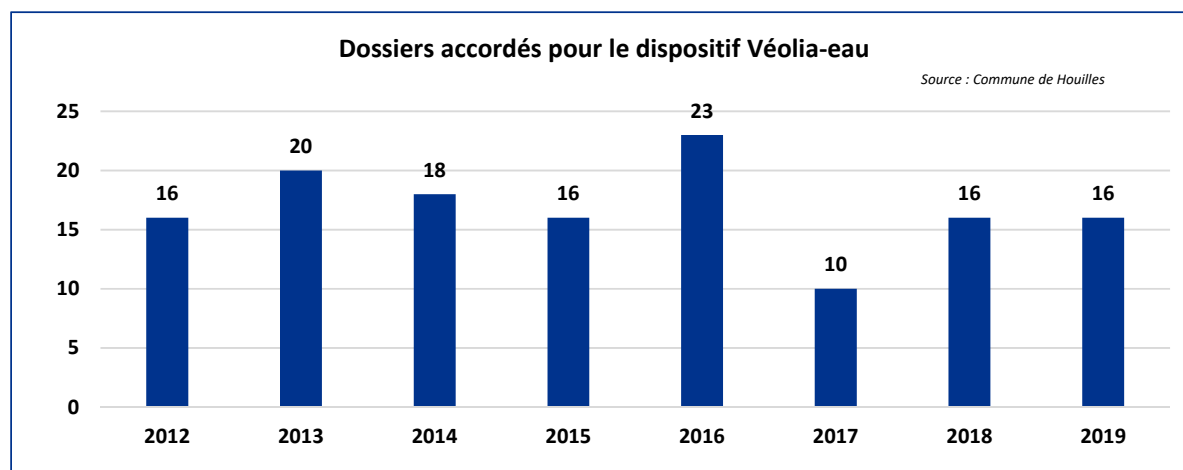
- L'aide sociale pour la prise en charge des frais d'aide ménagère et / ou de repas à destination des séniors
- L'aide sociale à l'hébergement (ASH) à destination des séniors
- L'obligation alimentaire à destination des séniors
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à destination des séniors
- L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) à destination des séniors
- La carte de résident
- Le service de domiciliation



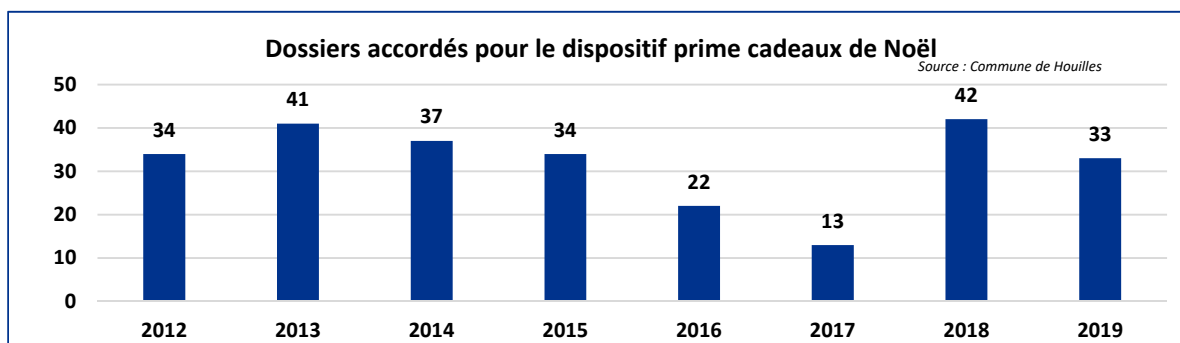
Les aides facultatives du CCAS de Houilles

Au-delà des aides légales, le CCAS de Houilles propose également des aides facultatives :

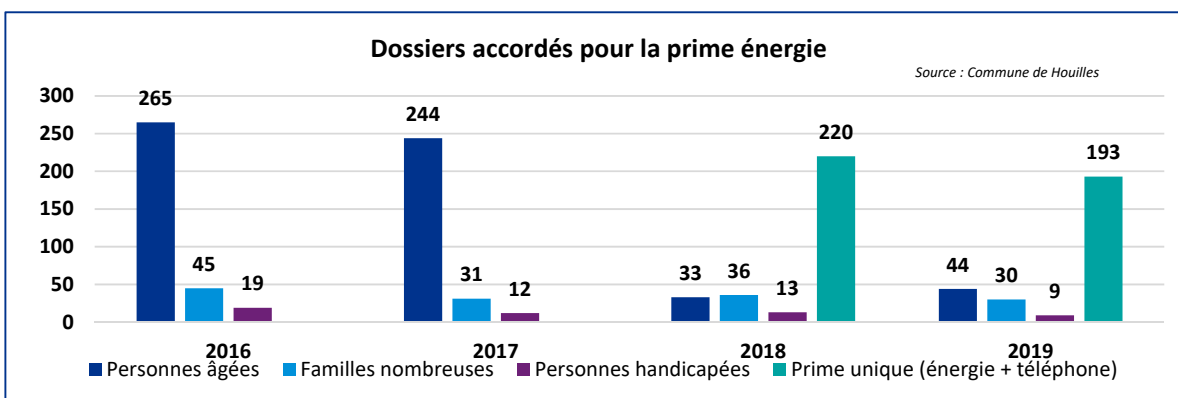
- **Le dispositif Véolia-eau** afin de soutenir les abonnés directs en service de l'eau par le versement de chèques d'accompagnement personnalisés. On constate cependant **une baisse des dossiers accordés** depuis 2013, malgré un rebond en 2016.



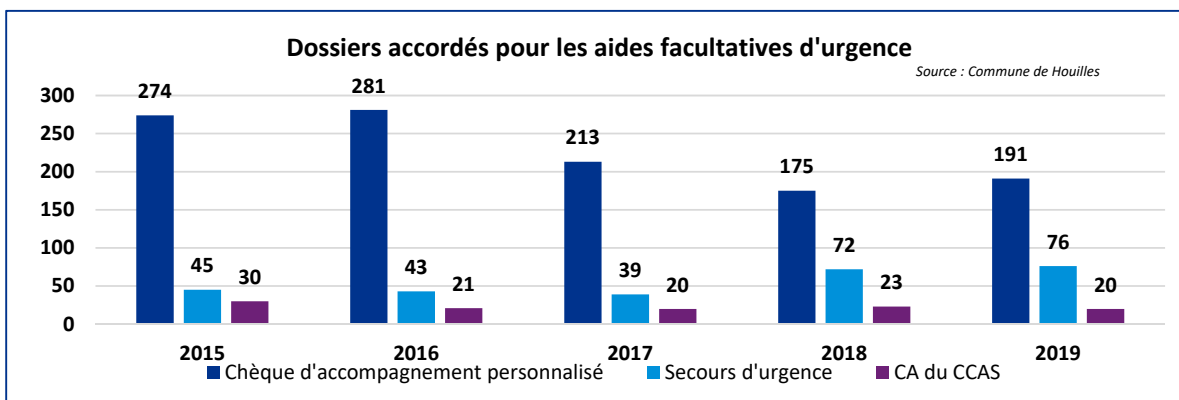
- **La prime cadeaux de Noël** pour les enfants de 18 ans et moins de personnes ayant un faible niveau de ressources. Cette prime était à l'origine versée par le Conseil Départemental : abandonnée, elle a été reprise par le CCAS qui a élargi ses critères d'attribution. On a constaté **une baisse des dossiers accordés** entre 2013 et 2017 puis un rebond en 2018.



- **La prime énergie**, pour les personnes âgées, les familles d'au moins 3 enfants à charge et les personnes en situation de handicap.
- **L'abonnement téléphonique**, pour les personnes âgées non imposables uniquement, afin d'encourager l'installation du téléphone pour rompre leur isolement.
- En 2019, **la prime énergie et la prime téléphonique ont été fusionnées** pour les seniors afin de faciliter les démarches.



- **Les aides facultatives d'urgence** : chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, aide financière accordée par le Conseil d'Administration du CCAS. On constate depuis 2016 une baisse significative du nombre de chèques d'accompagnement, malgré un rebond en 2019.





Les entretiens ont fait ressortir un sentiment **d'inadéquation des aides facultatives** proposées par le CCAS aux besoins des population en raison de conditions d'attribution qui semblent restrictives.

Faciliter l'accès aux droits et multiplier les démarches de prévention

Le CCAS de Houilles coordonne l'organisation de plusieurs permanences visant à favoriser l'accès aux droits des habitants :

- **Permanences juridiques du Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles** qui dispense des conseils juridiques gratuitement (389 personnes reçues en 2017 contre 395 en 2019, soit une hausse de 1,5%)
- **Permanences de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement** (114 personnes reçues en 2017 sur 29 permanences)
- **Permanences de l'association Boucle Accueil Emploi** pour informer et accompagner les personnes en recherche d'emploi
- **Permanences de l'association CRESUS** dans le cadre de la prévention du surendettement (constitution de dossiers, suivi tout au long de la procédure, conseils dans la gestion du budget...)
- **Permanences de plusieurs écrivains publics** (225 personnes reçues en 2017 sur 71 permanences)
- **Permanences de bénévoles sur l'accès au numérique** depuis mai 2019

Cependant, les notaires et les conciliateurs de justice ont pris la décision de ne plus tenir de permanences à Houilles depuis 2016-2017.



L'élu à la cohésion sociale s'inquiète du peu d'actions mises en place pour faciliter l'accès à l'emploi (peu d'actions municipales et associatives). Les relations avec Pôle Emploi et la Mission Locale sont quasi-inexistantes. Un partenariat doit se reconstruire prochainement entre la ville et Pôle Emploi.



Un rapprochement est prévu avec Capemploi d'ici septembre pour accompagner les personnes en situation de handicap à la recherche d'emploi. Des ressources sont déjà existantes, il y a par exemple des référents dédiés et des psychologues du travail qui réalisent des prestations pour les demandeurs d'emploi.



Une volonté de réactiver les partenariats avec les associations pour favoriser l'employabilité des personnes de plus de 50 ans a été évoqué durant les entretiens. Il s'agit notamment de coachings, de développer le réseau avec les entreprises et de travailler sur l'employabilité des profils.



Un projet est en cours avec la fédération des CVS et le Pimm's des Yvelines sur l'accès aux droits et en particulier sur l'accompagnement au numérique (formation et actions auprès des CVS).



Une augmentation des demandes d'aides a été constatée, notamment des suites de la crise sanitaire (intérimaires, jeunes auprès de la mission locale, entrepreneurs en difficulté, etc.).

Le manque d'équipements informatiques dans certaines familles engendre des difficultés pour effectuer les démarches en ligne. La multiplication des démarches et des documents à fournir représente une difficulté supplémentaire pour les habitants et une activité chronophage pour les bénévoles et assistants sociaux, notamment lors des visites à domicile. De plus, la crise sanitaire a renforcé les difficultés à être reçu physiquement dans les administrations.

Une meilleure communication autour de l'offre à disposition des habitants permettrait une meilleure connaissance des ressources disponibles sur la commune pour les aider dans leurs démarches.

Il est ressorti lors des groupes de travail que l'offre proposée au sein de la commune devrait être adaptée aux besoins de certains publics spécifiques (personnes SDF, personnes victimes de violences intra-familiales, etc.)

L'articulation entre les acteurs de terrain, notamment via l'identification d'un lieu dédié, permettrait de favoriser les synergies, mieux communiquer, mieux orienter et accompagner les habitants dans leurs démarches multiples et donner une meilleure visibilité à l'offre notamment pour les populations dites « invisibles » pour leur permettre de recourir à leurs droits. La création ou l'identification d'un lieu physique de proximité permettrait aux habitants d'avoir une porte d'entrée et un premier niveau de réponse et d'orientation concernant l'accès aux droits.

Une communication renforcée entre les acteurs permettrait un meilleur suivi des bénéficiaires, une meilleure fluidité de transmission de l'information, une meilleure coopération entre les partenaires.

Favoriser l'inclusion numérique

La commune dispose d'une **offre de service à destination des habitants sur les usages du numérique et l'accompagnement aux démarches en ligne** (lors des visites à domicile, à la médiathèque, au sein du SAS de Sartrouville). De plus, il y a une **absence de zones blanches** sur la commune.

Certaines familles ne disposent pas d'équipements informatiques, ce qui pose des difficultés pour effectuer les démarches en ligne en dehors des heures d'ouvertures des associations, des administrations, des permanences du CCAS et durant le week end. Cela a également un impact sur le nombre d'heures passés par les acteurs pour aider les familles (remplissage de formulaires en ligne par exemple).



Le pôle social est sensibilisé au volet administratif numérique et essaye de diminuer le temps passé par les Assistantes Sociales sur ce volet-là (demande de droits, maintien des droits, etc.).

Un besoin de formation et d'accompagnement de certains habitants sur les usages du numérique a été évoqué lors des groupes de travail. Plus globalement un lieu d'accueil de proximité avec un espace multimédia, un accompagnement des habitants aux numériques pourrait favoriser l'inclusion numérique.

Concernant les seniors, plusieurs dispositifs existent : des permanences organisées par le CCAS tous les mercredis (mais une faible sollicitation de ce dispositif), des ateliers numériques mis en place par le Conseil Départemental et des formations au numérique proposées par les associations de la commune.

La santé et le handicap

Un risque de désertification médicale sur la commune

Houilles compte en 2019 **19 médecins omnipraticiens**, correspondant à un ratio de 59,1 médecins pour 100 000 habitants. Ce ratio est inférieur à la moyenne départementale (72,9 médecins pour 100 000 habitants) et nationale (92,5 médecins pour 100 000 habitants). La commune a par ailleurs perdu 5 médecins généralistes entre 2014 et 2019.

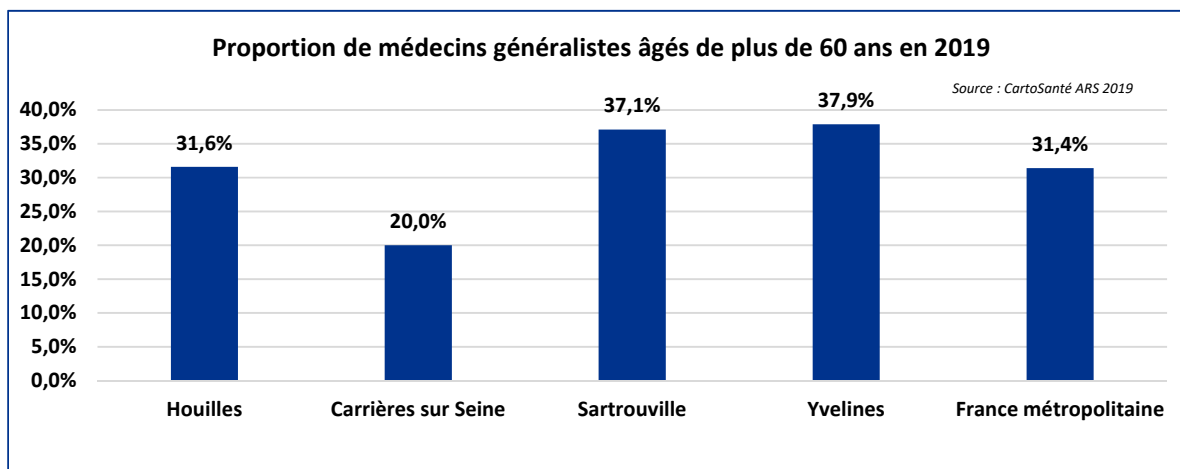
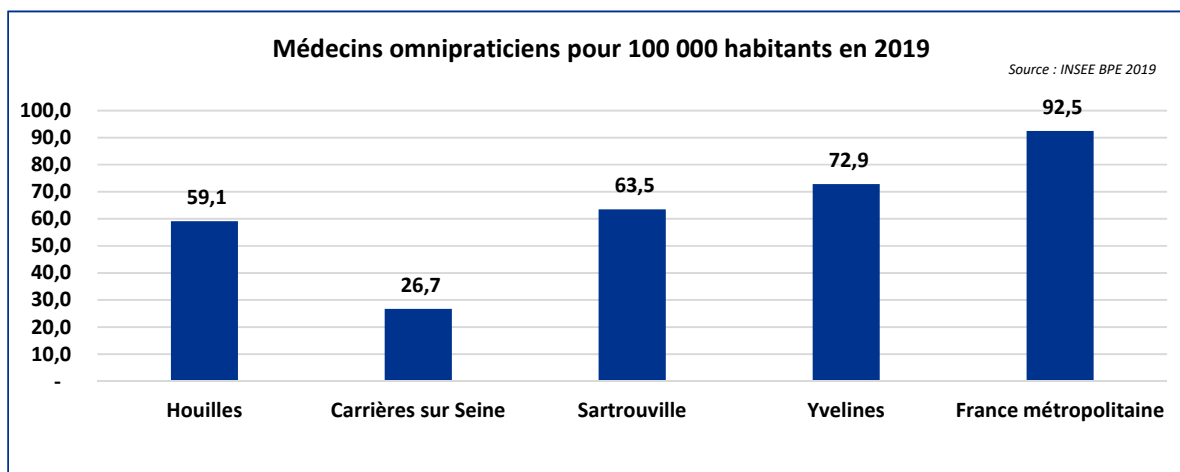


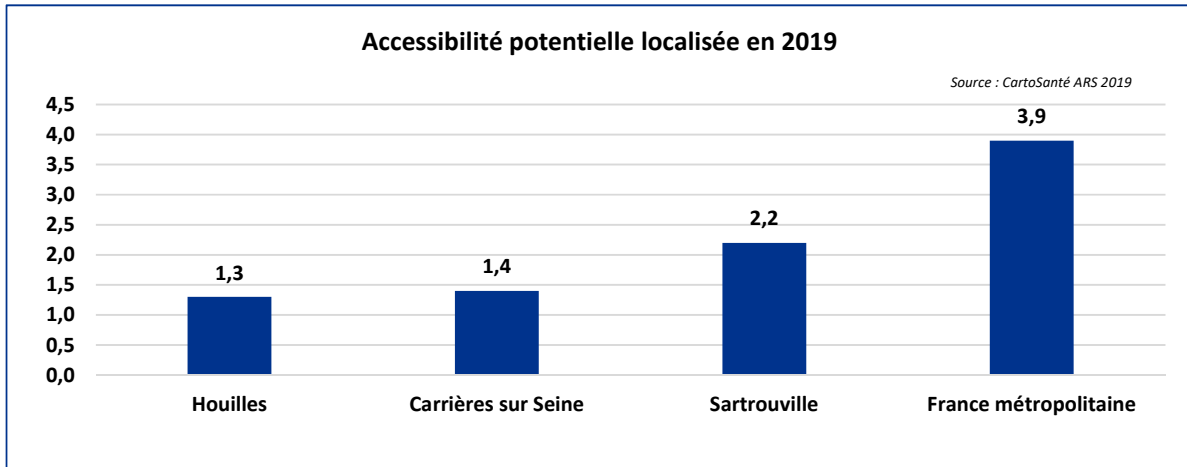
19 médecins
généralistes

59,1
Médecins généralistes
pour 100 000 habitants

L'âge constitue un autre indicateur d'alerte, avec **près d'un tiers des médecins généralistes exerçant sur la commune âgés de plus de 60 ans** (31,6%). Si cette proportion reste équivalente à la moyenne nationale (31,4%) et inférieure à la moyenne départementale (37,9%), elle pose néanmoins un enjeu important de renouvellement du corps médical sur les prochaines années à Houilles.

Ce manque de médecins généralistes sur Houilles mais également sur les communes alentours se traduit *in fine* par **une difficulté de la population à consulter un médecin généraliste**. Ainsi, l'accessibilité potentielle localisée (qui traduit le nombre de consultations potentielle par habitant sur un an) est seulement de 1,3 sur Houilles, contre 3,9 en moyenne à l'échelle nationale.



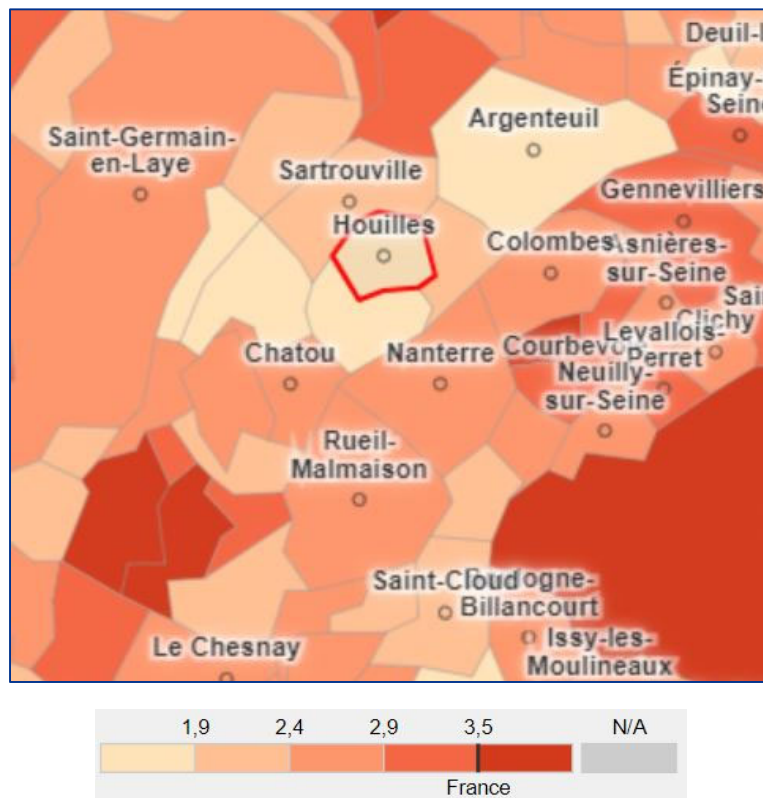


Accessibilité potentielle localisée

L'accessibilité potentielle localisée est un indicateur qui tient compte de **l'offre médicale** et de **la demande de soins** pour **estimer le nombre de consultations médicales auxquels peuvent avoir accès les habitants de chaque commune**.

L'API tient compte de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins, ainsi que du niveau d'activité des professionnels. Il prend également en compte la proximité géographique d'autres professionnels dans les communes avoisinantes et les temps de distance pour une consultation.

Accessibilité potentielle localisée à Houilles



Un risque de désertification médicale qui concerne également les spécialités

Quelques spécialités médicales sont bien représentées à Houilles avec une densité de professionnels supérieure à la moyenne nationale :

- Les orthophonistes (14 praticiens)
- Les ophtalmologues (3 praticiens)
- Les audio-prothésistes (2 praticiens)

A l'inverse, certaines spécialités sont moins représentées sur la commune qu'à l'échelle nationale :

- Les dentistes (14 praticiens)
- Les infirmiers (20 praticiens)
- Les sages-femmes (3 praticiens)
- Les gynécologues (2 praticiens)
- Les podologues (7 praticiens)
- Les masseurs-kinésithérapeutes (17 praticiens)
- Les spécialistes en psychiatrie (1 praticien)
- Les psychologues (11 praticiens)

Données 2019 pour 100 000 habitants	Dentiste	Infirmier	Orthophoniste
Houilles	43,5	62,2	43,5
Carrières-sur-Seine	13,4	66,8	20,0
Sartrouville	42,3	57,7	32,7
Yvelines	56,0	56,7	32,3
France métropolitaine	58,0	147,3	32,2

Données 2019 pour 100 000 habitants	Sage-femme	Gynécologue	Ophtalmologue
Houilles	9,3	6,2	9,3
Carrières-sur-Seine	6,7	-	-
Sartrouville	5,8	5,8	5,8
Yvelines	11,1	8,6	8,4
France métropolitaine	10,4	7,0	8,4

<i>Données 2019 pour 100 000 habitants</i>	Audio-prothésiste	Podologue	Masseur kinésithérapeute
Houilles	6,2	21,8	52,9
Carrières-sur-Seine	-	26,7	40,1
Sartrouville	1,9	23,1	65,4
Yvelines	1,1	24,5	76,2
France métropolitaine	2,6	22,6	111,9

<i>Données 2019 pour 100 000 habitants</i>	Spécialiste en psychiatrie	Psychologue
Houilles	3,1	34,2
Carrières-sur-Seine	-	33,4
Sartrouville	1,9	25,0
Yvelines	8,4	51,1
France métropolitaine	9,9	36,5



Le Maire de Houilles a identifié **la santé mentale** comme étant un sujet prioritaire de travail sur la commune, au vu de l'absence de parcours de soins sur cette thématique et du manque de professionnels de santé dédiés. Des liens pourraient notamment être développés avec le secteur du logement social au besoin.



La santé des enfants et des jeunes a également été identifié comme thématique d'intervention prioritaire pour la municipalité.



Des besoins ont été identifiés par les acteurs pour les enfants et les jeunes dans le domaine de la santé : un **déficit de professionnels de santé** (pédiatres, orthophonistes), des **structures dédiées aux jeunes** qui pourraient être développés (CMP, espace jeune dédié pour les questions de santé).



Un enjeu sur la **prévention des jeunes** a été constaté par les acteurs lors des groupes de travail (addictions, comportements à risque) Des dispositifs sont mis en place : un projet de séances films/ débats est mis en œuvre à destination des jeunes (harcèlement scolaire, etc.), association les Ecoutilles, dispositif Promeneurs du Net, etc.



Les acteurs ont fait ressortir **un très bon taux de couverture des écoles maternelles par la PMI** avec environ 95% des enfants ayant eu une visite médicale par la PMI en moyenne section.



Plusieurs dispositifs sont mis en place sur la commune pour les jeunes enfants : des **distributions de lait** par la Croix Rouge jusqu'au 1 an de l'enfant ; **des ateliers culinaires** pour les parents de jeunes enfants à l'Escale (actuellement en recherche de locaux et de financement), ce projet est porté par la PMI et un collectif associatif (Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, un toit pour tous, ...)
Les frais de cantine sont pris en charge par la Croix Rouge pour les familles les plus vulnérables, mais il y a une absence de dispositif pour les enfants plus jeunes.
Globalement, les acteurs des groupes de travail ont fait ressortir un enjeu à **l'accompagnement des parents relatif à la nutrition et à la diversification alimentaire.**

Les services de santé sur la commune

Plusieurs services de santé sont disponibles pour les habitants de Houilles :

- Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du CCAS de Houilles
- Le centre de médecine « Vivre » qui réunit des professionnels de santé généralistes et spécialistes (dermatologie, gynécologie, orthophonie, parodontologie, cabinet dentaire), le service de la PMI et le Planning Familial
- Le centre de la Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Le centre de planification et d'éducation familiale
- Le centre médico-psychologique enfants-adolescents



Afin de faciliter l'accès aux soins des habitants, la commune porte le projet de mise en place d'une **Maison médicale de santé avec Hauts-de-Seine Habitat** (projet sur 3 ans) et éventuellement la création d'une deuxième maison de santé.



Une **coordination du parcours de soins** plus développée entre les médecins, les spécialistes, les partenaires, les médecins scolaires a été identifiée comme un besoin prioritaire afin de **lutter contre l'errance médicale.**

Un meilleur recensement permettrait une meilleure identification des familles dans le besoin et donc une meilleure prise en charge.

Un manque de disponibilités des professionnels pour des **personnes en rupture de soins et en grande vulnérabilité lors de situations urgentes** a été également évoqué.

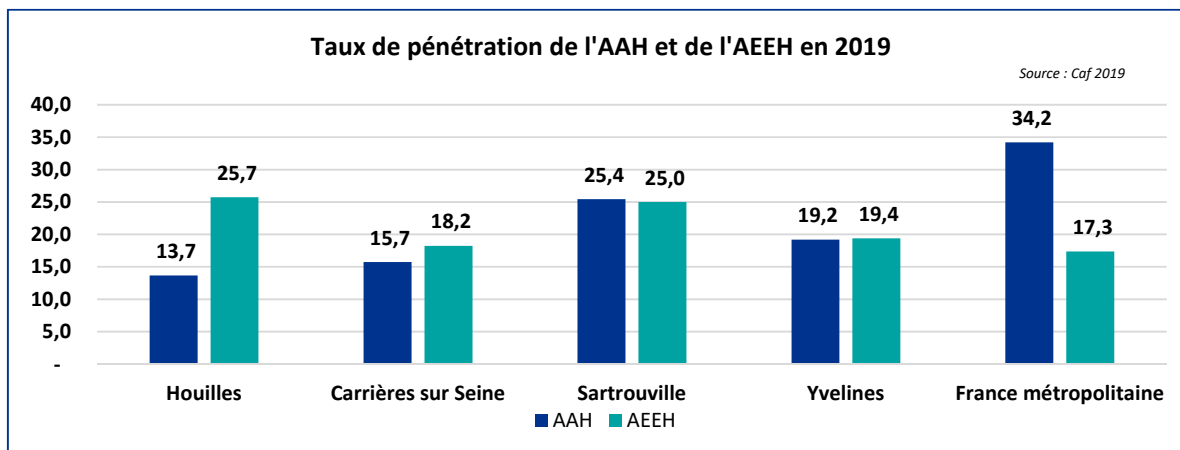
Le dispositif « Ma commune, ma santé »

La Ville de Houilles a signé en novembre 2020 une convention de partenariat avec l'association ACTIOM afin de proposer aux habitants une complémentaire santé communale. Ce dispositif permet aux habitants d'accéder à une mutuelle à un tarif avantageux car négocié par la collectivité avec l'organisme.

Une faible proportion d'adultes bénéficiaires de l'AAH mais une forte proportion d'enfants bénéficiaires de l'AEEH

Houilles compte **242 allocataires de l'AAH**, correspondant à un taux de pénétration de 13,7 (nombre d'allocataires pour 1000 personnes de 20-59 ans). Ce taux de pénétration est inférieur aux moyennes départementale (19,2) et nationale (34,2).

Houilles compte également **212 enfants allocataires de l'AEEH**, correspondant à un taux de pénétration de 25,7 (nombre d'allocataires pour 1000 jeunes de moins de 20 ans). Ce taux de pénétration est à l'inverse supérieur sur la commune par rapport aux échelons de comparaison (19,4 sur le département et 17,3 à l'échelle nationale).



Des relations pourraient être développées avec l'association « Avenir APEI » sur la question du **handicap mental**.



La commune porte également **un projet d'action handisport** avec une association présente sur le département.



Si la commune a effectivement constaté une hausse du nombre d'enfants bénéficiant de l'AEEH, elle déplore des difficultés pour pouvoir les accueillir correctement dans les écoles et les accueils de loisirs (manque de personnel qualifié).



Un club de sport et un centre de loisirs adaptés existent dans des communes proches de Houilles.

Un **déficit de place dans les institutions spécialisées** (enfants et adultes) a été constaté.

Concernant les enfants en situation de handicap, il y a un besoin de **renforcer leur accueil** dans les centres de loisirs, de proposer une offre d'accueil également les week end et l'accessibilité aux colonies de vacances.

Plus globalement, il y a une nécessité **d'adapter l'habitat et l'environnement au handicap** (logement, transport, signalétique urbaine, etc.) notamment via la commission accessibilité de la ville.



Plusieurs points d'attention ont été identifiés par les acteurs durant les groupes de travail concernant l'information et l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches : le besoin d'avoir une **meilleure visibilité sur les structures existantes, mais aussi sur les droits et les aides existantes.**



L'inclusion des enfants porteurs de handicap dans le milieu scolaire ordinaire est un enjeu identifié, notamment au travers du développement des ULIS.

Il y a également un enjeu autour de **l'accompagnement de la famille** confrontée à une situation de handicap (annonce du diagnostic, répit ponctuel et d'urgence, mise en place des soins, aménagement des logements).



Un partenariat est établi entre les structures municipales et **l'association « Bulle d'Air »** ainsi qu'un subventionnement par le CCAS de Houilles : des formations pour le personnel du multi-accueil ont été proposés à l'arrivée d'un enfant en situation de handicap dans la structure (langage des signes, utilisation de pictogrammes, etc.).

Des kinésithérapeutes et des psychomotriciens sont également présents dans les crèches municipales en fonction des besoins (pathologie reconnue).

Les relations partenariales



Les entretiens avec les services de la commune font état **d'une relation de la commune avec ses partenaires hétérogène** en fonction des acteurs institutionnels et associatifs.

- De bonnes relations de la commune avec le **Département** sur le volet PMI, mais des relations plus difficiles sur l'action sociale (fin des permanences des assistantes sociales sur la commune de Houilles, les rendez-vous se déroulant désormais à Sartrouville et à Chatou). Le Conseil Départemental serait cependant en train de mettre en place des permanences éducatives sur la commune une fois par semaine.
- Des relations faibles avec la **Caf**, les personnels de la commune constatent ne pas connaître les dispositifs de la Caf et ne pas solliciter leurs assistantes sociales. Ces relations devraient pouvoir se renforcer avec le projet de mise en place d'une Convention Territoriale Globale (**CTG**)
- Des relations émergentes avec **l'ARS** dans le cadre de la crise sanitaire, que le Maire souhaiterait pérenniser pour construire des projets de santé sur le long terme
- De faibles relations avec la **CPAM** (une agence à Houilles)
- Des relations avec les services de **l'Etat** quasi-absentes même si cet enjeu a été identifié par la commune
- Une absence de relations entre la commune et les **bailleurs sociaux**. Un enjeu bien identifié par la ville, qui travaille à renouer des contacts avec des acteurs, notamment par une présence régulière en commissions d'attribution du logement social
- Une absence de relations entre la commune et **Pôle Emploi** (agence à Sartrouville) et entre la commune et la **Mission Locale**
- Une absence de relations entre la commune et la **MDPH**.
- Une absence de relations entre la commune et la **Région**. Une volonté de développer ce partenariat, notamment en lien avec la priorité de la municipalité mise sur la jeunesse (actions sur l'insertion professionnelle ou la santé par exemple).
- Des relations en construction avec **les communes alentours** (par exemple avec Carrières sur Seine et Sartrouville sur la petite enfance)
- Un projet de renforcement des relations de la commune avec les **associations**, le tissu associatif étant très dense sur la ville. Projet de coordination des associations intervenant dans le domaine social avec le CCAS. Plusieurs associations nationales (Croix Rouge, Secours populaire...) et locales (Green Houilles, L'escale (épicerie sociale), la Quattro...) ont été identifiées par les élus interrogés dans le cadre des entretiens comme étant des acteurs importants avec lesquels travailler.



Le Maire de Houilles constate que la ville est « recroquevillée sur elle-même » et peu ouverte aux partenariats. La nouvelle municipalité souhaite inverser cette tendance en développant les partenariats institutionnels et avec les associations.

Annexe 1 – portrait des IRIS

Méthodologie

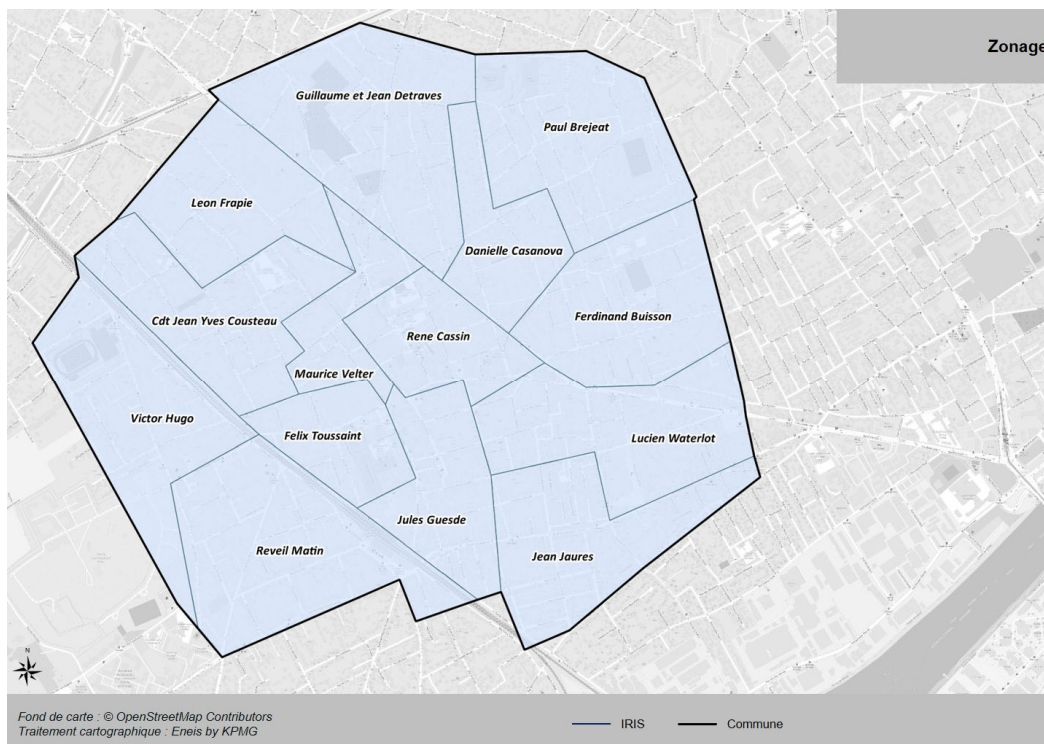
Le focus intercommunal dresse le portrait de chaque IRIS de la commune selon **une dizaine d'indicateurs clés** :

- La population de l'IRIS, son poids par rapport à la population totale de la commune, et son évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017
- La part des ménages emménagés depuis moins de 2 ans
- Le poids des jeunes (0-19 ans) et des séniors (plus de 60 ans) dans la population de l'IRIS
- La composition des familles
- Le taux de vacance des logements de l'IRIS
- La proportion de la population de l'IRIS non scolarisée sans diplôme et la part de la population diplômée de l'enseignement supérieur
- Le ratio des CSP+ / CSP-
- Le taux de chômage global et le taux de chômage des jeunes

Point d'attention : la population de certains IRIS ou de certaines catégories au sein des IRIS étant faible, la **volatilité des données** est d'autant plus importante.



Les entretiens ont fait ressortir **des difficultés sociales importantes au centre-ville** (logements vétustes, problématique de sécurité, populations plus précaires, familles nombreuses...). Plusieurs élus déplorent que le centre-ville ne soit pas classé en quartier politique de la ville (QPV).



Données 2017	Proportion des 0-19 ans	Proportion des plus de 60 ans	Evolution annuelle moyenne de la population (2012-2017)	Proportion de couples avec enfants	Proportion de familles monoparentales	Taux de vacance des logements	Proportion de ménages emménagés depuis moins de 2 ans	Proportion de la population non scolarisée sans diplôme	Proportion de la population diplômée de l'enseignement supérieur	Ratio CSP+/ CSP-	Taux de chômage	Taux de chômage des jeunes
Guillaume et Jean Détraves	26,9%	16,7%	-0,3%	58,5%	11,7%	8,8%	5,7%	16,5%	45,5%	2,1	8,7%	24,8%
Danielle Casanova	24,6%	25,2%	-1,5%	42,2%	20,1%	9,1%	3,3%	22,2%	36,3%	1,5	11,3%	21,9%
Paul Bréjeat	24,1%	25,8%	0,1%	54,4%	12,2%	7,6%	7,6%	23,1%	39,8%	1,9	6,1%	19,8%
Ferdinand Buisson	27,6%	21,2%	2,2%	55,4%	10,8%	3,9%	11,4%	19,3%	41,4%	1,5	7,4%	8,4%
Lucien Waterlot	27,3%	20,6%	1,7%	51,9%	9,9%	5,0%	8,2%	18,3%	44,5%	1,8	7,3%	13,4%
Jean Jaurès	23,7%	24,0%	-0,7%	44,5%	13,6%	7,4%	8,6%	17,1%	53,1%	2,8	9,2%	17,1%
Jules Guesde	20,9%	17,3%	-4,3%	42,9%	14,0%	8,0%	13,8%	12,8%	51,3%	2,3	7,4%	15,5%
Félix Toussaint	30,4%	16,5%	1,5%	49,1%	26,7%	6,3%	7,5%	17,1%	42,6%	1,5	13,1%	36,1%
René Cassin	24,8%	16,7%	4,9%	48,7%	14,7%	5,5%	15,3%	11,2%	54,5%	2,3	9,0%	14,2%
Léon Frapie	25,6%	19,2%	-1,6%	50,6%	14,8%	7,1%	9,9%	13,3%	44,0%	2,0	7,5%	14,8%
Jacques Yves Cousteau	26,7%	22,7%	0,2%	51,8%	11,1%	7,4%	12,7%	15,3%	51,6%	2,6	10,1%	32,4%
Maurice Velter	28,7%	15,7%	-0,7%	52,1%	14,4%	7,1%	14,3%	18,6%	41,5%	1,4	12,5%	24,2%
Victor Hugo	26,5%	19,0%	-1,4%	50,7%	13,6%	5,7%	8,9%	12,0%	52,4%	2,7	6,0%	24,4%
Réveil Matin	22,3%	14,8%	-2,0%	44,1%	16,0%	7,0%	16,2%	10,4%	58,9%	2,3	10,5%	22,7%
Houilles	25,6%	19,3%	-0,2%	49,7%	14,6%	6,8%	10,9%	15,8%	47,7%	2,0	9,1%	20,9%

Guillaume et Jean Détraves



2 194 habitants

6,8% de la population de Houilles

- **Une population jeune** avec une part légèrement supérieure de jeunes de moins de 20 ans par rapport la moyenne de la commune et une part de séniors de plus de 60 ans parmi les plus faibles de Houilles. Par ailleurs, le nombre de séniors diminue sur ce quartier (-6,5% par an pour les 60-74 ans et -1,3% par an pour les plus de 75 ans)
- **Une légère diminution de la population** sans réelle conséquence sur le nombre d'habitants du quartier
- **Une population très familiale** avec la plus forte proportion de couples avec enfants de la commune, en augmentation de 1,9% par an. A l'inverse, une faible proportion de familles monoparentales.
- **Un taux de vacance des logements élevé** et une faible proportion de ménages installés depuis moins de 2 ans, pouvant souligner un enjeu d'attractivité du quartier
- **Une population très légèrement moins diplômée** que la moyenne de la commune
- Une proportion de cadres et de professions intermédiaires équivalente à la moyenne de la commune
- **Un taux de chômage global plus faible que la moyenne communale**, mais un taux de chômage des jeunes proche de 25% supérieur à la moyenne à Houilles

Danielle Casanova



1 884 habitants

5,9% de la population de Houilles

- **Une forte proportion de séniors** avec plus de quart de la population du quartier âgée de plus de 60 ans. Un nombre de séniors en augmentation (+1,1% par an pour les 60-74 ans et +9,2% par an pour les plus de 75 ans) alors que le nombre de jeunes connaît une diminution (-2,3% par an)
- **Une baisse importante du nombre d'habitants** sur le quartier
- **Une population faiblement familiale** avec la part la plus faible de couples avec enfants de la commune, qui connaît par ailleurs une diminution (-1,9% par an). Cependant, une proportion de familles monoparentales supérieure à la moyenne communale et en augmentation (+2,9% par an)
- **Un quartier faiblement attractif** avec le taux de vacance des logements le plus élevé de la commune et la part de ménages récemment emménagés la plus faible
- **Une population faiblement diplômée** avec seulement un tiers des habitants diplômés de l'enseignement supérieur, soit la part la plus faible de la commune
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune, avec l'un des ratios CSP+ / CSP- les plus faibles
- **Un taux de chômage global et un taux de chômage des jeunes légèrement supérieurs** à la moyenne communale

Paul Bréjeat



2 125 habitants

6,6% de la population de Houilles

- **Une population âgée** avec la plus forte proportion de séniors de plus de 60 ans et une hausse très rapide du nombre de jeunes séniors de 60-74 ans (+8,7% par an). A l'inverse, moins du quart de la population est âgée de moins de 20 ans, une classe d'âge en diminution (-1,8% par an)
- **Une population familiale** avec plus de la moitié de couples avec enfants et une hausse de 1,3% par an. Une faible proportion de familles monoparentales, mais en augmentation rapide de 5,1% par an.
- Un taux de vacance des logements légèrement trop élevé et une faible proportion de ménages emménagés récemment, suggérant **une faible attractivité** de ce quartier pour les habitants de Houilles
- **Une population faiblement diplômée** avec le taux le plus faible d'habitants non scolarisés et sans diplôme et moins de 40% de la population diplômée de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune
- **Un taux de chômage global parmi les plus faibles** de la commune

Ferdinand Buisson



2 363 habitants

7,3% de la population de Houilles

- **Une proportion de jeunes de moins de 20 ans légèrement supérieure** à la moyenne municipale et en forte augmentation (+4,3% par an)
- **Une part de séniors également supérieure à la moyenne communale**, avec une forte hausse du nombre de jeunes séniors (+8,7% par an) mais une stabilisation du nombre de séniors de plus de 75 ans (-0,1% par an)
- **Une forte hausse du nombre d'habitants**
- **Une population familiale** avec plus de 50% de couples avec enfants et une hausse de 4,3% par an de cette catégorie de ménages. Cependant une faible proportion de familles monoparentales en baisse (-3,6% par an)
- **Un quartier attractif** avec le taux de vacance des logements le plus faible de la commune et une forte proportion de ménages emménagés depuis moins de 2 ans
- **Une population faiblement diplômée** avec à peine 40% de diplômés de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune, avec l'un des ratios CSP+ / CSP- les plus faibles
- **Un taux de chômage global faible** et le taux de chômage des jeunes le plus faible de la commune

Lucien Waterlot



2 185 habitants

6,8% de la population de Houilles

- **Une proportion de jeunes de moins de 20 ans légèrement supérieure** à la moyenne municipale et en augmentation (+2,6% par an)
- **Une part de séniors également supérieure à la moyenne communale**, avec une forte hausse du nombre de jeunes séniors (+3,1% par an) et une légère hausse pour les séniors de plus de 75 ans (+0,3% par an)
- **Une hausse rapide du nombre d'habitants**
- **Une population familiale** avec plus de 50% de couples avec enfants, en augmentation de 1,1% par an, mais la part la plus faible de familles monoparentales de la commune (cependant en hausse de 5,9% par an)
- **Un faible taux de vacance des logements** qui peut souligner une tension du marché immobilier sur le quartier
- **Une population moins diplômée** que la moyenne municipale
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune
- **Un taux de chômage et un taux de chômage des jeunes particulièrement faibles**

Jean Jaurès



2 046 habitants

6,4% de la population de Houilles

- **Une population âgée** après près du quart des habitants âgés de plus de 60 ans. Une dynamique contraire entre les jeunes séniors (+4,6% par an) et les séniors de plus de 75 ans (-6,8% par an). Une faible proportion de jeunes de moins de 20 ans, en diminution (-0,5% par an)
- **Une légère baisse du nombre d'habitants**
- **Une population faiblement familiale** avec une faible proportion de couples avec enfants (en baisse de 2,2% par an) et de familles monoparentales (en hausse de 3,0% par an)
- **Un taux de vacance des logements légèrement supérieur** à la moyenne municipale
- **Une population plus diplômée** que la moyenne municipale avec plus d'un habitant sur deux diplômé de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers beaucoup plus importante** que sur le reste de la commune avec le ratio CSP+ / CSP- le plus élevé
- **Un taux de chômage global dans la moyenne** de la commune mais un taux de chômage des jeunes plus faible

Jules Guesde



2 291 habitants

7,1% de la population de Houilles

- **Une population majoritairement âgée entre 20 et 59 ans.** Une part de jeunes de moins de 20 ans la plus faible de la commune et en forte baisse (-9,4% par an). Une part de séniors également inférieure à la moyenne de la commune, mais une dynamique contraire entre les jeunes séniors (-4,2% par an) et les séniors de plus de 75 ans (+4,9% par an)
- **Une baisse importante du nombre d'habitants**
- **Une population faiblement familiale** avec une faible part de couples avec enfants en forte baisse (-9,2% par an) et une faible proportion de familles monoparentales (en baisse également de 4,1% par an)
- **Un taux de vacance des logements légèrement supérieur** à la moyenne municipale
- **Une population plus diplômée** que la moyenne municipale avec plus d'un habitant sur deux diplômé de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune
- **Un taux de chômage global et un taux de chômage des jeunes plus faibles** que la moyenne municipale

Félix Toussaint



2 418 habitants

7,5% de la population de Houilles

- **Une population jeune** avec près d'un habitant sur trois âgé de moins de 20 ans, une classe d'âge en forte augmentation (+5,1% par an). A l'inverse une faible proportion de séniors et une baisse du nombre de jeunes séniors (-1,0% par an pour les 60-74 ans, mais +1,4% par an pour les séniors de plus de 75 ans)
- **Une hausse importante du nombre d'habitants sur le quartier**
- Une part de couples avec enfants conforme à la moyenne municipale (+3,8% par an), mais **plus d'un quart de familles monoparentales**, soit le taux le plus élevé de la commune (+0,9% par an)
- Un taux de vacance des logements légèrement inférieur à la moyenne municipale
- **Une population faiblement diplômée** avec seulement 40% des habitants ayant un diplôme de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune, avec l'un des ratios CSP+ / CSP- les plus faibles
- **Un taux de chômage global et un taux de chômage des jeunes les plus élevés** de la commune, avec un jeune sur trois au chômage

René Cassin



3 166 habitants

9,8% de la population de Houilles

- **Une proportion de jeunes équivalente à la moyenne municipale** mais en baisse de 2,0% par an. Une part de seniors inférieure à la moyenne municipale, mais une forte hausse du nombre de jeunes seniors (+11,6% par an pour les 60-74 ans ; +1,0% par an pour les plus de 75 ans)
- **Une très forte hausse du nombre d'habitants sur le quartier**
- **Une part de couples avec enfants et de familles monoparentales dans la moyenne** de la commune. Des dynamiques inverses avec une forte hausse du nombre de couples avec enfants (+7,6% par an) et une baisse du nombre de familles monoparentales (-2,6% par an)
- Un faible taux de vacance des logements
- **Une population fortement diplômée** avec une part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les plus élevées de la commune
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune
- Un taux de chômage global dans la moyenne de la commune mais **un taux de chômage des jeunes significativement inférieur**

Léon Frapié



1 940 habitants

6,0% de la population de Houilles

- **Des proportions de jeunes et de seniors équivalentes aux moyennes municipales**, ces deux classes d'âge connaissant une diminution de leur nombre (-2,0% par an pour les moins de 20 ans ; -2,0% par an pour les 60-74 ans ; -1,6% par an pour les plus de 75 ans).
- **Une population en baisse sur le quartier**
- **Une part de couples avec enfants et de familles monoparentales équivalente à la moyenne municipale** avec cependant des dynamiques inverses (-2,9% par an pour les couples avec enfants et +0,5% par an pour les familles monoparentales)
- Un taux de logements vacants similaire à la moyenne municipale
- **Une population moins diplômée** que la moyenne municipale avec une part d'habitants diplômés de l'enseignement supérieur plus faible
- Une proportion de cadres et de professions intermédiaires équivalente à la moyenne de la commune
- **Un taux de chômage et un taux de chômage des jeunes plus faibles** que la moyenne communale

Jacques Yves Cousteau



2 023 habitants

6,3% de la population de Houilles

- **Une proportion de jeunes légèrement supérieure à la moyenne municipale**
- **Une part de séniors également supérieure à la moyenne communale** et en forte augmentation (+7,9% par an pour les 60-74 ans et +7,0% par an pour les plus de 75 ans)
- Une population qui augmente faiblement
- **Une population très familiale** avec une forte proportion de couples avec enfants, qui connaissent cependant une diminution (-2,2% par an). A l'inverse, une faible proportion de familles monoparentales mais une catégorie de famille en augmentation (+3,0% par an).
- **Un taux de vacance des logements supérieur à la moyenne municipale**
- **Une population plus diplômée** que la moyenne municipale avec plus d'un habitant sur deux diplômé de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune avec l'un des ratios CSP+ / CSP- les plus élevés
- Un taux de chômage global légèrement plus élevé que la moyenne municipale mais **un taux de chômage des jeunes particulièrement élevé** dépassant les 30%

Maurice Velter



2 197 habitants

6,8% de la population de Houilles

- **Une population jeune** avec un ratio d'habitants de moins de 20 ans parmi les plus élevés de la commune, mais cependant en diminution (-3,9% par an). A l'inverse la part des séniors est plus faible que la moyenne communale mais en forte hausse (+4,7% pour les 60-74 ans et +12,4% pour les plus de 75 ans)
- **Une population en légère diminution**
- **Une population familiale** avec plus de 50% de couples avec enfants et une part de familles monoparentales dans la moyenne communale même si ces dernières connaissent une chute rapide (-13,8% par an)
- Un taux de vacance des logements proche de la moyenne communale
- **Une population faiblement diplômée** avec seulement 40% des habitants diplômés de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune, avec le CSP+ / CSP- le plus faible
- **Un taux de chômage global et un taux de chômage des jeunes inférieurs** à la moyenne municipale

Victor Hugo



2 036 habitants

6,3% de la population de Houilles

- **Une population légèrement plus jeune** que la moyenne communale mais une diminution du nombre d'habitants de moins de 20 ans (-3,5% par an) alors que le nombre de séniors augmente (+5,0% par an pour les 60-74 ans et +4,3% par an pour les plus de 75 ans)
- **Une baisse du nombre d'habitants sur le quartier**
- **Une population légèrement plus familiale** que la moyenne communale avec plus de 50% de couples avec enfants même si cette catégorie est en diminution (-3,2% par an). A l'inverse, la part des familles monoparentales est plus faible que la moyenne municipale mais en augmentation (+6,8% par an)
- **Un taux de vacance des logements parmi les plus faibles de la commune**
- **Une population plus fortement scolarisée** que la moyenne départementale avec un habitant sur deux diplômé de l'enseignement supérieur
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune avec l'un des ratios CSP+ / CSP- les plus élevés
- **Le taux de chômage global le plus faible de la commune** mais un taux de chômage des jeunes supérieur à la moyenne municipale

Réveil Matin



3 284 habitants

10,2% de la population de Houilles

- **Une population majoritairement âgée entre 20 et 59 ans.** Une part de jeunes inférieure à la moyenne communale et une forte diminution (-5,3% par an). Une proportion de séniors la plus faible de la commune et en très légère baisse (-0,6% par an pour les 60-74 ans et -0,1% par an pour les plus de 75 ans)
- **Une population en diminution sur le quartier**
- **Une population faiblement familiale** avec une part de couples avec enfants inférieure à la moyenne communale et en forte baisse (-4,7% par an). A l'inverse, la part de familles monoparentales est légèrement supérieure à la moyenne communale et en augmentation (+2,4% par an)
- Un taux de vacance des logements équivalent à la moyenne municipale. **Un quartier qui reste attractif** et connaît une forte rotation de sa population avec le taux le plus élevé de ménages emménagés depuis moins de 2 ans
- **Une population très diplômée** avec le taux le plus élevé de diplômés de l'enseignement supérieur et le plus faible d'habitants non scolarisés n'étant pas diplômés
- **Une part d'employés et d'ouvriers plus importante** que sur le reste de la commune
- **Un taux de chômage global et de chômage des jeunes légèrement supérieur** à la moyenne communale

Annexe 2 – projections démographiques détaillées

Introduction à la prospective démographique

Devenues un outil indispensable d'aide à la prise de décision au niveau local, les projections démographiques visent à estimer la population présente répartie par groupe d'âge et par sexe sur un territoire à un horizon donné.

Il convient, avant toute chose, de préciser que les projections démographiques ne sont en aucun cas des prévisions. Elles sont le résultat d'un ensemble de calculs indiquant l'évolution de la population dans les années à venir selon la réalisation de certaines hypothèses définies en amont de la projection. Ces dernières ne sont pas nécessairement réalisables et n'ont pas de valeurs probabilistes. Les hypothèses sont issues de l'observation des comportements passés mais peuvent également faire état d'un changement de comportements. Ainsi, le principal objectif des projections est d'éclairer le devenir quantitatif du nombre d'habitants, répartis par âge et sexe, en faisant certaines hypothèses de maintien, prolongement, accentuation ou diminution des tendances passées.

Charge ensuite à la collectivité de mettre en place les actions nécessaires pour influencer directement ou indirectement les comportements démographiques et ainsi rendre les hypothèses d'évolution réalistes. Le but est ainsi de mesurer l'impact d'un certain nombre de phénomènes passés et d'actions envisagées à venir, par la collectivité, sur la structure par âge des habitants.

Fondées sur un ensemble d'hypothèses issues de l'observation et de l'analyse des comportements passés de la population, et dont l'association définit des scénarii à venir d'évolution, les projections démographiques sont habituellement réalisées en combinant les trois composantes du renouvellement de la population que sont la mortalité, la fécondité et les mouvements migratoires. Le modèle le plus communément admis et utilisé est le modèle de OMPHALE de l'Insee. Ce dernier est adapté pour des territoires comptant un nombre suffisant d'habitants (seuil minimum de 50 000 habitants) dont les mouvements migratoires ont, de façon générale, une influence « relativement limitée » sur le renouvellement et l'évolution de la population.

A une échelle territoriale plus fine, le renouvellement et l'évolution de la population s'effectuent principalement via les mouvements migratoires. Pour quantifier au mieux ces phénomènes impactant, de nouvelles variables de causalité doivent être introduites dans l'exercice prospectif, comme notamment l'évolution à venir du nombre de logements, qu'elle soit actée et/ou envisagée, ou encore la taille des ménages emménageant sur le territoire et la répartition par âge et sexe des nouveaux arrivants.

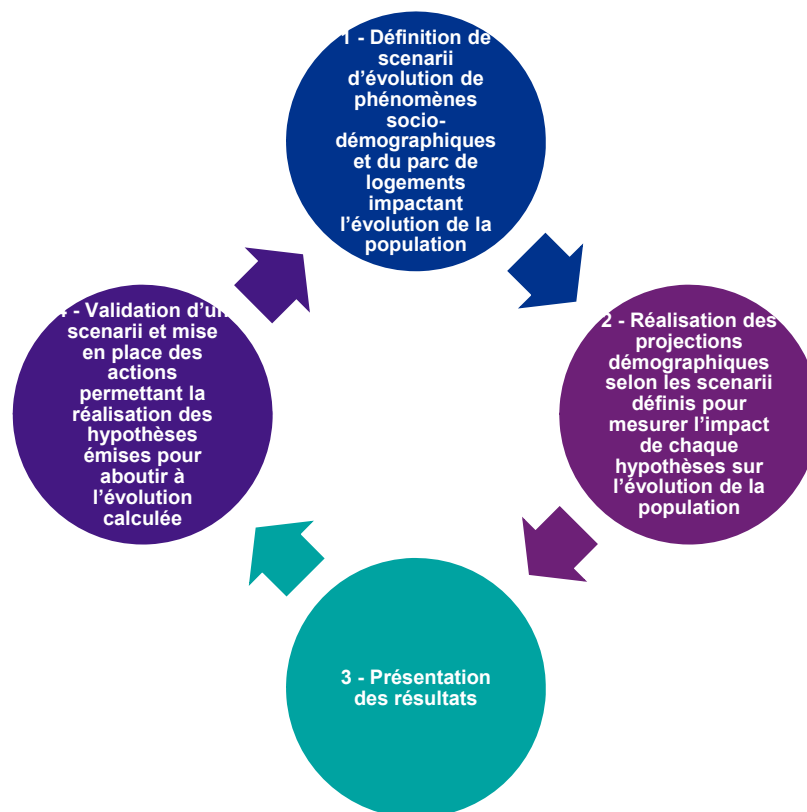
Les projections démographiques, un outil de mesure des actions locales

Les projections démographiques sont réalisées à l'échelle communale. Elles sont définies par trois scénarii : un scénario central, un scénario bas et un scénario haut. Ces derniers sont caractérisés par un jeu d'hypothèses relatives à l'évolution de certains phénomènes socio-démographiques dans les prochaines années, phénomènes dont l'évolution façonne la structure par âge et sexe de la population, ainsi que des hypothèses relatives à l'évolution à venir du nombre de logements.

Les scénarii sont basés sur la combinaison de plusieurs hypothèses, déduites ou non, de l'observation des comportements sociodémographiques observés entre 2007 et 2017.

L'objectif de ces projections est de montrer l'évolution du nombre d'habitants et de la structure par âge si un nombre donné de logements sont construits et si un certain nombre de phénomènes socio-démographiques se produisent donnant ainsi une amplitude maximale au sein de laquelle la population peut évoluer.

L'idée est également, pour certains indicateurs, de mesurer l'impact d'une action donnée de la collectivité sur la pyramide des âges, les résultats d'une projection n'étant pas une fatalité.



Les scénarii construits pour la commune de Houilles

Pour la période 2017 à fin 2019, le nombre de logements à produire est connu. Au-delà et jusqu'en 2032, horizon choisi pour cet exercice, la volumétrie n'est pas connue, de ce fait des hypothèses basées sur les tendances passées ont été émises. Pour l'ensemble de la période, la typologie des nouveaux logements n'est pas définie.

- **Le scénario haut** se base, notamment durant la période entre 2020-2032 sur la production d'un nombre important de nouveaux logements comparativement aux deux autres scénarii. Pour l'ensemble de la période, il fait également le postulat que ce seront essentiellement des logements de grande taille permettant de faire venir des ménages composés d'un nombre important de personnes au regard des deux autres scénarii. Afin de définir une borne maximale d'évolution, il est également fait comme hypothèse que la fécondité soit plus importante. Hypothèse est également faite que l'espérance de vie va augmenter plus rapidement comparativement aux deux autres scénarii. Si ces actions et ces phénomènes socio-démographiques sont respectivement menés et réalisés, la structure réelle par âge et sexe de la population en 2032 se rapprochera de celle obtenue par ce scénario.
- **Le scénario bas** se base, notamment durant la période entre 2020-2032 sur la production d'un nombre moins important de nouveaux logements comparativement aux deux autres scénarii. Pour l'ensemble de la période, il fait également le postulat que ce seront essentiellement des logements de petite taille permettant de faire venir des ménages composés d'un nombre plus réduit de personnes au regard des deux autres scénarii. Afin de définir une borne minimale d'évolution, il est également fait comme hypothèse que la fécondité diminuera. Hypothèse est également faite que l'espérance de vie va augmenter mais de façon moins importante comparativement aux deux autres scénarii. Si ces actions et ces phénomènes socio-démographiques sont respectivement menés et réalisés, la structure réelle par âge et sexe de la population en 2032 se rapprochera de celle obtenue par ce scénario.
- **Le scénario central** est un scénario intermédiaire aux deux précédemment cités.

Du fait de la non-publication de données relatives à la mortalité, la fécondité et aux migrations par âge détaillé (0, 1, 2, 3 ans...), la projection s'effectue pour des groupes d'âges quinquennaux répartis également par sexe. La projection se fait ainsi par tranche de 5 ans à partir de l'année de référence. Dans cet exercice, l'année de départ est l'année 2017 (date du dernier recensement de la population en vigueur publié par l'Insee) et l'horizon défini est 2032. La population calculée est donc la population présente au 1er janvier 2022, 2027 et 2032. Les effectifs annuels globaux sont estimés par année. Ce travail annuel n'est cependant pas réalisé par groupe d'âge, car donnant des résultats trop aléatoires. Les résultats par âge quinquennal sont donc uniquement donnés pour les dates 2022, 2027 et 2032.

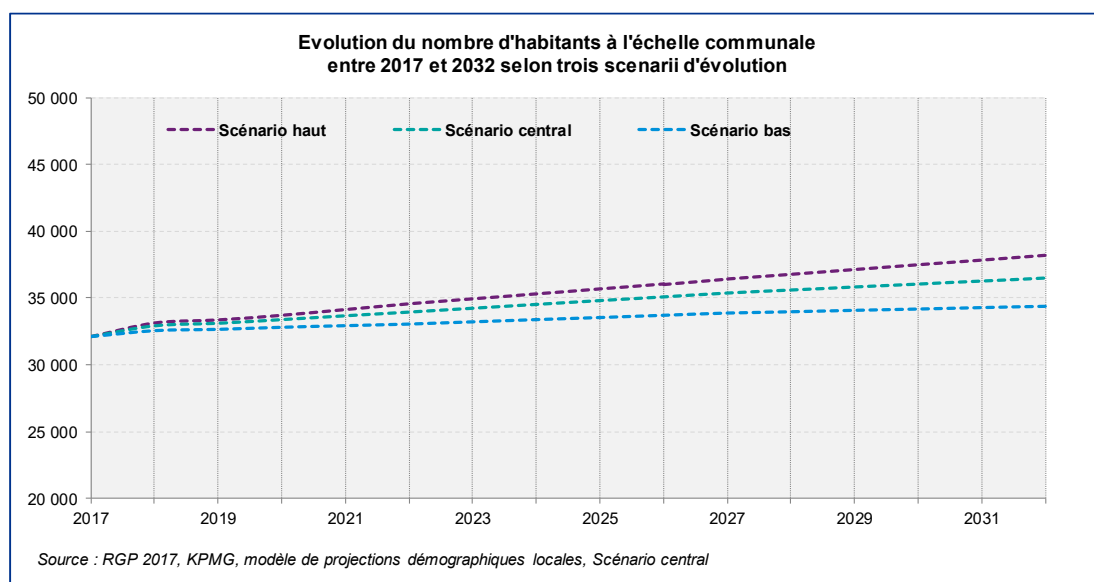
Vers une augmentation du nombre d'habitants

L'évolution de la population de la commune d'Houilles est sujette à la mise en place de certaines actions par la collectivité (*cf note méthodologique*). Dans ce cadre, **si les hypothèses définissant le scénario central se confirment, le nombre d'habitants devrait augmenter, passant de 32 151 habitants à 36 500 entre 2017 et 2032, soit une hausse annuelle moyenne de 0,9% confirmant la tendance observée entre 2007 et 2017.**

Si les hypothèses du scénario haut, caractérisées par une intensification de certains phénomènes socio-démographiques et une production plus accentuée de logements permettant la venue de ménages de grande taille, se confirment, le nombre d'habitants devrait augmenter à hauteur de 38 200 résidents en 2032.

A l'inverse, si la réalité à venir en termes de fécondité, mortalité, migrations et production de logements se rapproche des hypothèses posées via le scénario bas, la population de la commune devrait augmenter de façon plus modérée d'ici 2032, comme le montre le tableau ci-dessous.

Quel que soit le scénario envisagé, le nombre d'habitants devrait augmenter confirmant les tendances passées. Le solde naturel serait le principal moteur de la croissance démographique de par son intensité comparativement au solde migratoire. Pour les trois scénarii, le solde naturel serait toujours positif (plus de naissances que de décès) et d'une intensité plus ou moins importante selon le scénario faisant varier de façon plus ou moins modérée le nombre total d'habitants.



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
HAUT	32 151	33 156	33 390	33 729	34 153	34 577	34 945	35 312	35 679	36 046	36 413	36 765	37 117	37 468	37 820	38 172
CENTRAL	32 151	32 957	33 145	33 417	33 697	33 976	34 261	34 544	34 827	35 110	35 393	35 616	35 838	36 061	36 283	36 506
BAS	32 151	32 583	32 684	32 829	32 948	33 067	33 226	33 385	33 544	33 703	33 862	33 962	34 061	34 161	34 261	34 361

Source : Insee, RGP 2017, KPMG, modèle de projections démographiques locales

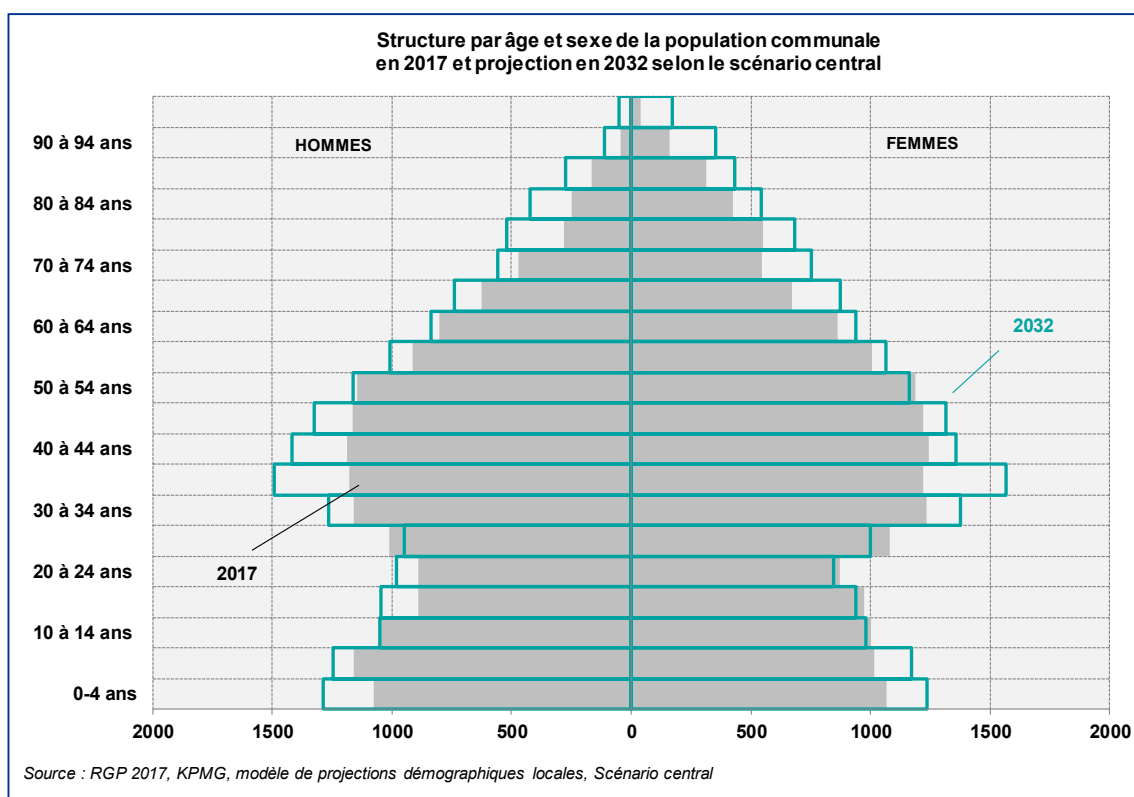
Vers une croissance importante de la population âgée l'échelle communale

Fortement liée à la tendance générale, l'évolution de la population par groupe d'âge met en avant des évolutions d'effectifs diverses d'ici à 2032. La comparaison de la pyramide des âges en 2017 avec celle de 2032 fait ainsi ressortir des évolutions d'une intensité variable selon les principaux groupes d'âges considérés.

Deux principales distinctions sont observables (selon le scénario central) :

- Au-delà de 65 ans **la population augmenterait fortement aussi bien en volume** (+2,4%/an en moyenne entre 2017 et 2032 confirmant le phénomène de gérontocroissance déjà observé ces dernières années) **qu'en proportion**, la part d'habitants âgés de 65 ans ou plus passant de 14,1% en 2017 à 17,8% en 2032.
- **En deçà de 65 ans, les effectifs de moins de 25 ans et de 25-64 ans augmenteraient mais de façon plus modérée (plus 0,5% pour les deux classes d'âges).**

Ainsi, la croissance globale de la population à l'échelle communale est expliquée, en partie, par la hausse du nombre de personnes âgées. Cette croissance est due, d'une part, à la montée en âge d'habitants appartenant à des générations dont les effectifs initiaux sont nombreux et d'autre part à une augmentation de l'espérance de vie aux âges élevés.

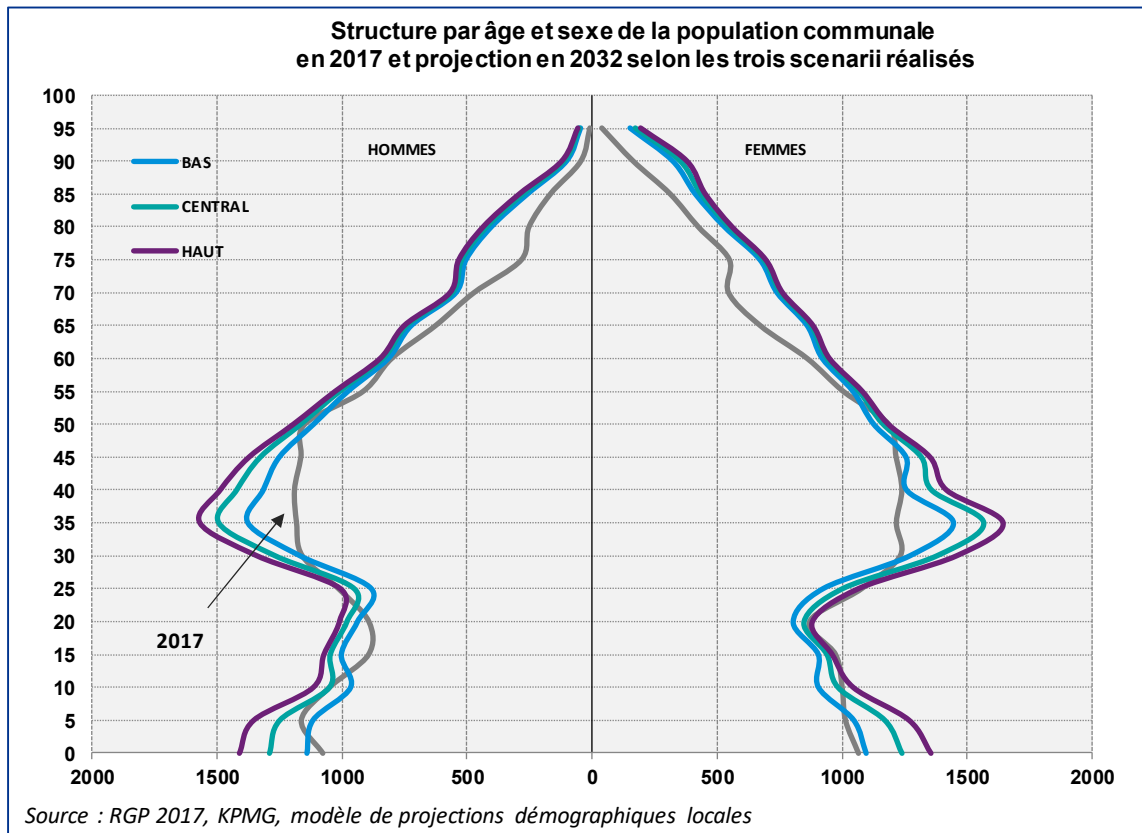


Une tendance à la gérontocroissance observée pour les trois scenarii

L'analyse générale des résultats du scénario haut et bas montre que :

- Pour le scénario haut, les croissances expliquées pour le scénario central seraient plus accentuées tandis que les diminutions seraient plus minorées
- A l'inverse, pour le scénario bas, les croissances observées pour le scénario central seraient plus modérées contrairement aux décroissances qui seraient accentuées.

Les différences entre les trois scenarii proviennent des différentes hypothèses émises. Le nombre de phénomènes étudiés ne permet pas d'identifier un facteur unique permettant d'expliquer toutes les évolutions constatées. Néanmoins, il ressort de l'analyse globale qu'un nombre important de nouveaux logements combinés à la réalisation de certains phénomènes socio-démographiques ralentirait le vieillissement démographique, l'augmentation de la part des personnes âgées de 65 ans ou plus étant plus limitée pour le scénario haut comparativement au scénario bas.

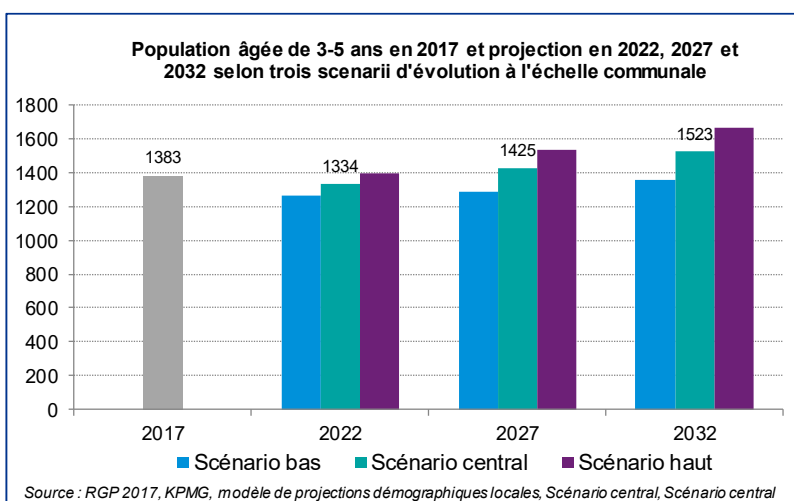
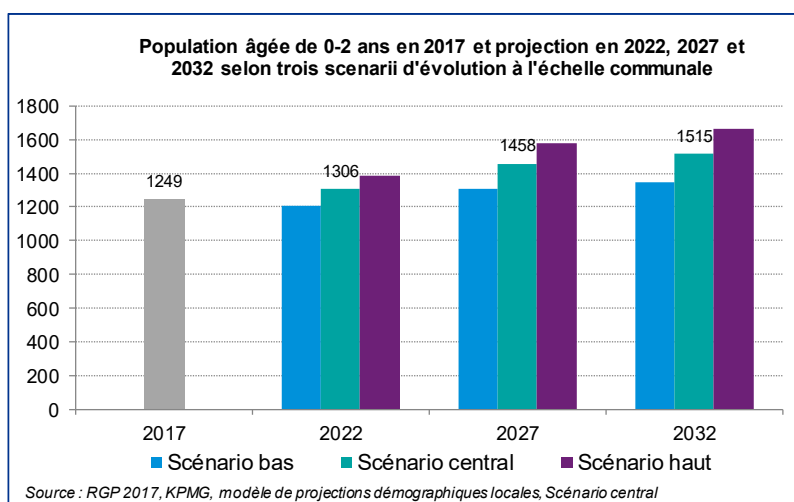


Vers une hausse du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans

En diminution durant la période 2012-2017, le nombre d'habitants âgés de 0-5 ans devrait repartir à la hausse, les effectifs passant de 1 250 à un peu plus de 1 500. Ils représenteraient en 2032, 8,3% de la population (8,2% en 2017). L'intensité de la fécondité prise en compte dans le scénario central étant la même que celle observée entre 2007 et 2017, l'augmentation des effectifs âgés de moins de 6 ans s'expliquerait par la hausse du nombre d'habitants en âge d'avoir des enfants, notamment des 25-44 ans.

Le scénario haut fait état d'une hausse plus importante des effectifs âgés de moins de 6 ans, à l'horizon 2032, comparativement au scénario central. Cette croissance accentuée est le résultat de la simulation d'une fécondité plus importante et d'une arrivée plus massive de nouveaux habitants en âge d'avoir des enfants. A l'inverse, le scénario bas fait état d'une croissance plus modérée du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans due à une diminution de la fécondité (hypothèse émise) ainsi qu'à une arrivée moins importante d'habitants en âge d'avoir des enfants comparativement aux deux autres scénarii.

A noter qu'au sein de la classe d'âge des 0-5 ans, la croissance des effectifs serait plus importante chez les 0-2 ans que chez les 3-5 ans entre 2017 et 2032, respectivement +1,3%/an et +0,6%/ans. Ce constat est similaire pour tous les scénarii réalisés.

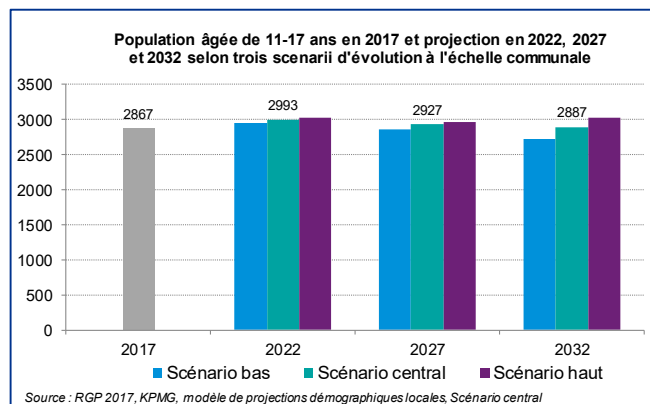
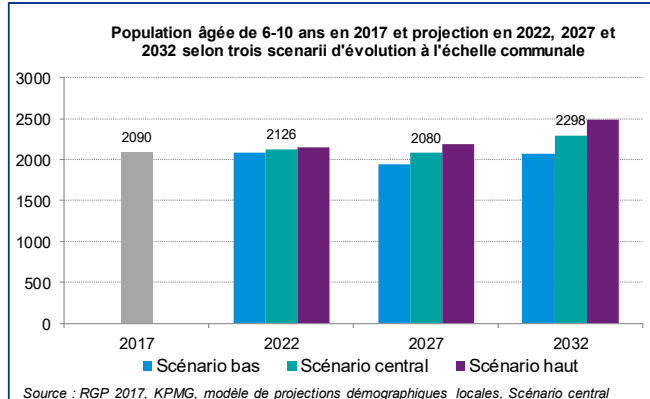


Des effectifs âgés de 6-10 ans en hausse. Parallèlement, le nombre de jeunes âgés de 11-17 ans devrait se stabiliser.

Comme pour les moins de 6 ans et contrairement à ce qui a été observé ces dernières années, le nombre d'enfants âgés de 6-10 ans devrait également augmenter entre 2017 et 2032 selon le scénario central. Cette croissance ne serait cependant pas homogène au cours de l'ensemble de la période, les effectifs se stabilisant globalement entre 2017 et 2027 avant de connaître une légère croissance au cours des 5 années suivantes pour atteindre, en 2032. **Représentant 6,9% de la population en 2017, les enfants de 6-10 ans ne représenteraient plus que 6,3% des habitants en 2032** (scénario central). En considérant le scénario bas, le nombre de 6-10 ans devrait très légèrement diminuer. A l'inverse, cette classe d'âge verrait ses effectifs augmenter si la réalité à venir et les actions mises en place par la collectivité, notamment en matière de logements, se rapprochent des hypothèses émises via le scénario haut.

Les effectifs âgés de 11-17 ans connaîtraient quant à eux une relative stabilité de leurs effectifs entre 2017 et 2032, confirmant la tendance observée durant la dernière période intercensitaire (2012-2017). Le scénario haut fait état d'une croissance plus importante de la population âgée de 11-17 ans. A l'inverse, le scénario bas suggère une croissance plus modérée entre 2017 et 2032 comme le montre le graphique ci-dessus. Comme pour les 6-10 ans, la croissance ne serait pas homogène durant l'ensemble de la période. Si la tendance serait plutôt à la hausse entre 2017 et 2022, la période 2022 à 2032 indique une légère diminution ramenant les effectifs au nombre équivalent à celui de 2017.

Les évolutions des effectifs de ces deux classes d'âges sont liées, d'une part, à l'évolution de la natalité plus ou moins forte selon le scénario envisagé et d'autre part à l'intensité des mouvements migratoires, les enfants migrants avec leurs parents.



Une population active qui connaîtrait une hausse globale de ses effectifs

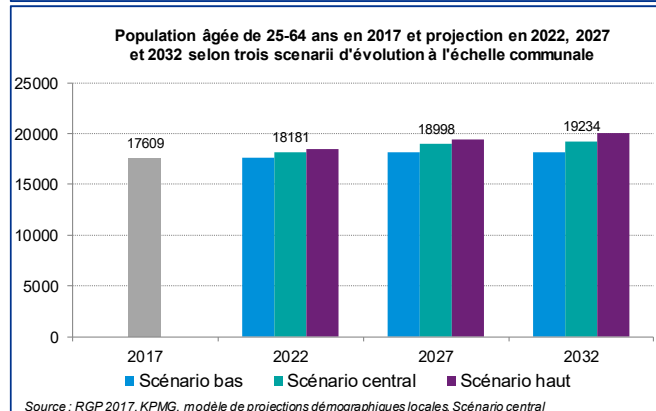
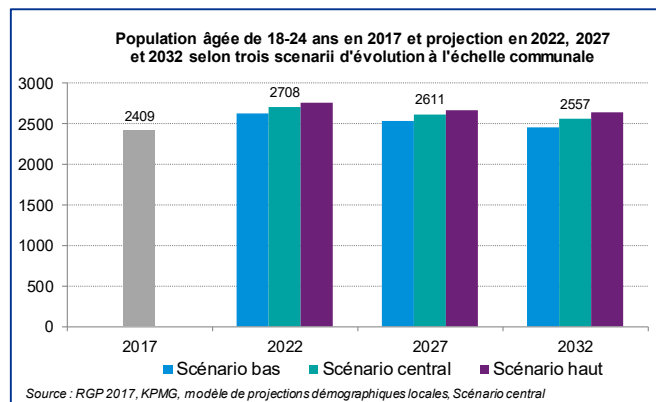
Bien que restant une classe d'âge creuse au regard des effectifs des classes d'âges entourantes, **le nombre d'habitants âgés de 18 à 24 ans devrait légèrement augmenter (+0,4%/an en moyenne) d'ici 2032 quel que soit le scénario envisagé.**

Selon le scénario central, la population âgée de 25-64 ans devrait, également augmenter d'ici 2032. Cette croissance globale ne doit cependant pas cacher des évolutions d'une intensité différente. Par le jeu de la montée en âge et des mouvements migratoires :

- Les effectifs âgés de 20-34 ans devraient augmenter très légèrement, de l'ordre de +0,2%/an en moyenne
- Les effectifs âgés de 35-49 ans augmenteraient fortement (+1,1% / an en moyenne entre 2017 et 2032)
- La population âgée de 50-64 ans devrait quant à augmenter de l'ordre +0,9%/an en moyenne.

Dans le cadre de cet exercice prospectif, des hypothèses ont été faites quant à la production de logements à venir au cours des prochaines années, une des principales variables favorisant l'installation d'habitants de cette classe d'âge sur le territoire. Il ressort ainsi qu'une volumétrie de 25 à 45 nouveaux logements par an permettrait une croissance plus ou moins forte de la population active, notamment entre 35 et 49 ans.

Il convient néanmoins de préciser que la construction de logements n'est pas le seul déterminant de l'attractivité d'un territoire et doit s'inscrire dans un schéma de développement territorial plus général. En effet, d'autres facteurs doivent être réunis pour que des habitants viennent s'installer au sein d'un territoire : prix du foncier abordable, conditions de vie agréables, qualité des logements, services aux habitants, emplois, connectivité et inter-modalité géographique...

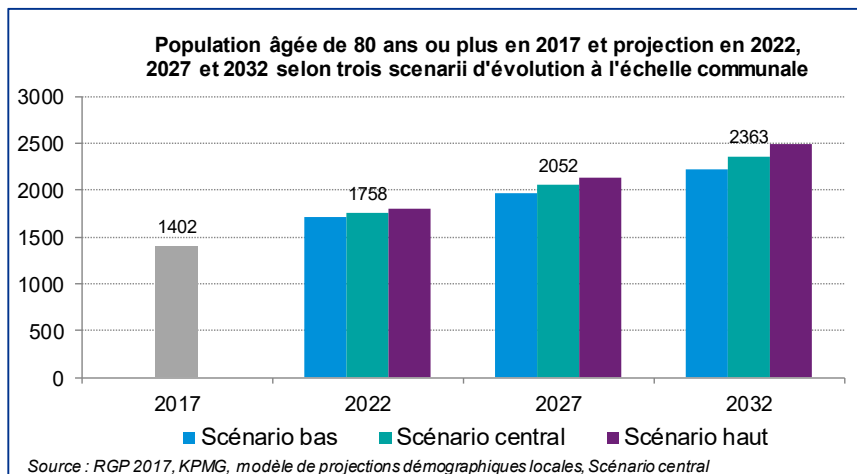
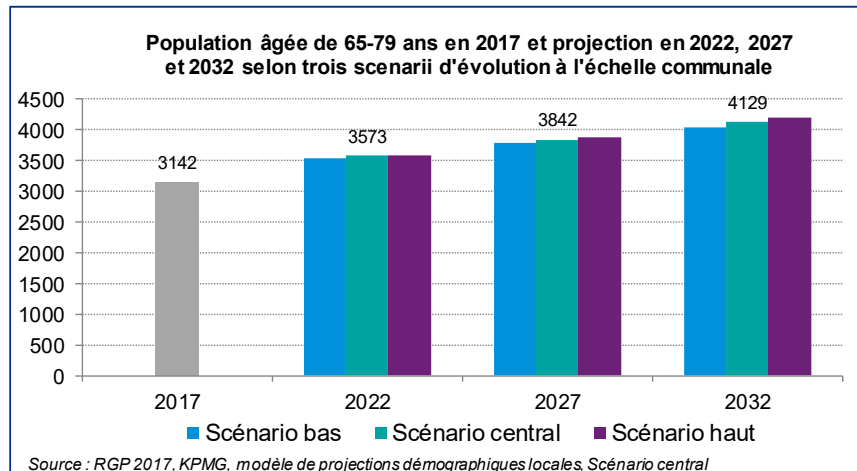


Une population âgée qui connaîtrait une croissance importante de ses effectifs au cours des prochaines années

Comme explicité précédemment, la population âgée devrait fortement augmenter au cours des prochaines années, participant ainsi à la croissance de la population globale. **Ainsi, le nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus devrait augmenter en moyenne de 2,4% par an d'ici 2032 selon le scénario central, soit un rythme de croissance équivalent à celui observé durant la dernière période intercensitaire.**

Cette croissance à venir serait plus modérée pour les 65-79 ans (+1,7%/an) que pour les plus de 80 ans (+3,1%/an). L'augmentation de la population âgée de plus de 65 ans serait observée pour les trois scénarii.

Passant de 14,1% à 17,8% (selon le scénario central), **la part des personnes âgées de 65 ans ou plus devrait augmenter de 3,6 points d'ici 2032 confirmant, en plus de la gérontocroissance, le vieillissement de la population dans les prochaines années.** Ce constat est valable pour les trois scénarii réalisés. Le vieillissement démographique est en partie expliqué par la hausse importante du nombre de personnes âgées due notamment à l'arrivée à la retraite de générations dont les effectifs sont nombreux et l'augmentation de l'espérance de vie aux âges élevés. Ces deux phénomènes accroissent les effectifs âgés qui évoluent plus rapidement que ceux de moins de 65 ans accentuant leur poids dans la population globale.



Tableaux détaillés des effectifs par scénario, groupe d'âge, et année de projection

	SCENARIO HAUT												
	Effectifs 2017	Effectifs 2022	EAM* 2017-2022	Part 2022	Evolution part 2017-2022**	Effectifs 2027	EAM* 2017-2027	Part 2027	Evolution part 2017-2027**	Effectifs 2032	EAM* 2017-2032	Part 2032	Evolution part 2017-2032**
0-2 ans	1249	1388	2,1%	4,0%	0,1	1580	2,4%	4,3%	0,5	1660	1,9%	4,3%	0,5
3-5 ans	1383	1394	0,2%	4,0%	-0,3	1533	1,0%	4,2%	-0,1	1663	1,2%	4,4%	0,1
6-10 ans	2090	2151	0,6%	6,2%	-0,3	2189	0,5%	6,0%	-0,5	2486	1,2%	6,5%	0,0
11-17 ans	2867	3017	1,0%	8,7%	-0,2	2970	0,4%	8,2%	-0,8	3024	0,4%	7,9%	-1,0
18-24 ans	2409	2755	2,7%	8,0%	0,5	2658	1,0%	7,3%	-0,2	2644	0,6%	6,9%	-0,6
25-64 ans	17609	18483	1,0%	53,5%	-1,3	19466	1,0%	53,5%	-1,3	20003	0,9%	52,4%	-2,4
65-79 ans	3142	3594	2,7%	10,4%	0,6	3883	2,1%	10,7%	0,9	4196	1,9%	11,0%	1,2
80 ans et plus	1402	1795	5,1%	5,2%	0,8	2134	4,3%	5,9%	1,5	2496	3,9%	6,5%	2,2
TOTAL	32151	34577	1,5%	100,0%	0,0	36413	1,3%	100,0%	0,0	38172	1,2%	100,0%	0,0

* EAM = Evolution annuelle moyenne

** Evolution en points

	SCENARIO CENTRAL												
	Effectifs 2017	Effectifs 2022	EAM* 2017-2022	Part 2022	Evolution part 2017-2022**	Effectifs 2027	EAM* 2017-2027	Part 2027	Evolution part 2017-2027**	Effectifs 2032	EAM* 2017-2032	Part 2032	Evolution part 2017-2032**
0-2 ans	1249	1306	0,9%	3,8%	0,0	1458	1,6%	4,1%	0,2	1515	1,3%	4,2%	0,3
3-5 ans	1383	1334	-0,7%	3,9%	-0,4	1425	0,3%	4,0%	-0,3	1523	0,6%	4,2%	-0,1
6-10 ans	2090	2126	0,3%	6,3%	-0,2	2080	0,0%	5,9%	-0,6	2298	0,6%	6,3%	-0,2
11-17 ans	2867	2993	0,9%	8,8%	-0,1	2927	0,2%	8,3%	-0,6	2887	0,0%	7,9%	-1,0
18-24 ans	2409	2708	2,4%	8,0%	0,5	2611	0,8%	7,4%	-0,1	2557	0,4%	7,0%	-0,5
25-64 ans	17609	18181	0,6%	53,5%	-1,3	18998	0,8%	53,7%	-1,1	19234	0,6%	52,7%	-2,1
65-79 ans	3142	3573	2,6%	10,5%	0,7	3842	2,0%	10,9%	1,1	4129	1,8%	11,3%	1,5
80 ans et plus	1402	1758	4,6%	5,2%	0,8	2052	3,9%	5,8%	1,4	2363	3,5%	6,5%	2,1
TOTAL	32151	33978	1,1%	100,0%	0,0	35393	1,0%	100,0%	0,0	36506	0,9%	100,0%	0,0

* EAM = Evolution annuelle moyenne

** Evolution en points

	SCENARIO BAS												
	Effectifs 2017	Effectifs 2022	EAM* 2017-2022	Part 2022	Evolution part 2017-2022**	Effectifs 2027	EAM* 2017-2027	Part 2027	Evolution part 2017-2027**	Effectifs 2032	EAM* 2017-2032	Part 2032	Evolution part 2017-2032**
0-2 ans	1249	1211	-0,6%	3,7%	-0,2	1305	0,4%	3,9%	0,0	1344	0,5%	3,9%	0,0
3-5 ans	1383	1261	-1,8%	3,8%	-0,5	1289	-0,7%	3,8%	-0,5	1355	-0,1%	3,9%	-0,4
6-10 ans	2090	2084	-0,1%	6,3%	-0,2	1942	-0,7%	5,7%	-0,8	2070	-0,1%	6,0%	-0,5
11-17 ans	2867	2951	0,6%	8,9%	0,0	2851	-0,1%	8,4%	-0,5	2714	-0,4%	7,9%	-1,0
18-24 ans	2409	2626	1,7%	7,9%	0,4	2529	0,5%	7,5%	0,0	2448	0,1%	7,1%	-0,4
25-64 ans	17609	17668	0,1%	53,4%	-1,3	18190	0,3%	53,7%	-1,1	18163	0,2%	52,9%	-1,9
65-79 ans	3142	3547	2,5%	10,7%	1,0	3790	1,9%	11,2%	1,4	4045	1,7%	11,8%	2,0
80 ans et plus	1402	1719	4,2%	5,2%	0,8	1966	3,4%	5,8%	1,4	2222	3,1%	6,5%	4,0
TOTAL	32151	33067	0,6%	100,0%	0,0	33862	0,5%	100,0%	0,0	34361	0,4%	100,0%	0,0

* EAM = Evolution annuelle moyenne

** Evolution en points

Mécanique de calculs du modèle de projection utilisé

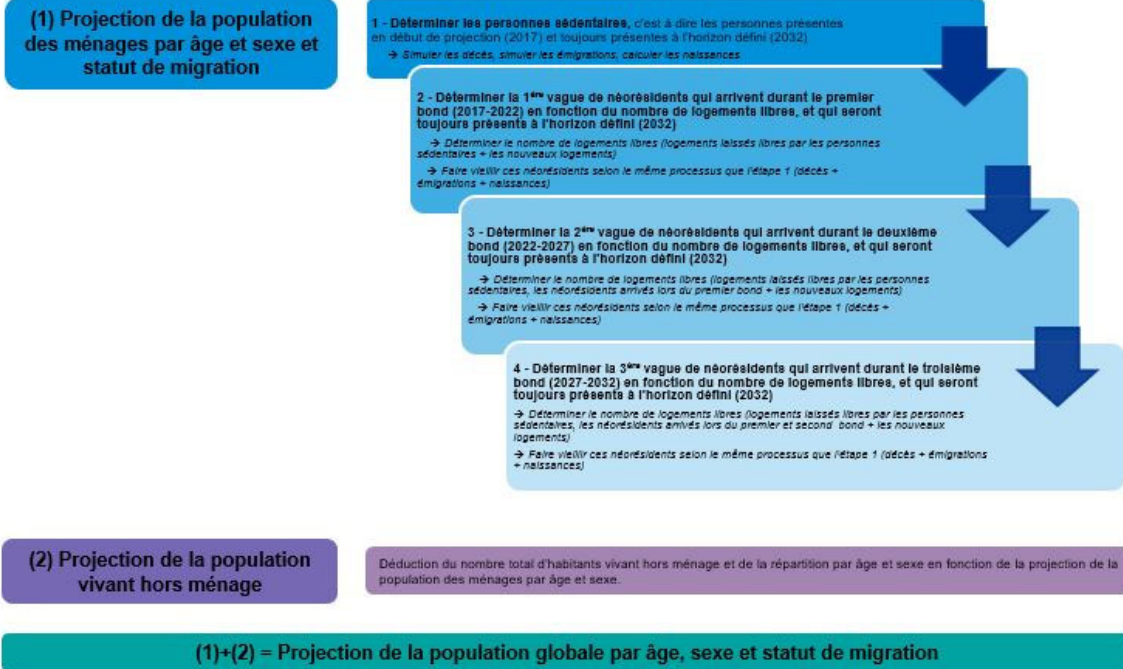


Tableau récapitulatif des hypothèses

	FECONDITE	MORTALITE	DÉPARTS RESIDENTIELS	NOUVELLES RESIDENCES PRINCIPALES	ARRIVÉES RESIDENTIELLES	TAILLE DES NOUVEAUX MÉNAGES
	ICF (nombre d'enfants par femme)	Probabilités de décéder (par âge quinquennal et sexe)	Probabilités de quitter le territoire (par âge quinquennal et sexe)	Nombre de nouvelles résidences principales durant les prochaines périodes quinquennales	Répartition des nouveaux arrivants sur le territoire (par âge quinquennal et sexe)	Nombre de personnes par ménage nouvellement arrivé
SCENARIO HAUT	2017-2022 = 2,25 2022-2027 = 2,25 2027-2032 = 2,25	A l'horizon 2022 : Hommes : 83,2 ans Femmes : 88,7 ans A l'horizon 2027 : Hommes : 84,3 ans Femmes : 89,6 ans A l'horizon 2032 : Hommes : 85,4 ans Femmes : 90,5 ans	Valeurs spécifiques à la commune calculées pour chaque groupe d'âges quinquennaux et sexe entre 2003 et 2008 et 2016/2017. Elles sont caractérisées par un coefficient d'intensité qui diffère selon les publics	2017-2021 = 1 316 2022-2026 = 1 150 2027-2031 = 1 150 2017 à fin 2019 : logements Sitadel autorisés 2020 à fin 2031 : 230/an, (moyenne logements autorisés 2010-2019)	Valeurs spécifiques à la commune calculées pour chaque groupe d'âges quinquennaux et sexe entre 2003 et 2008 et 2016-2017. La répartition est maintenue constante durant chaque bond (2017-2021 ; 2022-2026 ; 2027-2031).	2017-2022 = 2,25 2022-2027 = 2,25 2027-2032 = 2,25
SCENARIO CENTRAL	2017-2022 = 2,15 2022-2027 = 2,15 2027-2032 = 2,15	A l'horizon 2022 : Hommes : 82,2 ans Femmes : 87,8 ans A l'horizon 2027 : Hommes : 83,1 ans Femmes : 88,5 ans A l'horizon 2032 : Hommes : 83,9 ans Femmes : 89,1 ans	<u>Personnes sédentaires :</u> 2021 = 1,0 2026 = 1,0 2031 = 1,0 <u>Personnes néorésidentes :</u> 2021 = 0,10 2026 = 0,25 2031 = 0,50	2017-2021 = 1 236 2022-2026 = 950 2027-2031 = 950 2017 à fin 2019 : logements Sitadel autorisés 2020 à fin 2031 : 100/an, (moyenne scénario haut et bas)		2017-2022 = 2,15 2022-2027 = 2,15 2027-2032 = 2,15
SCENARIO BAS	2017-2022 = 2,05 2022-2027 = 2,95 2027-2032 = 2,05	A l'horizon 2022 : Hommes : 81,3 ans Femmes : 86,9 ans A l'horizon 2027 : Hommes : 81,9 ans Femmes : 87,3 ans A l'horizon 2032 : Hommes : 82,5 ans Femmes : 87,8 ans	Intensité similaire pour chaque vague de néorésidents.	2017-2021 = 1 156 2022-2026 = 750 2027-2031 = 750 2017 à fin 2019 : logements Sitadel autorisés 2020 à fin 2031 : 150/an, (moyenne logements commencentés 2010-2019)		2017-2022 = 2,05 2022-2027 = 2,95 2027-2032 = 2,05